

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	3
Résumé.....	5
Mots clés	5
Tableau des figures	10
Abréviations.....	11
Table des matières.....	7
Première Partie.....	13
Introduction	13
I. Introduction	14
I. 1. Histoire du hockey sur glace	15
I. 1. 1. Naissance.....	15
I. 1. 2. Développement du hockey sur glace en Suisse	16
I. 1. 3. La LNH.....	18
I. 2. Intérêts et contexte de la recherche	22
I. 2. 1. Vue d'ensemble du paysage hockeyistique mondial	22
I. 2. 2. Le hockey sur glace en Suisse.....	25
I. 2. 3. Historique de la mobilité du hockeyeur helvétique	28
I. 2. 4. Intérêt de la recherche.....	29
I. 3. Synthèse du contexte	30
Deuxième Partie	33
objet de la recherche.....	33
II. 1. Cadre théorique.....	34
II. 1. 1. Préambule	34
II. 1. 2. État des lieux de la recherche	34
II. 1. 2. 1. Le cas du hockey sur glace.....	36
II. 1. 3. Synthèse de l'Etat des lieux de la recherche	37
II. 1. 4. De la migration à la mobilité	38
II. 1. 4. 1. La migration.....	38
II. 1. 4. 2. La mobilité	39
II. 1. 5. Synthèse : de la migration à la mobilité	40
II. 1. 6. Le contexte de la mondialisation et son lien avec la mobilité.....	40
II. 1. 6. 1. Définitions de la mondialisation.....	41
II. 1. 6. 2. Mondialisation et mobilité.....	41
II. 1. 6. 3. Mondialisation du sport et du hockey sur glace	42
II. 1. 7. Synthèse : mondialisation – mobilité – hockey sur glace	43
II. 2. Problématique.....	44
II. 2. 1. Questions de recherche et objectifs	44
II. 2.2. Synthèse des questions	45
II. 3. Propension a la mobilité et destinations.....	46
II. 3. 1. Haut niveau et professionnalisme sportif	46
II. 3. 1. 1. Haut niveau et professionnalisme en Suisse, joueurs concernés	47
II. 3. 2. Les destinations	48
II. 3. 3. Les <i>drafts</i>	48
II. 3. 4. Hypothèses concernant la sous-question 1	48
II. 3. 5. Synthèse de l'axe un	50
II. 4. Motivations et attentes.....	51

IV. 2. 1. 3. La richesse	94
IV. 2. 2. Partir pour se former	96
IV. 2. 2. 1. La formation hockeyistique	96
IV. 2. 2. 2. La formation professionnelle ou scolaire post-obligatoire.....	97
IV. 2. 2. 3. L'opportunité face à la situation sportive et familiale de l'athlète.....	100
IV. 2. 3. Partir parce que l'on sait, parce que l'on communique.....	101
IV. 2. 3. 1. Le rôle des pionniers	102
IV. 2. 3. 2. L'accès à l'information	103
IV. 2. 4. Autres pistes d'analyses	105
IV. 2. 5. Conclusion concernant l'axe deux	106
IV. 3. Moyens et acteurs mobilisés	110
IV. 3. 1. Le rôle des agents sportifs	110
IV. 3. 1. 1. Informer l'athlète	111
IV. 3. 1. 2. Faciliter le départ du hockeyeur helvétique	112
IV. 3. 1. 3. Encourager le sportif vers sa mobilité	113
IV. 3. 2. Les relations informelles.....	115
IV. 3. 2. 1. <i>Bridgehead</i>	115
IV. 3. 2. 2. <i>Friends-of-friends</i>	117
IV. 3. 3. La motilité.....	119
IV. 3. 4. Autres pistes d'analyse	122
IV. 3. 5. Conclusion concernant l'axe trois.....	123
IV. 4. Synthèse et réponses aux questions.....	125
IV. 4. 1. Propension a la mobilité et destinations	125
IV. 4. 2. Motivations et attentes	126
IV. 4. 3. Moyens et acteurs mobilisés.....	127
Cinquième Partie	129
Conclusion	129
V. Conclusion.....	130
V. 5 Pistes d'approfondissement.....	133
Sixième Partie.....	135
Bibliographie	135
VI. Bibliographie	136
VI. 1. Ouvrages.....	136
VI. 2. Articles scientifiques	136
VI. 3. Articles de presse.....	139
VI. 4. Articles en ligne	139
VI. 5. Webographie	141
VI. 6. Études/organisations	141
VI. 7. Conférences/cours/documentaires.....	142
Septième Partie	145
Annexes.....	145
VII. annexes.....	146

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : René Bourque à l'aéroport Montréal-Trudeau en 2012 (source de l'image : http://www.lapresse.ca/sports/hockey/201201/13/01-4485766-arrive-a-montreal-bourque-se-dit-pret-pour-un-nouveau-depart.php , consulté le 12 novembre 2015).....	1
Figure 2 : Carte géographique des équipes actuelles de la LNH.....	141
Figure 3 : Nombre de joueurs en LNH par nationalité durant la saison 2014-2015.....	141
Figure 4 : Répartition des équipes nationales de hockey sur glace dans le monde en 2012.	20
Figure 5 : Listes des membres de l'IIHF.....	142
Figure 6 : Répartition des fédérations nationales de hockey sur glace dans les divisions IIHF pour les championnats du monde 2016.....	142
Figure 7 : Survey of players (2015).....	143
Figure 8 : World Ranking IIHF 2015 (men and women)	144
Figure 9 : Graphique de l'évolution absolue du nombre de hockeyeurs suisses à l'étranger.	28
Figure 10 : Joueurs suisses professionnels et de haut niveau en Suisse et à l'étranger par saison.....	146
Figure 11 : Extraits de la base de données concernant les joueurs suisses évoluant à l'étranger.....	146
Figure 12 : Extrait de la base de données concernant les <i>drafts</i>	147
Figure 13 : Grille d'entretien pour l'interview de Dave Sutter.....	147
Figure 14 : Graphique de l'évolution relative du nombre de hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses à l'étranger.....	73
Figure 15 : Graphique de l'évolution du nombre de hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses à l'étranger par rapport au nombre total de professionnels helvétiques.....	74
Figure 16 : Graphique exposant la part de juniors et la part de professionnels suisses à l'étranger.....	75
Figure 17 : Part des joueurs suisses à l'étranger durant la saison 1996-1997.....	76
Figure 18 : Part des joueurs suisses à l'étranger durant la saison 2013-2014.....	76
Figure 19 : Tableau de la présence suisse en Amérique du Nord.....	77
Figure 20 : Tableau de la présence suisse en Europe et en Asie.....	78
Figure 21 : Évolution du nombre de hockeyeurs suisses en Amérique du Nord et en Europe/Asie.....	79
Figure 22 : Évolution du nombre de hockeyeurs suisses juniors et professionnels entre Amérique du Nord et Eurasie.....	80
Figure 23 : Évolution du nombre de hockeyeurs suisses dans les <i>drafts</i>	81
Tableau 1 : Les quatre formes principales de mobilité spatiale.....	36

Tableau 2 : Les ligues nord-américaines et européennes/asiatiques prises en compte dans cette recherche..... 64

ABREVIATIONS

IIHF : International Ice Hockey Federation, Fédération internationale de hockey sur glace fondée en 1908 à Paris.

SIHF : Swiss Ice Hockey Federation, anciennement appelée la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (LSHG).

LNA : Ligue nationale A, meilleur niveau suisse (professionnel).

LNB : Ligue nationale B, second niveau suisse (professionnel).

SWHL : Swiss Women Hockey League.

LNH : Ligue Nationale de Hockey, NHL en anglais.

NHLPA : National Hockey League Player's Association, l'association des joueurs de la ligue nationale de hockey en français, est le syndicat professionnel qui représente les intérêts des joueurs de la LNH.

AHL : American Hockey League, antichambre de la LNH.

ECHL : East Coast Hockey League, antichambre de l'AHL.

LCH : Ligue Canadienne de Hockey qui regroupe trois ligue régionales canadiennes et étasuniennes.

LHJMQ : Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec, l'une des trois ligue formant le meilleur niveau de hockey junior canadien, la LCH, avec la WHL et l'OHL.

WHL : Western Hockey League.

OHL : Ontario Hockey League.

KHL : Kontinental Hockey League (ligue européenne, principalement en Russie).

Première Partie

INTRODUCTION

Rapport-Gratuit.com

I. INTRODUCTION

« *Rester immobile, cela revient à régresser* » (AESCHLIMANN, 2016 : 42). Cette phrase du tennisman Novak Djokovic résume bien la situation du sport d'élite actuel qui voit son univers être en constante évolution. Que ce soit au niveau technique, tactique, économique ou communicationnel, le sport ne correspond pas à l'immobilisme, mais plutôt à son inverse, la mobilité. Selon Praicheux (1998 : 105), en sport, la mobilité est double. Elle peut être vue dans le sport et pour le sport. Le premier type de mobilité correspond au mouvement, à la course, au saut, au geste du sportif, à l'action qui permettra à celui-ci d'atteindre son objectif, de lier son corps à son sport, en tapant dans une balle, en se déplaçant, en effectuant un lancer, en dansant. Qu'il soit individuel, collectif, confronté à l'adversité humaine ou aux limites qui sont propres à la personne qui le pratique, le sport est synonyme de mobilité corporelle. D'un autre côté, la mobilité est également là pour le sport et comprend les déplacements d'athlètes, que ce soit au cours de leur carrière ou au cours d'une saison. En plus des sportifs, les spectateurs suivent également une certaine forme de mobilité pour le sport en se déplaçant au gré des rencontres de leurs équipes, sportifs ou manifestations favorites. Il serait encore possible d'ajouter à ces deux types de mobilités dont nous parle Praicheux diverses autres formes de mouvements directement engendrés par le sport : les flux matériels, économiques, d'images, de savoirs, etc. L'objectif n'étant pas ici de se pencher sur la totalité des mobilités que le sport moderne génère, nous nous contentons, dans la suite de ce travail, de nous concentrer sur la mobilité pour le sport et plus particulièrement celle concernant directement un de ses acteurs central, à savoir l'athlète (KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014 : 11).

Depuis que le sport moderne¹, né en Angleterre au XVIIIe siècle grâce aux *gentlemen-farmers*² et aux *Public Schools*³ (TERRET, 2010 : 11), a mis sur papier les premiers règlements, a créé les premiers clubs et les premiers tournois, l'athlète, au sens moderne du terme, est en mouvement. Que ce soit pour se rendre d'un lieu de compétition à un autre, d'une équipe à l'autre ou d'un sport à l'autre, le sportif est mobile. Cette tendance à la mobilité s'accroît au XIXe et XXe siècle lorsque le sport moderne s'implante progressivement en Europe via le tourisme alpin principalement, mais aussi grâce aux écoles privées, notamment en Suisse, où les étudiants britanniques séjournent et pratiquent différents sports (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000). Les Anglais, aussi appelés *sportsmen* (BUSSET, 2000 : 244), viennent profiter des conditions hivernales dans les Alpes en y important leurs sports (rugby, football, tennis, golf, alpinisme, etc.), leurs règles et leurs modèles d'institutions sportives qui sont peu à peu assimilés par les locaux qui créent à leurs tours des clubs, des compétitions et des fédérations. Cet effet boule de neige va permettre

¹ Par sport « moderne », on entend ici les pratiques sportives codifiées qui remplissent sept critères selon Allen Guttman, (in Terret, 2010 : 9) : sécularisation, égalité, spécialisation des rôles, rationalisation, bureaucratie, quantification et quête du record. Anne Pilipona-Romanens explique que le sport né dans l'Angleterre du XIXe siècle « est caractérisé par une universalisation des règles, des terrains et des conditions, et par l'élimination ou la maîtrise de la violence » (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 75).

² Les *gentlemen-farmers* sont formés par la *gentry* agrarienne dans l'Angleterre du XVIIIe siècle. Ils apprécient les passe-temps comportant une pratique physique (TERRET, 2010 : 11).

³ Les *Public Schools* sont des établissements privés prestigieux regroupant l'élite sociale des étudiants britanniques. On y pratique les jeux traditionnels et la gymnastique mais c'est surtout là, dès 1820, à l'initiative des élèves d'abord puis soutenu par Thomas Arnold, un directeur de collège, que les jeux collectifs tels que le rugby ou le cricket et les sports comme l'aviron ou la natation se développeront et seront réglementés pour devenir un des éléments majeurs du système éducatif anglais (TERRET, 2010 : 13-15).

aux sportifs, de plus en plus nombreux, de pratiquer leur(s) sport(s) à différents endroits, avec différents clubs et dans le cadre de différentes manifestations.

Actuellement, avec le raccourcissement de l'espace-temps (GALLIGO, VAN DEN BERG, 1998 : 1) lié aux avancées industrielles (modes de déplacements rapides et bon marché) et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, la téléphonie mobile, la vidéoconférence, etc.), l'homme se déplace plus vite, plus loin et plus facilement. Le sportif, dans sa recherche perpétuelle de la performance, du dépassement de soi et des conditions idéales à la pratique de son sport, profite pleinement des possibilités grandissantes de mobilité et voit ses déplacements s'accroître.

De plus, la mondialisation en cours dans toutes les sphères de la société n'épargne pas le monde du sport puisque nombre d'auteurs ont déjà mis en lien l'un et l'autre (AUGUSTIN, 2011 ; MAGUIRE, 2010b and 2011 ; MAGUIRE, BALE, 1994). Le football (POLI, 2007b ; POLI, RAVENEL, 2005 ; POLI, RAVENEL, BESSON, 2010), le basketball (FROIDURE, RAVENEL, 2010) ou le baseball (TAKAHASHI, HORN, 2010) sont autant d'exemples où le lien entre sport et mondialisation a déjà été étudié. Cette constatation est encore plus vraie pour le sport professionnel dont il est question dans ce travail. Pour Terret, le sport est même « *l'une des formes les plus visibles de la mondialisation* » (2010 : 3). Les athlètes vivant de leur sport sont confrontés aux transferts, aux nouvelles épreuves qui fleurissent dans les différentes parties du globe, aux marchés émergents et aux va-et-vient des compétitions mondiales qui visitent de plus en plus le monde, à l'instar des Jeux olympiques ou des coupes du monde de football.

Le hockey sur glace n'échappe pas à cette nouvelle donne et, même si sa pratique reste étroitement liée à l'hémisphère nord (BARONNET, 2012), ce sport suit la tendance actuelle voyant ses athlètes adopter la mobilité comme norme. Qu'en est-il en Suisse ? À quel degré de mobilité internationale le hockeyeur helvétique est-il confronté au cours de sa carrière professionnelle et quelles en sont les logiques ?

I. 1. HISTOIRE DU HOCKEY SUR GLACE

I. 1. 1. Naissance

Le hockey sur glace doit sa forme actuelle à différentes origines et plusieurs évolutions successives attribuées à différents lieux, époques ou personnes. Le simple patinage aurait déjà été inventé durant la première partie de l'âge de pierre (EGGENBERGER, BENOIT, 1994 : 7) à l'aide d'os d'animaux en guise de lame de patin. Le principe du jeu de hockey, la dispute d'un objet entre plusieurs joueurs équipés de bâtons, remonterait lui à plus de 2000 ans puisqu'on retrouve trace de telles pratiques en Égypte, dans la Grèce antique et au Moyen-Âge (TESSIER, 1987 : 3). De nombreuses formes de jeu originaires de diverses régions peuvent apporter différentes pièces au puzzle qui est à l'origine du hockey sur glace : le hurley en Irlande, le shinty en Écosse, le shinney et ice-polo aux États-Unis ou le gouret⁴ au Canada français (EGGENBERGER, BENOIT, 1994 : 8). Si tous ces sports étaient le plus souvent des jeux d'été repris sur la glace, c'est principalement le bandy et la crosse que l'on considère aujourd'hui comme les véritables ancêtres du hockey sur glace. Le bandy, d'origine hollandaise et joué sur un terrain de football gelé à onze contre onze autour d'une balle, est exporté par les Anglais vers le Canada au XIXe siècle. C'est là, avec quelques

⁴ Ces différents jeux et sports ont tous en commun le principe même du jeu de hockey qui est la dispute d'un objet à l'aide de bâtons.

apports empruntés à la crosse, sport d'origine amérindienne, qu'il deviendra le hockey sur glace (TESSIER, 1987 : 4).

On attribue le premier règlement écrit du hockey sur glace à trois étudiants de l'Université de McGill à Montréal en 1879 (TESSIER, 1987 : 5). Des règles de sports existants (football, rugby, hockey sur terre) sont empruntées, auxquelles sont ajoutées des idées propres au hockey sur glace. Ces règles, notamment le nombre de joueurs présents sur la surface glacée (cinq joueurs de champ et un gardien aujourd'hui), la mise en place d'un système de normes se basant sur des lignes peintes sous la glace (lignes bleues, lignes rouges), s'affinent dans les années suivantes et évoluent encore aujourd'hui. La naissance du palet de hockey, d'abord en bois et bientôt en caoutchouc (en 1877), date de 1875 (EGGENBERGER, BENOIT, 1994 : 11). Les lieux et dates des premières parties officielles varient selon les sources. Certains attribuent le premier match officiel de hockey sur glace à Montréal, sur le fleuve du Saint-Laurent le 3 mars 1875 (EGGENBERGER, BENOIT, 1994 : 10) alors que d'autres le voient à Kingston en Ontario le jour de Noël 1855 (TESSIER, 1987 : 4). Il est cependant certain que la naissance du hockey sur glace moderne, à la fin du XIXe siècle, dérivé principalement du bandy et de la crosse, est originaire du Canada.

I. 1. 2. Développement du hockey sur glace en Suisse

C'est tout d'abord le bandy qui s'installe en Suisse, notamment aux Grisons, puisqu'on retrouve la trace de l'ancêtre du hockey en 1880 déjà du côté des stations romanches (BUSSET, 2000 : 242). Comme d'autres sports, le bandy est importé via les écoles privées du pays et le tourisme alpin (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 31). C'est également ces deux canaux qui permettront à une autre région helvétique, la Romandie, de s'inscrire dans l'histoire du sport suisse aux côtés des vallées grisonnes. En effet, les rives du lac Léman et les Préalpes vaudoises voient s'affronter différentes équipes de bandy dès 1899, notamment à Lausanne, Romanel ou Leysin (EGGENBERGER, BENOIT, 1994 : 20). Cette diffusion et ce développement se font donc d'un côté grâce aux internats privés, spécialement en Suisse romande, puisque ceux-ci, s'inspirant des *Public Schools* anglaises, proposent le bandy dans les programmes de sport destinés aux étudiants (BUSSET, 2000 : 244). D'un autre côté, le tourisme suisse étant en pleine expansion, les stations se livrent à une véritable course aux infrastructures pour séduire les clients, souvent anglais, en se servant notamment du sport comme atout (BUSSET, 2000 : 243). Cette rapide ouverture au tourisme et les structures mises en place pour le sport permettent de qualifier la Suisse de « terrain de jeu de l'Europe »⁵ dès 1870 (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 11).

Le développement du sport en Helvétie et notamment du hockey sur glace permet de faire le lien avec la mobilité déjà évoquée dans l'introduction. En effet, comme le soulignent Tissot et Jaccoud dans leur article, le sport possède un énorme pouvoir de mobilité (2000 : 19). Une mobilité sociale tout d'abord puisque le sport disposerait d'une capacité d'intégration importante (2000 : 19) et permettrait un mélange des différentes couches sociales d'une population au point que ces auteurs soulignent que « *le sport reflète avant tout la diversité et la disparité de la société suisse* » (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 25). Une mobilité géographique ensuite puisque « *le sport s'est abondamment servi des moyens de transport pour pouvoir s'exprimer pleinement* » (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 19). Avec en premier lieu les chemins de fer puis, dès les années 1960, l'automobile et

⁵ Expression reprise du titre de l'ouvrage de Leslie Stephen datant de 1871 (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 11).

l'avion, l'efficience du réseau suisse a permis au sport de se mettre en mouvement dans l'organisation de ses compétitions, dans le choix des athlètes d'évoluer dans tel ou tel lieu ou pour tel ou tel club, dans le déplacement des accompagnateurs, supporters, journalistes ou officiels et dans la multiplication des rencontres à travers le pays (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 19). Pour Tissot et Jaccoud, il est certain que « *le sport a engendré une mobilité de grande ampleur* » (2000 : 19).

C'est dès le début du XXe siècle que l'on passe progressivement du jeu de bandy à celui de hockey sur glace (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 20). Cette évolution est due principalement au fait que nombre de rencontres organisées en Suisse ont lieu entre des équipes étrangères ayant souvent adopté les règles du jeu canadien. Pour maintenir les contacts internationaux suite à la création, en 1908 à Paris, de la Ligue Internationale de Hockey sur glace, les Suisses abandonnent peu à peu le bandy (BUSSET, 2000 : 244). Au niveau national, on s'organise aussi puisque, lors de l'hiver 1906-1907, une première ligue est créée, la Ligue Romande de Hockey sur glace. Dès l'année suivante, elle deviendra la Ligue Suisse de Hockey sur Glace et organisera en 1909 le premier championnat national (BUSSET, 2000 : 245). Il est à noter que sur les neuf premières équipes participant à ce premier tournoi, la grande majorité est romande et représente des internats. Les déplacements saisonniers de ces mêmes écoles permettent la diffusion du hockey sur glace en Suisse centrale et jouent donc un rôle majeur dans l'expansion que connaît ce sport au début du XXe siècle dans le pays (BUSSET, 2000 : 245).

Amené en Suisse par le biais du tourisme et des internats, le hockey sur glace reste longtemps l'apanage des étrangers, les autochtones ne s'y mettant que très progressivement. Les premières équipes sont composées presque exclusivement d'étudiants ou de touristes étrangers. Petit à petit, le nombre de licenciés⁶ suisses croît si bien qu'en 1915, la Ligue Suisse de Hockey sur Glace organise le championnat en deux ligues parallèles, l'une internationale et l'autre réservée uniquement aux joueurs suisses (BUSSET, 2000 : 246). C'est surtout après la première guerre mondiale (BUSSET, 2000 : 248) et grâce à l'arrivée des patinoires, longtemps dépendantes du climat, dans les centres urbains, que les Helvètes s'approprient le hockey sur glace. La première patinoire artificielle est construite à Zurich en 1930 (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 23). Jusque-là cantonné aux stations de montagne et pratiqué presque exclusivement par des étrangers, le hockey sur glace se démocratise dans les villes suisses et se laisse adopter par les autochtones. Davos est, au début du XXe siècle, le moteur du hockey sur glace helvétique puisque nombre de joueurs évoluant dans les clubs suisses sont issus de la station grisonne. On remarque, dès cette période, un premier type de mobilité chez les joueurs de hockey suisses qui commencent à changer de clubs, le plus souvent en fonction de leurs décisions d'étudier ou de travailler dans les grandes villes du pays. Cette mobilité nationale existe déjà auparavant, mais le fait de trouver des patinoires en plaine permet aux sportifs qui pratiquent le hockey sur glace en montagne de continuer à le faire suite à un choix professionnel ou étudiant. Il est à noter que si dès les années 1930 les Suisses occupent une place de choix dans le hockey sur glace helvétique, l'influence étrangère n'en reste pas moins très présente avec énormément d'entraîneurs, de coachs et de joueurs étrangers, notamment nord-américains (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 23). Ces origines extérieures sont encore visibles

⁶ Personnes pratiquant le sport en question dans le cadre d'un club et possédant une licence de jeu.

actuellement puisque bon nombre de formateurs et d'entraîneurs professionnels en Suisse sont issus de pays tiers.

I. 1. 3. La LNH

Il paraît important ici de consacrer un chapitre complet à la Ligue Nationale de Hockey nord-américaine (la LNH, plus souvent nommée par l'abréviation de sa version anglaise : la NHL) pour faire un bref historique de sa genèse et comprendre la fascination et l'attraction qu'elle exerce sur la plupart des hockeyeurs professionnels, suisses compris.

I. 1. 3. 1. De sa création à nos jours

Comme expliqué précédemment, c'est en Amérique du Nord et plus précisément au Canada que le hockey sur glace trouve ses origines modernes. Dès les années 1880, différentes ligues amateurs se mettent en place, principalement à l'est du pays, dans les provinces du Québec et de l'Ontario (DROUIN, 1987 : 7). En 1893, le gouverneur et baron Lord Stanley, un Britannique amateur de ce nouveau sport, propose d'offrir une coupe qui portera bientôt son nom à la meilleure équipe canadienne de hockey amateur (VIGNEAULT, 2009, 482). La coupe Stanley, aujourd'hui remise au vainqueur de la LNH, « est à ce jour encore le trophée le plus envié du hockey sur glace » (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 14). Dès 1893, le professionnalisme fait son apparition puisque les joueurs commencent à être rémunérés au sein de certaines équipes. Dès 1904, une ligue professionnelle composée d'équipes canadiennes et étasuniennes voit le jour parmi d'autres ligues encore amateurs (DROUIN, 1987 : 8). Dès lors, les ligues et équipes professionnelles vont se succéder au fil des saisons, certaines pérennes, d'autres dissoutes très rapidement. La coupe Stanley est toujours distribuée à la meilleure équipe d'entre ces ligues qui « envoient leurs champions défier [...] les détenteurs de la coupe Stanley » (VIGNEAULT, 2009 : 483). Elle est remportée une première fois par un club américain, Seattle, en 1917 (DROUIN, 1987 : 9). C'est en 1917 justement, le 22 novembre à l'Hôtel Windsor de Montréal, que la Ligue Nationale de Hockey, la LNH, voit le jour (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13). Elle est alors composée de cinq clubs, tous canadiens (VIGNEAULT, 2009 : 485). Le nombre d'équipes augmente rapidement au fil des saisons passant à 10 clubs en 1926. Suite à la grande dépression de 1929 et à la Seconde Guerre mondiale, la ligue connaît un déclin important. Seules six franchises⁷ se disputent la coupe Stanley entre 1942 et 1967, on nomme ces clubs *The Original Six*⁸ (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13). En 1967, on double le nombre de franchises alors qu'on atteint le nombre d'équipes actuelles, trente, en l'an 2000 (23 équipes étasuniennes et 7 canadiennes)⁹. Avec ses origines au nord-est des États-Unis et au Canada, la ligue se répand peu à peu vers de nouveaux marchés, principalement aux USA puisqu'on trouve actuellement des clubs très au sud, notamment en Floride, en Californie et en Arizona (carte des clubs actuels de la LNH en annexe, figure 2).

⁷ En Amérique du Nord, les ligues sportives professionnelles ne fonctionnent pas sur un mode de promotion/relegation comme cela se fait en Europe. Pour intégrer une ligue professionnelle, un club sportif doit acquérir une franchise. On parle donc d'une franchise pour désigner un club qui évolue au sein d'un championnat, d'une ligue professionnelle. Celle-ci, peu importe ses résultats sportifs, est assurée d'avoir sa place dans la ligue d'année en année (à l'exception d'un déménagement, d'une vente ou d'une faillite).

⁸ *The Original Six* ou les « Six Glorieux » désignent non pas les premières équipes membres de la LNH puisque celle-ci débute ses activités en 1917 avec cinq clubs, mais les six franchises se disputant la coupe Stanley sur la longue période allant de 1942 à 1967 (Montréal, Détroit, New York, Toronto, Chicago, Boston).

⁹ Le lien suivant permet de voir l'évolution des clubs de la LNH, de sa création à nos jours, sur le territoire nord-américain : <http://25stanley.com/fascinant-video-evolution-des-logos-de-la-nhl.html>.

I. 1. 3. 2. Son fonctionnement

La LNH, à l'instar des principales ligues professionnelles de sports en Amérique du Nord (NFL – National Football League, NBA – National Basketball Association, MLB – Major League Baseball, MLS – Major League Soccer), est une ligue fermée ne fonctionnant pas sur un système de promotion/relégation comme cela est souvent le cas en Europe (ce système sera explicité plus loin pour le cas suisse). Les trente équipes de la ligue sont réparties en deux associations, l'une à l'est et l'autre à l'ouest du continent. Chacune de ces associations est ensuite divisée en deux divisions ; atlantique et métropolitaine à l'est, centrale et pacifique à l'ouest¹⁰. Chaque équipe dispute 82 matchs de saison régulière avant de participer ou non à la phase finale, les séries éliminatoires ou *playoffs*, où les seize meilleures équipes se disputent la coupe Stanley. La saison régulière fait office de tour qualificatif et permet une qualification ou non pour la phase finale lui faisant suite. Cette phase, les *playoffs*, se dispute sous forme de quart de finale, demi-finale et finale dans chaque association avant une finale entre les vainqueurs de chaque côté. Chaque tour de *playoffs* se joue au meilleur des sept matchs, l'équipe la mieux classée rencontrant toujours la moins bien classée (par exemple, la première de l'association de l'est jouera contre la huitième de cette même association).

Chaque équipe dispose de clubs-écoles dans les ligues inférieures (dans l'ordre de niveau l'American Hockey League, AHL, en dessous de la LNH et la East Coast Hockey League, ECHL, en dessous de l'AHL). Cela permet une certaine souplesse au niveau des contingents avec des va-et-vient réguliers de joueurs entre les différentes équipes en fonction des besoins (blessures, rendement insuffisant, échanges, etc.).

I. 1. 3. 3. La draft

Autre spécificité propre au sport professionnel nord-américain, la *draft*, bourse aux athlètes ou repêchage qui a lieu une fois par an durant l'été et où toutes les équipes de la ligue se réunissent pour choisir les nouveaux joueurs. Dans son livre, Aebischer¹¹ définit la *draft* comme un « *mode de repêchage de joueurs s'appliquant à un championnat privé [...]. Chaque club, à tour de rôle, et en fonction du classement de la saison précédente, peut s'approprier les droits d'un joueur. L'équipe la moins bien classée a un droit prioritaire de faire ses emplettes sur le marché. Le joueur ainsi « drafté » a l'obligation de porter le maillot du club qui a jeté son dévolu sur lui, si l'opportunité d'évoluer en NHL se présente* » (2001 : 59). Il faut tout de même souligner qu'une *draft* ne signifie pas directement un départ pour l'étranger ou une place assurée pour un hockeyeur au sein de l'équipe qui l'a choisi. Un joueur drafté n'a aucunement l'obligation d'y répondre. En revanche, s'il décide de jouer dans la ligue dans laquelle sa *draft* a eu lieu, c'est alors le club qui l'a choisi qui aura ses droits. C'est donc dans un souci d'intérêt général (avoir un championnat attrayant et équilibré) que les franchises les moins bien classées au terme du dernier championnat ont la possibilité de recruter les meilleurs nouveaux joueurs en premier (FAVRE, 2015). Ces joueurs, nord-américains ou issus d'autres continents, arrivent des ligues juniors amateurs, des ligues universitaires ou des championnats professionnels européens. Un joueur ne peut être choisi qu'une seule fois durant un repêchage. Contrairement à l'Europe où le joueur peut choisir son équipe, la tendance est inverse en Amérique du Nord puisque le joueur est choisi par une franchise qui acquiert ses droits pour une ou plusieurs saisons. Des échanges entre équipes comprenant plusieurs joueurs ont régulièrement lieu. Cette *draft* a pour ambition de redistribuer les cartes à chaque fin de saison en rééquilibrant les forces de

¹⁰ <https://www.nhl.com/fr/info/teams>, consulté le 14 février 2016.

¹¹ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=8666>, consulté le 25 février 2016.

chaque club. Ce mode de fonctionnement sera analysé plus loin puisque les hockeyeurs suisses sont, depuis quelques années, régulièrement repêchés.

I. 1. 3. 4. L'attractivité de la ligue

Dès ses débuts, la LNH attire énormément de spectateurs. Malgré le nombre élevé de matchs¹², la ferveur populaire autour du hockey sur glace est grandissante et son attractivité permet aux joueurs professionnels de la ligue d'évoluer dans des patinoires très souvent combles (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13). Eggensberger et Benoit expliquent ce succès de la façon suivante : « *Le tempo, l'engagement des joueurs et des scènes combatives piquantes exerçaient sur le public une incroyable fascination* » (1994 : 13). Actuellement, la LNH reste la ligue de hockey la plus suivie au monde puisque plus de 17'000 fans, en moyenne, se déplacent dans les stades des différentes franchises (MERK, 2015).

Longtemps loin devant les championnats européens et asiatiques par rapport au niveau de jeu, la LNH voit sa domination implicite¹³ sur le hockey mondial s'adoucir quelque peu avec la hausse de niveau des championnats européens et la création de la Ligue Continentale de Hockey (la KHL, principalement sise en Russie) qui s'appuie sur le même modèle que la LNH¹⁴. Malgré ce remaniement des forces en présence sur la carte du hockey mondial, la Ligue Nationale continue d'attirer les meilleurs joueurs du monde entier et reste le championnat le plus suivi par les spectateurs et l'objectif à atteindre pour beaucoup de hockeyeurs.

I. 1. 3. 5. Contexte économique

Économiquement, la LNH est une ligue forte brassant des revenus globaux de 3.7 milliards de dollars américains (MALTESE, 2015) avec des clubs d'une valeur moyenne de 505 millions de dollars (OZANIAN, 2015). Même si ces chiffres restent plutôt bas par rapport à d'autres sports professionnels en Amérique du Nord (presque 10 milliards de dollars US de revenus pour le football américain et le baseball, 5 milliards pour le basketball) (MALTESE, 2015), l'argent est bien présent dans la ligue où le salaire minimum est de 450'000 dollars par an (MARTINEZ, 2010) et le salaire annuel moyen de 2.2 millions (BROUSSEAU-POULIOT, 2012) avec un pic à 16.5 millions¹⁵ par saison pour l'attaquant Sydney Crosby (BADENHAUSEN, 2015). La majeure partie de ces ressources financières provient des droits télévisuels.

Depuis la saison 2003-2004, annulée en raison d'une grève des joueurs, un plafond salarial est entré en vigueur au sein de la ligue. Celui-ci, adapté d'une saison à l'autre, fixe le montant maximal et minimal qu'une équipe peut dépenser pour le salaire de ses joueurs. Pour la saison 2015-2016, le plafond est fixé à 71.4 millions de dollars US et le plancher à 52.8 millions¹⁶.

¹² 70 matchs de saison régulière dès 1942, plus de 80 aujourd'hui, auxquels s'ajoutent les matchs de *playoffs*.

¹³ Implicite puisque les comparaisons entre franchises de LNH et clubs européens sont rendues difficiles par la rareté des rencontres entre eux.

¹⁴ Système de *draft*, divisions géographiques du championnat en différentes conférences et associations, équipes issues de différents pays.

¹⁵ Les chiffres concernant le salaire minimum, moyen et le plus élevé sont à prendre avec précaution puisqu'il est difficile de trouver des données récentes et homogènes. Néanmoins, ces chiffres donnent un aperçu de la manne financière dont peuvent bénéficier les joueurs de la ligue.

¹⁶ <http://www.nhl.com/ice/fr/news.htm?id=771726>, consulté le 14 février 2016.

I. 1. 3. 6. Ouverture progressive à l'Europe

Longtemps l'apanage de joueurs professionnels canadiens (la période des « Six Glorieux », malgré quatre équipes étasuniennes, ne compte quasiment que des joueurs à passeports frappés de la feuille d'érable) (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13) puis américains (première *draft* d'un américain en 1968¹⁷), la LNH s'ouvre progressivement aux joueurs européens dès les années 1970. C'est en 1969 que le premier joueur formé en Europe, un Finlandais, est repêché par une équipe de la LNH¹⁸. Il faudra attendre jusqu'en 1974 pour en voir d'autres choisis à leur tour. Jusque-là, le hockey européen ne peut pas rivaliser avec celui pratiqué en Amérique du Nord, « *les quelques équipes européennes entrant en considération n'avaient strictement aucune chance de participation* » (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13). L'exemple du suédois Sven Johansson est parlant puisqu'il est à l'époque l'un des meilleurs joueurs européens, mais ne joue aucun match dans la LNH avec Boston durant la saison 1957-1958 (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 13). C'est donc à partir des années 1970 que des joueurs européens griffent régulièrement la glace des patinoires de la LNH. Ces pionniers sont notamment scandinaves puis russes dès 1989 (GENEST, 1994 : 118). On assiste à une forte évolution dans les années 1980 et 1990 avec une augmentation importante au sein des contingents des équipes de la LNH du nombre de joueurs européens. Malgré cela, les Canadiens devancent toujours largement les Américains et les joueurs européens ne représentent qu'un petit pourcentage du nombre total de hockeyeurs durant cette période.

Ce sont les années 2000 qui voient les Européens jouer un rôle plus important au sein de la ligue. Lors de la saison 2014-2015, ce n'est pas moins de 24.9% (243 sur 974 joueurs) des joueurs ayant joué au minimum un match dans la ligue qui sont originaires de l'Europe, c'est plus que les Américains (237 joueurs), mais encore loin des Canadiens (495 joueurs, PODNIEKS, 2015). En tout, 16 nations européennes sont représentées en LNH durant cette saison (tableau du détail en annexe, figure 3).

I. 1. 3. 7. Synthèse concernant la LNH

La Ligue Nationale de hockey possède une capacité d'attraction sur la majorité des joueurs de hockey sur glace et reste l'objectif principal des hockeyeurs professionnels : « *the NHL continues to exercise a monopoly over professional hockey* » (GENEST, 1994 : 113). Cela est dû à différentes raisons. Premièrement, d'un point de vue historique, elle représente le berceau du hockey et l'origine de ce sport. Nulle part ailleurs la tradition et le poids de l'héritage ne sont si forts. La coupe Stanley est le plus vieux trophée en jeu dans le monde du hockey et se place comme la récompense suprême pour un athlète (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 14). Deuxièmement, le niveau de jeu pratiqué dans les patinoires de la LNH reste le meilleur (METTER, 2012), bien que de plus en plus concurrencé par les championnats européens et la KHL. Troisièmement, la ferveur populaire entourant la ligue, le confort et la modernité de ses infrastructures, le train de vie que l'on y mène (voyages en avion, logement dans de luxueux hôtels), sont autant de facteurs capables de faire rêver les athlètes. Finalement, la manne financière dégagée par les clubs et les salaires versés (OZANIAN, 2015) font de l'aspect économique un atout important de la LNH.

¹⁷ <http://www.eliteprospects.com/draft.php?year=1968>, consulté le 14 février 2016.

¹⁸ <http://www.eliteprospects.com/draft.php?year=1969>, consulté le 14 février 2016.

I. 2. INTERETS ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Pour comprendre l'intérêt de cette recherche et le contexte particulier qui l'entoure, il est nécessaire maintenant, après avoir défini un cadre historique général, de se pencher sur deux pans plus spécifiques de ce travail, d'un côté le paysage mondial du hockey sur glace et de l'autre, le cas suisse lié à la mobilité de ses athlètes. Quelle est la situation actuelle du hockey sur glace en Suisse et quelle place a-t-il dans le paysage mondial ? Que peut-on dire de la mobilité récente et passée des hockeyeurs suisses ?

I. 2. 1. Vue d'ensemble du paysage hockeyistique¹⁹ mondial

Le hockey sur glace est un sport d'hiver et puise ses origines dans des climats froids et hivernaux. Ce n'est pas un hasard si son développement se fait sur les plans d'eau gelés du nord de l'Amérique et sur les patinoires naturelles des Alpes. Même si actuellement la grande majorité des clubs et fédérations pratiquent ce sport sur des patinoires artificielles, il n'en reste pas moins que la plupart des championnats se disputent dans l'hémisphère nord de la planète. Cette répartition s'explique à travers des raisons historiques, climatiques, culturelles, mais également économiques puisque la construction et l'entretien de surfaces glacées artificielles et l'équipement nécessaire à la pratique du hockey sur glace nécessitent des ressources économiques considérables, ressources que nombre de pays et de fédérations n'ont pas. Ci-dessous, une carte de la répartition des équipes nationales de hockey sur glace dans le monde :

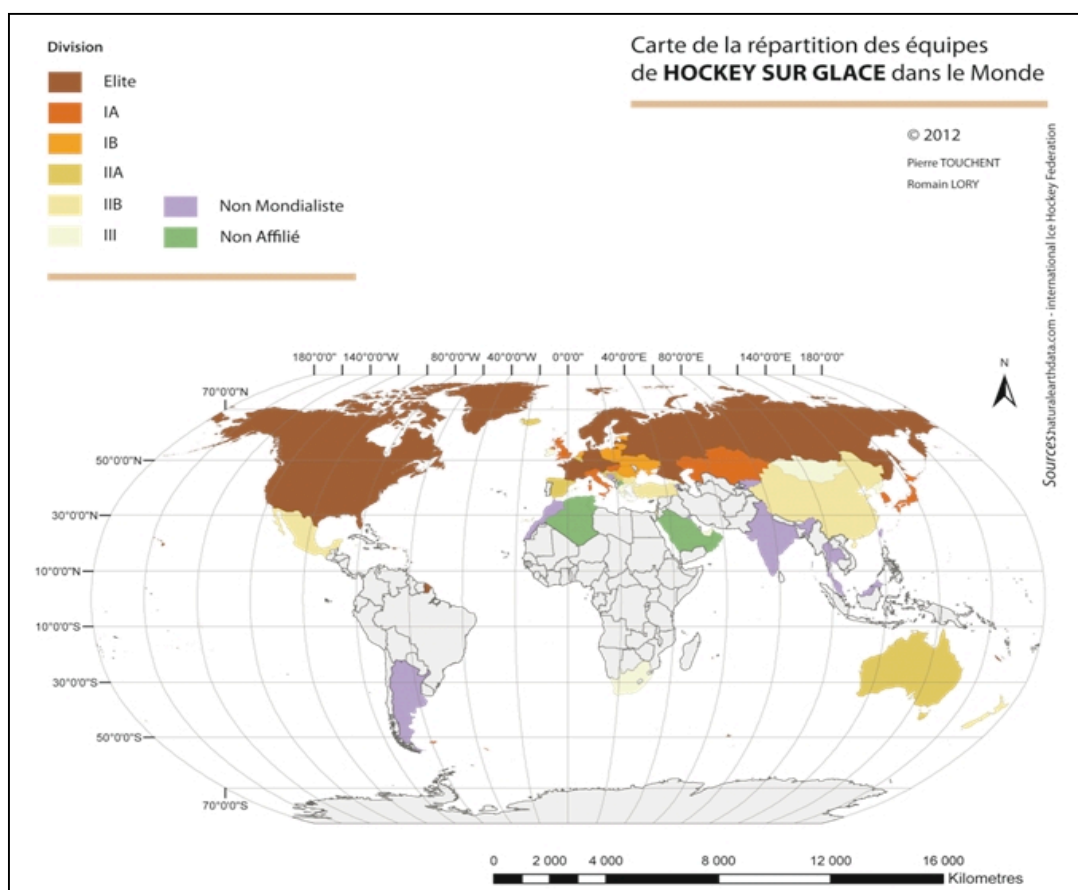


Figure 4 : Répartition des équipes nationales de hockey sur glace dans le monde en 2012 (TOUCHENT, LORY, 2012).

¹⁹ Néologisme couramment utilisé dans la littérature grise et souvent repris dans ce travail.

La fédération internationale de hockey sur glace regroupe 74 pays membres en 2015²⁰ (liste complète des pays membres en annexe, figure 5). Sur cette carte, il est aisé de constater que la quasi-totalité des fédérations nationales que compte l'IIHF (International Ice Hockey Federation) se trouvent dans l'hémisphère nord²¹. Ces 74 associations ne possédant pas toutes un championnat national, la majorité des ligues élités professionnelles se trouvent en Europe et en Amérique du Nord même si l'Australie possède une ligue semi-professionnelle.

1. 2. 1. 1. Les ligues professionnelles de hockey sur glace dans le monde

Il est très difficile, voire impossible, de créer une hiérarchie entre les différentes ligues existantes. Malgré cela, plusieurs tendances se dégagent, notamment concernant les ligues réputées les plus compétitives pour le niveau de hockey que l'on y pratique. La LNH, comme explicitée auparavant, apparaît comme la ligue la plus puissante tant au niveau de son calibre de jeu, de son économie, de son suivi médiatique que de sa renommée. En Europe, la récente KHL, la SHL (Swedish Hockey League), la LNA suisse ou la Liiga finlandaise sont également très réputées. L'objectif n'est pas ici de classer les principales ligues professionnelles existantes, mais plutôt d'en faire un tour d'horizon le plus complet possible afin d'obtenir une vue d'ensemble des différents championnats pour ensuite situer et comprendre les mobilités des athlètes helvètes entre ces ligues. Tous les championnats ne pouvant être présentés, c'est particulièrement ceux ressortant de la base de données utilisée dans la présente recherche²² et concernant directement les joueurs suisses qui sont exposés ci-dessous.

Comme déjà dit précédemment, à chaque membre de l'IIHF ne correspond pas forcément un championnat national. Il est néanmoins possible de mettre en relation la place d'une fédération dans la hiérarchie IIHF et la possibilité que cette fédération organise en son sein son propre championnat. La fédération internationale est divisée en six niveaux répartis sur trois divisions. L'élite du hockey mondial évolue dans le premier niveau qui ne fait pas partie d'une division et qui participe chaque année au Championnat du monde. Les autres équipes sont dispersées entre le groupe A et B de la division I, le groupe A et B de la division II et au sein de la division III qui est elle-même un groupe²³ (répartition des fédérations au sein des divisions en annexe, figure 6). Plus on descend dans les divisions, moins les fédérations organisent de championnats nationaux. Dans ce travail, ce sont les ligues élités, professionnelles et juniors-élités²⁴, qui vont nous intéresser et donc plutôt celles rattachées aux fédérations évoluant entre le groupe mondial et les groupes de la division I.

1. 2. 1. 2. Principales ligues professionnelles et juniors-élités d'Amérique du Nord

Outre la LNH, déjà présentée précédemment, l'Amérique du Nord compte énormément de ligues professionnelles, semi-professionnelles et juniors-élités réparties entre le Canada et les États-Unis. Brièvement citées auparavant, l'American Hockey League et la East Coast Hockey

²⁰ <http://www.iihf.com/iihf-home/the-iihf/members/>, consulté le 16 février 2016.

²¹ Les différentes divisions exprimées sur la carte de la figure 4 sont détaillées, pays par pays, dans la figure 6, en annexe.

²² Cette base de données, construite à partir du site eliteprospects.com, est présentée dans la partie méthodologique et examinée dans l'analyse.

²³ <http://www.iihf.com/home-of-hockey/championships/world-championships/2016-world-championships/>, consulté le 16 février 2016.

²⁴ Le terme de juniors-élite désigne la meilleure catégorie de hockey sur glace junior en Suisse. Dans ce travail, cette désignation sera également utilisée pour parler de l'élite du hockey junior en général, ses ligues et ses joueurs.

League sont les deux autres principaux championnats professionnels seniors du continent américain. L'ECHL représente l'antichambre²⁵ de l' AHL qui est elle-même celle de la LNH. Au niveau junior, le paysage nord-américain propose deux voies aux juniors-élites canadiens et étasuniens. La première se compose des ligues universitaires américaines dont le meilleur niveau, la division I de la NCAA (National Collegiate Athletic Association), attire de nombreux jeunes joueurs désireux de suivre un cursus universitaire parallèlement à leur sport. La seconde possibilité pour les juniors-élites est de participer à l'un des trois championnats formant la Ligue Canadienne de Hockey (LCH), la WHL, l'OHL et la LHJMQ²⁶. Ces trois ligues composent le niveau appelé junior majeur en Amérique du Nord qui correspond à l'appellation junior-élite. Elles mélangent des équipes canadiennes et américaines tant dans la Western Hockey League (WHL) que dans l'Ontario Hockey League (OHL) alors que la Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec (LHJMQ) ne compte que des équipes canadiennes. Les joueurs évoluant dans ces championnats sont âgés de quinze à vingt ans. Ces trois ligues ont la particularité d'attirer de nombreux spectateurs (entre 1000 et 5000 personnes par match) (MERK, 2015) et de susciter un intérêt médiatique très important comparativement à ce que l'on connaît en Europe pour des championnats juniors. De plus, le nombre de matchs disputés (plus de 70 par saison sans compter les *playoffs*), les infrastructures et l'entourage des équipes font de ces trois ligues des championnats comparables à bien des ligues professionnelles européennes. Les places au sein de ces organisations sont très prisées par les jeunes Européens et sont limitées au nombre de deux par équipe et par saison.

I. 2. 1. 3. Principales ligues professionnelles et juniors-élites d'Europe et d'Asie

En Europe, chaque pays ou presque possède un championnat national. Parmi les états n'ayant pas leur propre championnat de hockey sur glace, on compte notamment la Grèce, le Portugal ou l'Albanie. Les ligues professionnelles les plus relevées sont celles de la Suède (SHL), la Finlande (Liiga), la République tchèque (Extraliga), la Suisse (LNA), la Slovaquie (Extraliga) et l'Allemagne (DEL). La KHL, fondée principalement autour d'équipes russes, est considérée comme la meilleure ligue derrière la LNH. Elle s'étend maintenant à plusieurs pays européens puisqu'elle regroupe des équipes kazakhes, slovaques, finlandaises, biélorusses, lettonnes, croates²⁷ et prochainement chinoises²⁸. Hors d'Europe, différentes ligues existent en Asie (Japon, Corée du Sud, Chine) et en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) alors qu'un championnat prend place en Israël et un autre aux Émirats arabes unis²⁹. Ces ligues, par leurs caractères principalement amateurs ou semi-professionnelles, n'entrent pas dans l'analyse faite dans cette recherche.

Au niveau junior, seul le championnat SuperElit des moins de 20 ans en Suède se détache et attire de nombreux jeunes de toute l'Europe. La ligue junior tchèque est également à mettre en relief tout comme le championnat junior-élite A en Suisse. Il n'existe cependant pas, au niveau de la formation, de championnats comparables à ce que l'on peut trouver en Amérique du Nord (ligues universitaires ou ligues européennes rassemblant plusieurs pays comme cela se fait dans la LCH).

²⁵ Terme fréquemment utilisé dans le sport pour parler du niveau inférieur à une ligue.

²⁶ http://www.eliteprospects.com/league_central.php, consulté le 16 février 2016.

²⁷ <http://en.khl.ru/clubs/>, consulté le 16 février 2016.

²⁸ <http://www.planetehockey.com/news-la-chine-au-depart-de-la-khl-en-20162017,57613.html>, consulté le 17 mars 2016.

²⁹ http://www.eliteprospects.com/league_central.php, consulté le 16 février 2016.

I. 2. 1. 4. Articulations et logiques géographiques du paysage hockeyistique mondial

Après ce survol du paysage hockeyistique mondial, il est important de souligner certaines logiques hiérarchiques existantes non pas entre les différentes ligues puisque, comme déjà dit précédemment, aucune donnée fiable n'existe sur la classification de celles-ci, mais plutôt entre l'Amérique du Nord et l'Europe (englobant toute la Russie et ses clubs de la KHL). En effet, le hockey sur glace, davantage encore que le basketball, peut considérer ces deux continents comme ses bastions mondiaux (FROIDURE, RAVENEL, 2010 : 2). L'Europe et le duo Canada-États-Unis apparaissent comme les deux principaux centres pour la pratique du hockey, la formation des joueurs et l'intérêt populaire et médiatique. Ces deux pôles concentrent la quasi-totalité du hockey sur glace mondial (fédérations, ligues, joueurs) et génèrent des flux entre eux (flux de personnes, d'informations, de savoirs, etc.).

Dans leur article concernant le basketball, Froidure et Ravenel font état de zones de « production » et de zones de « consommation » (2010 : 3) en parlant de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le cas du hockey sur glace est similaire à l'exception que, comme démontré précédemment, peu d'espaces géographiques complètent les zones de production et de consommation européennes et américaines. Pour eux, « *vis d'Europe, les États-Unis sont à la fois un centre et une périphérie. Centre, car ils attirent les meilleurs éléments internationaux vers la NBA*³⁰ [...]. *Périphérie, car les États-Unis sont massivement exportateurs de joueurs vers l'Europe* » (2010 : 6-7). En ajoutant aux États-Unis le Canada, le cas du hockey sur glace est très similaire à celui du basketball. Les deux pôles que sont l'Europe et l'Amérique du Nord entretiennent une relation bilatérale (FROIDURE, RAVENEL, 2010 : 13) et engendrent la majorité des migrations des hockeyeurs professionnels, et ce dans les deux sens (GENEST, 1994).

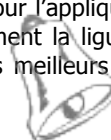
La Suisse, longtemps étrangère à ces flux intra et intercontinentaux, voit peu à peu sa situation évoluer et ses joueurs s'expatrier, notamment vers l'Amérique du Nord. Malgré cela, sans être en périphérie du pôle nord-américain et en retrait au sein du pôle européen, la Suisse continue d'évoluer dans un registre indépendant en restreignant le nombre d'étrangers pouvant évoluer dans ses ligues et en ne voyant qu'une petite partie de ses meilleurs éléments quitter le pays. La bonne réputation hockeyistique de la ligue (FISCHER, in BERSET, ROTH, LORENZI, 2016), son économie et son suivi populaire et médiatique lui permettent de ne pas être dépendante d'autres championnats, qu'ils soient européens ou nord-américains, à l'image de ce que l'on peut parfois trouver dans d'autres sports, notamment en football et que McGovern (2000) nomme le *brawn drain*³¹.

I. 2. 2. Le hockey sur glace en Suisse

En 2015, la fédération suisse de hockey sur glace dénombre 23'296 licenciés (dont 1'127 femmes) pour 189 patinoires dans le pays (30 en extérieur). Comparativement, le Canada compte 721'504 pratiquants (plus de 7000 patinoires) et les États-Unis 533'172. En Europe, la République tchèque arrive en tête avec 109'103 licenciés devant la Russie (99'172), la Finlande (75'871), la Suède (60'089), l'Allemagne (25'201) et la France (20'656) pour les

³⁰ La National Basketball Association (NBA) est la ligue professionnelle nord-américaine de basketball.

³¹ McGovern (2000) reprend l'expression de *brain drain*, associé d'ordinaire à l'emploi, pour l'appliquer à celui du sport en le transformant en *brawn drain*. Dans son article, il montre notamment comment la ligue de football irlandaise s'est rendue dépendante de la *Premier League* anglaise en y transférant ses meilleurs joueurs pour financer ses clubs.



principaux pays³² (tableau complet en annexe, figure 7). La Suisse se classe donc au huitième rang mondial et au sixième rang européen quant au nombre de ses licenciés. Au niveau du classement sportif mondial 2015 IIHF³³ dominé par le Canada, la Russie et la Suède, les hockeyeurs suisses sont au septième rang (cinquième Européen) alors que les hockeyeuses helvètes occupent le quatrième rang derrière le Canada, les États-Unis et la Finlande. En mettant en parallèle ces deux classements, nombre de licenciés et hiérarchisation sportive IIHF, on se rend compte que le second est à peu de choses près le reflet du premier, un nombre important de licenciés favorisant une place dans le groupe de tête de l'élite du hockey sur glace mondial. Il est important de noter que les pays précédant la Suisse dans le second classement comptent, au minimum, un bassin de licenciés trois fois supérieur à celui de la fédération suisse de hockey sur glace (SIHF). Malgré cela, la Suisse s'immisce régulièrement dans l'élite du hockey mondial tant chez les hommes que chez les femmes (tableaux des classements complets en annexe, figure 8) avec un nombre d'adhérents pourtant moins important que ses concurrents directs.

Ce nombre de 23'296 licenciés représente à peine plus de 1% de hockeyeurs en Suisse sur la population totale (LAMPRECHT, FISCHER, STAMM, 2015 : 50). En comparaison, des sports tels que le football (272'000 membres actifs), le tennis (188'840) ou le tir sportif (131'023) attirent bien plus de personnes. Devant le football, c'est la gymnastique qui compte le plus de licenciés en Suisse avec 296'882 membres actifs au sein de ses clubs (LAMPRECHT, FISCHER, STAMM, 2011 : 6). De plus, le hockey sur glace n'apparaît pas dans les huit sports les plus populaires pratiqués en Suisse en tant que loisir (sans affiliation particulière à un club). On retrouve dans ce groupe des sports comme la randonnée, le ski, la natation, et le fitness, mais également le football et la gymnastique (LAMPRECHT, FISCHER, STAMM, 2015 : 52).

Malgré l'engouement populaire relativement faible pour la pratique du hockey sur glace par les Helvètes, le hockey d'élite en Suisse attire une assistance importante puisque plus de 3 millions de personnes ont vu un match de LNA ou de LNB³⁴ durant la saison 2014-2015 (KICK, 2015 : 15). En effet, la moyenne de spectateurs aux abords des patinoires de ligue nationale A, meilleur niveau suisse, s'élève à quelques 6'762 personnes par match pour la saison 2014-2015³⁵, ce qui en fait le second sport le plus suivi en Suisse derrière le football (11'026 spectateurs par match en 2014³⁶). Au niveau mondial, le championnat suisse arrive en seconde position juste derrière la LNH (17'441) et en première position en Europe devant le championnat allemand (6'419), la KHL (6'324) et la ligue suédoise (6'036) (MERK, 2015).

Économiquement, le hockey sur glace suisse peut compter sur des budgets importants. Que ce soit pour la fédération, la SIHF (budget d'environ 10 millions de francs suisses) (KICK, 2015 : 51), ou pour les clubs de l'élite helvétique (LNA) qui présentent, en moyenne, des budgets de 15 millions de francs (GERMANN, 2015), le hockey sur glace occupe une place importante dans l'économie du sport suisse. Au niveau des salaires perçus par les joueurs et

³² <http://www.iihf.com/iihf-home/the-iihf/survey-of-players/>, enquête sur les joueurs, infrastructures de chaque pays membre de l'IIHF. Consulté le 17 février 2016.

³³ Le classement IIHF, qui se base sur les quatre derniers championnats du monde et les derniers Jeux olympiques, hiérarchise les équipes nationales en leur attribuant des points selon le classement obtenu lors de ces compétitions. <http://www.iihf.com/home-of-hockey/championships/world-ranking/>, consulté le 6 mars 2016.

³⁴ La LNA et la LNB sont les deux ligues professionnelles en Suisse. Elles sont commentées plus loin.

³⁵ <http://www.lenouvelliste.ch/articles/sports/hockey-sur-glace/hockey-avec-6762-spectateurs-de-moyenne-la-lna-suisse-est-la-plus-suivie-en-europe-371519>, consulté le 15 février 2016.

³⁶ <http://www.rts.ch/sport/football/5460971-moins-de-spectateurs-dans-les-stades-suissees.html>, consulté le 15 février 2016.

entraîneurs en ligue nationale A, la moyenne se situe aux alentours de 200'000 francs par saison avec des revenus pouvant frôler le million pour les athlètes les mieux rémunérés (GERMANN, 2015). Ces émoluments font du hockeyeur suisse un des athlètes les mieux payés en moyenne en Suisse (en comparaison, le salaire moyen d'un footballeur de Super League³⁷ oscille entre 80'000 et 120'000 francs par saison³⁸) (ZUFFEREY, 2015).

I. 2. 2. 1. Fonctionnement du championnat suisse

En Suisse, à l'instar de la plupart des sports d'équipes européens, le championnat se déroule selon une formule de promotion/relégation. Le niveau sportif d'un club lui permet d'être promu à l'échelon supérieur ou à l'inverse d'être relégué dans une ligue inférieure à l'issue du championnat. Le paysage hockeyistique helvétique se compose de deux ligues professionnelles, la ligue nationale A (la LNA qui compte 12 clubs) et la ligue nationale B (la LNB qui compte 10 clubs)³⁹. Quatre ligues amateurs complètent ce tableau. Différentes catégories juniors (en fonction de l'âge et du niveau) forment la base de la formation. Les catégories juniors-élites A et juniors-élites B composent l'élite du hockey sur glace suisse junior pour les pratiquants de moins de vingt ans.

Au niveau féminin, aucune ligue junior n'existe pour l'heure et les jeunes filles sont intégrées dans des équipes de garçons. Trois ligues actives forment le championnat suisse féminin amateur, la SWHL A, la SWHL B et la SWHL⁴⁰ C. Au niveau international, seule une équipe junior comprenant des filles de moins de dix-huit ans est composée en plus de l'équipe nationale senior⁴¹. Toutes deux évoluent au meilleur niveau mondial⁴² et disputent les championnats du monde.

I. 2. 2. 2. Les équipes nationales

Le hockey sur glace masculin compte quatre équipes nationales juniors (joueurs de moins de 16 ans, moins de 17 ans, moins de 18 ans et moins de 20 ans) et une équipe nationale senior (sans limite d'âge vers le bas ou vers le haut). Toutes évoluent au meilleur niveau mondial (chaque catégorie dispose de différents niveaux dans lesquels les équipes sont reléguées ou promues à la fin d'une saison en fonction du résultat au Championnat du monde) durant la saison 2015-2016⁴³ même si cela n'a pas toujours été le cas.

Historiquement, la Suisse est une nation phare du hockey sur glace puisque comme nous l'avons expliqué précédemment, elle crée sa première ligue en 1906 (BUSSET, 2000 : 245) avant même la fondation de la fédération internationale à Paris en 1908 à laquelle elle participe activement au côté de la France, de la Belgique et de la Grande-Bretagne⁴⁴. C'est d'ailleurs en Suisse, aux Avants (dans le canton de Vaud), que se déroule le premier Championnat du monde de hockey sur glace en 1910⁴⁵. Au niveau sportif, l'équipe nationale rencontre un certain succès entre les années 1910 et 1950 avec notamment deux médailles

³⁷ La Super League équivaut au meilleur niveau suisse en football, c'est l'équivalent de la LNA en hockey sur glace.

³⁸ Ces chiffres correspondent à l'année 2012.

³⁹ Le nombre de clubs dans ces deux ligues professionnelles peut varier d'une saison à l'autre, notamment en LNB où l'on dénombre deux équipes de plus lors de la saison 2016-2017. Ces variations sont principalement dues à des facteurs économiques (faillites, relégations volontaires, fusions entre clubs).

⁴⁰ La Swiss Women Hockey League (SWHL) est l'appellation officielle des ligues de hockey féminines en Suisse.

⁴¹ <http://www.sihf.ch/fr/national-teams/womens-national-team/>, consulté le 15 février 2016.

⁴² <http://www.iihf.com/iihf-home/countries/switzerland/>, consulté le 16 février 2016.

⁴³ <http://www.iihf.com/iihf-home/countries/switzerland/>, consulté le 16 février 2016.

⁴⁴ <http://www.iihf.com/iihf-home/history/the-iihf/>, consulté le 16 février 2016.

⁴⁵ <http://www.iihf.com/iihf-home/history/all-medallists/>, consulté le 16 février 2016.

de bronze olympiques (1928, 1948), huit médailles de bronze (1928, 1930, 1937, 1939, 1948, 1950, 1951, 1953) et une médaille d'argent (1935) aux championnats du monde et cinq médailles de bronze (1910, 1922, 1924, 1925, 1932) et une d'or (1926) au Championnat d'Europe⁴⁶ (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 195). Après ces années fastes, la Suisse traverse une période creuse entre les années 1960 et 1990 avec des va-et-vient incessants entre le groupe mondial (meilleur niveau) et le groupe A de la division I ainsi que plusieurs non-qualifications pour les Jeux olympiques. C'est à partir du milieu des années 1990 que l'équipe nationale masculine de hockey sur glace se stabilise dans le groupe A entre la dixième et la cinquième place mondiale avec une médaille d'argent en 2013⁴⁷ et des qualifications répétées aux Jeux olympiques dès 2002⁴⁸.

I. 2. 3. Historique de la mobilité du hockeyeur helvétique

Dans le cadre de ce mémoire, il a été décidé de focaliser les recherches concernant la mobilité internationale des hockeyeurs suisses sur ces vingt-et-une dernières saisons uniquement (de la saison 1994-1995 à la saison 2014-2015). La base de données, qui est explicitée dans la partie méthodologique de cette recherche, ainsi que les statistiques sur lesquelles est basé le constat de départ de ce travail ne débordent donc pas de ce cadre. Cependant, il est possible de retracer un bref historique des étapes importantes de la mobilité hockeyistique helvétique à travers les trois échelles d'analyse qu'exposent Elliott et Maguire pour parler des mobilité athlétiques : « [...] *athletes are migrating within nation states, between nation states on the same continent, and beyond their own continent* » (2008b : 482).

Comme déjà exprimées dans la partie concernant le développement du hockey sur glace en Suisse, historiquement, les premières mobilités touchant à la pratique de ce sport dans le pays sont à distinguer de deux façons. Premièrement, dès ses débuts, le hockey suisse est pratiqué, enseigné et développé par des acteurs étrangers. Cette influence perdure durant le XXe siècle et est encore visible aujourd'hui⁴⁹. Le hockey helvétique engendre donc une mobilité de personnes venant de pays étrangers vers la Suisse. Deuxièmement, avec la construction de patinoires artificielles en plaine, le hockeyeur suisse commence à pratiquer son sport dans d'autres clubs que ceux rattachés aux stations alpines. On assiste donc, dès les années 1930, à une première mobilité du hockeyeur helvétique au sein de son propre pays puisque celui-ci, profitant d'infrastructures nouvellement construites en ville, peut dorénavant évoluer dans différents lieux. Cela peut être illustré avec le cas des joueurs de Davos qui sont nombreux à aller évoluer en région zurichoise, « *c'est l'époque de l'émigration des bons joueurs grisons vers le plateau, vers Zurich surtout [...]* » (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 24).

Contrairement à d'autres pays européens qui voient leurs athlètes partir évoluer dans d'autres championnats du continent, « *la Tchéquie, la Slovaquie, la Suède, la Finlande perdent chaque année leurs meilleurs joueurs* » (ZAUGG, in AESCLIMANN, 2014), le hockeyeur suisse n'est que très peu mobile en Europe. Les principaux pays de l'élite hockeyistique européenne comme la Suède, la Finlande, la Russie, la Tchéquie et la

⁴⁶ Le Championnat d'Europe de hockey sur glace n'existe plus aujourd'hui, il a été organisé sporadiquement entre 1910 et 1932 (EGGENSBERGER, BENOIT, 1994 : 195).

⁴⁷ <http://www.eliteprospects.com/team.php?team=1515>, consulté le 16 février 2016.

⁴⁸ <http://www.eliteprospects.com/team.php?team=1673>, consulté le 16 février 2016.

⁴⁹ À titre d'exemple, sur les douze formations de LNA, seules trois sont entraînées par un entraîneur suisse au début de la saison 2015-2016. http://www.eliteprospects.com/league_home.php?leagueid=12, consulté le 25 février 2016.

Slovaquie exportent leurs joueurs en plus grand nombre que ne le fait la Suisse. Même si quelques cas sont à retenir, notamment ceux de Marcel Jenni⁵⁰, Martin Plüss⁵¹ et Martin Gerber⁵² qui évoluent en Suède au début des années 2000, il est difficile, avant la période traitée dans ce mémoire, d'obtenir des données démontrant la présence de hockeyeurs suisses dans l'espace européen. Nous reviendrons dans l'analyse sur le statut du hockeyeur suisse en Europe lors de ces vingt-et-une dernières saisons et sur les éventuelles explications quant à ce peu de mobilité continentale.

La présence helvétique en Amérique du Nord avant la saison 1994-1995 est relativement pauvre également. C'est lors de la *draft* 1976 que Jacques Soguel devient le premier joueur suisse repêché par une équipe de la LNH (PASCHE, 2015). Le davosien, même s'il n'aura jamais de contacts avec la franchise de Saint-Louis, club qui l'a choisi, marque le début de l'intérêt porté par les clubs nord-américains envers le hockey sur glace suisse. En effet, la *draft* permet d'avoir un regard intéressant sur l'attention que peuvent porter les franchises nord-américaines à l'encontre des joueurs helvétiques. D'autres athlètes suisses sont ainsi régulièrement choisis lors d'une *draft* dès les années 1990⁵³. En 1995, le gardien Pauli Jaks⁵⁴, devient le premier hockeyeur suisse à griffer une patinoire de LNH en jouant quarante minutes (les deux tiers d'un match qui en dure soixante en tout) pour Los Angeles (PASCHE, 2015). Ces quelques minutes constituent son unique apparition dans cette ligue. Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que quelques pionniers, Reto Von Arx⁵⁵, Michel Riesen⁵⁶, David Aebischer ou Mark Streit⁵⁷, tracent gentiment le chemin vers la LNH. Avant cela, « *le hockey helvétique n'avait aucun crédit outre-Atlantique* » (KLEISL, 2015b : 13). Au niveau des principales ligues juniors-élites nord-américaines, la WHL, l'OHL et la LHJMQ, on ne retrouve la trace d'aucun Suisse avant le début du présent siècle.

I. 2. 4. Intérêt de la recherche

L'intérêt du présent travail est double. D'abord, ce mémoire permet, à son échelle, d'amener sa contribution à la recherche sur le sport en Suisse. En effet, les écrits scientifiques concernant le paysage sportif ne sont pas légion à l'échelon helvétique alors que l'objet *sport* n'est étudié que depuis quelques dizaines d'années en sciences sociales. Le cas suisse démontre bien cette relative pauvreté puisque peu de travaux s'intéressent au champ du sport dans le pays. Si le domaine de recherche est encore réduit au cas d'une pratique bien précise, le hockey sur glace, et si l'on met en lien celui-ci avec la géographie des migrations, il n'existe pratiquement aucune recherche antérieure sur laquelle s'appuyer. Même si des textes existent concernant les mobilités en hockey sur glace (GENEST, 1994 ; ELLIOTT, MAGUIRE, 2008 ; MAGUIRE, 2010a), ils ne concernent à aucun moment la Suisse. Pour cela, il faut se tourner vers d'autres sports, notamment le football (POLI, 2004), ou vers d'autres desseins (BESSON, 2004). Les écrits existants et directement en lien avec ce travail sont présentés dans le cadre théorique qui suit.

Ensuite, ce mémoire permet de s'intéresser à un phénomène relativement nouveau dans le paysage hockeysitique helvétique qui est la mobilité internationale. L'observation de départ

⁵⁰ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=106>, consulté le 25 février 2016.

⁵¹ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=4091>, consulté le 25 février 2016.

⁵² <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=92>, consulté le 25 février 2016.

⁵³ <http://www.eliteprospects.com/nhldraft.php>, consulté le 25 février 2016.

⁵⁴ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=9047>, consulté le 25 février 2016.

⁵⁵ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=10822>, consulté le 25 février 2016.

⁵⁶ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=9664>, consulté le 25 février 2016.

⁵⁷ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=4092>, consulté le 25 février 2016.

est la suivante : depuis une dizaine d'années, les hockeyeurs suisses licenciés, tous niveaux confondus, sont de plus en plus nombreux à partir évoluer à l'étranger. Ci-dessous, un graphique montrant l'évolution du total de hockeyeurs suisses licenciés jouant à l'étranger présente cette augmentation significative.

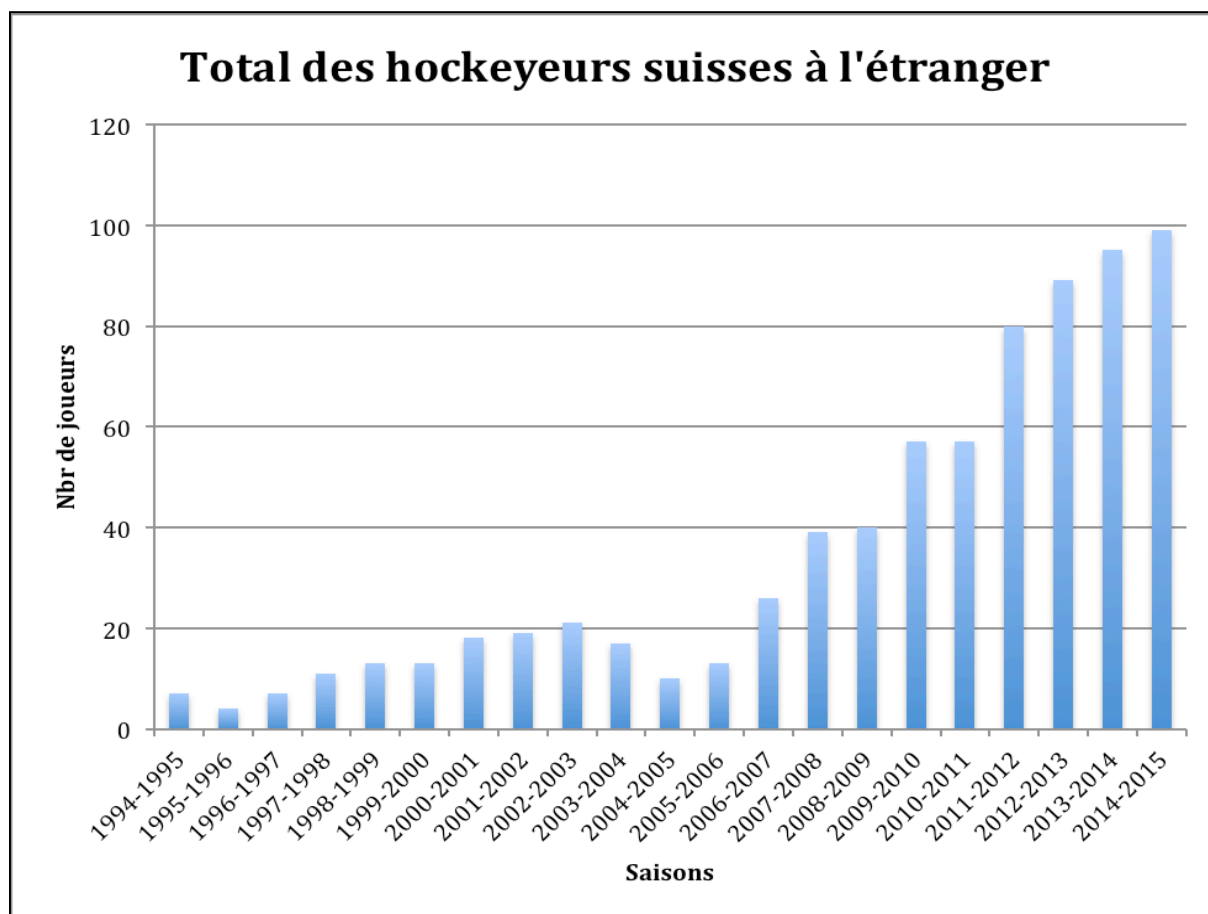


Figure 9 – Graphique de l'évolution absolue du nombre de hockeyeurs suisses à l'étranger (Eliteprospects.com)

Ce graphique, créé à partir de la base de données brièvement citée auparavant, présente les chiffres concernant l'entier du hockey sur glace masculin helvétique alors que ce travail s'intéresse au hockey professionnel et juniors-élite uniquement. C'est cependant de ce point de départ qu'a commencé la réflexion menant à la problématisation du présent mémoire. Il est aisé de noter un accroissement important sur les dix dernières saisons que propose le graphique. C'est donc de ce constat que découle la problématique de ce travail et les précisions quant aux différents choix faits par la suite pour mener à bien cette recherche. Ces précisions (choix de la population concernée, création de la base de données, nombre de saisons pris en compte, etc.) sont présentées dans les chapitres à venir.

I. 3. SYNTHÈSE DU CONTEXTE

Pour terminer cette première partie, avant de plonger dans le cadre théorique et la problématique qui forment le second chapitre, une brève synthèse de la mise en contexte de ce mémoire paraît nécessaire. Tout au long de ce premier chapitre, un effort particulier de vulgarisation du sujet a été fait dans un souci de compréhension générale. Dans un premier temps, il semblait important de parler de l'historique du hockey sur glace. Déjà pour en

connaître la genèse, mais aussi pour en saisir certaines particularités, notamment un vocabulaire spécifique qui revient régulièrement au long de ce travail, des abréviations ou encore des fonctionnements (modes de championnats) et des singularités (la *draft*) qui lui sont propres. L'arrivée du hockey sur glace en Suisse, son essor dans le pays et son appropriation par les Helvètes permettent de mettre en lien l'objet principal du travail et la mobilité qui en est son fil rouge. La présentation de la principale ligue, la LNH, montre à quel point le hockey sur glace est tourné vers l'Amérique du Nord et donne accès, par la suite, aux différentes explications quant au paysage actuel du hockey mondial. La mise en contexte du hockey suisse autour de chiffres permettant différentes comparaisons inter et intrasport donne des indications quant à la place du hockey sur glace dans le pays. L'explication du fonctionnement de la ligue suisse, l'éclairage quant à son économie, sa popularité ou son aura médiatique amènent également un savoir notable dans la compréhension du travail.

Deuxième Partie

OBJET DE LA RECHERCHE

Rapport-Gratuit.com

II. 1. CADRE THEORIQUE

II. 1. 1. PREAMBULE

Dans cette partie théorique qui a pour but d'inscrire le présent mémoire dans un cadre de recherche précis, il est question, dans un premier temps, de faire un état des lieux des écrits scientifiques traitant de la migration dans le sport (MAGUIRE, FALCOUS, 2010 ; ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b ; AUGUSTIN, 2011) ainsi que des rares recherches existantes sur la mobilité des hockeyeurs et les concepts théoriques utilisés dans celles-ci (GENEST, 1994 ; ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a ; MAGUIRE, 2010a). Dans un second temps, les termes de mobilité et de migration et l'explication des choix faits dans ce travail quant à ces deux notions sont explicités. Puis, le contexte général actuel, lié à la mondialisation, est exposé et articulé autour de définitions provenant de la littérature récente. Le lien est ensuite fait entre les trois notions que sont la mobilité, la mondialisation et le sport – objet principal de ce travail. Dans un troisième temps, c'est la problématique de cette recherche qui est présentée, notamment à travers la question de départ et les sous-questions qui en découlent.

Les principales théories de la migration employées dans cette recherche sont directement reprises dans la partie présentant la problématique. Ces théories sont toutes issues des trois familles dressées par Piguët (2013), à savoir les approches « classiques », les approches issues de la psychologie sociale et les approches sociologiques et géographiques. Seules sont mises en avant ici celles susceptibles d'être utilisées dans ce mémoire. La difficulté principale dans ce cadre théorique apparaît face au vide historiographique (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 11) entourant l'étude du sport. Le cas helvétique est d'autant plus difficile à appréhender « *tant les recherches et les travaux scientifiques sont rares dans ce domaine* » (JACCOUD, TISSOT, PEDRAZZINI, 2000 : 11).

II. 1. 2. ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE

Comme déjà mentionnée, la recherche scientifique dans le champ des migrations sportives est plutôt récente en sciences sociales : « *this area of research has received some attention over the past two decades or so* » (MAGUIRE, FALCOUS, 2011 : 1). La géographie paraît même en retard (BESSON, 2004 : 19) et « *has been slower than either sociology or history to embrace sport as a central area of enquiry* » (MAGUIRE, BALE, 1994 : 9). La cause est avant tout à chercher du côté du sport lui-même qui voit ses pratiquants devenir mobiles, dans le cadre de leur « métier » d'athlètes, seulement à la fin du XXe siècle (MAGUIRE, BALE, 1994 : 1). Aussi, pour Praicheux, « *le sport ne déclenche de véritables migrations que pour une infime partie de ses adeptes, ceux qui en vivent économiquement. La migration sportive est ainsi synonyme de professionnalisme* » (1998 : 106). L'autre difficulté rencontrée est la pénibilité à créer un champ de recherche propre au sport. L'indépendance de celui-ci dans la littérature scientifique est nouvelle. En effet, longtemps considéré comme un thème d'étude secondaire en sciences sociales ainsi qu'en géographie, « *le sport et les activités qui lui sont liées s'imposent [maintenant] comme un objet d'étude géographique permettant d'analyser les spatialités contemporaines et les effets de la mondialisation* » (AUGUSTIN, 2011 : 353). Un des points de départ des recherches montre que ce qu'Elliott et Maguire nomment *the athletic labor migration* (2008 : 482) peut être vu selon trois échelles précédemment citées : migration au sein d'une même nation, entre deux nations sur le

même continent et entre continents (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b : 484). Le second point démontre que la migration du travail athlétique traverse les frontières économiques, géographiques, politiques, culturelles et ethniques (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b : 484). Les migrations des sportifs professionnels peuvent être rattachées à différentes études concernant les travailleurs hautement qualifiés ou encore les mobilités estudiantines, mais sont de plus en plus appréhendées dans un champ qui leur est propre, en s'inspirant des différentes théories existantes en géographie des migrations, en sociologie, en histoire, en économie et en science politique (AUGUSTIN, 2011 : 353).

Le lien le plus souvent fait avec la migration du travail athlétique concerne les recherches en migration des travailleurs hautement qualifiés : « *by drawing on concepts derived from the sociology of highly skilled migration, we argue that an understanding of the global migrations of athletic workers might be enhanced* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b : 483). Cependant, les études portant sur cette population restent longtemps focalisées sur les professionnels de la finance, des nouvelles technologies ou encore du droit et n'incluent pas les sportifs (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b : 483). Pourtant, même si chaque cas de migration découle de différents facteurs explicatifs ne pouvant être rattachés à un seul champ d'études, la migration du travail athlétique se rapproche grandement de celle du travail hautement qualifié. Elliott et Maguire postulent que les lacunes existantes en sociologie du sport, notamment concernant les motivations de recrutement par les entraîneurs ou dirigeants sportifs, le processus d'identification et de recrutement des athlètes et les effets de la participation du migrant sur la culture des pays d'accueil et de départ, peuvent être comblées par les écrits concernant la migration des travailleurs hautement qualifiés (2008b : 486).

Les questions de base posées dans les textes abordant les migrations sportives s'intéressent principalement aux raisons avancées par les sportifs pour expliquer leurs migrations ainsi qu'aux stratégies déployées par ces derniers pour faire face à cette expérience. De même, les chercheurs s'intéressent à la façon dont est perçue cette mobilité par les personnes restant dans le pays de départ et celles présentes dans celui d'arrivée. En dernier lieu, les relations de genres, les liens avec les économies de chaque lieu et les relations avec la mondialisation que peut générer la migration du travail athlétique sont également abordés (MAGUIRE, BALE, 1994 : 5). La partie présentant la problématique du présent travail démontre une certaine proximité avec les interrogations de base présentée par Maguire et Bale (1994), mais surtout avec la question centrale animant les recherches en migration, « *why people go or stay* » (HAMMAR, TAMAS, 1997, in HAUG, 2008 : 585).

Maguire (2010a : 143) propose une typologie des personnes formant la migration du travail athlétique et distingue cinq modèles de sportifs évoluant dans la mobilité. Les pionniers désignent les athlètes ouvrant certaines voies dans leur sport : « *their words and actions can be seen as a form of proselytizing by which they seek to convert the natives to their body habitus and sports culture* » (MAGUIRE, 2010a : 143). Les *settlers* sont les sportifs qui, en plus d'apporter leur sport avec eux, « colonisent » et restent dans le pays qui les voit exercer leur pratique, parfois même après leur carrière. D'autres sportifs migrants peuvent être vus comme des « mercenaires » motivés par le gain à court terme. Ceux-ci n'ont qu'un lien faible, voire nul, avec leur lieu de résidence et ne sont là que pour leur travail sportif. Les sportifs considérés comme « nomades » sont ceux profitant de leur carrière dans le sport professionnel pour voyager, rencontrer et apprendre. Le dernier type de migrant sportif mentionné par Maguire est le *returnee* pour qui, « *the lure of home soil can prove too*



strong » (MAGUIRE, 2010a : 143). Cette typologie n'est pas figée et peut être améliorée par de futures recherches et tendances. Elle permet cependant de définir certains profils et de faire des liens avec les résultats de la présente recherche.

II. 1. 2. 1. Le cas du hockey sur glace

Les études concernant la mobilité des athlètes en hockey sur glace ne sont que très peu fournies et traitent toutes de cas spécifiques, à l'exemple de cette recherche. Ces écrits permettent d'identifier les théories et concepts pouvant être utilisés par la suite dans ce travail.

Les principaux textes mettant en lumière les mobilités hockeyistiques s'intéressent presque exclusivement aux migrations des pratiquants nord-américains. En effet, comme explicité dans l'introduction, l'important bassin de joueurs aux États-Unis et au Canada ne permet pas à chacun d'évoluer au niveau professionnel au sein d'une ligue de son pays : « *Canada serves as the core locale for ice hockey labor production* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 163). La concurrence étant très forte, nombre de hockeyeurs décident de venir en Europe pour pratiquer le hockey sur glace professionnellement, et ce depuis déjà plusieurs décennies (MAGUIRE, BALE, 1994 : 3). Genest (1994) explore les migrations internationales des joueurs de hockey canadiens. Son texte présente notamment l'historique de celles-ci et met en avant la grande quantité de joueurs professionnels disponibles au Canada face aux débouchés trop restreints que l'Amérique du Nord leur offre ainsi que l'afflux de plus en plus important de joueur européens vers la LNH (1994 : 125). Dans un deuxième temps, il dresse une analyse statistique des destinations privilégiées par les hockeyeurs canadiens sur la période allant de 1980 à 1989. Il explore ensuite différentes pistes explicatives de ses résultats concernant ce qu'il appelle le *hockey drain* (1994 : 112) en mettant en avant le rôle des intermédiaires, notamment celui des agents, les caractéristiques culturelles (les Canadiens francophones sont plus attirés par les championnats européens des pays latins) et économiques (1994 : 124). Il conclut en démontrant l'expansion du sport comme un exemple de la mondialisation : « *ice hockey exemplifies an expanding sport at the global scale* » (GENEST, 1994 : 125).

Wong et Trumper (2002) portent leur intérêt sur la nouvelle structure mondiale née de la mondialisation qui fait perdre de l'importance au rôle tenu par l'État-nation⁵⁸ et qui met en avant les organisations internationales, les grandes entreprises et les accords mondiaux (2002 : 168). Dans ce cadre, ils s'intéressent notamment au cas du hockeyeur canadien Wayne Gretzky et du footballeur chilien Ivan Zamorano. Pour les auteurs, les migrations du travail sportif sont de natures transnationales (2002 : 168). Ce transnationalisme remplace la migration classique puisque des relations sont maintenues par-delà les frontières grâce à la réduction de l'espace-temps permise par les avancées technologiques (2002 : 169-170). Les sportifs font donc partie d'un nouveau genre de citoyens redéfinissant les nations et les identités nationales (2002 : 169). Ce petit groupe de privilégiés, dont font partie les athlètes, mais également les hommes d'affaires, qui vit hors de ses frontières par choix, mais surtout par facilité (ils disposent d'un capital social, financier, culturel et physique que n'ont pas la majorité des gens habitant hors de leur pays d'origine), peut prétendre à l'appellation de « citoyen du monde » (2002 : 174-175). Gretzky, véritable star au Canada, illustre bien cela puisque, même s'il évolue majoritairement aux États-Unis durant sa carrière professionnelle

⁵⁸ Selon Gellner (1983), l'État-nation remplit quatre critères : il a son territoire et un pouvoir administratif centralisé, un mythe d'origine commune et une croyance à une parenté fictive, l'idée de l'équivalence moderne (égalité entre citoyens) et la croyance que le peuple peut se gouverner lui-même.

(1978-1999), la télévision, la radio et les images circulant au Canada permettent une vision globale de son état pour les citoyens canadiens qui n'ont jamais eu l'impression de perdre leur joueur vedette (2002 : 182) : « [...] *Zamorano and Gretzky, as performers and businessmen, exist in a seemingly virtual space, contributing to the idea of porous borders and ease of travel* » (WONG, TRUMPER, 2002 : 190).

Elliott et Maguire (2008a) s'intéressent plus précisément au recrutement des joueurs canadiens dans le championnat anglais, l'Elite Ice Hockey League (EIHL). Ils démontrent le lien existant entre les migrations sportives et les migrations des travailleurs hautement qualifiés tout en précisant qu'elles ne sont pas directement semblables (2008 : 159). Pour établir cela, ils utilisent d'un côté le concept développé par Bale en 1991 appelé *friends-of-friends* et, d'un autre côté, le concept de Meyer (2001) nommé *bridgehead* (2008 : 160). Si le premier est directement issu du contexte du recrutement sportif, le second provient des recherches en migration des travailleurs hautement qualifiés. Pourtant, les deux s'intéressent aux chaînes de recrutement informelles ne faisant pas appel à une tierce personne professionnelle, comme peut l'être un agent, pour tisser un réseau entre deux partis. Le premier concept « *argued that recruitment was facilitated through a series of « friends-of-friends » network* » (BALE, 1991 : 106, in ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161) et permet de passer des informations telles que d'éventuelles destinations ou de potentiels employeurs via des chaînes de communication informelles (2008a : 161). Le second concept, *bridgehead*, concerne ceux « *who had already experienced the migration process and who could mobilize additional migrations within similar interdependent networks to their own* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161). Comme le travail de Bale (1991), la notion de Meyer, reprise également dans le cas des mobilités estudiantines (MEYER, 1991 : 99), démontre comment les migrations peuvent être facilitées par la passation d'informations à travers un réseau de contacts informels (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161). Après une analyse de la situation des joueurs canadiens évoluant dans le championnat anglais, Elliott et Maguire concluent en expliquant qu'il est possible « *that the migrations that are occurring for some athletic workers are, indeed, similar to the movements that have been identified for workers in the highly skilled sphere* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 174).

II. 1. 3. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE

La recherche dans le champ des migrations sportives est en constante évolution depuis quelques décennies. Inspirée par les écrits relatifs aux travailleurs hautement qualifiés et, dans une moindre mesure, par les textes traitant des mobilités estudiantines, les migrations du travail sportif sont également influencées par la place prépondérante qu'occupe le sport dans la société occidentale contemporaine. En effet, comme le souligne Augustin (2011), le sport est devenu un moyen d'explorer et de comprendre les nouvelles spatialités engendrées par la mondialisation. Son intrusion marquée dans la recherche académique est explicable par l'importance qu'on lui accorde à tous les niveaux de la société, que ce soit par sa pratique, son économie, sa visibilité, son attraction, ses dérives et donc aussi son étude.

Même si les cas de recherches en mobilité liés au hockey sur glace restent très peu denses, les trois études présentées ici permettent de poser une première base dans ce champ de recherche, notamment avec le texte de Genest (1994) qui en établit les fondations et questionne les premiers sujets liés aux migrations hockeyistiques. Moins pertinent dans le cadre de ce mémoire, le travail de Wong et Trumper (2002) permet néanmoins de placer le sport, et en partie le hockey sur glace à travers l'un de ses plus fameux joueurs, dans la

recherche concernant l'identité nationale et son avenir face à la mondialisation et l'avancée technologique. Pour terminer, Elliott et Maguire (2008a) réalisent une étude des plus intéressantes dans la compréhension des questions posées dans ce travail en mettant en relation la migration du travail sportif et les migrations des travailleurs hautement qualifiés via deux concepts liés à la théorie des réseaux : *bridgehead* développé par Meyer (2001) et destiné au monde du travail et *friends-of-friends* traité par Bale (1991) et issu des recherches en sport. Ces deux notions sont reprises dans la problématique qui suit.

II. 1. 4. DE LA MIGRATION A LA MOBILITE

Dans un premier temps, le présent travail s'articulait autour du terme de migration. Cependant, l'approche des théories classiques de l'étude des migrations d'une part, et celle de textes plus récents d'autre part, permettent de mettre en évidence que le terme de mobilité correspond davantage à l'objet de cette recherche. En effet, la nature saisonnière des migrations hockeyistiques, qui s'étendent sur quelques mois seulement, apparaît plutôt comme de longs déplacements pendulaires puisque les acteurs quittent généralement leur lieu d'origine à la fin de l'été pour y revenir au printemps.

Afin d'expliquer au mieux ce choix quant à l'utiliser du terme de mobilité plutôt que celui de migration, les chapitres suivants permettent de poser les bases du présent travail en explicitant le concept central qui fait office de fil rouge. Notons encore que si le terme de mobilité remplace celui de migration dans le titre, la problématique ou les questions de départ, il n'est pas exclu, dans un souci d'esthétique, d'employer parfois le terme de migration ou le verbe migrer afin d'éviter des redondances.

II. 1. 4. 1. La migration

L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) définit la migration comme le « *déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée* » (OIM, 2007 : 47). De son côté, Piguët définit plus simplement la migration comme un « *déplacement de populations dans l'espace se déroulant sur une certaine durée* »⁵⁹ (2012) et observe quatre constats. Premièrement, la migration engendre un déplacement dans l'espace. Ensuite, elle modifie l'espace physique et social. Troisièmement, elle met en rapport des espaces et, finalement, elle est un indicateur de certaines caractéristiques inégalement réparties dans l'espace (PIGUET, 2012). De leur côté, Lévy et Lussault, dans leur dictionnaire de la géographie, expliquent la migration comme étant le « *déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du migrant* » (2003 : 615). Ils mettent cependant en garde contre certaines formes de migrations encore mal définies dans le champ de recherche qu'est la géographie des populations. En effet, « *tout déplacement de personnes ne constitue pas une migration* » (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 616) et c'est pourquoi des exemples comme le nomadisme, le tourisme ou les déplacements pendulaires professionnels ne peuvent être définis à l'aide du terme de migration, mais plutôt en utilisant celui plus générique de mobilité (2003 : 616).

⁵⁹ Propos tirés de notes de cours.

Ces définitions très larges permettent de décrire les mouvements des sportifs, mais peinent à cadrer, dans une certaine mesure, l'étude d'une migration spécifique telle que celle analysée ici. En englobant un si large panel de déplacements tout en étant floue avec certaines caractéristiques (durée du séjour, distance de déplacement), la notion de migration ne permet pas toujours de rendre compte des spécificités des trajectoires sportives. C'est notamment le manque d'homogénéité dans la recherche régnant autour de la durée minimale d'un déplacement pour que celui-ci soit considéré comme une migration (trois mois minimum pour certains chercheurs, un an pour d'autres) qui empêche les mouvements des sportifs professionnels, qui peuvent être très brefs, d'entrer dans ce concept. Même si on distingue deux types de migration, temporaire et définitive (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 615), la première ne précise pas directement la durée nécessaire permettant d'utiliser cette dénomination. En sus, comme nous l'avons vu précédemment, le cas de la mobilité sportive étant très récent, il est encore difficile, tout comme le soulignent Lévy et Lussault (2003) au sujet du tourisme, de le ranger dans le champ de la géographie des migrations. Face à ce premier obstacle que pose l'emploi du terme migration, il faut encore en ajouter un second qui touche au contexte actuel. Comme nous le verrons ci-dessous, l'environnement contemporain lié à la mondialisation impose de nouvelles formes de mouvements dont le terme de migration ne permet pas forcément la mise en relief.

II. 1. 4. 2. La mobilité

« *L'ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales dans l'espace* » (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 622) est la définition de la mobilité que l'on trouve dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Pour les auteurs, la mobilité est un concept large englobant celui de migration (2003 : 622), mais qui n'est pas limité au déplacement physique effectif. Elle est en effet également potentielle et peut répondre à une accessibilité, une possibilité de déplacement. Une seconde facette du concept réside en sa différenciation des potentiels (économiques, sociaux, professionnels, etc.) qu'offrent les différents espaces (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 624). La cause d'un déplacement ou d'un échange est donc due à la différenciation spatiale établie entre deux ou plusieurs espaces. Ce différentiel peut être de plusieurs natures (quantitatif, organisationnel et qualitatif) (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 624). Pour les deux chercheurs, la mobilité se décline en deux types, à savoir d'un côté la migration qui engendre un changement définitif de lieu de résidence et, d'un autre côté, la circulation qui découle d'un changement temporaire de lieu (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 624). La migration constitue donc « *une forme particulière de la mobilité* » (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 624).

Kaufmann et Jemelin définissent la mobilité comme « *sociale et spatiale, physique, virtuelle ou potentielle, elle concerne les personnes, les biens et les informations* » (2004 : 3). Dans un texte sur la mobilité en sciences sociales, Gallez et Kaufmann (2009) font un tour d'horizon des différentes définitions posées sur la mobilité au fil des décennies et mettent en place un tableau regroupant les principales formes de mobilité spatiale :

	Temporalité courte	Temporalité longue
Interne à un bassin de vie	Mobilité quotidienne	Mobilité résidentielle
Vers l'extérieur d'un bassin de vie	Voyage	Migration

Tableau 1 – Les quatre formes principales de mobilité spatiale (GALLEZ, KAUFMANN, 2009 : 5)

Là encore, le terme de migration figure au sein d'un ensemble de mobilités spatiales. À première vue, il est difficile de voir où, dans ce tableau, il est possible d'insérer les mobilités des sportifs. Comme déjà mentionné précédemment, le manque de précision quant à la durée de séjour d'une temporalité longue pose problème dans le cas des mobilités athlétiques. Il est donc actuellement difficile de classer le sujet du présent mémoire dans ce tableau même si l'on peut estimer que celui-ci doit se trouver entre le voyage et la migration.

La définition de Bassand et Brulhardt concernant la mobilité englobe « *les migrations internationales et interrégionales, l'exode rural, les mouvements pendulaires, les multiples déplacements d'affaires, de loisir, de consommation, la mobilité résidentielle, le tourisme* » (1983 :49). Ici encore, les auteurs placent la migration au sein du concept plus large qu'est la mobilité. Plus encore, ils reconnaissent au concept deux niveaux irréductibles à savoir le niveau macro-social (structures, institutions et organisations) et le niveau microsocial qui concerne les acteurs, leur communication, leurs prises de décision, leurs déplacements et influences. C'est ce second niveau d'analyse qui est pris en compte dans ce travail puisque celui-ci s'intéresse davantage aux individus (les hockeyeurs, les agents, les proches) qu'aux organisations (les clubs, les fédérations, les ligue) (BASSAND, BRULHARDT, 1983 : 50).

II. 1. 5. SYNTHÈSE : DE LA MIGRATION A LA MOBILITE

La notion de migration n'est pas à exclure de ce travail, mais la mobilité, qui comprend en son sein la migration, permet une analyse plus large des certains types de circulations que sont le tourisme, la mobilité des travailleurs, le nomadisme et les trajectoires sportives. Il est certain que la mobilité correspond mieux aux mouvements des athlètes professionnels et encore plus à ceux des hockeyeurs sur glace qui ont la particularité d'être concrètement basés sur une période d'environ huit mois complets (août à avril) à l'inverse du football qui voit ses championnats s'étaler sur deux phases (juillet à décembre et février à mai). Cet aspect saisonnier qui influence la mobilité athlétique dans certains sports est souligné par Maguire (2010b : 75) et par Thorpe (2010 : 199).

Il est donc nécessaire, lorsque l'on parle de mobilité, de ne pas la limiter à un déplacement physique, à l'inverse de la migration (GALLEZ, KAUFMANN, 2009 : 1) puisqu'elle peut également être potentielle. Lévy expose cela en affirmant que « *la mobilité, ce n'est pas seulement le déplacement, c'est aussi la possibilité, la potentialité, la virtualité de déplacement. Nous sommes impliqués dans le mouvement même lorsque nous sommes arrêtés* » (2004 : 298). Cette potentialité est développée dans la problématique à travers le concept de motilité présenté par Kaufmann et Jemelin (2004).

II. 1. 6. LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION ET SON LIEN AVEC LA MOBILITE

Le concept de mondialisation, très utilisé depuis quelques décennies, autant dans le champ de la recherche scientifique que dans d'autres contextes tels que la politique, l'économie ou les médias, est difficilement explicable autour d'une seule définition tant les différents auteurs se contredisent, se complètent, se comprennent et s'interprètent sur le sujet. Même s'il est question ici d'explicitier au mieux cette notion à l'aide des apports de différents chercheurs, l'objectif premier est surtout de mettre en lien le contexte de mondialisation

actuel avec la géographie et la mobilité avant d'expliquer comment celui-ci se traduit dans le monde du sport et du hockey sur glace.

II. 1. 6. 1. Définitions de la mondialisation

Pour Brunel (2007), « depuis le début des années 1990, la « mondialisation » désigne une nouvelle phase dans l'intégration planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels »⁶⁰. Dans la même veine, Ayoub voit le concept comme étant « la propagation de la libre circulation des biens, des services, des capitaux, des hommes et des idées entre tous les pays en faisant abstraction des frontières politiques qui les séparent » (1998 : 477). Augustin reste également très général en définissant la mondialisation comme « un processus de mise en relation, d'interaction entre toutes les parties de la planète qui fonctionne en système et dont les éléments sont interdépendants, reliés par des circuits de rétroaction qui selon une échelle allant du local au mondial établit des jeux d'acteurs entre les individus, les collectivités, les entreprises et les États » (201 : 356). La mondialisation actuelle est avant tout une globalisation financière (BRUNEL, 2007) mettant en lien des marchés, des capitaux et des produits. Cependant, comme le disent ces trois définitions, beaucoup d'autres aspects peuvent être rattachés à cette notion. Plus précise, la vision de Held *et al.* (1999) maintient cette largesse tout en précisant certaines facettes, notamment spatiale et sociale : « [Globalization is] ... a process (or set of processes) which embodies a transformation in the spatial organization of social relations and transactions – assessed in terms of their extensity, intensity, velocity and impact – generating transcontinental or interregional flows and networks of activity, interaction, and the exercise of power » (HELD *et al.*, 1999 : 16). Avec un regard plus orienté sur l'espace et la géographie, Adda (2006) voit la mondialisation comme « l'abolition de l'espace mondial » et comme « le démantèlement des frontières physiques et réglementaires ».

II. 1. 6. 2. Mondialisation et mobilité

Toutes les définitions précédentes démontrent une grande proximité entre la mondialisation et le concept de mobilité explicité précédemment. En effet, la mondialisation est faite d'échanges, de flux, de relations et de canaux de communication entre différents espaces qui peuvent suivre une certaine hiérarchie (centre – périphérie). La mobilité est partout dans ce processus qu'est la *globalisation*⁶¹. Cependant, là encore, les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur le sens que peut donner la mondialisation à la mobilité et aux migrations, « la relation entre migration internationale et mondialisation est généralement présentée de façon simplifiée et incomplète dans la littérature scientifique actuelle » (SIMMONS, 2002 : 7).

Pour Simmons (2002 : 10), chaque période de l'humanité représente un type de mobilité ou de migration qui s'insère dans un contexte particulier comme le mouvement vers les villes en Europe au XIXe siècle qui s'insère dans un processus d'industrialisation (2002 : 19). Actuellement, il n'est pas possible, selon lui, d'aborder les tendances de la migration sans tenir compte du concept de mondialisation (2002 : 11). Castles (2002) centre son approche sur « la manière dont la mondialisation intensifie les mouvements et multiplie les liens en dépit de politiques de migration de plus en plus restrictives » (in SIMMONS, 2002 : 14). Cette contradiction, voyant s'opposer d'un côté une certaine amplification des mouvements de population via la mondialisation et, d'un autre côté, un resserrement des frontières et une

⁶⁰ Article en ligne. http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html, consulté le 17 mars 2016.

⁶¹ Même si la notion anglo-saxonne de *globalisation* est parfois définie sous un angle quelque peu différent de celle de mondialisation, elle est à prendre comme une simple traduction dans ce travail.

diminution des flux réels, est soulignée par Simmons (2002). Selon lui, « *on se trompe en pensant que la migration internationale augmente avec la mondialisation, du moins à l'échelle mondiale* » (2002 : 18).

Dans le cas de ce travail, plus que de savoir si le contexte actuel fait augmenter ou diminuer les flux réels de personnes, c'est surtout quelques facteurs de la mondialisation facilitant les déplacements ou les encourageant qui sont intéressants. L'essor des communications (SIMMONS, 2002 : 27) qui permet des contacts fréquents voire permanents avec ses proches, la facilité à se déplacer via des moyens de transport toujours plus performants ou encore les flux d'informations, d'images, de savoirs et d'idées sont des pans de cette mondialisation décrite précédemment qui encourage, dans une certaine mesure, les mobilités en général et les mobilités sportives en particulier.

II. 1. 6. 3. Mondialisation du sport et du hockey sur glace

Pour Terret, « *le sport s'est imposé depuis les années 1970 comme un remarquable exemple de mondialisation* » (2010 : 87). Dans le monde sportif, celle-ci se traduit de différentes façons. La diffusion des pratiques sportives, déjà explicitée en introduction en ce qui concerne le cas suisse, qui a lieu dès l'invention du sport moderne au XVIII^e siècle en Angleterre, est une première phase de la mondialisation. Dès les années 1960, cette extension se traduit à l'échelle de la planète (AUGUSTIN, 2011 : 357). La seconde phase concerne le tournant économique que prend le sport dans les années 1970-1980 avec l'arrivée du professionnalisme, le rôle joué par la télévision et la commercialisation des grands événements qui mènent à l'arrivée massive de sponsors générant de plus en plus d'argent et faisant de certains champions de véritables stars multimillionnaires (TERRET, 2010 : 87-90). Augustin traduit ce virage économique comme suit : « *si la société est saisie par le sport, c'est parce que le sport est saisi par l'économie* » (2011 : 358). L'organisation de l'économie européenne fait également basculer le sport professionnel dans un nouveau cadre juridique avec l'arrêt Bosman⁶² de 1995 qui confirme la libre-circulation des joueurs (TERRET, 2010 : 90-91). En plus des mobilités athlétiques étudiées dans ce mémoire, Maguire (2011) définit la mondialisation dans le monde du sport comme « *the development of national and international sports organizations, the growth of competition between national teams, the worldwide acceptance of rules governing specific, that is « Western », « sport » forms, and the establishment of global competitions such as the Olympic Games and soccer's World Cup Tournament* » (2011 : 986).

Le hockey sur glace est aussi influencé par ce contexte de globalisation à différents niveaux. Bien sûr, les mobilités de ses athlètes peuvent être mises en parallèle aux migrations internationales souvent amplifiées, ou en tous cas simplifiées, par le phénomène de la mondialisation comme expliqué plus tôt dans ce chapitre. Ces mobilités, qui sont le sujet principal du présent travail, étant analysées ultérieurement, il est question ici d'autres marqueurs pouvant être rattachés directement au hockey ou étant propres à celui-ci. L'avènement d'internet a permis, comme pour d'autres sports, une diffusion d'images permettant de poser un regard neuf, mais surtout réel sur d'autres championnats de hockey sur glace et notamment sur la LNH. Longtemps, l'accès à ces images est resté difficile, les avancées technologiques permettent maintenant de combler une certaine méconnaissance

⁶² L'arrêt Bosman, du nom d'un footballeur belge, marque « *l'abolition des quotas envers les expatriés au sein de l'Union européenne* » (FROIDURE, RAVENEL, 2010 : 2) en ce qui concerne les sportifs professionnels. *European Court Reports 1995 I-04921*, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:61993CJ0415&from=FR>, consulté le 8 avril 2016.

du hockey pratiqué ailleurs, surtout en Amérique du Nord, grâce à internet et à la télévision. Riesen, un des pionniers suisses sur le continent nord-américain souligne ce flou : « à l'époque, on en était au balbutiement d'internet. En Suisse, on ne connaissait presque rien de la NHL » (KLEISL, 2015b : 13). Outre cette diffusion d'images, une globalisation du jeu se profile depuis les années 1990-2000 (COCHENNEC, 2014) et contraste avec les différents styles de jeu que pratiquaient autrefois les différentes nations phares au sein de leurs championnats respectifs et qui étaient reflétés par les équipes nationales. Même si on peut rattacher à certaines nations une façon particulière de jouer avant les années 90 (le système défensif suédois, la protection du puck finlandaise, la qualité de patinage des Russes, la robustesse canadienne, etc.), l'exemple le plus clair oppose le hockey nord-américain et le hockey russe avant la chute du communisme, « la rencontre de ces deux mondes [...] a débouché sur un même mélange technique et tactique⁶³ qui irrigue désormais les principaux championnats également alimentés par les joueurs venus du nord de l'Europe [...], les systèmes de jeu sont devenus à peu près interchangeables et influent sur les équipes nationales »⁶⁴ (COCHENNEC, 2014). On assiste donc, depuis environ deux décennies, à une certaine uniformisation, tant tactique que technique, du jeu de hockey sur glace qui « utilise désormais une sorte de langue commune »⁶⁵ (COCHENNEC, 2014).

II. 1. 7. SYNTHÈSE : MONDIALISATION – MOBILITE – HOCKEY SUR GLACE

Ce contexte de mondialisation est difficile à décrire et à mettre en lien avec les différents sujets du mémoire. L'objectif ici est principalement de démontrer l'influence de la globalisation contemporaine sur la mobilité, les migrations internationales, le sport et le hockey sur glace. L'inverse peut également être souligné puisque la mondialisation se nourrit aussi des mobilités grandissantes, quelles qu'elles soient, et le sport, à travers sa visibilité mondiale, son suivi médiatique et populaire, ses stars planétaires, ses compétitions internationales (Coupe du monde, Jeux olympiques), son poids économique, ses marques mondialement connues et également ses mobilités athlétiques, participe et influe à cette mondialisation en même temps que celle-ci l'influence. Les liens entre le contexte particulier actuel, la mondialisation, un pan spécifique de celui-ci, la mobilité, et un objet contemporain, le sport, peuvent donc être vus comme interdépendants.

⁶³ La facette technique concerne les habilités propres à un joueur alors que la tactique concerne la façon de jouer de l'équipe dans son entier.

⁶⁴ Article en ligne. <http://www.slate.fr/sports/83799/hockey-pays-uniformite>, consulté le 12 mai 2016.

⁶⁵ Article en ligne. <http://www.slate.fr/sports/83799/hockey-pays-uniformite>, consulté le 12 mai 2016.

II. 2. PROBLEMATIQUE

II. 2. 1. QUESTIONS DE RECHERCHE ET OBJECTIFS

Le présent mémoire s'articule autour de trois axes de recherche principaux. Le premier s'intéresse plutôt à l'analyse quantitative des hockeyeurs professionnels suisses quittant le championnat national pour d'autres ligues étrangères. Il s'agit de dénombrer et d'expliquer les flux d'athlètes concernés par le phénomène ainsi que de découvrir les destinations principalement choisies par ces sportifs. Poli et Ravenel considèrent ces flux de joueurs comme « *une élite migratoire intégrée dans un marché du travail mondial pour laquelle les frontières n'ont plus d'importance* » (2005 : 293). Cette première partie découle d'observations faites à partir de la base de données recensant les mobilités à l'étranger des hockeyeurs helvétiques de la saison 1994-1995 à la saison 2014-2015.

Le deuxième axe concerne un pan qualitatif et est directement lié à l'analyse des entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche. Les liens faits entre les récits et les théories existantes permettent de comprendre, ou en tous les cas de mettre en évidence, les motivations poussant les sportifs helvétiques à une mobilité athlétique internationale. Pour cela, quelques cas de sujets n'ayant pas, ou pas encore, connu le mouvement international dans la trajectoire de leur carrière, sont également abordés et aident à la compréhension globale du phénomène puisque pour comprendre ceux qui partent, il est aussi intéressant de s'intéresser à ceux qui restent.

Comme le second, le troisième et dernier axe a pour vocation l'analyse des interviews des acteurs d'un point de vue qualitatif. Il permet de comprendre quels cadres, quels acteurs et quelles stratégies sont utilisés par les athlètes pour mener à bien leur mobilité sportive. Il est notamment question du rôle que peuvent avoir certains intermédiaires (agents, proches, coéquipiers, entraîneurs, etc.).

À partir de ces trois axes, une question principale émerge de la réflexion générale et pose le cadre dans lequel se retrouvent les trois sous-questions, les hypothèses et les théories scientifiques potentiellement en lien avec cette recherche :

Quelles sont les logiques des mobilités internationales des hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses ?

Ce travail s'inscrit dans la volonté de comprendre comment se construit, s'articule, s'organise un départ vers une ligue professionnelle ou junior-élite étrangère pour un hockeyeur suisse et de rendre compte du phénomène en soulignant les destinations retenues et la propension des athlètes helvétiques à se rendre mobiles. Concrètement, une première sous-question tente de rendre visible le phénomène de mobilité internationale dans le hockey sur glace suisse en s'appuyant sur des chiffres et des destinations précises. Les deux autres interrogations cernent d'abord les envies, les ambitions et les motivations des joueurs sujets à la mobilité, et ensuite les moyens mis en place pour réaliser cette mobilité. Ci-après, les trois sous-questions suivies d'une brève explication :

Sous-question 1 : **Quelle est la propension à la mobilité internationale des hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses et quelles sont les destinations principales ?**

Après avoir élaboré une base de données susceptible de produire un matériel intéressant en vue d'une analyse, une partie quantitative permet ici, en plus de la mise en contexte précédente, d'esquisser une vision globale du phénomène de la mobilité dans le cas des hockeyeurs suisses.

L'objectif de cette première partie est de rendre compte, le plus précisément possible, à l'aide de données chiffrées, de l'ampleur de la mobilité chez les athlètes helvètes. Ce phénomène étant relativement nouveau (comme le montre la figure 9), cette première question permet également de dégager les tendances actuelles quant aux profils des joueurs décidant de quitter la Suisse (juniors ou professionnels) ainsi que de cibler les principaux pays d'accueil et ligues choisies par les sportifs.

Sous-question 2 : Quelles motivations encouragent les hockeyeurs professionnels et juniors-élites helvétiques à quitter la Suisse pour aller vers d'autres ligues étrangères ?

La seconde sous-question, basée comme la suivante sur des données recueillies à l'aide de méthodes qualitatives, s'intéresse aux motivations, attentes et craintes qui influencent le hockeyeur prêt à tenter sa chance dans un championnat étranger. L'objectif de cette deuxième sous-question est de comprendre comment se construisent la prise de décision, les attentes, les craintes, les besoins ou les envies qui cadrent la mobilité hockeyistique helvétique. Ces départs portent-ils uniquement sur l'aspect sportif ou découlent-ils d'autres facteurs liés aux profils, à l'entourage, au statut social ou aux opportunités ? Sont-ils à la fois l'un et l'autre ?

Sous-question 3 : Quels acteurs, moyens et stratégies sont mobilisés autour d'un départ vers l'étranger ?

Cette dernière sous-question a pour visée principale de mettre à jour les moyens mis en place autour de l'athlète pour son départ vers l'étranger. Il y est question des ressources directement appliquées par le hockeyeur, mais également par l'entourage, et du réseau mis en place par, ou pour l'athlète. Cette notion de réseau, autant formel qu'informel, est centrale puisqu'il s'agit de comprendre qui le forme et sur quel(s) intermédiaire(s) s'appuie la mobilité sportive dans le cas du hockey sur glace suisse.

II. 2.2. SYNTHÈSE DES QUESTIONS

Chaque cas de migration étant unique, il est difficile de ne pas être tenté par l'appropriation de concepts provenant de chaque théorie de la migration. En effet, la pluralité des facteurs expliquant une migration est si importante (PIGUET, 2013 ; MASSEY *et al.*, 1993) qu'il n'est pas rare, à la lecture des différentes thèses existantes, que de nombreux liens se fassent entre le cas étudié et les concepts théoriques. C'est dans un souci de clarté et de simplifications que seuls les courants et notions théoriques directement liés à la problématique de ce travail sont explicités et mis en lien avec la mobilité sportive dans le chapitre suivant. L'objectif de celui-ci est justement, en plus d'approfondir les questions précédemment énoncées, d'expliquer et de lier les courants théoriques, concepts ou notions aux trois axes du travail, et de s'en servir pour mettre en place un système d'hypothèses répondant à chacune des sous-questions.

II. 3. PROPENSION A LA MOBILITE ET DESTINATIONS

Avant de présenter en détail les hypothèses construites pour la première sous-question et d'approfondir celle-ci, il est nécessaire d'apporter quelques précisions quant aux choix, paramètres et notions qui entourent ce premier axe. C'est donc ici que certains éléments centraux pour la compréhension de ce travail sont définis, à commencer par les concepts de « professionnalisme » et de « haut niveau » qui sont déterminants étant donné que c'est à cette fraction du monde hockeyistique que s'intéresse ce mémoire.

II. 3. 1. HAUT NIVEAU ET PROFESSIONNALISME SPORTIF

En sport, la notion de haut niveau est très souvent employée, mais peu définie. En effet, il est difficile de fixer une limite claire entre ce qui constitue le haut niveau et le niveau ordinaire dans un sport. Le manque de terme, d'expression ou de notion pour qualifier l'antonyme du haut niveau démontre bien à quel point ce concept est difficilement définissable. Souvent associé au professionnalisme, le sport de haut niveau est vu comme le degré supérieur du sport amateur. Cependant, la majorité des sportifs de haut niveau peuvent être considérés comme des amateurs ne bénéficiant pas forcément d'un revenu salarial important et ne possédant pas de contrat de travail avec un employeur. L'exemple des sports individuels tels que l'athlétisme, la natation ou le tennis sont autant de disciplines où les athlètes, outre d'éventuels sponsors personnels et soutiens des fédérations, ne bénéficient pas toujours d'une assise économique stable ou d'un contrat de travail les liant à un employeur.

Queval définit le haut niveau à travers la maxime « faire toujours mieux, en allant au bout de soi » (2014 : 46). Pour elle, le sport de haut niveau est représenté selon trois axes. Premièrement, il « *produit une représentation de l'excellence* » (QUEVAL, 2004 : 58). Deuxièmement, la pratique d'une discipline à haut niveau ne permet plus de mettre en lien le sport avec la formule connue « le sport, c'est la santé » (QUEVAL, 2004 : 65). Selon elle, la pratique soutenue et intensive du sport dépasse ses vertus saines. Troisièmement, Queval met en relation le haut niveau et le dopage (2004 : 70). En Suisse, on parle plutôt de sport d'élite et non de haut niveau. Ce sport d'élite représente « *un sous-ensemble du sport* » (KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014 : 11). Pour Kempf, Weber, Renaud et Stopper, « *il se caractérise par une compétitivité marquée, par la recherche de performances maximales et par une émulation internationale* » (2014 : 11). Dans ce travail et principalement dans cette première sous-question, c'est cette définition qui est retenue et qui permet de faire des choix quant aux ligues, catégories et joueurs considérés dans la base de données et utilisés dans l'analyse.

Le professionnalisme sportif n'est pas aussi jeune que l'on peut le penser puisqu'on trouve trace de récompenses pécuniaires dans la Grèce antique et à l'époque romaine déjà alors qu'en France, on professionnalise le jeu de paume dès les années 1500 (NICOLAS, 2015). Pour Nicolas (2015), « *avec la professionnalisation, le sport dépasse son seul statut de loisir pour devenir un enjeu économique et faire vivre les sportifs, mais également tout un écosystème d'entreprises du secteur* »⁶⁶. Attali et Saint-Martin (2010) font aussi le lien entre

⁶⁶ Article en ligne. <http://yourzone.beinsports.fr/enjeux-et-limites-de-la-professionnalisation-sportive-95651/>, consulté le 12 mai 2016.

sport et argent pour exposer leur vision du professionnalisme sportif qui « *s'entend comme l'appréciation de la situation individuelle du sportif, lequel tire à un moment donné une rémunération significative, sous quelle que forme que ce soit, de son activité sportive* »⁶⁷. C'est ce pan économique qui fera office de limite dans le cadre de ce mémoire et permettra de définir le professionnalisme. En plus de cette relation évidente entre le sport et l'économie, Belot (2007) note également une élévation du niveau de jeu notamment à travers les obligations qui découlent de la professionnalisation d'un sport. En effet, l'augmentation des cadences d'entraînements et l'évolution de l'encadrement des clubs et des sportifs mènent à un accroissement du niveau général du sport pratiqué.

Ces deux mises en lumière concernant le haut niveau et le professionnalisme permettent maintenant d'expliquer les sujets et les ligues prises en compte dans ce travail. Comme déjà mentionné, seuls les hockeyeurs suisses professionnels, rémunérés de manière significative par un club, et les hockeyeurs suisses juniors-élites, de haut niveau dans leur catégorie de jeu (15-20 ans), sont étudiés dans cette recherche. Ce sont ces deux populations qui font ressortir les données significatives pour l'analyse de cette première sous-question et c'est également elles qui ont été interviewées pour la partie qualitative des axes deux et trois.

II. 3. 1. 1. Haut niveau et professionnalisme en Suisse, joueurs concernés

Comme présenté précédemment, le championnat suisse compte deux ligues professionnelles et deux ligues juniors-élites. Bien que tous les joueurs de ligue nationale B ne soient pas tous complètement professionnels, certains travaillant à temps partiel ou durant l'été, ces hockeyeurs possèdent toutefois un contrat et perçoivent un salaire en pratiquant leur sport. La ligue nationale B et ses athlètes sont donc pris en compte, au même titre que la ligue nationale A, dans le bassin de joueurs suisses dits professionnels pour cette première sous-question. Au niveau junior, seuls les contingents des équipes évoluant dans la catégorie juniors-élite A sont retenus et catégorisés dans ce que l'on peut appeler le haut niveau junior. La catégorie junior-élite B n'a pas été retenue puisque c'est principalement les juniors-élite A qui sont retenus en équipes nationales juniors et qui participent à l'émulation internationale soulignée dans la définition du sport d'élite formulée précédemment (KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014 : 11). Les joueurs de la catégorie juniors-élite A s'ajoutent donc aux professionnels suisses de LNB et LNA.

Afin d'obtenir des chiffres relatifs et non pas absolus par rapport au nombre de licenciés suisses dans la partie analytique qui suit, il est nécessaire d'estimer, au plus près de la réalité, combien de joueurs helvétiques sont professionnels lors de chaque saison examinée. Pour cela, il est pris le nombre total d'équipes en Suisse en LNA, LNB et juniors-élites A pour une saison donnée (le nombre d'équipes dans chaque ligue peut varier d'une saison à l'autre). On multiplie ensuite ce total d'équipes par le nombre de joueurs contingentés dans une équipe (tableau de calcul pour chaque saison en annexe, figure 10). Comme il est trop complexe de retrouver pour les vingt-et-une saisons analysées le nombre exact d'athlètes ayant évolué dans chaque club, c'est sur une moyenne de vingt-deux hockeyeurs⁶⁸ par

⁶⁷ Article en ligne. https://books.google.ch/books?id=Bs_qhO4obH0C&pg=PT402&lpg=PT402&dq=attali+saint+martin+professionnalisme&source=bl&ots=xJolPSjxFD&sig=uhp6VnjrA8EtXNdUaqPkecymEaA&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjxvI24TNAhXBnBoKHZpfBWEQ6AEIJTAB#v=onepage&q=attali%20saint%20martin%20professionnalisme&f=false, consulté le 31 mai 2016.

⁶⁸ Le règlement IIHF autorise un maximum de vingt joueurs de champ et de deux gardiens lors de match. En LNH, la règle limite le nombre de hockeyeurs à vingt (18+2). http://www.iihf.com/fileadmin/user_upload/PDF/Sport/IIHF_Official_Rule_Book_2014-18_Web_V6.pdf. Consulté le 31 mars 2016. <http://www.nhl.com/nhl/en/v3/ext/rules/2015-2016-Interactive-rulebook.pdf>. Consulté le 31 mars 2016.

équipe que se basent les calculs réalisés lors de l'analyse de cet axe. Sachant que ce nombre peut varier au cours d'une saison avec les transferts ou les blessures et que dans les clubs de ligue nationale A et B évoluent de deux à cinq étrangers par équipes, il est important d'être conscient de la relativité des chiffres qui sont présentés dans l'analyse. En effet, ceux-ci permettent d'exprimer une tendance bien réelle, mais ne montrent pas une réalité totale. À ce nombre de hockeyeurs professionnels et de haut niveau évoluant en Suisse, il est ensuite ajouté le nombre d'athlètes évoluant dans des ligues professionnelles ou de haut niveau juniors à l'étranger. Cet ensemble permettra de démontrer l'évolution des hockeyeurs professionnels suisses présents à l'étranger sur les vingt-et-une dernières saisons et d'affiner le graphique présentant le constat de départ (figure 9). Les ligues étrangères retenues dans ce travail par rapport aux définitions du professionnalisme et du haut niveau évoquées précédemment sont présentées dans la partie méthodologique de la recherche.

II. 3. 2. LES DESTINATIONS

Dans un second temps, une attention particulière est portée aux destinations privilégiées par les athlètes helvétiques dans leurs choix de carrière. Même si, comme expliqué dans l'introduction, le paysage hockeyistique professionnel mondial se limite quasi uniquement à l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, un nombre important de ligues, de niveaux et de destinations s'offre aux joueurs entre ces trois territoires. Il est donc intéressant de noter les tendances quant aux choix faits par les hockeyeurs suisses. Étant donné que certaines ligues (la LNH, certaines ligues juniors d'Amérique du Nord ou encore la KHL) englobent des équipes de différents pays, il sera question de faire ressortir les lieux d'arrivée par pays lorsque cela est possible (en Europe par exemple) et par championnats lorsque plusieurs états sont englobés dans une ligue. Ce second niveau d'analyse permet de souligner les grandes tendances et logiques de mobilité des hockeyeurs professionnels suisses. Même s'il n'est pas prévu ici d'essayer de les comprendre et de les expliciter, un essai d'interprétation est tout de même envisageable, notamment en se servant des entretiens réalisés. Cependant, ce qui est pertinent dans le choix d'un acteur lors de sa prise de décision (langue parlée, niveau de jeu, proximités géographiques, etc.) ne l'est pas forcément pour un autre.

II. 3. 3. LES DRAFTS

Dans ce chapitre, les trois *drafts* existantes dans le monde du hockey sur glace sont également analysées afin de voir si des tendances se dessinent quant à l'intérêt que peuvent porter les dirigeants de la LNH, de la LCH et de la KHL, seules ligues de hockey utilisant ce système de repêchage, envers les hockeyeurs suisses. Cette analyse est annexe à la sous-question concernant ce premier axe de recherche et n'est que très légèrement étudiée. Elle permet cependant d'amener un angle d'approche différent partant de l'étranger vers la Suisse.

II. 3. 4. HYPOTHESES CONCERNANT LA SOUS-QUESTION 1

Rappel de la sous-question 1 :

Quelle est la propension à la mobilité internationale des hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses et quelles sont les destinations principales ?

Hypothèse 1.1 : La construction de la base de données, les premiers chiffres y apparaissant ainsi que le premier graphique qui en ressort laissent à penser que la propension à la mobilité athlétique pour les hockeyeurs suisses est en hausse. C'est notamment le graphique présenté en introduction et permettant de soutenir l'intérêt de la présente recherche qui étaye la première hypothèse faite ici. Celui-ci démontre une évolution positive et marquée de la population hockeyistique suisse masculine dans son ensemble (professionnels, juniors, amateurs, etc.) à entreprendre une mobilité sportive vers l'étranger. De plus, les nombreux articles de la littérature grise (PASCHE, 2015 ; CARREL, 2013 ; ADLER, 2016 ; KLEISL, 2015a, 2015b, 2016 ; SAVAGE, 2015 ; LAVOIE, 2015) soulignant des départs fréquents de hockeyeurs suisses professionnels et de haut niveau juniors vers les championnats étrangers permettent d'affiner le constat aux deux populations auxquelles s'intéresse ce mémoire. En s'appuyant sur ces deux outils, la base de données et ses résultats préliminaires ainsi que l'abondante littérature grise traitant de cas précis, une première hypothèse est émise ici. Celle-ci postule que les populations professionnelles et de haut niveau juniors suivent la tendance générale exprimée dans le constat de départ allant vers une augmentation de la mobilité hockeyistique des Helvètes vers l'étranger. Comme le souligne Carrel (2013) dans son article, « *les hockeyeurs helvètes sont un produit d'exportation très recherché* »⁶⁹. Partant de cette première hypothèse, l'analyse de la base de données permettra de vérifier ou non une évolution positive et marquée de la mobilité hockeyistique suisse professionnelle et de haut niveau vers l'étranger.

Hypothèse 1.2 : Comme présentée en introduction dans un chapitre qui lui est entièrement consacré, la LNH, à l'instar de la NBA dans le monde du basketball, polarise la majorité des regards des hockeyeurs. Dès lors, cette ligue apparaît comme l'objectif réaliste ou rêvé de la plupart des sportifs et donc également des athlètes suisses comme l'exprime Baertschi⁷⁰ : « *mon rêve a toujours été la NHL* » (ADLER, 2016 : 19). Cet attrait est également marqué dans la réalité puisque, depuis quelques années, le nombre d'Européens évoluant en LNH est en constante augmentation, comme l'explique Podnieks (2015) : « *international hockey continues to provide the NHL with an impressive number of players. [...] In all, 16 European nations were represented in the NHL during the 2014/2015 season* »⁷¹. Durant cette saison-là, la Suisse voit évoluer 13 de ses joueurs dans cette ligue⁷². Si cette tendance est effective ces dernières saisons, cela n'a pas toujours été le cas comme l'affirme Zaugg (in AESCHLIMANN, 2014) : « *la Suisse a gardé ses meilleurs joueurs au pays, même si depuis deux ou trois ans, ils partent plus souvent en NHL* »⁷³. Agissant comme un pôle d'attraction majeur dans le monde du hockey sur glace, la LNH voit le continent nord-américain attirer les athlètes espérant se rapprocher de cette ligue prestigieuse. Pour cela, différents chemins peuvent être empruntés. Les ligues mineures (AHL, ECHL), juniors (WHL, OHL, LHJMQ) et universitaires (NCAA) drainent énormément de joueurs désirant se rapprocher de la LNH, afin de se confronter à une concurrence accrue et s'adapter aux paramètres du jeu nord-américain⁷⁴. Müller⁷⁵ (in CARREL, 2013) souligne cela en énonçant qu'il « *est important de*

⁶⁹ Article en ligne. <http://www.20min.ch/ro/sports/hockey/story/20138503>, consulté le 7 janvier 2016.

⁷⁰ Sven Baertschi est un hockeyeur professionnel suisse. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=33591>, consulté le 8 mai, 2016.

⁷¹ Article en ligne. [http://www.iihf.com/channels-club-events/iihf-club-continental-cup/news-singleview-club-continental-cup/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=9891](http://www.iihf.com/channels-club-events/iihf-club-continental-cup/news-singleview-club-continental-cup/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=9891), consulté le 8 janvier 2016.

⁷² Chiffre provenant de la base de données (eliteprospects.com).

⁷³ Article en ligne. <http://www.lacite.info/myblog/2014/04/01/le-hockey-sur-glace-ce-miroir-a-facettes-de-la-suisse-une-et-multiple>, consulté le 8 janvier 2016.

⁷⁴ C'est surtout la dimension des patinoires, plus petites en Amérique du Nord (61 mètres sur 26 mètres) qu'en Europe (61 mètres sur 30 mètres), qui demande une adaptation. En plus de cela, certaines règles peuvent varier,

venir ici pour pouvoir apprivoiser la mentalité et se confronter aux meilleurs jeunes de la planète »⁷⁶. Partant, l'hypothèse émise ici met en avant l'Amérique du Nord et ses différentes ligues comme principales destinations des hockeyeurs suisses, que ce soit pour atteindre directement la LNH ou pour s'en rapprocher via les différents championnats du continent.

II. 3. 5. SYNTHÈSE DE L'AXE UN

Ce premier axe doit permettre de rendre compte de l'état actuel de la mobilité internationale chez les hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses tout en dressant une comparaison avec les vingt-et-une dernières saisons. Cela montre l'évolution de cette mobilité athlétique et son ancienneté ou, à l'inverse, sa récente apparition. Deuxièmement, la mise en avant des destinations privilégiées par les Suisses permet de préciser les parcours et les choix de carrières retenus en majorité par ceux-ci, mais aussi de voir quels lieux sont moins visités par les athlètes professionnels et de haut niveau helvètes. De plus, une comparaison peut être faite lors de chaque analyse entre la population professionnelle et la population de haut niveau junior afin d'affiner les résultats. S'ajoute encore à cela, une analyse des trois *drafts* existantes dans le hockey mondial actuel (LNH, LCH et KHL).

Les hypothèses sont vérifiées ou réfutées dans l'analyse à l'aide de chiffres et de graphiques directement issus de la base de données. Celles-ci s'appuient sur la littérature grise qui reflète régulièrement la tendance actuelle dans le monde du hockey sur glace suisse à encourager, notamment les jeunes en âge junior, à expérimenter un hockey, un environnement, une langue, un espace différent, mais aussi sur les chiffres bruts de la base de données issus du site internet spécialisé déjà souvent cité jusqu'ici⁷⁷.

le jeu est souvent plus physique (de par la surface de glace qui est moindre) et les attentes des dirigeants, supporters et médias plus grandes. <http://www.nhl.com/nhl/en/v3/ext/rules/2015-2016-Interactive-rulebook.pdf>, consulté le 31 mars 2016. http://www.iihf.com/fileadmin/user_upload/PDF/Sport/IIHF_Official_Rule_Book_2014-18_Web_V6.pdf, consulté le 31 mars 2016.

⁷⁵ Mirco Mueller est un hockeyeur professionnel suisse. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=95044>, consulté le 12 mai 2016.

⁷⁶ Article en ligne. <http://www.20min.ch/ro/sports/hockey/story/20138503>, consulté le 7 janvier 2016.

⁷⁷ <http://www.eliteprospects.com/>

II. 4. MOTIVATIONS ET ATTENTES

Dans ce second axe, l'intérêt se porte sur les motivations poussant les hockeyeurs helvétiques à aller pratiquer leur discipline sportive dans un championnat étranger. De même, il est question des attentes et des craintes que ceux-ci formulent à l'égard de leurs expériences de mobilité. Ces questionnements se placent donc plutôt en amont de la mobilité athlétique des sportifs puisque l'objectif premier est de comprendre les raisons des différents départs. Pour cela, différentes théories géographiques et/ou sociologiques sont présentées ci-dessous et mises en lien avec ce deuxième axe, notamment avec les hypothèses avancées ultérieurement. Il s'agit, lors de l'analyse des données empiriques, de retrouver trace de ces postulats pour faire le lien avec les récits des athlètes ayant pris part aux entretiens ou, à l'inverse, de souligner l'absence de relation entre les uns et les autres.

II. 4. 1. LES THEORIES RELIEES AUX MOTIVATIONS ET ATTENTES

Cinq théories relatives à la migration ou aux mobilités sont présentées ci-dessous. L'objectif n'étant pas de se montrer exhaustif dans leurs descriptions, un rappel des principaux tenants et aboutissants semble néanmoins nécessaire tout comme une mise en lien avec le sujet de cette recherche.

II. 4. 1. 1. Le capital humain

La notion de capital humain, issue des approches « classiques », est généralement définie comme « *des compétences, des expériences et des savoirs qui permettent à l'individu d'acquérir un certain revenu par son travail* » (PIGUET, DE COULON, 2010 : 6). Mis en lien avec les migrations, le capital humain influence directement la disposition à migrer (un haut niveau de compétences chez une personne lui permettra plus facilement de profiter de la migration) et peut se nourrir directement de la migration pour acquérir de nouvelles habilités ou de nouveaux savoirs (PIGUET, 2013 : 144).

Cette idée semble pouvoir être mise en relation avec la carrière du sportif professionnel qui, du début de sa pratique jusqu'à la prise de sa retraite, peut, de par sa mobilité et ses choix relationnels (entraîneurs, agents, manager, sponsors, etc.), faire fructifier son capital humain, autant dans des compétences directement liées à son sport qu'en se forgeant des expériences et des savoirs indirectement utiles à sa carrière de sportif.

La perspective longitudinale qu'engendre l'adoption de la notion de capital humain (DA VANZO, 1981, in PIGUET, 2013 : 144) se marie également très bien avec l'idée d'une carrière sportive. Cette approche permet également à la personne mobile d'influencer directement sa destinée en mettant ses choix de mobilité face à son propre capital humain (PIGUET, 2013 : 144).

II. 4. 1. 2. Le cycle de vie

Le postulat de la notion de cycle de vie présuppose que « *suivant l'étape de sa propre existence dans laquelle l'acteur se trouve, il aura plus ou moins de propension à migrer* » (LESLIE, RICHARDSON, 1961 ; ROSSI, 1955, in PIGUET, DE COULON, 2010 : 5). Lee (1966) évoque également cette notion dans son modèle *push-pull* des migrations alors que d'autres disciplines s'en servent également. Englobée maintenant dans le concept, plus récent, de parcours de vie (RERAT *et al.*, 2008, in PIGUET, 2013), l'idée générale est de considérer que

certaines facteurs propres à un acteur et à sa situation personnelle à un moment donné influencent directement sa mobilité.

Cette idée peut directement être utilisée dans l'analyse puisque les profils des différents hockeyeurs interviewés permettent de mettre à jour des moments de vie et des situations personnelles où la mobilité est privilégiée. Notons encore que cette notion est directement issue des approches « classiques » de l'étude des migrations en s'appuyant notamment sur les postulats du courant néoclassique (SMITH, 1776 ; RATZEL, 1882 ; RAVENSTEIN, 1889, in PIGUET, 2013) mettant en avant le caractère rationnel de la migration, utilisée par l'acteur principalement pour en tirer un avantage économique (PIGUET, 2013).

II. 4. 1. 3. L'information incomplète

Le fait de ne pas ou peu savoir ce qui attend l'acteur suite à une migration, que ce soit au niveau de la transférabilité de ses compétences (PIGUET, 2013 : 144) ou d'un nouveau mode de vie, crée un certain niveau d'incertitude chez le migrant qui influe sur sa prise de décision. Cette idée en sous-tend une autre affirmant qu'une personne ayant déjà été mobile est plus prompte à migrer à nouveau puisque son expérience lui sert directement pour combler certaines zones d'ombres liées à l'incertitude exprimée précédemment. Cette notion, la dernière native des approches dites « classiques », est souvent définie comme étant une composante de celle explicitée plus haut de capital humain.

À l'inverse, le manque d'information peut également permettre à un imaginaire géographique de se développer ou de persister chez une personne. Ainsi, des idées infondées mais paradisiaques sur un lieu de destination peuvent encourager une migration « aventureuse » (PIGUET, 2013 : 145).

Avec l'augmentation de l'accès à l'information via les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mobilité des sportifs (WONG, TRUMPER, 2002) qui engendre des expériences et des échanges entre personnes, le cas des migrations sportives peut être analysé sous la loupe de cette théorie.

II. 4. 1. 4. Les théories des attentes et des valeurs

Cette approche, issue cette fois-ci de la psychologie sociale, présente un modèle de prise de décision. Développée par Fishbein en 1967 (PIGUET, 2013 : 149), cette théorie postule que l'acteur agit en fonction d'attentes et de valeurs face à un but qu'il s'est fixé. Son comportement s'inscrit par la suite dans un sens lui permettant d'obtenir un résultat positif (PIGUET, 2013). En 1981, De Jong et Fawcett (PIGUET, 2013 : 149) distinguent sept catégories d'attentes pertinentes : la richesse, le statut, le confort, la stimulation, l'autonomie, l'affiliation et la moralité.

Cette théorie semble tout à fait pertinente dans le cadre de l'analyse de mobilités sportives puisqu'au cours de sa carrière, de sa saison, de son entraînement ou de sa compétition, le sportif professionnel est un sujet qui se fixe, et à qui l'on fixe (entraîneurs, coéquipiers, clubs, fédérations, sponsors, etc.) continuellement des objectifs à atteindre. Qu'elles soient individuelles (un nombre de buts marqués par saison), collectives (un titre dans telle ou telle compétition) ou encore personnelles (jouer, à terme, pour une équipe précise ou dans une ligue particulière), les aspirations qui jalonnent une carrière sportive professionnelle influencent directement le comportement de l'acteur durant celle-ci et notamment son éventuelle mobilité.

II. 4. 1. 5. Les *Soft Skills*

Dernière notion présentée ici, les *soft skills*, compétences personnelles ou savoirs comportementaux en français, sont une gamme d'aptitudes orientées vers les interactions humaines et qui font appel à l'intelligence émotionnelle (FORNO, 2007 : 126). Selon Forno, elles aident « à s'intégrer efficacement et à s'épanouir au sein d'une équipe et dans ses relations avec l'extérieur » (2007 : 124). Elles peuvent être des qualités de nature personnelles aussi bien qu'interpersonnelles (FORNO, 2007 : 124) et sont recensées différemment selon les chercheurs. Forno en dénombre cinq parmi les plus importantes (2007 : 124-128) :

- Le sens de l'efficacité : ne pas perdre de vue l'essentiel, se montrer organisé, avoir une bonne gestion du temps et du stress, un sens des priorités.
- Le sens de la communication : savoir être clair et concis aussi bien que conciliant ou ferme, adapter sa communication à la situation.
- La flexibilité et l'adaptabilité : être capable de changer de direction, être résistant aux changements.
- Le sens du collectif : voir plus loin que sa propre performance, penser à l'équipe, posséder un sens éthique aiguisé, une bonne écoute.
- La créativité et l'initiative : capacité à transformer les choses, envisager des solutions nouvelles et différentes, « *to think outside the box* ».

Brandenburg (2014) voit lui six compétences douces pouvant être rangées dans la case des *soft skills*. Même si certaines rejoignent évidemment la liste dressée par Forno (2007), il est intéressant de mettre en parallèle un second point de vue sur cette question très récente en sciences sociales. Dans son modèle appelé *MEMO values*® Brandenburg présente six facteurs⁷⁸ des *soft skills* (2014 : 25-26):

- La confiance en soi : avoir confiance en ses propres compétences.
- La tolérance à l'ambiguïté : accepter d'autres comportements et cultures.
- La vigueur : résoudre les problèmes.
- La curiosité : s'ouvrir et rechercher de nouvelles expériences.
- La sérénité : connaître ses forces et ses faiblesses.
- La détermination : être décisif, critique.

Tout comme le capital humain, ces capacités, souvent liées à l'employabilité, peuvent être vues comme nourrissant une éventuelle mobilité chez le sportif, mais également, comme nourries par un départ dans un championnat étranger. Dans ce travail, comme pour les autres théories développées précédemment, c'est surtout les éventuelles causes possibles de départ engendré par les *soft skills* qui sont soulignées dans l'analyse.

II. 4. 2. HYPOTHESES CONCERNANT LA SOUS-QUESTION 2

Rappel de la sous-question 2 :

Quelles motivations encouragent les hockeyeurs professionnels et juniors-élites helvétiques à quitter la Suisse pour aller vers d'autres ligues étrangères ?

⁷⁸ Les six termes sont traduits de l'anglais à partir de *confidence*, *tolerance of ambiguity*, *vigour*, *curiosity*, *serenity* et *decisiveness* (BRANDENBURG, 2014 : 25-26).

Hypothèse 2.1 : la principale hypothèse concernant cette seconde sous-question s'appuie sur la théorie des attentes et des valeurs développée par Fishbein (1967). Ce modèle de prise de décision est susceptible d'expliquer en partie les raisons qui favorisent les hockeyeurs helvétiques à partir vers des ligues étrangères. En effet, la notion de but, d'objectif que se fixe un acteur est centrale dans cette théorie tout comme elle l'est également dans la carrière d'un sportif professionnel. Même si, comme le souligne Haug (2008), « *le migrant n'est pas totalement libre de ses choix [...] des facteurs structureaux interviennent dans sa prise de décision* » (in PIGUET, 2013 : 149), le sportif va adopter un comportement, faire des choix de carrière et prendre des décisions quant à sa trajectoire sportive en fonction d'un but qu'il s'est fixé.

Sur les sept différentes attentes pertinentes que décryptent De Jong et Fawcett (1981), on peut en relever trois qui peuvent apparaître comme un objectif dans le cas de cette recherche et influencer alors la décision d'utiliser la mobilité pour les atteindre. Premièrement le **statut** qu'offre la possibilité de faire carrière dans une ligue étrangère. Deuxièmement, la **stimulation** peut également être vue comme un moteur pour un professionnel du sport qui cherche toujours, comme dit précédemment dans la définition du haut niveau (QUEVAL, 2004), à tendre vers l'excellence. La dernière attente, la **richesse**, peut également engendrer un départ vers des championnats économiquement mieux dotés. Même si, comme vus en introduction, les salaires suisses sont passablement élevés, certains championnats, comme la LNH ou la KHL, permettent aux athlètes de devenir millionnaires grâce à une année de salaire.

Cette hypothèse met donc avant trois attentes pertinentes, le statut, la stimulation et la richesse (DE JONG, FAWCETT, 1981), pour expliquer les départs des hockeyeurs professionnels vers les championnats étrangers.

Hypothèse 2.2 : la seconde hypothèse est soutenue par la théorie du cycle de vie (PIGUET, 2013) et postule que c'est principalement dans une optique formative que les athlètes suisses se servent de la mobilité dans leur carrière hockeyistique. En plus de leur permettre de compléter leur formation de sportif de haut niveau en jouant dans des degrés que ne peut leur offrir la Suisse (à l'exemple des ligues juniors majeures nord-américaines pour les jeunes ou de la LNH pour les joueurs confirmés), le choix d'un départ peut également permettre de compléter un parcours scolaire ou universitaire en parallèle à une carrière sportive (le sport-étude en Suisse n'étant pas encore complètement établi). C'est donc à cause d'un besoin précis à un moment donné de sa carrière que l'athlète emploiera l'option de la mobilité pour avancer dans sa vie de sportif. Ainsi, « *l'importance des caractéristiques démographiques individuelles* » (PIGUET, 2013 : 143) peut expliquer le choix d'un départ vers l'étranger. La situation personnelle de l'athlète au moment de son départ est également un facteur déterminant dans la prise de décision et, dès lors, la possibilité de voir s'exiler de jeunes hockeyeurs encore libres de toutes responsabilités (PIGUET, DE COULON, 2010) est grande.

Hypothèse 2.3 : la dernière hypothèse concernant ce deuxième axe se dessine autour de la théorie de l'information incomplète ou plutôt a contrario de celle-ci. En effet, selon cette dernière, un manque d'information sur l'espace d'arrivée crée chez le sujet une incertitude qui fait que celui-ci « *ignore [...] souvent la valeur et la transférabilité de ses compétences et plus généralement la qualité de vie qui l'attend ailleurs* » (PIGUET, 2013 : 144). Cette troisième hypothèse prend le contre-pied de cette théorie et estime qu'avec le contexte

actuel de mondialisation décrit auparavant et le rôle de pionnier (MAGUIRE, 2010a) joué par les premiers hockeyeurs suisses à s'être déplacés à l'étranger, la mobilité athlétique internationale semble plus atteignable qu'elle ne l'était par le passé pour les sportifs suisses. Riesen, qui a justement effectué ce rôle d'éclaireur, illustre parfaitement cela : « *avant nous, il n'y avait eu personne [...]. Je ne pouvais pas m'appuyer sur le vécu de quelqu'un d'autre. En m'en allant pour l'Amérique du Nord à 19 ans, je partais dans l'inconnu.* » (KLEISL, 2015b : 13). Cette troisième hypothèse affirme donc que l'émulation due aux premières mobilités internationales effectuées par des joueurs helvétiques et l'évolution de l'accès à l'information rendent les athlètes suisses plus enclins au départ.

II. 4. 3. SYNTHÈSE DE L'AXE DEUX

Ce deuxième axe, davantage fourni en théories, doit permettre de mettre à jour les motivations et attentes des hockeyeurs helvétiques face à une mobilité sportive internationale. Les trois hypothèses formulées servent de fil rouge à l'analyse et permettent de mettre à jour les raisons évoquées pour expliquer des départs vers l'étranger chez les athlètes suisses. Il n'est évidemment pas certain de retrouver chacune des hypothèses dans la partie analytique, mais celles-ci donnent en tous les cas des angles d'approche permettant aussi de découvrir d'éventuels autres facteurs dans les prises de décisions des sportifs professionnels helvétiques. De plus, chaque thèse développée dans cette partie n'étant pas forcément reprise dans l'une ou l'autre des trois hypothèses dressées ici, il n'est pas exclu, lors de l'analyse, de rattacher certains récits à celles-ci a posteriori.

II. 5. MOYENS ET ACTEURS MOBILISES

Ce dernier axe d'analyse porte sur la manière dont les sportifs construisent leur mobilité athlétique internationale. Il y est question des moyens mis en place pour le sportif et part le sportif lui-même, mais également des différents acteurs évoluant dans la sphère proche ou éloignée de l'athlète et jouant un rôle dans sa mobilité. Pour étayer cette dernière sous-question et construire des hypothèses, comme pour le chapitre précédent, différentes théories générales ou concepts plus précis sont définis ci-après et directement mis en lien avec l'axe en question ici. Avant cela, il apparaît nécessaire d'aborder, en premier lieu, le rôle de l'agent sportif de plus en plus présent et influant dans le monde du sport professionnel.

II. 5. 1. LES AGENTS SPORTIFS

L'activité d'agent sportif existe depuis longtemps dans le monde athlétique, mais n'a jamais eu une place aussi importante qu'actuellement. Chaque pays, sport ou fédération a dès lors mis en place certaines règles quant à cette pratique qui voit de nombreuses dérives péjorer certaines carrières de sportifs, notamment dans le football où certains intermédiaires ne placent pas toujours les intérêts des athlètes en priorité (TOSUN, KAMARA, 2008 ; POLI, 2007a). Le rôle de l'agent sportif est avant tout de faire le lien entre les sportifs et les clubs ou les organisateurs de manifestations sportives, « *il met en rapport les parties intéressées à la conclusion d'un contrat relatif à l'exercice rémunéré d'une activité sportive* » (KEA – CDES – EOSE, 2009 : 2).

Avec la professionnalisation du sport (NICOLAS, 2015 ; ATTALI, SAINT-MARTIN, 2010) et notamment celle du hockey sur glace, devenu véritablement une branche de l'économie où les joueurs sont les employés d'entreprises, les clubs, dirigés par des conseils d'administration, le rôle des intermédiaires a également évolué (METROZ, in ROBADIN, 2012). Dans le hockey sur glace helvétique, le métier d'agent, venu d'Amérique du Nord (il émerge là-bas dès les années 1970), apparaît dans les années 1980-1990 (METROZ, in ROBADIN, 2012). C'est d'abord via les joueurs étrangers qui viennent évoluer dans le championnat helvétique et qui sont représentés par des agents canadiens ou étasuniens que des structures de conseils sportifs apparaissent. Par la suite, des agences semblables se développent en Suisse au bénéfice des hockeyeurs helvètes (METROZ, in ROBADIN, 2012). Si, à cette époque, très peu d'athlètes suisses sont liés à un agent, l'arrivée de salaires importants, de contrats de travail contenant des droits, des devoirs et des obligations fait qu'aujourd'hui, la très grande majorité des hockeyeurs suisses professionnels est représentée par un agent sportif. L'émergence des contrats de formation liant les clubs à certains de ses juniors suscite également un besoin chez les jeunes athlètes et leurs parents (METROZ, in ROBADIN, 2012).

Avec l'augmentation de la demande de la part des joueurs, le métier d'agent de hockey sur glace est en plein essor en Suisse et tend aussi à se diversifier, notamment en proposant des services pas toujours en lien direct avec la pratique du hockey sur glace. Gérald Métroz, pionnier des agents en Suisse, définit son métier comme « *une aide aux hommes, aux artistes ainsi qu'aux athlètes dans l'organisation de leur carrière et après carrière* », sa tâche

fondamentale étant de « *contribuer à leur réussite professionnelle, sociale et humaine* »⁷⁹. La structure proposée comprend principalement huit services aux athlètes⁸⁰ :

- Négociation et renégociation de contrats ;
- Médiation avec les employeurs, partenaires et sponsors ;
- Promotion d'image et relations publiques ;
- Négociation de contrats de sponsoring (athlètes, fédérations, clubs, sociétés) ;
- Organisation et coordination d'événements (sportifs, artistiques et commerciaux) ;
- Conseils et planification de carrière ;
- Aide à la gestion de l'après-carrière ;
- Family office (domaine financier, fiscal, juridique, médical, assurance, immobilier) ;

Si ces services ne sont qu'un exemple parmi d'autres, le rôle des agents sportifs dans le monde du sport professionnel est grandissant et de plus en plus central. Ceux-ci peuvent donc jouer un rôle majeur dans la trajectoire athlétique des athlètes, au même titre que la famille, les clubs ou les pairs.

II. 5. 2. LES THEORIES OU CONCEPTS RELIES AUX MOYENS ET ACTEURS MOBILISES

C'est principalement la théorie des réseaux et les concepts adjacents qui sont présentés ci-dessous. Déjà abordées dans la revue des écrits existants dans la recherche concernant le hockey sur glace, les notions de *friends-of-friends* (BALE, 1991) et de *bridgehead* (MEYER, 2001) sont rappelées ci-après. Le concept de motilité (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 ; KAUFMANN, WIDMER, 2005) est également décrit par la suite.

II. 5. 2. 1. La théorie des réseaux et le capital social

Issues des approches sociologiques et géographiques, la théorie des réseaux et le capital social considèrent l'individu comme faisant partie d'une structure sociale élargie (PIGUET, 2013 : 150). Celle-ci, communément appelée réseau, est « *à la fois source d'information et fournisseurs d'aides et d'appui pour le voyage et l'installation dans un pays de destination* » (PIGUET, 2013 : 150). On considère généralement que le réseau aide et encourage la migration (DE JONG, 2000, in PIGUET, 2013 : 150). Haug (2008 : 589) distingue cinq mécanismes liés aux réseaux pouvant influencer la décision de migrer : les affinités, l'information, la facilitation, le conflit et l'encouragement.

Cette théorie des réseaux est centrale dans ce travail puisque la prise de décision concernant une mobilité éventuelle chez le sportif et notamment le hockeyeur peut être mise en relation à nombre d'acteurs gravitant autour de l'athlète. On distingue bien évidemment la famille en premier lieu, puis les intermédiaires, le plus souvent les agents, ensuite les pairs (coéquipiers, adversaires) et finalement les entraîneurs ou ex-entraîneurs qui peuvent parfois endosser un rôle important dans la prise de décision de l'acteur.

Les concepts de l'effet cumulatif et des canaux migratoires (PIGUET, 2013 : 151) sont également intéressants dans le cadre de cette recherche. Le premier postule que la migration internationale s'auto-entretient, notamment par le biais des réseaux alors que le

⁷⁹ Propos tirés du site internet de l'entreprise de Gérald Métroz. <http://www.thirdeyeservices.ch/nos-services/>, consulté le 4 avril 2016.

⁸⁰ <http://www.thirdeyeservices.ch/nos-services/>, consulté le 4 avril 2016.

second met en évidence les liens privilégiés pouvant exister, à terme, entre lieux d'arrivée et de départ suite à la formation d'un réseau découlant d'une migration régulière entre ces espaces.

II. 5. 2. 2. Les concepts de *Friends-of-friends* et de *bridgehead*

Pour rappel, le concept de *friends-of-friends* développé par Bale (1991) est directement lié au monde sportif. Le second, *bridgehead*, provient lui des études en migration des travailleurs hautement qualifiés et est introduit par Meyer (2001). Tous deux traitent des chaînes de recrutement informelles pouvant influencer les mobilités. Le premier met en évidence ces chaînes informelles via des relations amicales permettant le flux d'informations sur les destinations possibles et les potentiels employeurs (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161). Bale (1991) souligne principalement les relations entre personnes structurantes⁸¹ dans la carrière d'un athlète telles que les pairs, les entraîneurs, les formateurs ou les responsables de club (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 160). Le second se focalise sur l'expérience des migrants qui permettent des mises en contact et un relais informationnel avec les éventuels futurs athlètes souhaitant se rendre mobiles (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161). Ces deux notions mettent en avant la possibilité que se crée un canal de mobilité entre espaces sur la base d'expériences et de relations informelles.

Les sports d'équipes comme le hockey sur glace facilitant la communication quotidienne entre athlètes (à l'inverse d'un sport individuel où l'athlète n'est pas toujours entouré de ses pairs), ces deux notions semblent être intéressantes dans le cadre de cette recherche. De plus, les transferts de plus en plus fréquents au cours d'une carrière de joueur professionnel permettent d'aborder nombre d'expériences entre coéquipiers au sein d'une équipe comportant une vingtaine de personnes.

II. 5. 2. 3. Le concept de motilité

Le concept de motilité développé par Kaufmann fait référence à un terme de la biologie qui voit la mobilité comme potentielle et ne se transformant pas automatiquement en déplacement. La motilité se définit comme « *la manière dont un individu ou un groupe d'individus fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets* » (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 : 5). Appelé aussi capital de mobilité (KAUFMANN, WIDMER, 2005 : 199), ce concept ne part pas des déplacements observés, mais de la seconde composante de la mobilité (LEVY, LUSSAULT, 2003 : 622), à savoir la potentialité (KAUFMANN, 2002). Cette motilité est vue comme une ressource permettant d'ouvrir au maximum les opportunités futures de déplacements (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 : 5). Elle se compose de trois principaux éléments : l'accessibilité (les conditions permettant d'avoir accès ou non à une possibilité de déplacement), les compétences (savoir-faire des acteurs nécessaires pour profiter de l'offre de déplacement) et l'appropriation (sens donné par les acteurs aux accès et compétences nécessaires au déplacement) (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 : 6).

Cette mobilité potentielle peut être mise en lien, dans le cas des hockeyeurs professionnels, avec les différents choix de mouvements qui s'offrent à l'athlète tout au long de sa carrière, les décisions à prendre face à tel ou tel contrat qui s'offre à lui. Même si tous ne bénéficient pas toujours d'une kyrielle de possibilités, la trajectoire d'un sportif professionnel est jalonnée de potentialités. La motilité se centrant sur les acteurs et sur leur rapport à

⁸¹ Le terme « structurant » utilisé ici fait référence aux personnes directement liées au monde hockeyistique dans lequel évolue l'athlète (entraîneurs, coachs, dirigeant de clubs, etc.).

l'espace-temps, « *elle est susceptible de se manifester de différentes manières en se transformant ou non en différents types de mobilité* » (KAUFMANN, WIDMER, 2005 : 202).

II. 5. 3. HYPOTHESES CONCERNANT LA SOUS-QUESTION 3

Rappel de la sous-question 3 :

Quels acteurs, moyens et stratégies sont mobilisés autour d'un départ vers l'étranger ?

Hypothèses 3.1 : la première hypothèse répondant à cette troisième sous-question s'articule autour du rôle central des intermédiaires que sont les agents sportifs. En s'appuyant sur trois des cinq mécanismes présentés par Haug (2008) dans la théorie des réseaux explicitée précédemment, cette hypothèse part du principe que l'agent sportif influence la prise de décision de l'athlète en permettant une **information**, une **facilitation** et un **encouragement** face à une éventuelle mobilité sportive. Le rôle d'un intermédiaire professionnel se place au sein de la théorie des réseaux et est donc essentiel pour un départ vers l'étranger dans le cas d'un hockeyeur professionnel helvétique. Cette hypothèse est soutenue par Holdener⁸² qui explique sa trajectoire : « *mon parcours a été planifié avec mon agent, qui n'est autre que mon père* » (KLEISL, 2015a : 15).

Hypothèses 3.2 : la seconde hypothèse fait le lien entre le départ vers l'étranger et les chaînes de relations informelles préexistantes entre l'acteur en question et d'autres personnes évoluant dans sa sphère proche ou éloignée et permettant de faciliter, d'encourager ou de proposer une mobilité athlétique. C'est autour des concepts de *friends-of-friends* et *bridgehead* (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a) que se dessine cette hypothèse qui est également mise en rapport avec les mécanismes entourant la théorie des réseaux (HAUG, 2008). Il est postulé ici que la circulation des informations par des canaux informels, les expériences réalisées par des pairs dans un passé récent et le vécu de certains clubs ou ligues avec des athlètes helvétiques façonnent la mobilité internationale des hockeyeurs helvètes. Les relations entre pairs, formateurs, entraîneurs ou dirigeants permettent donc à la mobilité athlétique internationale de se réaliser pour les sportifs professionnels et de haut niveau suisses.

Hypothèses 3.3 : la dernière hypothèse se construit autour du concept de motilité de Kaufmann (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 ; KAUFMANN, WIDMER, 2005). Le postulat avancé ici est de dire que la mobilité grandissante des athlètes professionnels, la mondialisation influençant directement la sphère sportive (AUGUSTIN, 2011) et les liens entre les différentes fédérations, clubs et ligues, génèrent davantage de possibilités de mobilité qu'auparavant. Celui-ci s'appuie sur la motilité vue comme « *une ressource-clé dans un parcours professionnel en vue d'une mobilité ascendante* » (KAUFMANN, WIDMER, 2005 : 199). À partir de là, l'hypothèse émise ici postule que la multiplicité d'options encadre et génère la mobilité athlétique des hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses.

II. 5. 4. SYNTHÈSE DE L'AXE TROIS

Ce troisième et dernier axe d'analyse a pour objectif de cerner et de comprendre non pas pourquoi se met en place la mobilité internationale pour les athlètes helvétiques, mais

⁸² Makai Holdener est un des hockeyeurs interrogé dans le cadre de cette recherche. Son parcours est détaillé dans la partie méthodologique.

comment celle-ci est construite par les joueurs et leurs entourages directs ou indirects. Si les moyens mis en œuvre sont abordés dans la partie analytique, la principale composante de cette troisième sous-question concerne davantage les acteurs entourant la carrière du sportif professionnel. Les deux premières hypothèses vont dans ce sens et permettent de cerner quels intermédiaires entrent le plus régulièrement en jeu dans les récits des interviewés avec, d'un côté le cadre professionnel d'un agent sportif et de l'autre, les relations informelles transitant dans le monde du hockey sur glace. La dernière hypothèse fait référence au contexte et à la multiplicité des options qui s'offrent aux athlètes. Ce contexte construit également la mobilité sportive en opposant et complétant des possibilités multiples. Avoir une possibilité de jouer ici plutôt que là, ne pas recevoir d'offre là et donc aller là-bas, ne plus se plaire ici, mais y rester étant sans autre offre – toutes ces options participent à la construction de la mobilité athlétique.

II. 6. SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE

La problématisation de ce sujet se sépare donc en trois axes distincts. Dans un premier temps c'est une analyse quantitative et descriptive qui tâche de répondre à la première sous-question :

Quelle est la propension à la mobilité internationale des hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses et quelles sont les destinations principales ?

Après avoir défini le haut niveau et le professionnalisme, cette partie explique comment est considéré le championnat suisse et quels joueurs sont pris en compte dans l'analyse de cette recherche. En s'appuyant sur le règlement de l'IIHF et sur les définitions précédemment exposées, il est décidé d'inclure les trois principales ligues suisses, deux professionnelles, la ligue nationale A et la ligue nationale B, et une de haut niveau, les juniors-élites A, en prenant à chaque fois une moyenne de vingt-deux joueurs helvétiques par équipe. Pour chaque saison, il y a donc un bassin de joueurs professionnels et de haut niveau suisses en fonction du nombre d'équipes présentes dans chaque ligue auquel s'ajoute le nombre de hockeyeurs suisses professionnels et de haut niveau évoluant à l'étranger. Après avoir pu mettre des chiffres proches de la réalité sur le phénomène, c'est les destinations privilégiées qui sont soulignées grâce à la base de données. Cette première sous-question est reliée à deux hypothèses. La première estime que la propension à la mobilité pour les hockeyeurs suisses professionnels et de haut niveau junior est en forte augmentation alors que la seconde mise sur l'Amérique du Nord comme destination principale à cette mobilité athlétique.

Le second axe présente plusieurs théories de la géographie des migrations pour étayer ses hypothèses et sa construction. Celles-ci ont pour objectif de répondre à la sous-question suivante :

Quelles motivations encouragent les hockeyeurs professionnels et juniors-élites helvétiques à quitter la Suisse pour aller vers d'autres ligues étrangères ?

Dans un premier temps, les théories du capital humain, du cycle de vie, de l'information incomplète, des attentes et des valeurs et des *soft skills* sont expliquées et mis en lien avec le sujet traité dans ce travail. Ensuite trois hypothèses sont construites à partir de certaines des théories explicitées. La première s'appuie sur les attentes et les valeurs (FISHBEIN, 1967) du sportif et notamment sur trois expectatives fondamentales que sont le statut, la stimulation et la richesse (DE JONG, FAWCETT, 1981) qui guident les choix de carrière de l'athlète face à son objectif. La seconde est construite autour de la notion de cycle de vie et postule que certains moments de l'existence du sportif et sa situation durant ceux-ci peuvent le pousser à choisir l'option du départ. La dernière hypothèse prend le contre-pied de la théorie de l'information incomplète et estime que la mobilité grandissante des hockeyeurs suisses vers les ligues étrangères permet un important transfert d'information incitant les joueurs en Suisse à tenter l'aventure vers l'étranger.

La dernière sous-question s'intéresse à la mise en place de la mobilité internationale pour un hockeyeur professionnel ou de haut niveau suisse :

Quels acteurs et moyens sont mobilisés autour d'un départ vers l'étranger ?

Après avoir défini le rôle et l'histoire des agents sportifs en Suisse, les différentes hypothèses répondant à cette question se basent principalement sur la théorie des réseaux, mais aussi sur des concepts plus précis tels que celui de *friends-of-friends* (BALE, 1991), de *bridghead* (MEYER, 2001), ou encore de motilité (KAUFMANN, JEMELIN, 2004). Trois hypothèses sont avancées à partir de ces bases théoriques. La première estime que l'intermédiaire formel, représenté par l'agent sportif, permet de mettre en place la mobilité athlétique internationale à travers trois mécanismes (HAUG, 2008) que sont l'information, l'encouragement et la facilitation. La seconde met en avant les relations informelles présentées autour des concepts de Bale (*friends-of-friends*) et de Meyer (*bridgehead*) qui facilitent et encouragent également la mobilité (HAUG, 2008). La dernière hypothèse se met en place autour du concept de motilité (KAUFMANN, JEMELIN, 2004) et estime que la pluralité des options favorise la construction et l'organisation de la mobilité internationale.

Ces trois axes de recherches permettent finalement de répondre en trois temps à la question principale du présent mémoire qui est la suivante :

Quelles sont les logiques des mobilités internationales des hockeyeurs professionnels et juniors-élites suisses ?

La visée principale de ce travail, à travers ces différentes questions et hypothèses, est de souligner une évolution récente dans le monde du hockey sur glace suisse et de tenter de la comprendre. Plus qu'une théorisation complète du phénomène, c'est un premier angle d'approche qui est proposé ici à l'aide de cette problématique. Le chapitre suivant permet quant à lui de poser les jalons méthodologiques employés pour l'analyse qui lui succédera et de mettre en lumière les aspects pratiques utilisés dans la collecte de données et dans l'examen de celles-ci.

Troisième Partie

METHODOLOGIE

Rapport-Gratuit.com

III. METHODOLOGIE

III. 1. PREAMBULE

Dans cette partie méthodologique, il s'agit d'expliquer précisément comment est construite cette recherche et quelles méthodes y sont utilisées. Il est donc question, principalement, de la base de données sur laquelle se fonde le constat de départ ainsi que la première sous-question, mais également des entretiens qualitatifs permettant de répondre aux deux autres sous-questions. Ce chapitre permet d'éclairer les choix méthodologiques opérés quant à la construction du premier objet à analyser ainsi que les paramètres mis en place pour que celui-ci réponde de manière optimale à l'analyse permettant de satisfaire le premier axe de recherche. C'est également ici que des précisions sont apportées concernant les méthodes employées sur le terrain, à savoir les choix réalisés dans l'échantillonnage, dans la méthode utilisée pour les entretiens et l'analyse de ceux-ci. Les difficultés rencontrées, mais également les satisfactions sont abordées en même temps que les éventuels biais et doutes qui pourraient influencer cette recherche. Dans sa construction, ce mémoire s'inspire directement du pluralisme théorique avancé par Massey *et al.* (1993) et repris par Piguet : « *l'idée est de procéder en deux temps ; mobiliser conjointement des facteurs explicatifs issus de plusieurs traditions disciplinaires afin de proposer un système d'hypothèses, puis pondérer les différents facteurs par des investigations empiriques* » (2013 : 153). Le chapitre précédent ayant exposé les théories choisies pour soutenir les hypothèses posées, il est temps maintenant d'explicitier comment la partie empirique s'est construite.

III. 2. METHODES UTILISEES

Ce travail est principalement de nature hypothético-déductive puisqu'il est construit sur la base d'hypothèses elles-mêmes issues de théories. Selon Bailly *et al.* (1991), la démarche hypothético-déductive est une « *déduction qui part de propositions initiales, provisoires et modifiables après vérification* » (in GUMUCHIAN, MAROIS, FEVRE, 2000 : 75). Elle se construit en quatre étapes dont les deux premières ont déjà été présentées dans le chapitre précédent : question(s) de recherche, hypothèse(s), test(s) empirique(s) et résultat(s) avec affirmation ou réfutation des hypothèses (DEPELTEAU, 2000 : 65). Même si la première sous-question se base sur des données chiffrées et fait l'objet d'une observation, d'une quantification et d'une mise en relief de certaines tendances, elle suit cependant le même schéma méthodologique que les deux axes suivants.

Pour Dépelteau (2000 : 365-366) l'analyse de statistiques hypothético-déductives se fait en cinq étapes. Les deux premières, qui consistent à identifier les données recherchées ainsi qu'à rassembler les statistiques pertinentes, sont détaillées dans l'explication de la construction de la base de données au chapitre suivant. La troisième doit permettre de comprendre les données récoltées, « *cette étape est cruciale car [...] les statistiques sont trompeuses* » (DEPELTEAU, 2000 : 367). Dans un quatrième temps, il est nécessaire de manipuler les données statistiques retenues selon les besoins de la recherche. C'est durant cette étape que le chercheur « *rassemble ses données afin de tester la validité de l'hypothèse de recherche qui sera corroborée ou réfutée* » (DEPELTEAU, 2000 ; 368). La dernière étape permet l'analyse des données et la communication des résultats de la recherche sur la base des questions posées en début d'étude.

Pour la partie analytique des axes deux et trois, l'objectif est « *d'arriver à des généralisations au-delà des cas singuliers en réduisant et en interprétant les données* »⁸³ (DAHINDEN, 2012/2013). Le choix de la méthode s'est porté sur l'analyse globale développée par Flick (2006) qui a pour objectif « *d'avoir une vue d'ensemble des données/textes pour décider quelles parties (...) inclure dans l'analyse* »⁸⁴ (DAHINDEN, 2012/2013). Pour réaliser cet examen, les récits ont été lus plusieurs fois afin d'être codés pour pouvoir en retirer le matériau pertinent. Ce codage part des sous-questions de recherche des axes deux et trois ainsi que des hypothèses qui s'y rapportent. Il a été fait en partant du général, les thèmes concernés par un des deux axes ou leurs hypothèses, pour aller ensuite vers le précis, les théories dont s'inspirent les hypothèses ainsi que les concepts et composants construisant celles-ci. Cela permet de lier directement les données empiriques avec les questions posées au début du travail, de vérifier ou de réfuter les hypothèses construites précédemment, d'accoler les données avec la partie théorique et conceptuelle, mais également d'amener de nouvelles pistes de recherche.

III. 3. CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES

Afin de rendre compte de l'évolution de la migration des hockeyeurs professionnels suisses vers l'étranger, une base de données a été constituée à l'aide d'un logiciel tableur. Elle se base sur les vingt-et-une dernières saisons de hockey sur glace, de 1994-1995 à 2014-2015 (une saison de hockey étant à cheval entre deux années civiles puisque se déroulant l'hiver, à l'exception du championnat australien). Deux volets la composent :

- On trouve dans le premier volet deux tableaux (extraits en annexe, figure 11) répertoriant la totalité (amateurs, juniors, professionnels) des joueurs suisses masculins licenciés ayant évolué à l'étranger dans une ligue officiellement reconnue par l'IIHF au cours des vingt-et-une dernières saisons. Le premier concerne la mobilité helvétique vers les différents championnats d'Amérique du Nord alors que le second comprend les départs vers les championnats européens, asiatiques, océaniques et africains. Chaque saison a été construite grâce au site internet Elitprospects.com et chaque Suisse évoluant à l'étranger sous différentes conditions explicitées ci-dessous a été comptabilisé au sein de la ligue dans laquelle il a pratiqué le hockey sur glace. Dès qu'un hockeyeur suisse, professionnel ou amateur, mais de sexe masculin, a joué dans une ligue étrangère lors d'une des saisons retenues, cette ligue est mise en place au sein du tableau.
- Le second volet comporte un tableau (extrait en annexe, figure 12) dénombrant les hockeyeurs suisses draftés par des équipes de ligues étrangères. On y retrouve la *draft* de la LNH, la LCH Import Draft⁸⁵ et la *draft* de la KHL (depuis 2009, une année après la création de la ligue). Comme déjà évoqué auparavant, ce recensement permet d'avoir un regard différent sur le sujet. En effet, même si tous les joueurs ayant été draftés ne partent pas forcément défendre les couleurs d'une équipe à l'étranger – tout comme les hockeyeurs patinant hors de la Suisse n'ont pas tous été

⁸³ Propos tirés de notes de cours.

⁸⁴ Propos tirés de notes de cours.

⁸⁵ La LCH Import Draft correspond à la *draft* appliquée dans la LNH ou dans d'autres sports majeurs nord-américains mais à l'échelle des trois ligues juniors majeures (OHL, WHL, LHJMQ) qui forment la LCH. Sa particularité est qu'elle ne concerne que les joueurs extérieurs à l'Amérique du Nord, les jeunes hockeyeurs canadiens et étasuniens sont draftés via un repêchage qui leur est propre. Chaque équipe a donc le loisir de choisir chaque année deux joueurs européens et/ou d'une autre partie du globe.

draftés – ces différents repêchages permettent de souligner l'intérêt de ces cinq ligues étrangères envers les athlètes suisses.

Certains joueurs helvètes peuvent donc apparaître au sein des deux tableaux, ligues étrangères et *drafts*, mais ceux-ci étant indépendants l'un de l'autre dans l'analyse, cela n'a aucune incidence sur celle-ci. En résumé, tout joueur suisse ayant évolué à l'étranger, selon les critères définis ci-après, se trouve dans le premier volet alors que tout athlète helvétique ayant été drafté par l'une des trois organisations apparaît dans le second. C'est principalement le premier volet qui sert, après un tri parmi les 113 ligues réunies, à l'analyse du premier axe de ce travail.

Pour qu'un joueur soit comptabilisé dans la base de données, trois conditions ont été retenues :

- Le joueur doit posséder la nationalité suisse ou être binational suisse et étranger et avoir suivi la majeure partie de sa formation hockeyistique en Suisse. Un joueur suisse ayant grandi et ayant été formé à l'étranger ne sera pas pris en considération.
- Pour apparaître dans un tableau, un joueur doit avoir disputé au moins deux matchs au sein d'une ligue. De ce fait, la base permet de poser une vision pérenne sur les mobilités qui y sont exposées. En effet, le joueur appelé pour un seul et unique match au sein d'une équipe ne peut réellement entrer dans la thématique voulue dans ce travail, qui s'intéresse à la mobilité sur une certaine durée.
- Lorsqu'un joueur apparaît simultanément dans deux ligues différentes au sein d'une même saison, on prend en compte celle où le joueur a évolué le plus souvent en considérant le nombre de matchs disputés. Cela évite de voir un joueur être comptabilisé deux fois pour une même saison.

Le site internet Elitprospects.com a ainsi permis de regrouper les ligues concernées par la mobilité des hockeyeurs suisses. Du côté de l'Amérique de Nord, les différentes ligues où au moins un joueur suisse a évolué durant les vingt-et-une dernières saisons lors d'au moins deux parties sont classées selon différents statuts : ligues professionnelles, ligues semi-professionnelles, ligues universitaires et ligues juniors. Du côté européen, un tri est plus difficile à réaliser puisque le système sportif, comme déjà mentionné, est tout à fait différent du système nord-américain. Les ligues sont donc classées par pays et ensuite par niveau. Il est à noter également qu'au cours de ces vingt-et-une dernières saisons, certaines ligues ont disparu, notamment en Amérique du Nord, alors que d'autres ont été créées.

Un choix a dû être opéré concernant les ligues prises en compte dans l'analyse de la mobilité des hockeyeurs professionnels suisses puisqu'en tout, 113 ligues où au moins un Helvète a évolué garnissent la base de données. C'est donc seulement les championnats professionnels et de haut niveau juniors qui ont été comptabilisés. Selon les définitions exposées dans la partie présentant la problématique, 9 ligues ont été retenues en Amérique du Nord (sur un total de 61) et 17 en Europe et en Asie (sur un total de 52). Ont donc été conservées, les ligues au statut professionnel, où les athlètes sont sous contrat et rémunérés (NICOLAS, 2015 ; ATTALI, SAINT-MARTIN, 2010), et les ligues de haut niveau où, même si le statut du hockeyeur n'est pas considéré comme professionnel, celui-ci s'entraîne quotidiennement et de manière intensive pour tendre vers une compétitivité marquée et rechercher des performances maximales (KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014 : 11). C'est spécialement les ligues juniors et universitaires de niveau élite qui sont concernées par ce

statut. Ci-dessous, un tableau présentant les vingt-six ligues retenues et les pays auxquelles elles sont rattachées :

Ligues situées en Amérique du Nord	Ligues situées en Europe et en Asie
Ligue Nationale de Hockey (LNH) – Canada/USA	Ligue Magnus – France
American Hockey League (AHL) – Canada/USA	Österreichische Eishockey-Liga (ÖEL) – Autriche
East Coast Hockey League (ECHL) – Canada/USA	Kontinental Hockey League (KHL) – Russie/kazakhstan/Slovaquie/Finlande/Biélorussie/Lettonie/Croatie
Central Hockey League (CHL) – Canada/USA	Swedish Hockey League – Suède
*International Hockey League (IHL) – Canada/USA	Hockeyallsvenskan (seconde division suédoise) – Suède
Western Hockey League (WHL) – Canada/USA	Molodyozhnaya hokkeinaya liga (MHL) – Tchéquie
Ontario Hockey League (OHL) – Canada/USA	1. Liga (seconde division tchèque) – Tchéquie
Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec (LHJMQ) - Canada	Serie A – Italie
National Collegiate Athletic Association (NCAA) – USA (hockey universitaire)	Get Ligaen – Norvège
	Deutsche Eishockey Liga (DEL) – Allemagne
	Deutsche Eishockey Liga 2 (DEL2, seconde division allemande) – Allemagne
	Liiga – Finlande
	Mestis (seconde division finlandaise) – Finlande
	Latvijas Atklātais čempionāts – Lettonie
	J20 SuperElit (championnat junior) – Suède
	J20 Elit (championnat junior, seconde division) – Suède
	Noen Extraliga Juniorů (championnat junior) – Tchéquie

Tableau 2 – Les ligues nord-américaines et européennes/asiatiques prises en compte dans cette recherche (www.eliteprospects.com)

* Ligue disparue en 2010

Les ligues répertoriées ici sont donc toutes des ligues professionnelles et/ou de haut niveau où a évolué au moins un hockeyeur helvétique pour au moins deux matchs lors des vingt-et-une dernières saisons.

III. 4. METHODOLOGIE DES ENTRETIENS

III. 4. 1. Type d'entretiens

L'entretien, méthode que l'on considère comme la plus utilisée en sciences sociales (DAHINDEN, 2012/2013), est « une méthode de collecte d'information qui se situe dans une relation de face à face entre l'interviewer et l'interviewé [...] elle revêt effectivement plusieurs formes »⁸⁶ (BOUTIN, 2006, in DAHINDEN, 2012/2013). Pour Mayer, « qu'il s'appuie sur un questionnaire ou qu'il soit non directif, l'entretien se ramène toujours au face à face

⁸⁶ Propos tirés de notes de cours.

entre un enquêteur et un enquêté, c'est-à-dire à une relation sociale, qui conditionne les résultats [...]» (1995 : 360). Pour le présent travail, la forme dite de l'entretien semi-directif, mené au moyen de grilles (un exemple en annexe, figure 13), a été choisie. En effet, ce type d'entretien laisse une liberté de parole importante à la personne interrogée, mais permet également à l'intervieweur de relancer la discussion et de l'orienter sur les thèmes et sujets qui intéressent sa recherche.

Sur les onze entretiens réalisés, neuf l'ont été lors d'une rencontre avec le joueur ou l'agent en question et deux ont été menés par téléphone, solution préférée par les interviewés. Soulignons encore que, ayant obtenu l'accord des acteurs interrogés, les interviews ont été enregistrées et que quelques notes prises à la main sont venues compléter la retranscription. En plus des différents thèmes et concepts traités avec les participants, un accent a été mis sur la trajectoire générale de leur carrière. Après un récit complet de leurs débuts jusqu'à aujourd'hui, les entretiens se sont concentrés sur la mobilité athlétique de chacun, en Suisse ou à l'étranger, et sur la mise en place de celle-ci.

III. 4. 2. L'échantillon

L'échantillon se compose de dix personnes et débouche sur onze entretiens (deux interviews ont été menées avec un même athlète). Sur ces dix personnes, on dénombre sept joueurs professionnels ou de haut niveau, deux agents (dont un ex-joueur professionnel) et un ex-joueur professionnel actuellement entraîneur au niveau junior. Sept sont Suisses et trois possèdent une double nationalité. Tous ont été formés principalement en Suisse. De plus, chacun a connu la mobilité athlétique durant sa carrière, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Les sept joueurs encore actifs dans le hockey sur glace professionnel ou juniors-élite au moment des entretiens ont, en moyenne, 22 ans. À cet échantillon s'ajoutent encore quelques récits de joueurs ayant connu un départ vers des ligues étrangères. Ces récits, principalement issus de la littérature grise, d'articles en ligne, de blogs spécialisés ou de documentaires télévisuels ne font pas partie de l'échantillon, mais sont utilisés lorsqu'ils appuient, contredisent ou apportent une information nouvelle aux entretiens qualitatifs réalisés dans le cadre de cette recherche.

Il est important de noter que le choix du sujet traité ici ne prend en compte que le hockey sur glace professionnel et de haut niveau masculin. En effet, le hockey amateur et le hockey féminin ne sont pas abordés dans cette recherche et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, la notion de professionnalisme (NICOLAS, 2015 ; ATTALI, SAINT-MARTIN, 2010) étant centrale ici, le niveau amateur ne peut, par définition, pas prendre part au débat. De plus, celui-ci n'entre pas dans l'explication posée précédemment pour définir le haut niveau (QUEVAL, 2014 ; KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014). Le professionnalisme est ensuite présent tant en Suisse, à travers la ligue nationale A et la ligue nationale B pour le hockey masculin, qu'à l'étranger. Le hockey féminin n'étant pas professionnel en Suisse et encore peu professionnalisé à l'étranger, le contexte de départ et d'arrivée est tout à fait différent pour les deux catégories d'athlètes. De plus, si la notion de haut niveau peut s'inscrire dans la pratique du hockey sur glace féminin suisse (l'équipe nationale féminine ayant remporté la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Sotchi en 2014), celle-ci ne concerne qu'un nombre restreint de joueuses puisque la Swiss Women Hockey League A, meilleure ligue helvétique féminine, considérée comme le niveau de

performance⁸⁷, ne compte que six équipes pour la saison 2015-2016 (contre trois ligues et trente-cinq équipes pour la même saison chez les hommes). Cependant, comprendre les joueuses suisses quittant le championnat suisse pour l'étranger comporterait un double intérêt puisque d'une part, à l'inverse des hommes, le professionnalisme leur est impossible dans le pays et, d'autre part, leur place au classement IIHF 2015 (4^e) surpasse largement celle des messieurs (7^e). Ces deux constats ne permettent pas d'analyser avec le même angle d'approche le hockey féminin et masculin suisse, c'est donc pourquoi il n'est pas abordé ici. Une hypothèse supplémentaire au minimum aurait été nécessaire pour cela et les deux populations auraient nécessité une analyse partagée. Une étude dédiée à la population féminine permettrait cependant de mettre à jour d'autres tendances (partir pour se professionnaliser) et de nouveaux résultats (le bassin de joueuses helvétiques est largement plus restreint que le bassin de joueur) tout en prolongeant la première approche du présent travail de manière intéressante. Ce choix permet ainsi de se concentrer sur un pan précis du hockey sur glace helvétique.

III. 4. 3. Contacts et méthode d'approche

Les différents contacts noués au cours de mon parcours hockeyistique personnel m'ont permis de créer une première liste d'acteurs susceptibles de participer à un entretien dans le cadre de ce travail. Le principal critère dans le choix d'une personne, outre son accessibilité, est d'avoir eu une expérience de mobilité athlétique en Suisse ou à l'étranger et d'évoluer ou d'avoir évolué dans un passé récent dans le hockey professionnel ou de haut niveau. Suite à cela, les contingents des clubs régionaux de ligue nationale ainsi que des articles de presse et différents blogs spécialisés ont été sondés afin de trouver de potentiels acteurs à interroger ne figurant pas sur la liste initiale. Ainsi, celle-ci a pu être étoffée et amenée à une vingtaine de noms. La majorité des acteurs a pu être rencontrée grâce à des connaissances proches du monde du hockey alors que d'autres ont été approchés avec la méthode dite de l'échantillonnage en boule de neige (DAHINDEN, 2012/2013) qui consiste à trouver de nouveaux sujets en interrogeant ceux ayant accepté de participer à la recherche. Au fur et à mesure du terrain, l'inventaire s'est agrandi jusqu'à contenir environ vingt-cinq noms, la plupart appartenant à des joueurs actifs, mais également à des agents de joueurs, des entraîneurs ou des directeurs sportifs de clubs de hockey sur glace de ligue nationale A ou B.

Pour la prise de contact, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été employées comme première approche avec les sujets. Ainsi, une application mobile de discussion instantanée a été utilisée avec succès dans la plupart des cas tout comme l'envoi d'un premier courriel explicatif pour d'autres. Dans les deux cas, l'envoi d'un premier message de présentation et d'explication brève du sujet de mémoire a servi d'accroche avant un premier contact téléphonique et un rendez-vous en face à face pour un entretien.

III. 4. 4. Sujets interrogés

Ci-dessous, la liste exhaustive des dix personnes interrogées dans le cadre de ce travail permet de cerner et de comprendre les parcours de chacun dans le monde du hockey en plus de présenter les différents profils. Il est à noter qu'ayant obtenu l'accord de chaque participant de dévoiler leur identité, aucun travail d'anonymisation n'a été fait. La récolte de données empiriques s'étant étalée sur plusieurs mois, le premier entretien ayant eu lieu en mai 2015 alors que le dernier date de décembre 2015, la présentation comprend la saison

⁸⁷ Le second niveau féminin, la SWHL B, est considéré comme une ligue de formation. <http://www.sihf.ch/fr/women/girls-hockey-en-un-seul-coup-doeil/>, consulté le 12 avril 2016.

2015-2016, même si celle-ci n'entre pas dans l'analyse globale du présent mémoire. Il semble toutefois intéressant de connaître l'actualité de chacun pour être au plus près de leur trajectoire sportive. Pour terminer, l'ordre dans lequel les acteurs sont présentés correspond également à la chronologie de la réalisation des entretiens.

III. 4. 4. 1. Auguste Impose⁸⁸

Auguste Impose⁸⁹ est un hockeyeur suisse et congolais né en 1997 ayant commencé le hockey sur glace aux Pont-de-Martels dans le canton de Neuchâtel. Après avoir transité par le HC⁹⁰ Le Locle, il fait ses classes juniors au sein du HC La Chaux-de-Fonds. À l'âge de quatorze ans, il emménage dans une famille d'accueil pour rejoindre Genève Servette. Il y joue en juniors-élites A et rejoint également les équipes nationales juniors. Il vit ses premiers matchs de ligue nationale A lors des playoffs 2015 avec la première équipe de Genève Servette. Après avoir été choisi par les Remparts de Québec (Québec, Canada) lors de la LCH Import Draft 2015, Auguste quitte la Suisse pour partir évoluer en LHJMQ, une des trois ligues de la LCH, à Québec, durant la saison 2015-2016⁹¹.

III. 4. 4. 2. Adam Hasani⁹²

Adam Hasani (1989) a débuté le hockey au HC Le Locle avant de passer par le HC La Chaux-de-Fonds, Kloten et Fribourg durant sa formation junior. Régulièrement appelé en équipes nationales juniors, Adam quitte la Suisse en 2006, à l'âge de dix-sept ans, pour rejoindre l'équipe de London Knights (Ontario, Canada), en OHL, qui le choisit lors de la LCH Import Draft de cette même année. Après un échange en cours de saison à Erié (Pennsylvanie, USA), il rentre en Suisse la saison suivante pour évoluer avec Neuchâtel, en ligue nationale B, avant de s'établir au HC Fribourg Gottéron entre 2010 et 2015. Après un été 2015 où il se retrouve sans club malgré un contrat encore valable à Fribourg, il part s'entraîner au Canada où il a tissé des liens dans son ancien club d'OHL. Il rejoint finalement les Kloten Flyers en ligue nationale A en cours de saison 2015-2016.

III. 4. 4. 3. Dave Sutter⁹³

Dave Sutter, né en 1992, commence le hockey à Monthey avant de rejoindre, à l'âge de quinze ans, Genève Servette. Très régulièrement appelé en équipes nationales juniors, il quitte Genève lors de la saison 2010-2011, à dix-huit ans, pour rejoindre la WHL et l'équipe des Thunderbirds de Seattle (Washington, USA) qui le repêche lors de la LCH Import Draft à l'été 2010. Après deux saisons complètes passées aux États-Unis, il rentre en Suisse pour évoluer successivement avec le HC Red Ice Martigny puis le HC La Chaux-de-Fonds en ligue nationale B. Il joue depuis la saison 2015-2016 au EHC⁹⁴ Bienne en ligue nationale A.

⁸⁸ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=85351>

⁸⁹ Pour chaque personne présentée (à l'exception de Monsieur Frédéric Holdener qui n'a jamais pratiqué le hockey sur glace), le site <http://www.eliteprospects.com/> permet d'obtenir le détail de la carrière hockeyistique du joueur. Le lien direct à la page correspondante est mis en note de bas de page pour chaque joueur.

⁹⁰ HC pour hockey-club.

⁹¹ Après avoir appris la *draft* d'Auguste Impose et son éventuel départ pour le Canada, un second entretien a été mené avec lui, cette fois par téléphone, durant l'été 2015.

⁹² <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=17592>

⁹³ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=70435>

⁹⁴ EHC pour Eishockey-club en allemand.

III. 4. 4. 4. Damien Riat⁹⁵

Damien Riat est né en 1997 et commence le hockey sur glace à Genève. En 2012, alors âgé de quinze ans, il part pour deux saisons au Canada au sein d'un lycée sportif accompagné de deux autres joueurs suisses dont Makai Holdener, également interrogé dans ce travail et présenté ci-dessous. Malgré une *draft* LCH en 2014 par une équipe québécoise de la LHJMQ, il décide de continuer sa progression durant la saison 2014-2015 en ligue junior suédoise à Malmö, cette fois-ci uniquement accompagné de Makai Holdener. Là-bas, il termine par correspondance sa maturité débutée au Canada. Convoqué en équipe nationale des moins de dix-huit ans dès 2014, il est intégré à l'équipe nationale des moins de vingt ans par la suite. Dès la saison 2015-2016, il revient en Suisse pour évoluer avec la première équipe de Genève Servette en ligue nationale A.

III. 4. 4. 5. Michaël Loichat⁹⁶

Né en 1990, Michaël Loichat n'a jamais quitté la Suisse pour exercer son sport. Après avoir fait ses classes juniors et évolué en LNB au HC La Chaux-de-Fonds, il part pour le EV⁹⁷ Zoug en 2009, à l'âge de 19 ans. Après avoir suivi le parcours des équipes nationales juniors, il évolue successivement à Viège et à Bâle en ligue nationale B avant de passer deux saisons à Berne en LNA. Depuis la saison 2015-2016, il joue pour le compte du HC Fribourg-Gottéron en LNA également.

III. 4. 4. 6. Marco Pedretti⁹⁸

Marco Pedretti (1991) a toujours évolué en Suisse. Originaire de Porrentruy, il débute avec l'équipe locale du HC Ajoie et suit la filière junior jusqu'en LNB. En 2012, il signe au HC Ambri-Piotta où il évolue durant deux saisons en ligue nationale A. Il passe ensuite par Rapperswil, alors en LNA, avant de signer à Genève pour la saison 2015-2016. Il compte une vingtaine de matchs internationaux juniors à ses statistiques, mais jamais de championnat du monde.

III. 4. 4. 7. Fabian Guignard⁹⁹

Fabian Guignard est un ancien joueur professionnel et ex-joueur de l'équipe nationale. Né en 1976, sa carrière s'étire sur seize ans. Même s'il n'a jamais quitté la Suisse pour pratiquer son sport à l'étranger, Fabian Guignard est passé par différents clubs de ligue nationale A et B : le Lausanne HC, le HC Lugano, le HC Fribourg-Gottéron, le HC La Chaux-de-Fonds et les Kloten Flyers. Il compte également des présences avec l'équipe nationale ainsi qu'avec les différentes sélections nationales juniors. Il travaille maintenant dans l'immobilier tout en se formant dans le rôle d'entraîneur qu'il exerce au sein du mouvement junior du Lausanne HC.

III. 4. 4. 8. Gaëtan Voisard¹⁰⁰

Gaëtan Voisard est agent de joueurs de hockey sur glace, mais également ancien joueur professionnel et ex-international suisse. Né en 1973, il débute sa carrière en 1989 avec le HC Ajoie alors en ligue nationale A. Il transite par le SC¹⁰¹ Bern, le HC Lugano, le EV Zoug, le EHC Bâle, Rapperswil, le HC Fribourg-Gottéron, tous en LNA et, finalement le HC Ajoie, cette

⁹⁵ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=153634>

⁹⁶ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=32122>

⁹⁷ EV pour Eissportverein, équipe de hockey sur glace en allemand.

⁹⁸ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=34821>

⁹⁹ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12682>

¹⁰⁰ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12651>

¹⁰¹ SC pour Schlittschuh Club ou club des patineurs en français.

fois-ci en LNB, où il termine sa carrière de joueur après plus de 1000 matchs en ligue nationale helvétique. Il est aujourd'hui associé à Gérald Métroz, l'un des premiers à exercer le rôle d'agent en Suisse, et partage son temps entre le championnat helvétique et l'Amérique du Nord où sa licence d'agent certifiée par la NHLPA¹⁰² lui permet de travailler.

III. 4. 4. 9. Makai Holdener¹⁰³

Makai Holdener est né en 1997 et possède la double nationalité helvétique et hollandaise. Son parcours jusqu'à la saison 2015-2016 correspondant beaucoup à celui de Damien Riat si ce n'est qu'il part évoluer au Canada durant une saison en 2009 déjà. Suite à cette première expérience à l'étranger, il décide de renouveler l'expérience en 2012 pour deux saisons avant de mettre le cap sur la Suède en 2014. Son père, qui est également son agent et celui de Damien Riat, et sa mère accompagnent les adolescents au Canada avant que seule la mère de Makai ne prenne le chemin de la Suède et de Malmö. Également appelé en équipe nationale des moins de dix-huit et des moins de vingt ans, Makai signe un contrat avec le EHC Bienne en 2015. Il y évolue avec l'équipe première en LNA, mais également encore avec l'équipe des juniors-élites A ainsi qu'avec le club partenaire, le HC Ajoie, en ligue nationale B. En janvier 2016, suite au peu de temps de jeu obtenu autant en ligue nationale A qu'en ligue nationale B, il décide, en accord avec le EHC Bienne, de partir terminer la saison en Suède au sein de l'équipe junior SuperElit de Malmö, où il a déjà joué lors de la saison 2014-2015.

III. 4. 4. 10. Frédéric Holdener

Frédéric Holdener est un agent de joueur spécialisé dans le développement. N'ayant que peu de joueurs au sein de son agence, il privilégie les jeunes et gère le développement de leur carrière. Ancien entraîneur de snowboard (participation à deux joutes olympiques en tant que coach), il crée, il y a plus d'une dizaine d'années, en collaboration avec deux anciens hockeyeurs de ligue nationale A, une école de hockey spécialisée dans la formation des jeunes proposant des camps d'entraînement, des préparations physiques spécifiques et un suivi des athlètes. Il devient par la suite agent et s'occupe durant la saison 2015-2016 de six jeunes hockeyeurs (cinq Suisses et un Canadien).

III. 5. DIFFICULTES RENCONTREES, BIAIS EVENTUELS, DOUTES ET SATISFACTIONS

Premièrement, il est important de mentionner que la grande majorité des contacts pris avec les sujets susceptibles d'intéresser cette recherche a été positive dès les premiers échanges. Seul un refus a été enregistré alors que deux demandes sont restées sans retour. La disponibilité des interviewés et leur intérêt pour ce travail ont permis des contacts de qualités. Même si la majeure partie des entretiens a duré environ une heure, d'autres ont été plus courts et n'ont donc pas toujours amené les données escomptées. Malgré cela, la méthode de l'entretien semi-directif a permis, dans certains cas, de relancer l'interviewé de façon efficace sur les sujets les plus importants pour cette recherche.

La difficulté en se lançant dans ce mémoire n'a donc pas été celle attendue, à savoir la recherche de sujets disponibles et prêts à raconter leurs expériences, mais plutôt la mise en en place des différentes grilles d'entretiens qui devait s'adapter à la trajectoire de chacun et

¹⁰² La NHLPA, AJLNH en français est l'association des joueurs de la Ligue Nationale de Hockey (LNH) qui représente les intérêts des athlètes sous la forme d'un syndicat professionnel. <http://www.nhlpa.com/>

¹⁰³ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=153631>

permettre de retirer le meilleur matériau possible suite à la discussion. La construction de la base de données n'a également pas été simple puisque même si le site internet à la base de celle-ci regorge de possibilités de croisement entre les nationalités des joueurs, les ligues ou les *drafts*, il a fallu contrôler pour chaque saison, pour chaque équipe et surtout pour chaque joueur que les conditions énumérées précédemment soient respectées. Les doublets (un joueur apparaissant deux fois dans une même saison puisqu'ayant joué dans deux équipes différentes), la formation du joueur en question (vérifier que celui-ci ait bien effectué la plus grande partie de ses classes juniors en Suisse) et la nationalité de celui-ci (beaucoup de joueurs nord-américains originaires de Suisse de par leurs parents ou aïeux possèdent la nationalité helvétique, mais n'ont pas forcément effectué une partie de leur formation hockeyistique dans leur pays d'origine) ont été les principaux facteurs auxquels il a fallu être attentif tout au long de la construction de l'objet.

Les éventuels biais dont peut souffrir cette recherche sont à chercher dans d'éventuels oublis dans la base de données, mais surtout dans l'échantillon de personnes interrogées. En effet, tous les joueurs, ex-joueurs ou agents rencontrés sont issus de la partie Suisse romande du pays. Même si ceux-ci entrent dans le cadre général suisse choisi pour ce travail, il n'en reste pas moins qu'ils ne représentent pas la Suisse dans son ensemble et que l'apport de sujets suisses allemands et tessinois aurait permis une meilleure représentativité.

Pour terminer, le principal doute concernant cette recherche concerne son caractère pionnier quant au sujet traité. En effet, les mobilités sportives étant un champ d'étude récent en sciences sociales, les méthodes employées ainsi que les choix effectués ne peuvent pas s'appuyer sur une littérature très abondante. De plus, l'objet d'étude traité ici, mis en lien avec le contexte helvétique et la mobilité, n'a jamais été abordé dans la recherche académique. C'est donc le caractère pionnier de cette recherche et son incapacité à s'inscrire dans une littérature existante qui laisse planer quelques doutes quant à sa réalisation et aux résultats engendrés.

III. 6. SYNTHÈSE DE LA METHODOLOGIE

En plus d'avoir explicité la construction et les choix entourant la mise en place de la base de données, la présentation des différentes méthodes utilisées ainsi que des acteurs interrogés, ce chapitre méthodologique doit permettre de mettre à jour le plus clairement possible toute la phase de construction des différentes parties de la recherche. La transparence nécessaire à la réalisation d'un tel travail tout comme les doutes qui peuvent surgir lorsqu'aucun écrit n'existe sur le sujet traité sont soulignés ici. Les satisfactions rencontrées, notamment face aux interviewées, mais également face au matériau disponible sur Eliteprospects.com pour la construction de la base de données, sont autant de points positifs permettant d'envisager l'analyse des trois axes de recherche sereinement. Le but des méthodes choisies ici est de mettre à jour des tendances et une série de facteurs expliquant un phénomène nouveau et encore non étudié dans ce cas précis. C'est donc une approche compréhensive et une analyse allant dans ce sens qui est présentée dans le chapitre analytique suivant.

Quatrième Partie

ANALYSE ET RESULTATS

IV. 1. PROPENSION A LA MOBILITE ET DESTINATIONS

Ce premier axe de recherche tend à démontrer l'évolution de la mobilité athlétique internationale des hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses. C'est également ici qu'une revue des destinations privilégiées ainsi que l'évolution de celles-ci sont exposées. L'intérêt de la LNH, des ligues juniors-majeures nord-américaines (Ligues Canadiennes de Hockey, LCH) et de la KHL envers les athlètes suisses via les *drafts* rattachées à ces différents championnats est également abordé. Le premier angle d'analyse ci-dessous dresse donc une sorte de bilan quant à la réalité des chiffres entourant cette mobilité athlétique et permet aussi de se rendre compte de sa jeunesse.

IV. 1. 1. PROPENSION A LA MOBILITE INTERNATIONALE DES HOCHEYEURS SUISSES

Après avoir présenté, en introduction, un premier graphique (figure 9) exprimant le constat sur lequel se base ce travail, un second graphique montrant l'évolution du nombre de joueurs professionnels ou de haut niveau suisses à l'étranger est présenté ci-après. À la différence du premier, celui-ci ne concerne plus qu'un certain type de joueurs associés à certaines ligues. On y voit l'évolution du nombre de joueurs professionnels ou de haut niveau suisses jouant à l'étranger sur la période des vingt-et-une saisons choisies pour cette recherche. Avant de débiter la description et l'analyse de ce graphique, il est important de noter que la LNH, ligue ayant attiré la plus grosse part d'Helvètes sur toute la période analysée, a connu trois saisons de grève. Lors de la saison 1994-1995 et 2012-2013, seule une partie de la saison fut annulée. Des athlètes suisses ont donc pu évoluer en LNH lors d'un championnat raccourci et apparaissent donc dans la base de données. En revanche, la saison 2004-2005 a vu l'entier de son championnat être annulé¹⁰⁴. Les Suisses normalement engagés au sein d'une franchise de la LNH n'ont donc pas forcément évolué à l'étranger durant cette période puisque beaucoup sont revenus pratiquer leur sport en Suisse. Même si l'analyse qui suit porte sur une pluralité de ligues, la LNH occupant une place importante dans le paysage du hockey mondial, il semble important de souligner ce détail. Notons encore que, pour la suite de cette analyse et dans un souci de légèreté du texte, lorsqu'il est question des hockeyeurs suisses, cela sous-entend toujours la catégorie énoncée précédemment comprenant uniquement les professionnels et les juniors de haut niveau masculins. De plus, les données utilisées pour la construction des graphiques et pour les calculs statistiques proviennent toutes de la base de données dont des extraits sont disponibles en annexe (figure 11 et 12).

IV. 1. 1. 1. Description et analyse de l'évolution des hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses à l'étranger

Si l'on détaille le graphique qui suit, on constate une évolution significative et marquée de la présence suisse à l'étranger, notamment depuis la saison 2000-2001 où, pour la première fois, plus de 10 Helvètes (11) jouent dans une ligue professionnelle ou de haut niveau étrangère. Dès lors, ce palier sera atteint pour chaque saison suivante, à l'exception de 2004-2005, où seuls 8 Suisses passent l'hiver à l'étranger. On peut émettre l'hypothèse que

¹⁰⁴ <http://www.swissinfo.ch/fre/le-hockey-suisse-entame-une-saison-de-folie/4096528>, consulté le 12 mai 2016.
http://www.lemonde.fr/sport/article/2012/09/21/quand-la-suisse-se-rejouit-de-la-greve-des-hockeyeurs-nord-americains_1763388_3242.html, consulté le 12 mai 2016.

la grève qui sévit durant cette saison-là en LNH est la cause de ce creux¹⁰⁵. Dès la saison 2006-2007, au moins 15 Helvètes évoluent à l'étranger, 20 dès 2010-2011, 30 à partir de la saison suivante et 35 pour les deux derniers hivers. Il est intéressant de remarquer que seuls 10 ou moins de 10 joueurs par saison progressent hors de la Suisse avant la saison 2000-2001. Si l'on découpe cette période en quatre parties (jaune, rouge, bleu et violet sur le graphique), on passe d'un peu moins de 5¹⁰⁶ Suisses en moyenne pour la première section à environ 36 pour la dernière. Entre les deux, on dénombre environ 12 Helvètes pour la portion rouge et environ 19, toujours en moyenne, pour la partie bleue.

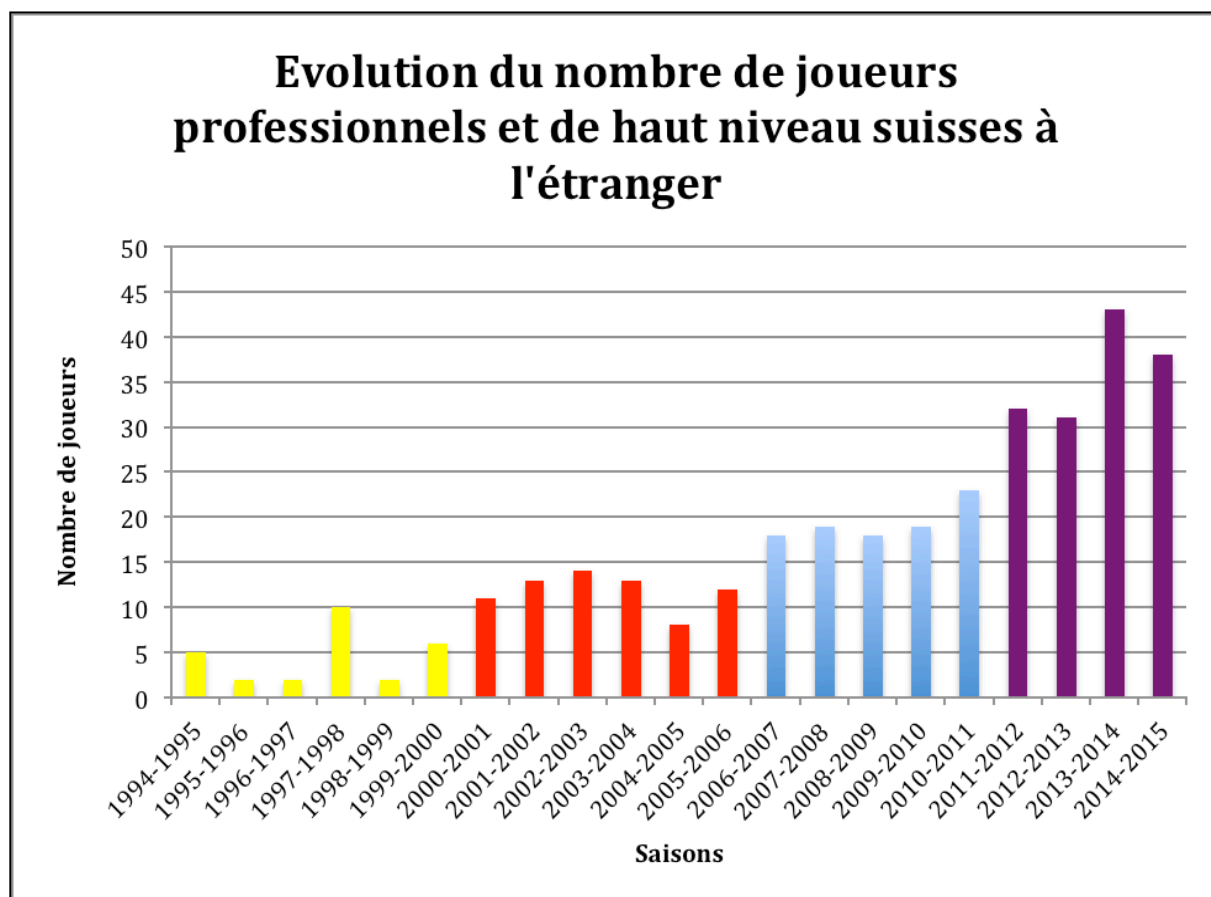


Figure 14 – Graphique de l'évolution relative du nombre de hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses à l'étranger (Eliteprospects.com)

En passant d'un minimum de 2 hockeyeurs en 1995-1996, 1996-1997 et 1998-1999, à un maximum de 43 en 2013-2014, le nombre d'athlètes suisses a été multiplié par 21 sur une période de seize saisons (en partant de l'hiver 1998-1999). Ce graphique permet donc de souligner une évolution positive et progressive, à l'image des quatre paliers, du nombre de hockeyeurs suisses évoluant à l'étranger.

IV. 1. 1. 2. Ampleur du phénomène par rapport au total d'athlètes

Le graphique suivant permet de mettre en évidence la proportion d'athlètes professionnels suisses évoluant à l'étranger par rapport au bassin total de sportifs que compte la Suisse

¹⁰⁵ Les gardiens suisses David Aebischer et Martin Gerber évoluent notamment en LNH mais reviennent en Suisse durant cette grève alors que le défenseur Mark Streit y joue dès la saison suivante.

¹⁰⁶ Pour ces moyennes, les chiffres ont toujours été arrondis pour donner un entier.

dans le hockey sur glace de haut niveau. Cette proportion, exprimée en pourcentage, permet de relativiser les chiffres précédents.

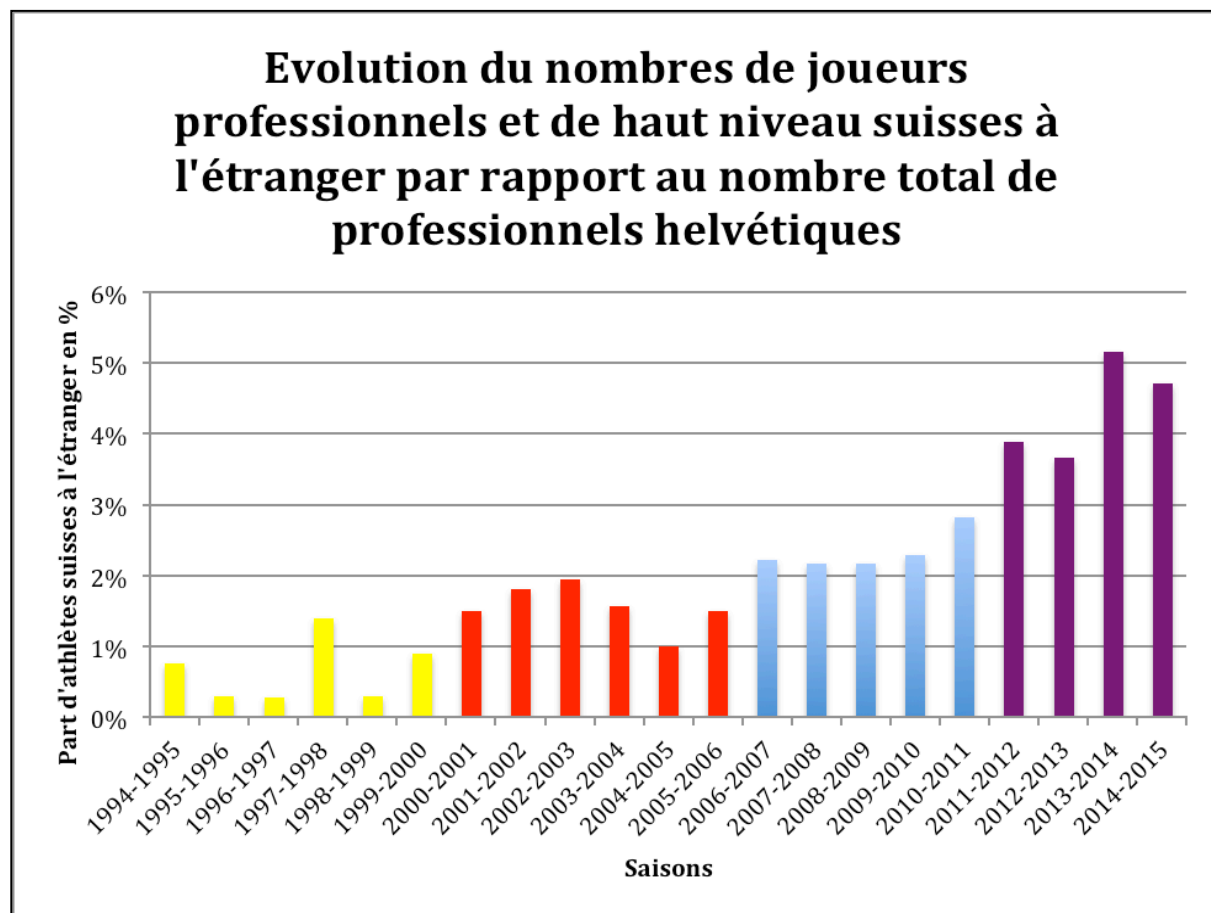


Figure 15 – Graphique de l'évolution du nombre de hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisses à l'étranger par rapport au nombre total de professionnels helvétiques (Eliteprospects.com)

En moyenne, 770 Suisses évoluent chaque saison dans le hockey professionnel et de haut niveau sur la période retenue, dont seulement 16 (2%) à l'étranger. Si la part d'athlètes évoluant hors de la Suisse reste relativement basse par rapport au bassin total de hockeyeurs suisses, celle-ci, comme le nombre absolu d'athlètes vu dans le graphique précédent, est en nette progression. Cela signifie donc que sur le total des hockeyeurs suisses en activité ces vingt-et-une dernières saisons, la part des sportifs évoluant à l'étranger ne cesse de grandir. On passe de pourcentages négligeables (moins 0.3% en 1996-1997 et 1998-1999) à une proportion dépassant les 5% en 2013-2014. Ici aussi, on peut évaluer la progression à l'aide de paliers puisque les six premières saisons, en jaune sur le graphique, à l'exception de la saison 1996-1997 (1.4%), voient le taux de hockeyeurs suisses évoluant à l'étranger être inférieur à 1%. On passe ensuite à des rapports variant entre 1 et 2% pour les saisons en rouge. Les taux varient, pour les deux dernières périodes, de 2 à 3% pour les saisons en bleu et de 3 à 6% pour celles en violet. La saison 2013-2014, qui compte le taux de Suisses présents dans des championnats étrangers le plus élevé avec 5.15% (43 hockeyeurs), est également une saison où le nombre de professionnels suisses total est élevé avec 835 athlètes (troisième hiver avec le plus de hockeyeurs suisses de haut niveau sur les vingt-et-un analysés).

L'augmentation du nombre de joueurs présents à l'étranger se vérifie également si on place ce nombre face à l'accroissement de professionnels helvétiques en général. Cette augmentation ne s'explique donc pas par un accroissement particulièrement important du nombre total de hockeyeurs de haut niveau suisses puisque le nombre d'Helvètes présents à l'étranger, en passant de 2 (1995-1996) à 43 (2013-2014) a augmenté de 2050% alors que le nombre total de professionnels, en variant de 662 à 865 pour la même période, n'a crû que de 31%. L'augmentation est donc due à des départs bien plus fréquents que par le passé.

IV. 1. 1. 3. Évolution des catégories de joueurs à l'étranger

Après avoir souligné un accroissement général du nombre d'athlètes et du taux de Suisses à l'étranger, on peut maintenant se pencher séparément sur les deux catégories de joueurs, professionnels ou de haut niveau juniors, auxquels s'intéresse cette recherche, afin de voir si l'une marque une évolution plus significative que l'autre. Même s'il est toujours possible qu'un joueur encore en âge junior évolue dans une ligue professionnelle, le graphique ci-dessous permet de démontrer l'apport de chacune des deux catégories de sportifs dans le phénomène global.

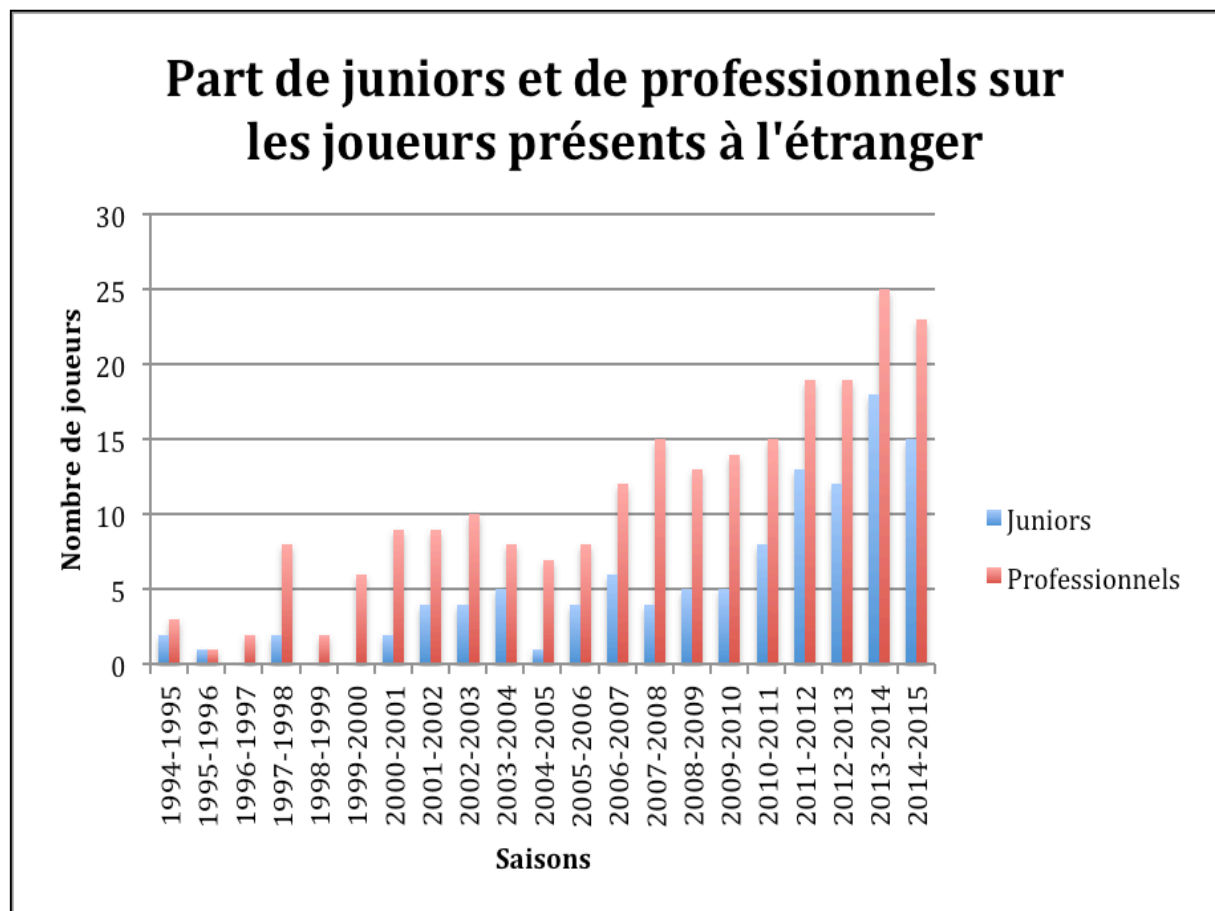


Figure 16 – Graphique exposant la part de juniors et la part de professionnels suisses à l'étranger (Eliteprospects.com)

On note ici un accroissement significatif dans l'une et l'autre des catégories, notamment dès la saison 2000-2001. Ce n'est donc pas uniquement les professionnels ou les juniors de haut niveau qui participent à l'augmentation globale, mais bien les deux, chacun à leur échelle.

Cependant, il est intéressant de souligner qu'aucune saison ne compte plus de joueurs juniors à l'étranger que de joueurs professionnels. Notons que d'un seul junior en 2004-2005, on passe à 18 en 2013-2014 (+1700% en neuf saisons) alors qu'avec un minimum d'un professionnel en 1995-1996, on grimpe jusqu'à 25 en 2013-2014 (+2400% en dix-huit saisons).

IV. 1. 1. 4. Comparaison des extrêmes

En prenant la saison 1996-1997 et la saison 2013-2014, on peut opposer les deux hivers les plus éloignés en matière de présence suisse à l'étranger. Le premier ne compte en effet que 2 Helvètes hors du pays, tous deux professionnels et non juniors, alors que le second regroupe 43 athlètes (18 juniors, 25 professionnels). Même si deux autres saisons (1995-1996 et 1998-1999) sont aussi faiblement dotées en hockeyeurs suisses que celle de 1996-1997, celle-ci a le pourcentage de joueurs helvètes à l'étranger le plus faible (0.28%) par rapport au bassin total suisse.

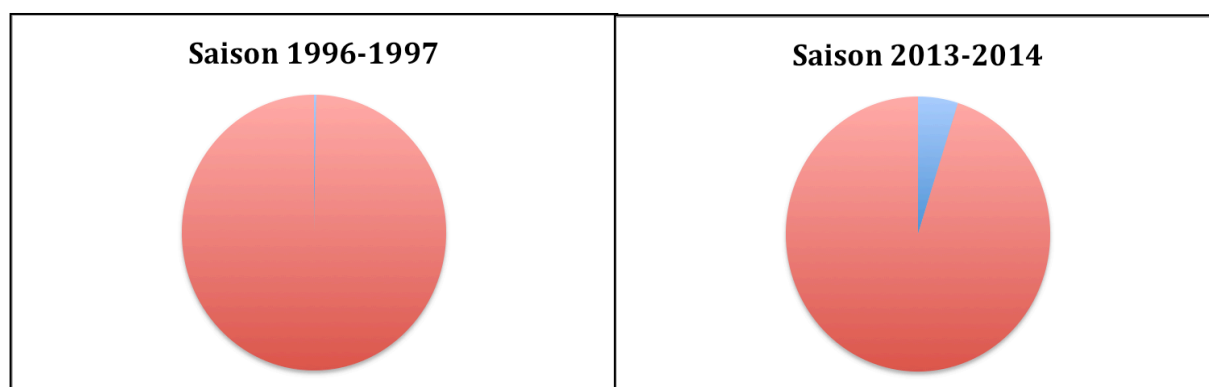


Figure 17 – Part des joueurs suisses à l'étranger durant la saison 1996-1997 (Eliteprospects.com)

Figure 18 – Part des joueurs suisses à l'étranger durant la saison 2013-2014 (Eliteprospects.com)

Ces deux graphiques illustrent les pourcentages détaillés précédemment en démontrant, via ces deux saisons, l'évolution de la part des athlètes suisses pratiquant le hockey sur glace à l'étranger par rapport au bassin total de joueurs professionnels et de juniors de haut niveau que compte la Suisse. Si dans le premier, la part bleue représentant les hockeyeurs suisses à l'étranger est à peine visible parce que très infime sur le total (0.28%), le second graphique exprime clairement une évolution positive avec une partie bleue largement plus significative (5.15%).

IV. 1. 2. DESTINATIONS PRIVILEGIEES PAR LES HOCHEEURS SUISSES

Comme expliqué dans la méthodologie, deux parties composent le premier volet de la base de données avec, d'un côté, les ligues d'Amérique du Nord et, de l'autre, les ligues eurasiatiques. Il s'agit d'abord de comparer ces deux tableaux puis de se pencher sur l'évolution de la présence suisse dans chacun de ces deux espaces avant de comparer les championnats juniors aux championnats professionnels, tant en Amérique qu'en Eurasie. La mobilité analysée ici prend donc en compte deux des trois échelles de circulations présentées par Maguire et Elliott (2008b), à savoir les mouvements intracontinentaux et intercontinentaux. Une revue générale des vingt-sept ligues qui composent la base est ensuite proposée afin de souligner les grandes tendances suivies par les Suisses quant à leurs choix de destination. Au niveau méthodologique, il est important de noter que, pour

définir les lieux d'arrivée privilégiés par les hockeyeurs helvétiques, l'analyse s'appuiera principalement sur des moyennes de joueurs suisses présents par saison dans la ligue en question. En effet, il est impossible d'utiliser un total d'athlètes pour les vingt-et-une saisons retenues en additionnant le nombre d'Helvètes de chaque saison puisqu'un hockeyeur évoluant plusieurs saisons dans une même ligue serait alors comptabilisé plusieurs fois.

IV. 1. 2. 1. L'Amérique du Nord

Avec, en moyenne, 11 Suisses¹⁰⁷ par saison sur le continent, l'Amérique du Nord est la principale terre d'accueil des hockeyeurs professionnels ou de haut niveau helvétiques. On note une présence suisse dans au moins une des neuf ligues retenues lors de chacune des vingt-et-une saisons analysées. Avec un minimum d'un joueur présent seulement lors de la saison 1995-1996, on passe à un maximum de 26 joueurs pour la saison 2013-2014. C'est la LNH, avec en moyenne 4 athlètes helvètes en son sein par saison qui est la plus représentée suivie par l' AHL (2) et les quatre ligues juniors et universitaires (1 joueur en moyenne pour la WHL, OHL, LHJMQ et la NCAA). Les trois autres championnats restants, l'ECHL, la CHL et l'IHL sont très peu visités par les athlètes suisses puisque leurs moyennes, sur les vingt-et-une saisons, sont proches de zéro.

	LNH	AHL	ECHL	CHL	IHL	WHL	OHL	LHJMQ	NCAA	tot CH AdN
1994-1995		1			1				2	4
1995-1996									1	1
1996-1997			1	1						2
1997-1998		1		1					2	4
1998-1999		2								2
1999-2000		3		1						4
2000-2001	4	1			1					6
2001-2002	1	5						1	1	8
2002-2003	2	4			1			2	2	11
2003-2004	4	2					1	3	1	11
2004-2005		1				1				2
2005-2006	4					2	1		1	8
2006-2007	5	2				2	3		1	13
2007-2008	6	3				2	2			13
2008-2009	6	4					1	3		14
2009-2010	4	4				1	1	1		11
2010-2011	6	5				2	4	1		18
2011-2012	8	3	1			4	3	1	2	22
2012-2013	8	4				2		3	1	18
2013-2014	11	3				3	4	4	1	26
2014-2015	13	1				2	3	3	1	23
Totaux	82	49	2	3	3	21	23	22	16	221
Moyennes	3.9	2.3	0.1	0.1	0.1	1.0	1.1	1.0	0.8	10.5
régularité	14 sur 21	18 sur 21	2 sur 21	3 sur 21	3 sur 21	10 sur 21	10 sur 21	10 sur 21	12 sur 21	21 sur 21

Figure 19 – Tableau de la présence suisse en Amérique du Nord (Eliteprospect.com)

Au niveau de la constance¹⁰⁸ de la présence suisse dans chacune de ses ligues, c'est l'American Hockey League (AHL) qui arrive en tête avec au moins un hockeyeur helvétique y évoluant lors de dix-huit saisons. La LNH (14/21), la NCAA (12/21) et les trois ligues juniors canadiennes, WHL, OHL et LHJMQ (10/21) voient également les Suisses régulièrement présents dans leur championnat. Si l'on compare ici le niveau junior au niveau professionnel, en additionnant les ligues regroupant les hockeyeurs de moins de vingt ans ou universitaires, on arrive à une moyenne identique (3,9) d'athlètes suisses que pour la LNH. En moyenne, la présence suisse en Amérique du Nord est autant importante au niveau junior et universitaire

¹⁰⁷ Comme précédemment, les moyennes utilisées pour parler de personne sont toutes arrondies afin de donner un chiffre entier.

¹⁰⁸ La constance est présentée dans le tableau par le terme de « régularité » qui évoque le nombre de saisons où au moins un Suisse est présent sur les vingt-et-une retenues.

qu'en LNH. Cependant, en ajoutant à la LNH les autres ligues professionnelles seniors, la moyenne de professionnels suisses (7) dépasse alors la moyenne junior (4). Sur le continent nord-américain, les hockeyeurs suisses sont donc plus représentés dans la catégorie professionnelle que junior-élite.

IV. 1. 2. 2. L'Europe et l'Asie

Il est question ici du territoire eurasiatique puisque, même si les ligues présentées sont rattachées à des pays européens principalement, la KHL englobe également des espaces asiatiques. En moyenne, 6 Suisses par saisons évoluent dans un des dix-sept championnats présentés ci-dessous. Si les hockeyeurs helvétiques, très dispersés au sein de ces ligues, ne permettent pas de faire ressortir des chiffres aussi clairs que pour le continent nord-américain, trois championnats sont plus régulièrement fréquentés par les athlètes suisses. Avec une moyenne d'au moins un hockeyeur helvétique présent par saison lors de ces vingt-et-un derniers hivers, la SHL suédoise, le niveau SuperElit junior suédois et la Serie A italienne sont les championnats européens les plus visités par les Suisses. Très loin derrière eux, un petit groupe de ligues composé de la KHL, de la DEL allemande et du second niveau junior suédois compte un nombre non négligeable d'athlètes suisses sur le total des saisons retenues, même si leurs moyennes sont proches de zéro. Pour le reste, la présence suisse est uniquement le résultat de cas isolés. Notons encore que deux saisons, 1996-1997 et 1998-1999, ne voient aucun Suisse évoluer ailleurs que dans son pays en Eurasie.

	France1	Autriche1	KHL	Suède1	Suède2	Tchéquie1	Tchéquie2	Italie1	Norvège1	Allemagne1	Allemagne2	Finlande1	Finlande2	Lettonie1	Suède J.1	Suède J.2	Tchéquie J.	Tot CH RdM
1994-1995			1															1
1995-1996		1																1
1996-1997																		0
1997-1998								3		3								6
1998-1999																		0
1999-2000				1						1								2
2000-2001			1	2													2	5
2001-2002				2					1								2	5
2002-2003								3										3
2003-2004				1				1										2
2004-2005			1	3				2										6
2005-2006				1				1				1	1					4
2006-2007	1			1				1		1		1						5
2007-2008	1		1	1			1	1		1								6
2008-2009				1	2										1			4
2009-2010			1	2				2		1					2			8
2010-2011								2			1	1			1			5
2011-2012		1		3				2			1				3			10
2012-2013	1	1		2				2			1				4	2		13
2013-2014			1	2	2			3			1		1	1	3	3		17
2014-2015	1		1	2		1		1				1	2		3	3		15
Totaux	4	3	7	24	4	1	1	24	1	7	4	4	4	1	17	8	4	118
Moyennes	0.2	0.1	0.3	1.1	0.2	0.0	0.0	1.1	0.0	0.3	0.2	0.2	0.2	0.0	0.8	0.4	0.2	5.6
régularité	4 sur 21	3 sur 21	7 sur 21	14 sur 21	2 sur 21	1 sur 21	1 sur 21	13 sur 21	1 sur 21	5 sur 21	4 sur 21	4 sur 21	3 sur 21	1 sur 21	7 sur 21	3 sur 21	2 sur 21	19 sur 21

Figure 20 – Tableau de la présence suisse en Europe et en Asie (Eliteprospect.com)

Si l'on s'intéresse, comme précédemment, à la constance de la présence suisse dans ces différents championnats européens et asiatiques, c'est la Suède et sa ligue professionnelle, la SHL, qui arrive en tête avec au moins un Suisse présent lors de quatorze saisons. Suivent l'Italie avec la Serie A (13/21), la SuperElit suédoise et la KHL (7/21). Concernant la différence entre juniors et professionnels, si l'on additionne les deux niveaux juniors suédois avec le niveau junior tchèque, on obtient une présence helvétique junior supérieure (1.4), en moyenne, à la SHL et à la Serie A (1.1 chacune) qui sont les deux ligues professionnelles les plus visitées par les athlètes suisses. Cependant, comme pour l'Amérique du Nord, sur la

totalité des données, la moyenne junior (1.4) ne rivalise pas avec la moyenne professionnelle (4.2). C'est donc la population suisse professionnelle qui est la plus représentée dans les championnats eurasiatiques.

IV. 1. 2. 3. Évolution du nombre d'Helvètes entre Amérique du Nord et Eurasie

En reprenant les ligues nord-américaines et européennes présentées auparavant, il est intéressant de souligner les tendances quant à l'évolution du nombre d'athlètes suisses présents dans celles-ci. Avant d'aller dans le détail des championnats nord-américains et eurasiatiques, voyons l'évolution d'un point de vue continental.

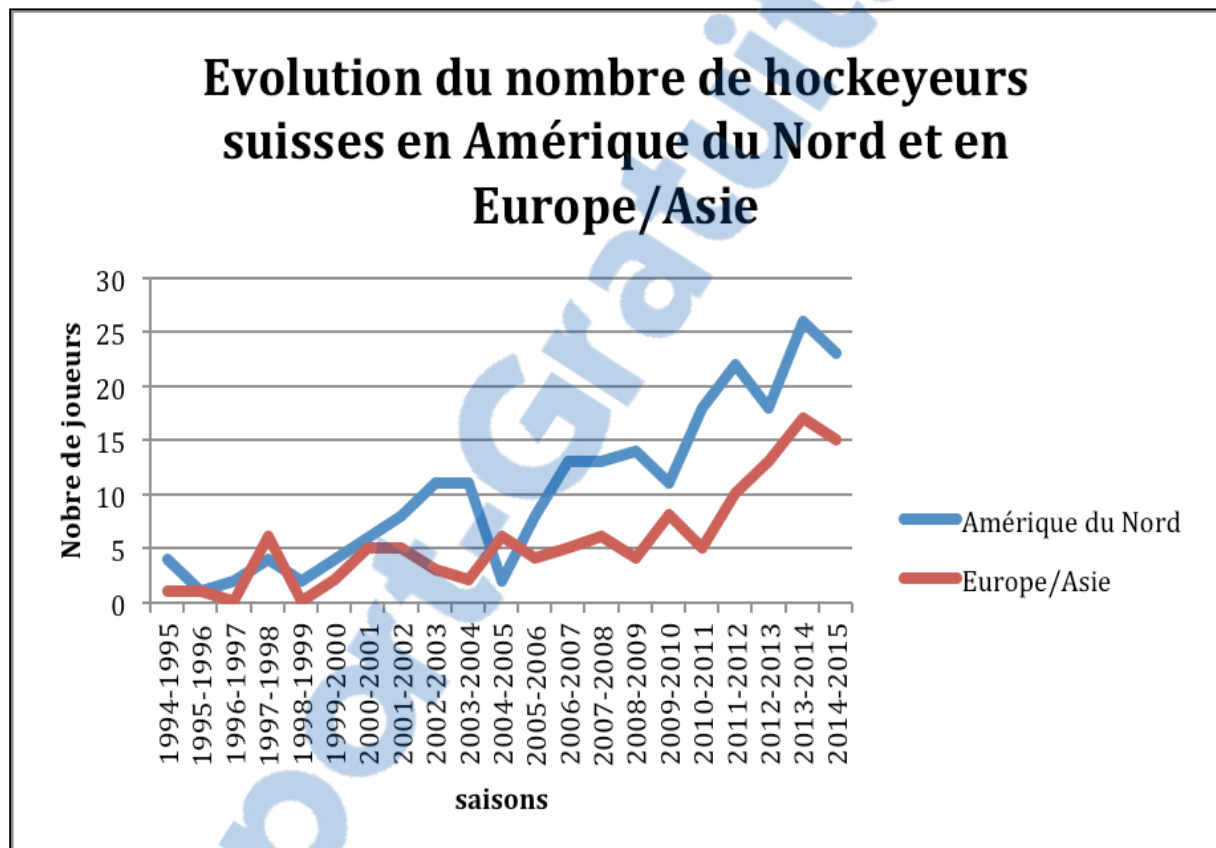


Figure 21 – Évolution du nombre de hockeyeurs suisses en Amérique du Nord et en Europe /Asie (Eliteprospect.com)

Sur ce graphique, on note une évolution positive du nombre de Suisses présents dans les championnats eurasiatiques et nord-américains. À l'exception de deux saisons (1997-1998, 2004-2005) durant lesquelles le nombre de hockeyeurs suisses a été plus nombreux en Europe/Asie qu'en Amérique du Nord, on remarque que les championnats nord-américains attirent plus de Suisses que les ligues eurasiatiques. Il est intéressant de remarquer que depuis la saison 2009-2010, les deux courbes suivent un chemin très semblable en décalé.

Si l'on s'intéresse à l'évolution des hockeyeurs juniors et professionnels de manière différenciée afin de voir quelles catégories de joueurs est la plus importante, toujours en opposant les continents nord-américains et eurasiatiques, on remarque d'abord une évolution positive des quatre composants du graphique présenté ci-après. La courbe des professionnels suisses évoluant en Amérique du Nord est globalement supérieure aux trois autres (à l'exception de la saison de grève en LNH en 2004-2005). À l'inverse, celle

présentant les juniors jouant en Eurasie démontre la faible proportion de jeunes hockeyeurs partant pour les championnats juniors de ce continent, même si depuis la saison 2009-2010 la courbe démontre une augmentation marquée. Finalement, les deux lignes concernant les professionnels suisses d'Eurasie et les juniors helvètes d'Amérique du Nord s'entremêlent sur la durée de l'analyse. Dans tous les cas, la part d'athlètes suisses évoluant en ligues juniors ou universitaires en Amérique du Nord ou en Europe est en augmentation sur ces vingt-et-une dernières saisons tout comme la part de hockeyeurs helvétiques jouant dans un milieu professionnel au sein de ces deux continents, avec toutefois une nette préférence pour l'Amérique du Nord, que ce soit du côté professionnel ou junior-élite.

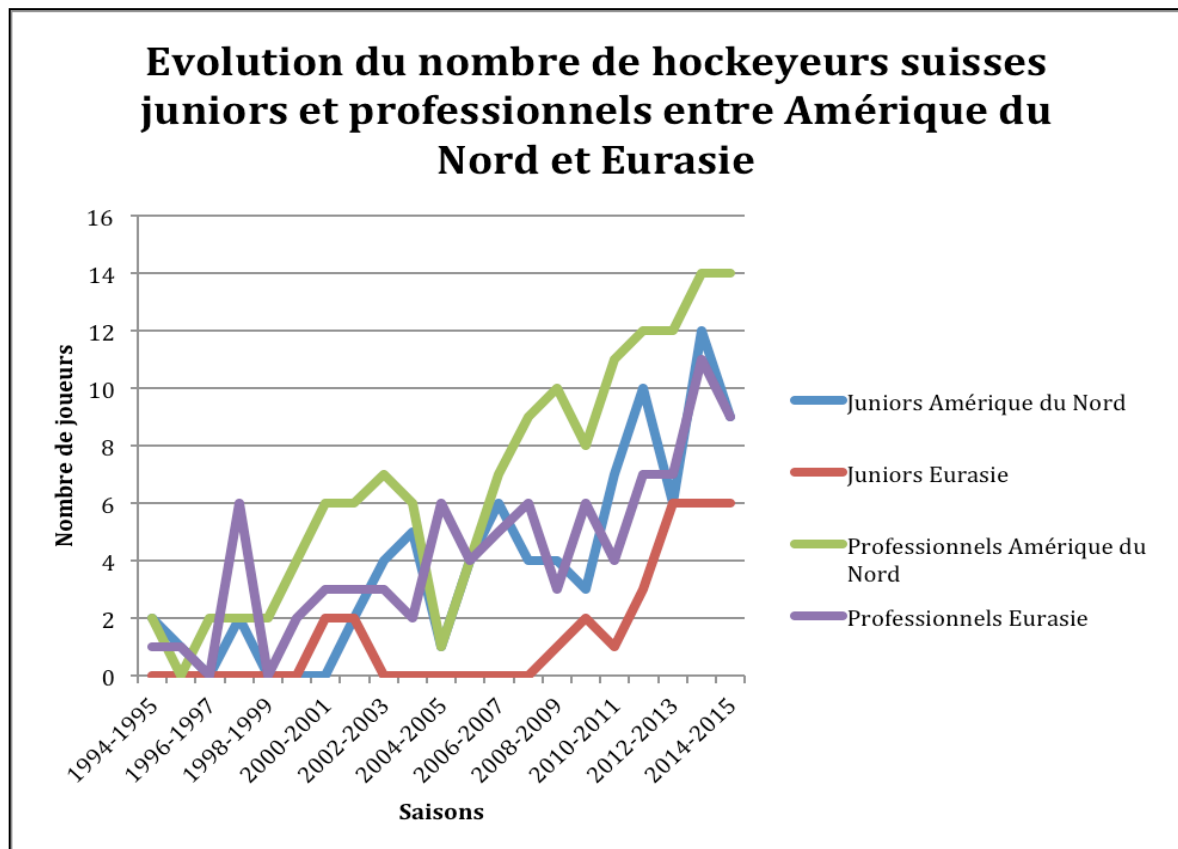


Figure 22 – Évolution du nombre de hockeyeurs suisses juniors et professionnels entre Amérique du Nord et Eurasie (Eliteprospect.com)

IV. 1. 2. 4. Revue du paysage hockeyistique mondial

Si les Suisses sont plus souvent représentés en Amérique du Nord qu'en Eurasie (11 Helvètes de moyenne par saison en Amérique du Nord et seulement 6 en Eurasie), il est difficile de poser un regard géographique sur le vaste territoire qui compose le continent nord-américain en tentant de voir où les Suisses s'y trouvent. En effet, les ligues regroupant des espaces importants, souvent à cheval entre le Canada et les États-Unis, ne permettent pas de cibler des territoires comme on peut le faire pour l'Europe grâce aux championnats nationaux qui correspondent aux frontières des pays. On peut cependant souligner l'importante présence suisse en LNH, notamment sur les dix dernières saisons analysées. Le cas des trois ligues juniors canadiennes (OHL, WHL, LHJMQ) est également à retenir avec une présence suisse non pas importante, mais très proche de la constance depuis l'hiver 2005-2006. Le cas de l'AHL est plus délicat à analyser dans le détail. Même si la présence suisse y est très

régulière sur la longueur des vingt-et-une saisons, aucune tendance à la hausse ou à la baisse ne se dessine. La particularité de cette ligue, qui est utilisée par la LNH comme ligue de réserve, est également un facteur à retenir puisque, de ce fait, cette destination n'est pas forcément choisie par l'athlète qui peut y être placé par son club de LNH¹⁰⁹.

Du côté européen et asiatique, les possibilités sont plus larges pour les Helvètes avec dix-sept ligues prises en compte contre neuf en Amérique du Nord. Pourtant, certains championnats ne sont que très peu fréquentés par les hockeyeurs suisses. Les deux divisions professionnelles tchèques, la ligue norvégienne ou la Lettonie n'ont attiré chacune qu'un seul joueur helvétique en vingt-et-une saisons. Les ligues françaises, autrichiennes, les deux divisions finlandaises, les seconds niveaux allemands et suédois et le niveau junior tchèque restent également des destinations rares et l'œuvre de cas isolés. La majorité des départs se fait donc en direction de la Suède, tant au niveau professionnel que junior, et vers la ligue professionnelle italienne. Si l'on note une légère évolution positive pour les ligues juniors suédoises, la Serie A italienne et la SHL suédoise ne permettent pas de mettre en avant une évolution, mais plutôt une stagnation sur la période analysée ici.

IV. 1. 3. LES HOCHEYEURS SUISSES ET LES *DRAFTS* LNH, LCH ET KHL

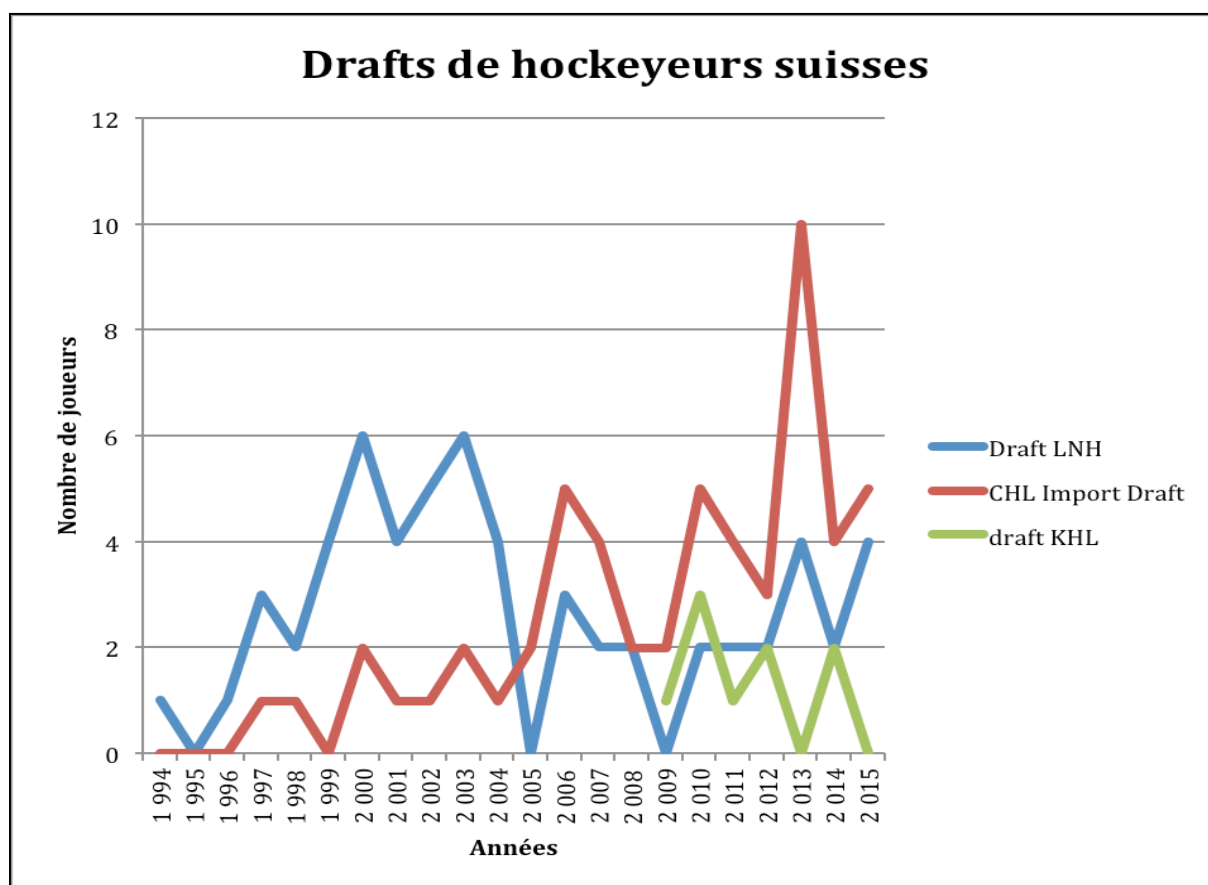


Figure 23 – Évolution du nombre de hockeyeurs suisses dans les *drafts* (Eliteprospect.com)

¹⁰⁹ Il est important de souligner qu'un joueur sous contrat avec une équipe de LNH peut être amené à évoluer à l'échelon inférieur, en AHL, si sa franchise l'estime nécessaire. De ce fait, l'American Hockey League n'est pas toujours une destination désirée et choisie par les athlètes qui y évoluent.

Les trois repêchages existants dans le monde du hockey sur glace professionnel et junior permettent de se pencher sur l'intérêt des ligues étrangères envers les hockeyeurs helvétiques. Ainsi, pour les deux plus anciennes *drafts*, celle de la LNH et des ligues juniors majeures canadiennes (la *draft* KHL n'est mise en place qu'en 2009), la présence helvétique est très rare voire inexistante avant les années 1990 comme cela a déjà été souligné en introduction. Même s'il est difficile de noter une réelle évolution au sein de ces deux repêchages nord-américains sur les vingt-et-une années choisies, on peut tout de même souligner une présence suisse stable et régulière dès 1997. Excepté en 2005 et 2009 pour la LNH, et en 1999 pour la LCH, chaque saison, entre 1997 et 2015, voit une équipe de la LNH et de la LCH sélectionner au moins un Suisse. Les deux *drafts* nord-américaines semblent donc avoir franchies un palier dès le début des années 2000 avec une présence suisse peu prononcée, mais régulière. Les chiffres restent cependant bas entre 2000 et 2015 avec une moyenne de 3 Helvètes retenus par année tant par la *draft* LNH que par la LCH Import Draft. La *draft* de la LNH connaît deux pics à 6 Helvètes retenus lors des étés 2000 et 2003. C'est le repêchage junior qui représente le plus souvent le hockey suisse puisque depuis l'an 2000, chaque été a vu au minimum un athlète helvète être retenu par une équipe junior d'une des trois ligues (OHL, WHL, LHJMQ) que compte la Ligue de Hockey Canadienne avec un pic à 10 hockeyeurs suisses repêchés en 2013. Dès l'été 2005, on remarque que la *draft* junior retient chaque année un nombre supérieur ou égal de joueurs helvétique par rapport à la *draft* professionnelle de la LNH.

La *draft* de la Kontinental Hockey League ne permet pas une analyse détaillée puisque sa courte existence ne démontre, pour l'instant, aucune réelle tendance envers la sélection des hockeyeurs suisses. La présence helvétique dans ce repêchage varie, sur les sept années exposées ici (2009-2015), entre zéro et 3 joueurs. La faible proportion d'Helvètes évoluant ou ayant évolué au sein de cette ligue depuis sa mise en place (entre zéro et un par saison) est illustrée à travers cette *draft*.

IV. 1. 4. CONCLUSION CONCERNANT L'AXE UN

La première partie de cette analyse permet de montrer une évolution significative du nombre de hockeyeurs suisses présents à l'étranger, notamment depuis la saison 2000-2001. Si cette évolution ne présente pas de chiffres très importants, tant au niveau du nombre absolu d'athlètes suisses présent à l'étranger (maximum 43) que du pourcentage par rapport à la totalité du bassin de hockeyeurs helvétiques (5.15% au maximum), la présence suisse est passée d'une proportion quasiment négligeable (moins de 1%) à un taux de présence significatif en vingt-et-une saisons. De plus, il est intéressant de noter que, dans les deux cas de figures, chiffres absolus et pourcentages, des paliers sont régulièrement atteints toutes les cinq ou six saisons. En ayant une vision globale grâce à ces différentes phases se dessinant sur les graphiques, on constate que ces paliers démontrent une augmentation significative à chacune des étapes franchies, sans jamais de retour en arrière : les chiffres et pourcentages moyens augmentent d'un niveau à l'autre sur les quatre phases que forment les vingt-et-une saisons retenues dans ce travail. Notons encore l'observation intéressante de la présence plus marquée des professionnels suisses que des juniors de haut niveau. Une des hypothèses qui peut être exposée ici quand à cette distinction concerne l'arrivée a posteriori des jeunes Suisses dans les circuits juniors. Ceux-ci atteignent par la suite les circuits professionnels déjà fournis en hockeyeurs suisses. En effet, les premiers départs vers l'étranger sont d'abord l'œuvre d'athlètes professionnels. L'arrivée par la suite d'une mobilité

junior permet de nourrir une première mobilité professionnelle à l'étranger qui est ensuite entretenue par un courant junior qui lui reste de ce fait inférieur. Ce résultat rejoint le point de vue de Massey *et al.* concernant l'effet cumulatif de la migration qui « *sustains itself in such a way that migration tend to create more migration* » (1993 : 461).

Les résultats concernant les destinations peuvent être présentés en deux parties. Premièrement, la dichotomie entre l'Amérique du Nord et l'Europe fait ressortir une présence suisse plus importante du côté nord-américain, tant au niveau junior et universitaire que professionnel. Même si quelques saisons font exception sur le total des vingt-et-une retenues ici, celles-ci se placent toutes avant le début des années 2000 pour les hockeyeurs juniors et universitaires et avant la fin des années 1990 pour les athlètes professionnels (à l'exception de la saison de grève en LNH en 2004-2005). Cela démontre, depuis plus d'une douzaine de saisons, une tendance marquée des hockeyeurs suisses à s'orienter plutôt vers l'Amérique du Nord pour leurs mobilités hockeyistiques. Ce résultat, soutenu également par les entretiens, peut être mis en lien avec le constat de Lee (1966) qui expose que « *for every major migration stream, a counterstream develops* » (1966 : 55). En effet, en mettant en parallèle l'étude de Genest (1994) sur les mobilités des hockeyeurs nord-américains vers l'Europe et ce résultat démontrant des mouvements helvétiques vers l'Amérique du Nord, une migration bidirectionnelle se dessine.

Deuxièmement, la présence suisse peut être analysée plus en détail au sein des différentes ligues nord-américaines et eurasiatiques. En effet, si du côté de l'Amérique du Nord, la LNH attire, en moyenne, le plus de hockeyeurs suisses, ses ligues juniors, une fois additionnées, se hissent au même niveau que cette dernière. Les autres ligues professionnelles, à l'exception de l'American Hockey League, n'attirent qu'un faible nombre d'athlètes suisses. En Europe, c'est la Suède qui polarise le plus les sportifs suisses tant au niveau juniors que professionnel. De plus, il est très surprenant de constater que la première division italienne s'élève au même niveau que la SHL suédoise. Même si tel n'est pas le but premier ici, des tentatives d'explications peuvent être avancées pour expliquer des destinations telles que la LNH, les ligues juniors majeures nord-américaines, la première division suédoise et son niveau junior. Le niveau de jeu pratiqué dans certaines de ces ligues (LNH et SHL) et le niveau de formation proposée par d'autres (OHL, WHL, LHJMQ, SuperElit suédoise), qui sont devenues « *le premier tremplin vers la NHL* » (BOZON, in ADLER, 2016 : 18), sont autant de causes possibles pouvant exprimer la mobilité athlétique suisse vers ces destinations. Makai Holdener souligne d'ailleurs cela en exposant son ressenti concernant le niveau junior suédois : « *aller en Suède, c'est comme suivre des cours à l'université du hockey. Là-bas, d'énormes efforts sont consentis pour la formation des jeunes, c'est très différent de chez nous* » (KLEISL, 2016 : 18). À l'inverse, il est difficile d'avancer une explication quant au cas italien. Il est vrai que les championnats entourant directement la Suisse, comme la France, l'Autriche et l'Allemagne n'attirent que très peu d'Helvètes alors que la ligue italienne, pourtant réputée plus faible que les ligues allemandes ou autrichiennes, polarise un nombre non négligeable de joueurs suisses.

En ce qui concerne l'intérêt des clubs et franchises de LNH, LCH et KHL pour les hockeyeurs helvétiques, l'analyse des différentes *drafts* ne permet pas de souligner de grandes tendances. Même si on note un intérêt de la part des trois organisations, avec des *drafts* régulières qui n'étaient pas courantes avant les années 2000, les chiffres exposés restent relativement bas. Le graphique (figure 23) propose des courbes illustrant l'irrégularité de la présence suisse dans ces repêchages où ni hausse ni baisse ne peut être observée.

Pour terminer, il est encore intéressant de souligner la jeunesse du phénomène. En effet, sur le premier graphique (figure 14), on note une augmentation importante du nombre de Suisses présent à l'étranger depuis le début des années 2000. Avant cela, les chiffres observés sont très faibles et ne permettent pas de démontrer des mouvements réguliers de la part des hockeyeurs suisses. La mobilité hockeyistique helvétique est donc un phénomène relativement nouveau qui va en s'accroissant depuis le début du présent siècle. Cette constatation est valable pour quasiment tous les graphiques analysés ici, à quelques saisons près.

Ces observations et résultats sont repris à la fin de ce chapitre et mis face à la sous-question de ce premier axe afin d'y apporter des réponses claires. Les hypothèses sont également confrontées aux résultats afin d'être confirmées ou réfutées.

IV. 2. MOTIVATIONS ET ATTENTES

Dans ce second axe, l'analyse des entretiens doit permettre de mettre en relief les motivations encourageant les athlètes suisses à choisir l'option de la mobilité athlétique dans le cadre de leur carrière de sportif de haut niveau. Les attentes et les craintes formulées face à cette expérience sont également mises en lumière. L'intérêt de ce deuxième chapitre analytique est de comprendre les raisons pour lesquelles un hockeyeur helvétique choisit de se rendre mobile. Cette partie s'intéresse donc aux réflexions, aux choix et aux décisions prises en amont d'un départ vers un championnat étranger pour le sportif suisse ainsi qu'aux différences entre les différents espaces influençant les motivations à envisager la mobilité athlétique.

IV. 2. 1. PARTIR POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF

La théorie des attentes et des valeurs, développée par Fishbein (1967) et complétée par De Jong et Fawcett (1981), établit que « *an actor chooses his or her place of residence from a set of alternative places by maximising the sum of utilities over several dimensions* » (DE JONG, GARDNER, 1981, in HAUG, 2008 : 587). L'acteur agit donc en fonction du sens qu'il estime le plus à même de l'emmener à son but et cela peut comprendre une éventuelle mobilité. Sur les sept attentes pertinentes exposées dans cette théorie (DE JONG, FAWCETT, 1981), trois sont retenues ici pour expliquer la mobilité athlétique suisse : le statut, la stimulation et la richesse.

IV. 2. 1. 1. Le statut

Plusieurs liens peuvent être faits entre la notion de statut (DE JONG, FAWCETT, 1981) et la mobilité athlétique des hockeyeurs suisses. Premièrement, dans le cas des championnats de haut niveau (QUEVAL, 2014 ; KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014) retenus et analysés ici, le fait, pour un hockeyeur suisse, d'avoir la possibilité d'aller évoluer à l'étranger démontre un statut hockeyistique passablement élevé avant son départ. En effet, un certain niveau est nécessaire à l'obtention d'une place dans l'une des équipes de l'un de ces championnats. Dave Sutter explique cela lorsqu'il joue en WHL, à Seattle : « *quand tu viens en tant qu'européen, tu viens pour renforcer l'équipe, c'est-à-dire que t'es une valeur aux yeux [des dirigeants du club]* ». Michaël Loichat abonde en ce sens : « *ceux qui partent vraiment, c'est ceux déjà, tu vois qu'y sont bons, déjà en juniors* ». Cette première observation permet de mettre en lumière un statut de départ faisant office de facteur *push* (LEE, 1966) puisqu'il est nécessaire à une éventuelle mobilité internationale.

Deuxièmement, la possibilité de partir dans une ligue junior d'Amérique du Nord pour les jeunes Helvètes permet d'accéder à un statut de quasi-professionnel. En effet, même si ceux-ci ne gagnent pas d'argent, le suivi médiatique, la cadence soutenue des matchs et des entraînements et la ferveur populaire donnant accès à une certaine notoriété les projettent vers un niveau de reconnaissance digne de la ligue nationale professionnelle en Suisse. Avant son départ pour sa première expérience à l'étranger, Auguste Imposé souligne ce changement de statut et l'attrait que peut avoir l'engouement populaire nord-américain sur un jeune Suisse : « *si je joue en ligue junior majeure, c'est... tous les matchs c'est entre huit*

mille et douze mille spectateurs¹¹⁰ donc c'est un peu un autre monde et là c'est presque comme si j'étais professionnel ».

Cette recherche du professionnalisme à travers la mobilité rejoint le point de vue de Praicheux qui met en relation ces deux notions (1998 : 106). Dave Sutter expose le même sentiment en comparant, a posteriori, le niveau junior nord-américain avec le niveau junior-élite suisse. En plus de la popularité de la LCH auprès du public, le quasi-professionnalisme de ces ligues, non pas en matière de revenu, mais d'investissement de la part des athlètes, engendre des attentes et met une certaine pression sur les jeunes athlètes, chose rare au niveau junior en Suisse :

« Vu que je sortais de Genève, de junior-élite, tu perds tu t'en fous. En juniors-élites y'a quoi ? Y'a cent spectateurs ? C'est que des parents, des amis... tu perds tu dis "ouais les gars, on prend une bière ou on sort", ouais tu t'en fous. Et là-bas [à Seattle], t'as trois mille cinq cents ou quatre mille spectateurs, des gens qui paient leurs places. Y'a des attentes du président, du GM¹¹¹, donc tu peux pas après sortir, dire "ouais c'est pas grave". Le lendemain t'as une réunion, tu parles au coach, des trucs de crise. » (Dave Sutter)

De plus, la relation aux médias, la notoriété et le statut de célébrité naissante sont des paramètres que le jeune sportif ne peut pas connaître dans les ligues juniors européennes, tant en Suisse qu'en Suède. Makai Holdener expose ce sentiment à travers son expérience acquise dans un collège canadien :

« Ça c'était super cool parce que des fois tu jouais des matchs, y'a toute l'école qu'est là, ça gueule, tu marques un goal, ça gueule ton nom, toi t'es là... c'est super... c'était différent, mais c'était excitant. Quand tu fais quelque chose de bien, t'as toute l'école le lendemain, "ouais bien joué, beau goal, belle victoire". Tu croises dans les couloirs, ça parle, c'est vraiment autre chose. » (Makai Holdener)

Dave Sutter évoque lui sa relation aux médias et le sentiment que cette reconnaissance et cette popularité provoque : *« là-bas, ça met des étoiles plein les yeux. Tu passes à la télé, t'as des événements où tu dois sortir pour la communauté [...]. Y'a beaucoup de choses en dehors du hockey. Tu vas sur les plateaux télé... »*. Cette possibilité d'accéder à un statut de « presque professionnel », de « presque star », est un des facteurs qui attirent la catégorie des jeunes athlètes de haut niveau suisses vers l'Amérique du Nord et ses ligues juniors.

Troisièmement, le statut acquis grâce à une expérience à l'étranger, suivant le pays et la ligue visités, permet au hockeyeur, lors de son retour en Suisse, de pouvoir prétendre à une position nouvelle qu'il n'avait pas forcément avant son départ. En effet, une expérience hors du pays trouve régulièrement un écho positif aux yeux des clubs de la ligue nationale helvétique une fois de retour en Suisse. Ce nouveau statut permet alors aux athlètes de décrocher des contrats qu'ils n'auraient pas toujours eu la chance d'obtenir sans une mobilité durant leur carrière. Marco Pedretti, qui n'est lui jamais parti, remarque cela :

¹¹⁰ Auguste Impose, en partance pour l'équipe des Remparts de Québec en LHJMQ, évoque ici le nombre de spectateurs suivant régulièrement cette équipe. Les autres clubs de la LCH attirent également plusieurs milliers de personnes à leurs matchs mais pas toujours autant qu'à Québec.

¹¹¹ En Amérique du Nord, les équipes sportives sont dirigées par des *general managers* (GM) qui correspondent à ce que l'on nomme en Suisse les directeurs sportifs et qui s'occupent du management sportif.

« *Maintenant tu vois, ceux qui partent quand même y trouvent assez facilement du job quand y reviennent ici. [...] J'pense que la plupart... que ceux qui partent, quand y reviennent, y trouvent un contrat en ligue B ou en ligue A. [...] Quand tu reviens, t'as un autre statut que si tu restes ici.* »
(Marco Pedretti)

Dave Sutter est également de cet avis, lui qui a obtenu un contrat en ligue nationale B à son retour : « *ouais c'est un plus, [...] j'sais plus qui m'avait dit tous ceux qui vont là-bas, y reviennent et y ont toujours un contrat. [...] Tu reviens pas sans rien. C'est presque impossible* ».

Cette première attente retenue ici et avancée par De Jong et Fawcett (1981) peut donc être vue de trois manières dans le cas de la mobilité sportive des hockeyeurs helvétiques. D'abord, une mobilité internationale nécessite un bagage hockeyistique de haut niveau capable d'attirer l'attention des équipes étrangères. Les athlètes suisses actifs dans les ligues retenues ici disposent d'un statut de « bon joueur » qui leur permet par la suite de se rendre mobile. Deuxièmement, au niveau junior, partir permet d'accéder à un statut ressemblant à ce que les jeunes athlètes peuvent espérer obtenir une fois en ligue nationale en Suisse, la reconnaissance, la popularité, l'intérêt des médias et les attentes de l'employeur. L'Amérique du Nord leur offre ce statut avec une longueur d'avance puisque celui-ci n'est pas atteignable en Europe au niveau junior. Troisièmement, partir crée une position nouvelle une fois de retour sur les patinoires helvétiques. Actuellement, une expérience junior à l'étranger ouvre fréquemment des portes, parfois seulement momentanément, en ligue nationale suisse. Si la majorité des personnes interviewées confirme cela, Frédéric Holdener, agent de joueur, nuance ce résultat en émettant une réserve : « *faut faire attention, je pense pas que l'étranger ouvre les portes du marché suisse. À la fin, le niveau de hockey va décider si vous pouvez rentrer dans cette ligue [la LNA] ou non* ». Sur les quatre jeunes interrogés ayant évolué en ligues juniors nord-américaines ou suédoises, tous ont obtenu un contrat en LNB ou LNA à leur retour.

IV. 2. 1. 2. La stimulation

La seconde attente retenue ici concerne la stimulation (DE JONG, FAWCETT, 1981) que peut provoquer une expérience sportive dans un nouveau contexte chez l'athlète helvétique. Cette stimulation, engendrée par un nouveau défi sportif à relever, un nouveau niveau à atteindre, une forte concurrence à apprivoiser, de nouveaux apprentissages à assimiler ou encore une culture hockeyistique différente à comprendre, peut encourager le hockeyeur suisse à expérimenter les différentes ligues étrangères auxquelles il a accès. Le principal facteur stimulant relaté dans les entretiens semble être la recherche d'un niveau de jeu toujours plus élevé. Cette recherche peut être mise en lien avec la définition du haut niveau posée dans le cadre théorique de ce travail. En effet, celle-ci postule que le sportif de haut niveau cherche à faire toujours mieux (QUEVAL, 2014 : 46). La seconde définition présentée caractérise le sport d'élite « *par une compétitivité marquée, par la recherche de performances maximales et par une émulation internationale* » (KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014 :11). Cette recherche constante du meilleur niveau chez l'athlète apparaît comme le principal facteur de stimulation chez les sportifs interrogés. La mobilité athlétique démontre cet argument au sein même du championnat suisse, comme l'exprime Marco Pedretti en parlant du point fort de sa carrière jusqu'ici : « *pour jouer à un plus haut niveau, j'étais obligé de partir [d'Ajoie]* ». Fabian Guignard abonde également dans ce sens en parlant de son expérience

helvétique : « *de toute façon, déjà au mois de février je savais que j'allais pas rester*¹¹². [...] *C'était super, mais niveau sportif fallait que je vise plus haut* ». Partant, la solution de l'étranger entre également dans cette démarche de recherche du meilleur niveau possible pour pouvoir s'épanouir sportivement. Dave Sutter avance cet argument pour parler de son départ vers la WHL : « *c'est vraiment un challenge à chaque fois de se dire, "j'ai envie de jouer dans le plus haut niveau". [...] T'as toujours envie d'aller au plus haut niveau possible* ». Adam Hasani rejoint ce point de vue en comparant cela au football :

« C'est là-bas [en Amérique du Nord] que t'as les meilleures ligues donc c'est la même chose dans tous les sports. Si t'as la possibilité de partir de la Suisse pour aller en Italie, en Angleterre, en Espagne pour jouer au foot, j'pense que tu le fais donc en hockey c'est la même chose. » (Adam Hasani)

Makai Holdener et Damien Riat évoquent le même constat pour expliquer leur passage du Canada vers la Suède : « *on cherchait un niveau de hockey encore plus élevé. [...] Nous on est parti en Suède parce que c'est un championnat connu pour être extrêmement fort* » (Makai Holdener). Le père et agent de Makai, Frédéric Holdener, avance cette recherche de performance comme le principal stimulant pour un sportif de haut niveau et comme facteur possible d'une mobilité sportive :

« Il y a différentes motivations pour les athlètes à partir. Faut savoir que tout le monde essaie quand même un petit peu de chercher une solution pour arriver au top. [...] Si vous êtes un athlète, de toute façon, l'essence de l'athlète c'est d'être le meilleur hockeyeur possible et imaginable. » (Frédéric Holdener)

L'autre aspect lié à la stimulation que peut créer un départ vers l'étranger chez l'athlète est à rechercher dans la concurrence accrue qu'il retrouve dans d'autres ligues, notamment en Amérique du Nord, et qui n'est pas toujours légion en Suisse. Très souvent avancée par les hockeyeurs interrogés, la compétition engendrée par le nombre important d'aspirants dans chaque équipe de niveau junior en Suède et en Amérique du Nord tranche avec le peu de concurrence présent en Suisse. Cette compétitivité marquée rejoint l'analyse faite par Genest du hockey nord-américain (1994) et est expliquée par Adam Hasani :

« [...] Aussi la concurrence... t'as beau être bon en Suisse, au Canada si tu veux jouer faut vraiment être exceptionnel. Dans l'équipe, au camp d'entraînement, il y avait, j'pense, six équipes pour faire une équipe. Donc ça fait presque cent joueurs pour vingt places. [...] C'est clair si y'en a un qui peut prendre ta place, y sera content. Vu qu'il y a beaucoup de joueurs, y'a beaucoup plus de concurrence de ce côté-là. » (Adam Hasani)

Makai Holdener abonde dans ce sens également et place la compétition entre athlètes au sein des différentes équipes par lesquelles il est passé comme un stimulant lors de ses expériences à l'étranger :

« Chaque fois que tu pars dans un nouveau pays, tu dois t'imposer, tu dois faire ta place dans l'équipe. Y vont pas te donner une place dans la meilleure équipe si t'es pas vraiment au niveau. Si t'es au même niveau qu'un gars de

¹¹² Fabian Guignard parle ici de la saison 2000-2001 où il évolue à La Chaux-de-Fonds, club qui se trouve alors en queue de classement de la ligue nationale A.

leur pays, y vont prendre un gars du pays. [...] Faut vraiment montrer que t'es le meilleur. » (Makai Holdener)

Cette confrontation à la concurrence rejoint le premier point développé ici de la recherche du haut niveau par les athlètes (QUEVAL, 2014 ; KEMPF, WEBER, RENAUD, STOPPER, 2014) alors que la démonstration de ses qualités hockeyistique peut être mise en lien avec la notion de statut nécessaire à une mobilité athlétique (DE JONG, FAWCETT, 1981). Cette recherche de performance n'est jamais très éloignée de la difficulté et la frontière entre stimulation positive et obstacle est fine : « *ça a pas été facile ni pour Damien ni pour Makai d'aller dans ces ligues, il a fallu se bagarrer. Si on amenait pas des résultats dans chaque match, y'avait des Canadiens qu'étaient là pour nous remplacer* » (Frédéric Holdener, agent de Damien Riat et Makai Holdener).

Le dernier point abordé dans cette partie concerne le rêve que constitue la LNH. La grande majorité des hockeyeurs de haut niveau nourrissent le même objectif, celui d'atteindre la prestigieuse LNH comme l'explique Frédéric Holdener, « *tout le monde rêve de la NHL* » et Fabian Guignard, « *les jeunes, leur but, ce qu'ils aimeraient atteindre, leur rêve, ça reste quand même la NHL* ». Cette ambition est une des principales sources de motivation qui encourage les hockeyeurs à se rendre mobiles en espérant que cette mobilité les rapproche de ce rêve. Pour cela, il faut être vu par des dépisteurs, des *scouts*¹¹³ travaillant pour les clubs de la LNH et permettant par la suite à un athlète d'être drafté¹¹⁴. Pour Adam Hasani, la présence en Amérique du Nord est donc un atout : « *là-bas, t'es de toute façon plus vu. Chaque match y'aura des scouts. Si tu voulais avoir une chance en NHL ou en ligue... de percer là-bas, c'est là que t'auras le plus de chance* ». Auguste Imposé évoque aussi ce rêve final de participer au championnat nord-américain de la LNH avant de partir pour sa première saison en LHJMQ : « *si je joue bien là-bas, c'est un peu le passeport pour la NHL et la NHL c'est le rêve* ». Michaël Loichat le rejoint, avançant même cet objectif comme seule raison de partir : « *pourquoi les gens partent maintenant ? Déjà parce qu'y veulent se tester en NHL. [...] Ceux qui partent vraiment [...] veulent essayer en NHL. Sinon j'vois pas pourquoi tu partirais.* » (Michaël Loichat)

La stimulation perçue par les athlètes et avancée pour expliquer la mobilité helvétique, principalement vers l'Amérique du Nord, peut donc être décomposée en trois principaux facteurs qui sont eux-mêmes interdépendants. La recherche du haut niveau est en effet citée comme une des motivations à partir et celle-ci peut être reliée à l'objectif, parfois au rêve, que constitue la LNH. La concurrence en vigueur au sein de cette ligue est reproduite dans les sphères inférieures du hockey sur glace nord-américain (GENEST, 1994). S'y rendre permet donc d'accéder à un niveau qui apparaît comme plus élevé que celui de la ligue où l'on évolue en Suisse (à l'instar des ligues juniors nord-américaines et suédoises qui propose un calibre de jeu supérieur aux catégories juniors-élites helvétiques), mais également de se confronter à une concurrence plus relevée que ce que l'athlète connaît dans son pays, d'être vu et, si possible, remarqué dans l'optique d'être par la suite drafté et se rapprocher alors de la LNH. Ce *hockey drain* (GENEST, 1994 : 122) helvétique rejoint le constat remarqué par Genest qui souligne l'afflux de plus en plus important de joueurs européens vers la LNH (1994). Ce résultat, orienté vers la LNH et l'Amérique du Nord explique également les

¹¹³ Les *scouts*, ou dépisteurs en français, sont employés par les clubs ou les agents pour analyser et se renseigner sur les qualités et compétences des joueurs.

¹¹⁴ Même si le fait d'être drafté n'est pas obligatoire pour jouer dans la LNH ou une garantie d'y jouer, c'est le chemin le plus classique pour atteindre cette ligue.

observations faites dans l'axe un quant aux destinations privilégiées par les hockeyeurs suisses.

IV. 2. 1. 3. La richesse

La dernière attente présentée ici et mise en lien avec les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche concerne l'importance que joue l'argent dans la mobilité hockeyistique suisse. Si l'expectative qu'est la richesse concerne la théorie des attentes et des valeurs ne faisant pas partie du courant économique néoclassique dans l'étude des migrations (PIGUET, 2013), celle-ci peut être rattachée à cette approche. En effet, pour Ravenstein (1889) « *le facteur le plus important [dans l'étude des migrations] tient aux motivations économiques des acteurs* » (1889 : 286, in PIGUET, 2013 : 142). Toutefois, la majorité des personnes interrogées n'évoquent pas le facteur financier comme possible source de motivation à la mobilité. Cependant, une partie des interviewés étant constituée de jeunes sportifs, il n'est pas à exclure que d'autres discours auraient été entendus chez des athlètes plus proches de la retraite. En effet, pour Auguste Imposé (18 ans au moment de l'entretien), « *l'aspect financier n'entre pas en jeu* » alors que du côté de Fabian Guignard, celui-ci n'a été pris en considération que plus tard dans sa carrière :

« Moi c'était vraiment le plaisir de jouer. Jusqu'à j'aurais vingt-deux, vingt-trois ans comme ça, j'étais même pas capable de dire mon salaire annuel. Au fond de moi, c'était une forme d'innocence et je jouais. Par contre, après, dès le moment où tu commences à entendre certaines choses dans le vestiaire, certains montants, et tu sais que la carrière ne dure pas quarante ans, tu te dis "pourquoi est-ce que moi j'y ai pas droit ?". [...] Et la tu commences à réfléchir différemment. » (Fabian Guignard)

La principale information pouvant être mise en exergue ici réside en la puissance économique du championnat de ligue nationale A helvétique. Lorsque la question financière est abordée avec les athlètes durant les entretiens, la qualité des salaires pouvant être perçus en Suisse est très souvent soulignée, comme l'explique Adam Hasani : « *après en Suisse faut dire ce qu'il est, financièrement c'est une des meilleures ligues en Europe, à part peut-être la KHL, mais sinon c'est là que t'as les meilleurs salaires* ».

Marco Pedretti avance également cet argument pour expliquer le peu de mobilité hockeyistique des Suisses vers les autres championnats européens : « *j pense que c'est peut-être financièrement, les autres championnats, ça n'a rien à voir avec la Suisse* ». Gaëtan Voisard confirme cela avec son regard d'ex-joueur professionnel, mais surtout d'agent, en prenant l'exemple de la DEL allemande :

« La DEL c'est un championnat de hockey très intéressant, mais par contre qui est réputé pour être un peu plus lent que celui de Suisse et surtout, pour un Suisse qui sera moins payé donc ça fait pas de sens d'aller dans un championnat qui est peut-être un peu moins attractif pis en plus de renoncer à un salaire... parce qu'en Suisse on sera mieux payé qu'en Allemagne. » (Gaëtan Voisard)

D'après la majorité des interlocuteurs, les seules ligues pouvant rivaliser avec le championnat helvétique au niveau financier sont la LNH et la KHL. Frédéric Holdener nuance tout de même ce résultat puisque, pour lui, les salaires qui peuvent atteindre plusieurs millions par saison dans ces deux championnats sont forcément source de motivations pour les athlètes

suisSES : « *que vous soyez attiré par la NHL ou la KHL, c'est purement pour une seule raison... une seule raison, c'est pas vrai, y'a l'aspect sportif. Mais j'pense que l'aspect financier est extrêmement important.* ». Le saut direct entre le championnat suisse et la NHL ou la KHL étant très rare, les hockeyeurs helvétiques doivent fréquemment passer par les ligues juniors où ils ne touchent aucun salaire ou par les ligues mineures d'Amérique du Nord, comme l'American Hockey League, où les salaires sont bien moindres par rapport aux montants proposés par la ligue nationale A. Adam Hasani souligne justement cela en citant l' AHL : « *l' AHL c'est pas facile, financièrement c'est presque toi qui dois payer pour jouer* ». Ex-joueur canadien de la LNH ayant évolué dans le championnat suisse durant une partie de la saison 2015-2016, Maxim Lapierre¹¹⁵ évoque cette problématique du salaire pour le hockeyeur suisse qui aurait plutôt tendance à retenir les mobilités de ceux-ci vers l'Amérique du Nord plutôt qu'à les encourager :

« *En Suisse, y'a des joueurs qui veulent rien savoir de la Ligue Nationale [la LNH], même si y ont du talent. Pis y'en a d'autres, si c'est pas directement dans la Ligue Nationale sans passer par la Ligue Américaine [la AHL], y viendront pas. Les suisses ont une belle qualité de vie, y sont payés très cher les gars là-bas, donc... j'avais des gars dans mon équipe [au HC Lugano], des jeunes de 22 ans, qui faisaient 800'000¹¹⁶, y vont pas aller dans la Ligue Américaine faire 80'000 et peut-être ne jamais être appelés [en LNH].* » (Maxim Lapierre, in LANGDEAU, 2016)

L'attente financière, même si elle existe, ne peut être clairement identifiée ici comme facteur *push*, elle est même plutôt vu, dans la majorité des cas comme un facteur *pull* (LEE, 1966). Le championnat suisse étant extrêmement bien doté, l'intérêt des Helvètes à évoluer à l'étranger ne peut que rarement être ramené à une question pécuniaire. Ce résultat va dans le sens de différentes études déjà réalisées, notamment sur le football, soulignant que « *migratory movements was not limited to economic factors* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008b : 485-486). Seules la LNH et la KHL peuvent attirer celui qui cherche à s'enrichir davantage qu'en ligue nationale A. Le hockeyeur helvétique ne peut donc pas directement être assimilé au mercenariat développé dans la typologie de Maguire (2010a). La force économique du championnat suisse, comme le souligne notamment Gaëtan Voisard à travers l'exemple de l'Allemagne et Maxim Lapierre pour l'Amérique du Nord, peut par contre être avancée pour expliquer le peu de mobilité de la part des Suisses par rapport aux possibilités qui s'offrent à eux. Ce résultat peut être mis en lien avec le courant néoclassique de l'étude des migrations (PIGUET, 2013), notamment avec le côté rationnel de la mobilité sur lequel les théories rattachées à cette approche reposent principalement. Dans le cadre des entretiens réalisés ici, si la LNH fait rêver principalement de par son statut hockeyistique et moins pour l'argent que l'on peut potentiellement y gagner, la KHL reste très loin des considérations des athlètes helvétiques malgré un niveau de jeu élevé et des salaires supérieurs à la Suisse. En effet, aucun des sportifs interrogés ne semble attiré par cette ligue qui véhicule une image plutôt négative et corrompue que résumait Michaël Loichat, « *cette KHL, elle donne pas envie, c'est juste faire du pognon et ne pas avoir de plaisir* », et Damien Riat, « *on entend vraiment des trucs bizarres aussi... que la KHL c'est un peu la magouille...* ». Ces extraits expliquent en partie les résultats chiffrés exposés dans le premier axe concernant les destinations des hockeyeurs helvétiques et notamment le peu de hockeyeurs évoluant et ayant évolué en KHL

¹¹⁵ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=8988>, consulté le 21 mai 2016.

¹¹⁶ Chiffre correspondant à un salaire annuel en dollars canadiens.



jusqu'ici. Cela démontre également la relativité du facteur économique dans les mobilités hockeyistiques internationales des Helvètes.

IV. 2. 2. PARTIR POUR SE FORMER

Dans le cadre de la théorie du cycle de vie (PIGUET, 2013), la dimension d'étape d'existence est introduite pour expliquer la trajectoire des personnes. Il y est postulé que « *suivant l'étape de sa propre existence dans laquelle l'acteur se trouve, il aura plus ou moins de propension à migrer* » (LESLIE, RICHARDSON, 1961 ; ROSSI, 1955, in PIGUET, DE COULON, 2010 : 5). Cette théorie permet de différencier trois principaux moments permettant d'expliquer le choix d'un départ à une étape précise de la carrière d'un hockeyeur. Premièrement, le besoin d'évoluer à un certain niveau pour parfaire sa formation hockeyistique peut nécessiter un départ à l'étranger à un moment où cela peut sembler utile à la carrière du joueur. Deuxièmement, la poursuite d'une formation scolaire ou professionnelle après l'école obligatoire peut également influencer la décision de partir ou, à l'inverse, de rester. Troisièmement, une opportunité offrant à l'athlète la possibilité de partir pour s'exprimer ailleurs dans son sport peut être évaluée par celui-ci en fonction de sa situation sportive, mais également de sa situation personnelle et familiale à ce moment-là.

IV. 2. 2. 1. La formation hockeyistique

La décision de partir évoluer à l'étranger peut être prise en fonction d'un besoin sportif précis à un certain moment de la carrière d'un joueur. Le critère sportif peut entrer en considération dans le choix d'un athlète de chercher ailleurs un niveau qu'il ne trouve pas en Suisse. John Fust, ancien joueur canado-suisse de ligue nationale A et ex-entraîneur de l'équipe de Suisse des moins de vingt ans, expose cette problématique lors d'une conférence¹¹⁷ :

« [...] Partir à l'étranger peut permettre au jeune de trouver un niveau qui lui permet de progresser de façon plus efficace que ce que peut lui offrir la Suisse. La LNA ou la LNB peut être encore trop forte et difficile d'accès pour lui alors que le joueur est trop fort pour sa catégorie d'âge en juniors-élites. Si le joueur ne progresse plus parce qu'il ne trouve pas l'environnement adéquat pour ça, il se peut qu'il trouve cela à l'étranger. » (John Fust)

Avant son départ vers le Canada, Auguste Impose pense évoluer en ligue nationale A avec Genève Servette. Sa vision de son besoin à ce moment-là reflète également cette problématique de trouver le bon niveau au bon moment : « *comme je l'ai toujours dit, si je joue en ligue A, pour moi, ça sert à rien d'aller jouer dans une ligue junior au Canada, mais si je joue pas, c'est un truc qu'il faut garder...* ». Une fois compris qu'il n'aurait pas un temps de jeu important en LNA pour la saison 2015-2016, Auguste Impose se décide donc pour l'option du départ :

« Si j'étais resté [à Genève], j'aurais peut-être joué avec la ligue A, mais j'allais jouer... ouais quatre-cinq minutes par match [...]. Après la ligue B moi j'ai jamais été trop trop fan [...] même si j'allais à Ajoie¹¹⁸, j'allais pas avoir

¹¹⁷ Conférence organisée dans le cadre d'un cours Jeunesse et Sport à Macolin le 21 septembre 2015.

¹¹⁸ Le HC Ajoie milite en ligue nationale B et est le club partenaire du HC Genève Servette (LNA) avec qui Auguste Impose est sous contrat au début de la saison 2015-2016. Des échanges et prêts de joueurs peuvent donc se faire dans un sens comme dans l'autre.

un très bon rôle. [...] Donc on a dit que pour moi, le mieux, c'était de partir au Canada. » (Auguste Impose)

Cet exemple démontre bien, à l'orée d'une saison charnière pour la carrière sportive d'Auguste Impose, qui se retrouve entre deux catégories de jeu, l'importance que peut revêtir l'étape de l'existence à laquelle se trouve l'athlète (PIGUET, 2013). Dave Sutter abonde dans ce sens pour expliquer la trajectoire de sa carrière de hockeyeur jusqu'ici. Selon lui, au moment de partir, l'option canadienne permet de combler un vide dans sa progression :

« C'est pas comme si McSorley¹¹⁹ était venu et m'avait dit "l'année prochaine tu vas jouer avec nous". Alors pour moi c'était un plus de partir. Parce que si j'étais pas parti, peut-être que j'aurais fait encore une année en juniors-élites et peut-être que je serais en première ligue¹²⁰ maintenant. Donc c'est pour ça, j'ai eu l'opportunité, j'suis parti et je savais que si je revenais ben j'avais quelque chose. » (Dave Sutter)

Dave Sutter suppose ici que son expérience à l'étranger, à un moment où la ligue nationale ne lui ouvre pas ses portes, lui a permis, en revenant, d'obtenir un contrat professionnel. Ce résultat confirme l'attente pertinente du statut (DE JONG, FAWCETT, 1981) comme motivation à se rendre mobile. Les deux agents interrogés vont également dans ce sens. Gaëtan Voisard parle de *pont* en évoquant la possibilité d'évoluer à l'étranger durant une année pour faciliter la transition entre les juniors-élites et la ligue nationale en Suisse et rejoint ainsi le point de vue de John Fust. Frédéric Holdener met lui en avant les disparités quant à la formation disponible en Suisse pour les jeunes hockeyeurs :

« Des fois, vous vous retrouvez devant des situations où les portes ne sont pas nécessairement ouvertes donc faut vous orientez sur autre chose. [...] Beaucoup de jeunes recherchent une meilleure formation. Et de très bonnes formations, en Suisse on en a, c'est sûr, mais c'est pas dans tous les clubs qu'on vous les offre. Donc si vous ne faites pas partie de ces clubs-là, vous allez chercher d'autres dynamiques. » (Frédéric Holdener)

Cette recherche de débouchés et de formations sportives dans des moments de la carrière d'un athlète où la Suisse ne peut pas lui offrir les opportunités nécessaires peut, suivant les situations, devenir un catalyseur menant à un départ vers l'étranger. C'est principalement les jeunes joueurs qui sont concernés par cette problématique de formation hockeyistique puisqu'un saut relativement important existe en Suisse entre les niveaux juniors et les ligues professionnelles. Un départ peut donc permettre de combler un manque d'opportunités, à un moment de la carrière, tout en offrant le niveau idéal pour une continuité dans la progression du hockeyeur. Ce résultat rejoint le postulat du cycle de vie (PIGUET, 2013).

IV. 2. 2. La formation professionnelle ou scolaire post-obligatoire

Autre point très souvent abordé par les personnes interrogées, la problématique de la formation scolaire et professionnelle suivie parallèlement à une carrière de hockeyeur de haut niveau. En Suisse, on reste prudent vis-à-vis du sport d'élite comme débouché

¹¹⁹ Chris McSorley est l'entraîneur et directeur sportif de Genève Servette au moment où Dave Sutter y évolue, avant son départ vers l'Amérique du Nord. <http://www.eliteprospects.com/staff.php?staff=746>, consulté le 26 avril 2016.

¹²⁰ La première ligue correspond au troisième niveau suisse. C'est le plus haut niveau amateur avant la LNB et le professionnalisme.

professionnel principal et la formation préprofessionnelle ou les études secondaires sont souvent encouragées. Auguste Impose explique cette vision alors qu'il stoppe sa formation en école de commerce à Genève pour partir au Canada : « *c'est clair, pour mes parents, si j'peux avoir un diplôme c'est quand même mieux. C'est un peu, entre guillemets, une roue de secours parce qu'on sait jamais ce qui peut arriver* ». Sur les sept athlètes en activité lors de l'entretien, six ont acquis un CFC ou une maturité à côté de leur carrière sportive alors que seul Auguste Impose se lance directement dans le hockey professionnel, non sans avoir débuté une formation initialement. Les résultats mis en lumière par les entretiens en ce qui concerne cette problématique révèlent deux niveaux de compréhension relatifs aux mobilités athlétiques des sportifs suisses. D'abord, la formation peut être vue comme un facteur *push* en même temps qu'un facteur *pull* (LEE, 1966). Ce modèle *push-pull* est directement relié à la théorie du cycle de vie par Pigué et De Coulon (2010). En effet, la Suisse dispose de peu de structures sport-études généralisées où l'étudiant peut à la fois suivre un parcours étudiant normal ou allégé et un entraînement sportif poussé. Suivant le lieu, la formation choisie et l'école en question, le suivi d'une formation en parallèle à la pratique d'une discipline sportive de haut niveau n'est pas toujours aisé pour les jeunes Suisses. Adam Hasani souligne cela à travers son expérience en Suisse :

« J'ai commencé le lycée à Fribourg. J'me suis dit "autant faire une école en même temps". [...] Le problème c'est qu'à Fribourg c'était un peu la cata. À part la gym, y ont pas enlevé grand-chose et puis ça allait pas. On ratait beaucoup. Dès que tu pars avec l'équipe suisse, tu rates une semaine. [...] De ce côté-là, ça a pas vraiment joué. Les aménagements pour les horaires c'était la catastrophe. » (Adam Hasani)

Les possibilités sont souvent mises en place au cas par cas et allongent fréquemment la durée des études comme l'explique encore Adam Hasani, « *après tu peux le faire à 50%, mais alors là [...] après t'en as encore pour six ans, c'est un peu long quand même* ». Frédéric Holdener déplore ce manque de structures scolaires et le manque de considération pour le sport d'élite en Suisse :

« Je trouve juste que le système scolaire maintenant devrait trouver une solution pour mettre en place des structures d'ordre général pour tous les sportifs en Suisse. Parce que je trouve inadmissible que le système scolaire ne prenne pas ça plus au sérieux. [...] Ils refusent de mettre en place une structure pour une élite, ça y ne veulent pas. [...] Donc ça veut dire que le Suisse dit que le sport c'est un loisir, c'est pas un métier. Mais aujourd'hui c'est pas vrai. Faudrait mettre en place une structure et éduquer de jeunes sportifs qui vont gagner potentiellement beaucoup d'argent. » (Frédéric Holdener)

L'autre possibilité très souvent entreprise en Suisse consiste à suivre un apprentissage à la suite de sa scolarité obligatoire. Celui-ci est une partie centrale du modèle de formation helvétique¹²¹. Là aussi, la difficulté est grande pour concilier sport de haut niveau et formation professionnelle comme nous l'explique Fabian Guignard à travers son expérience : « *j'étais en apprentissage. C'est difficile d'accumuler des charges de travail, d'entraînement, [...] pour régulièrement progresser quand tu bosses dix heures par jour à la menuiserie. [...] Mes parents m'auraient tué si j'avais arrêté* ».

¹²¹ <http://www.avenir-suisse.ch/fr/1863/lavenir-de-lapprentissage/>, consulté le 4 juin 2016.

Cette problématique préprofessionnelle et estudiantine peut agir comme facteur *push* (LEE, 1966) pour certains athlètes helvétiques. Partant, certains sportifs se mettent en quête de structures leur permettant de suivre un cursus scolaire tout en bénéficiant d'une formation sportive de qualité en parallèle. Damien Riat et Makai Holdener placent la possibilité de poursuivre leurs études dans un lycée les menant à l'obtention d'une maturité tout en conciliant cela à la pratique de leur sport comme le facteur principal les ayant encouragés à s'en aller : « *je suis parti là-bas vraiment pour jouer à un bon niveau de hockey, mais c'était surtout pour l'école. Donc j'suis parti là-bas finir ma matu, enfin... la commencer et la finir* » (Makai Holdener). Damien Riat expose le fonctionnement du collège sportif dans lequel lui et Makai Holdener ont évolué durant deux ans :

« En fait, tes entrainements c'est comme une classe donc c'est intégré dans ton horaire d'école. Tu peux avoir en première heure du matin math, deuxième heure t'es sur la glace, troisième heure t'as l'anglais par exemple pis, ouais y incluent ça dans le programme. » (Damien Riat)

Cette offre leur a permis de terminer leur maturité gymnasiale en trois ans, avec la dernière année suivie par correspondance depuis la Suède. Leur agent, Frédéric Holdener, estime que de telles possibilités devraient être amenées dans le pays: « *si y amènent une solution pour que les jeunes puissent faire leurs études et pis faire du hockey à haut niveau et finir dans les ligue professionnelles, moi je suis le premier à partir dans le train* ».

La possibilité de suivre une formation sport-étude à l'étranger agit donc comme un facteur *push* (LEE, 1966). À l'inverse, d'autres entretiens démontrent qu'une formation entamée en Suisse peut également retenir les athlètes au pays. C'est notamment le cas pour Michaël Loichat et Marco Pedretti. Le premier évoque la vision qu'il envisageait pour sa carrière avec notamment l'obtention d'un CFC avant de se consacrer pleinement au hockey sur glace professionnel. Le second explique sa situation entre sa formation professionnelle et la possibilité de partir :

« J'avais la possibilité de partir au Canada à quinze ans, juste avant que je commence mon apprentissage. Là j'ai choisi de rester pour justement faire mon apprentissage. J'voulais quand même faire quelque chose à côté du hockey. [...] J'ai pas beaucoup hésité. Pour moi, j'avais mon apprentissage à faire, j'savais pas comment ça allait se passer là-bas. » (Marco Pedretti)

La formation professionnelle et estudiantine a donc une place importante dans la prise de décision des jeunes athlètes suisses quant à une éventuelle mobilité sportive. Si certains avancent la possibilité de suivre une formation en sport-études qu'ils ne trouvent pas dans le paysage helvétique comme facteur prépondérant pour s'en aller, d'autres estiment au contraire que c'est justement leur formation professionnelle qui les retient en Suisse. Dans un cas comme dans l'autre, il est souvent souligné que la formation et la pratique du sport de haut niveau ne sont pas chose aisée dans le pays. Il est pourtant important de préciser que les deux principales voies proposées en Suisse, apprentissage et études secondaires, ne créent pas chez le sportif les mêmes demandes et attentes suivant que celui-ci choisisse une option plutôt que l'autre. Au vu des entretiens réalisés, il semble que le choix de l'apprentissage, formation spécifique à la Suisse¹²², ait tendance à retenir l'athlète en Suisse

¹²² La formation professionnelle duale de l'apprentissage est également pratiquée en Allemagne et en Autriche mais reste, dans sa forme helvétique, spécifique à la Suisse. <http://www.irdp.ch/recherche/breche/suisse.pdf>, consulté le 4 juin 2016.

alors que l'option d'une école post-obligatoire est plus souvent recherchée à l'étranger. Ce résultat concernant la période de la formation scolaire ou professionnelle post-obligatoire met en avant le caractère rationnel de la migration au sens où le postulent les principales théories classiques dont fait partie celle du cycle de vie (PIGUET, 2013 ; MASSEY *et al.*, 1993).

IV. 2. 2. 3. L'opportunité face à la situation sportive et familiale de l'athlète

Dernier point abordé dans le cadre de la théorie du cycle de vie (PIGUET, 2013), les opportunités que décident de saisir ou non les athlètes en fonction du moment où ils se trouvent dans leur carrière ou leur vie personnelle et familiale. Si les deux points développés précédemment concernent surtout les jeunes hockeyeurs (formation sportive et scolaire), l'étape à laquelle se trouve le hockeyeur dans sa carrière peut également influencer les sportifs suisses en général. Pour beaucoup d'athlètes, la possibilité de partir évoluer à l'étranger se révèle être une opportunité à ne pas rater durant leur carrière. On ressent bien l'importance du facteur temps qui revêt un caractère important dans la théorie de parcours de vie (RERAT *et al.*, 2008, in PIGUET, DE COULON, 2010 : 6). Ainsi, Adam Hasani parle « *d'une chance en or* » qu'il aurait regrettée s'il ne l'avait pas saisie à ce moment-là. Dave Sutter voit également son départ comme une aubaine qui lui a ensuite permis de bâtir la suite de sa carrière :

« Là-bas, quand j'suis arrivé, j'me suis dit "c'est une chance", j'me suis dit "en fait, j'ai peut-être l'occasion de faire quelque chose". [...] C'est à mon retour que [...] j'ai commencé à être un peu sérieux, à m'entraîner, à prendre ça moins à la rigolade et plus au sérieux. » (Dave Sutter)

Le critère sportif peut donc être décisif au moment de tenter sa chance dans un championnat étranger. Une situation compliquée que peut rencontrer un athlète dans le championnat suisse à un moment donné de sa carrière, un manque de perspectives hockeyistiques ou simplement un conflit avec son club peut également inciter le hockeyeur de tout âge à saisir l'opportunité d'un départ. Michaël Loichat explique la situation de Martin Pluess¹²³, son ancien coéquipier à Berne et un des premiers Suisses à partir pour la SHL suédoise : « *j'crois que Pluess, ça allait pas à Kloten avant qu'y parte. Ils le voulaient plus, ils voulaient pas le garder à Kloten et c'est pour ça qu'il est parti en Suède. Y s'est plu et il est resté quelques années* ».

En plus du critère purement sportif, la situation personnelle et familiale de l'athlète entre aussi en ligne de compte au moment de décider de la suite à donner à sa carrière. Ainsi, Adam Hasani, sans club en Suisse au moment de l'entretien, reste ouvert à toute opportunité que peut lui offrir l'étranger. Sa situation familiale n'étant pas un frein à un éventuel départ, il garde cette possibilité en tête au moment de réfléchir à la tournure que peut prendre sa trajectoire par la suite : « *moi j'suis ouvert, j'ai pas encore de famille, j'suis libre donc j'pourrais aller n'importe où* ». Cet exemple est repris par Michaël Loichat pour expliquer la mobilité athlétique au sein même du championnat suisse :

¹²³ Martin Pluess est un hockeyeur professionnel suisse parmi les premiers à partir jouer en Suède. Il y évolue durant quatre hivers entre 2004 et 2008. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=4091>, consulté le 1^{er} mai 2016.

« Soit t'as des gosses pis [...] c'est le dernier moment pour bouger comme par exemple Furrer¹²⁴ à Berne. J'prends typiquement lui, son exemple, y part à Lugano cette année [à l'été 2015] et y dit "moi, j'suis à Berne depuis que j'suis junior pis c'est un peu le dernier moment pour bouger parce que j'ai trois enfants pis y ont un an ou deux ans pis avant qu'y prennent l'école j'aimerais bien voir autre chose". Donc la situation familiale, où t'en es dans ta vie, ça compte. » (Michaël Loichat)

La situation sportive et familiale du hockeyeur est donc un facteur important dans la prise de décision quant à une éventuelle mobilité athlétique. Ce dernier résultat fait directement écho à la théorie du cycle de vie : « ainsi, des personnes en début de carrière professionnelle et sans charge familiale seront plus mobiles. De même, une famille aura une plus forte propension à migrer avant la scolarisation des enfants, etc. » (PIGUET, DE COULON, 2010 : 5). Même si cette vision, souvent dépassée « en raison de sa restriction aux familles nucléaires, aux mariages stables et donc aux formes de cohabitation les plus traditionnelles » (BOYLE *et al.*, 1998 ; UHLENBERG, 1973, in PIGUET, DE COULON, 2010 : 6), est critiquée dès les années 1970, elle semble tout de même d'une certaine pertinence dans le cadre de cette recherche et en lien étroit avec les motivations énoncées par les joueurs eux-mêmes, puisque les cinq athlètes interviewés ayant connu la mobilité internationale sont partis avant leurs vingt ans.

IV. 2. 3. PARTIR PARCE QUE L'ON SAIT, PARCE QUE L'ON COMMUNIQUE

La troisième hypothèse établie en face de ce second axe d'analyse prend le contre-pied de la théorie de l'information incomplète (PIGUET, DE COULON, 2010) développée précédemment et postule qu'un travail avant-coureur des premiers Helvètes, partis tenter leur chance dans les championnats étrangers dès la fin des années 1990, influence maintenant la prise de décision des hockeyeurs suisses quant à leurs éventuelles possibilités de mobilité. Ce rôle de pionnier, qui rejoint la définition posée par Maguire dans sa typologie des sportifs mobiles (2010a : 143), crée petit à petit une émulation positive pour les hockeyeurs suisses actuels, notamment en Amérique du Nord, dans des ligues où les Helvètes sont très peu considérés et souvent absents avant le début du présent siècle. Les chemins tracés par leurs prédécesseurs, vers le continent américain ou dans d'autres ligues européennes, encouragent la mobilité athlétique des athlètes actuels qui bénéficient d'informations, de considérations et de points de repère provenant directement de l'étranger. Cela permet de faire face au haut degré d'incertitude (ALLEN, EATON, 2005, in PIGUET, DE COULON, 2010 : 6) auquel doit se préparer le migrant potentiel. De plus, l'explosion des moyens de communication durant la même période (SIMMONS, 2002), à la fin des années 1990 et au début des années 2000, permet de réduire le « frein de la distance » (PIGUET, DE COULON, 2010 : 6) pouvant expliquer une non-mobilité entre deux espaces éloignés. Cette information grandissante autorise un regard sur l'étranger que les sportifs ne possédaient pas toujours dans un passé récent. Les flux d'images, de résultats, de méthodes, de conditions de jeu et de vie issus des ligues étrangères et accessibles à tous en Suisse via internet et la télévision numérique permettent aux Helvètes de mettre des images, des informations sur un grand

¹²⁴ Philippe Furrer est un joueur de l'équipe nationale et du HC Lugano. Il s'engage avec le club tessinois à l'âge de 30 ans après avoir passé l'entier de sa carrière au SC Berne. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12664>, consulté le 27 avril 2016.

nombre de possibilités qui s'offrent à eux et de leur apporter une confiance et un désir nécessaire à la mobilité athlétique.

IV. 2. 3. 1. Le rôle des pionniers

Souvent cités dans les entretiens, le travail de défrichage permis par le départ précoce des premiers joueurs suisses à la fin du siècle passé et au début de celui-ci, est un facteur pesant sur la prise de décisions des athlètes helvètes actuels : « *c'est sûr que ces joueurs-là ont eu une grosse importance par le passé* » (Gaëtan Voisard). Ces départs permettent au hockey sur glace suisse de bénéficier de plus de crédit qu'auparavant à l'étranger et notamment dans les ligues juniors d'Amérique du Nord comme le souligne Dave Sutter :

« J'pense qu'on peut remercier des gars comme Niederreiter¹²⁵ ou Adam¹²⁶ ou Sbisà¹²⁷ [...] qui ont fait en sorte que les Suisses prennent de la valeur [...], maintenant on est plus trop négligé en Suisse. On dit plus, "ouais les Suisses savent pas jouer au hockey". Maintenant, eux nous ont fait de la bonne pub et ça a permis à ceux d'après, derrière eux, d'avoir aussi cette chance de pouvoir partir » (Dave Sutter)

Ces propos font directement écho à ceux de Philippe Bozon¹²⁸ qui estime que la réussite des joueurs helvétiques dès le milieu des années 2000 en Amérique du Nord « *a provoqué un effet boule de neige et donne un gros coup de pub aux jeunes joueurs suisses* » (ADLER, 2016 : 19). Ce pont créé par les pionniers helvétiques entre la Suisse et les deux pays nord-américains que sont les États-Unis et le Canada engendre donc un bénéfice double. D'un côté, l'opinion envers le hockey sur glace suisse tend à s'améliorer et, de l'autre, la frilosité à se rendre mobile pour les joueurs suisses diminue. Cette mauvaise image du hockey helvétique à l'étranger, en vigueur auparavant, en particulier sur le continent nord-américain, est expliquée par plusieurs personnes interviewées :

« Michel¹²⁹ quand il est parti là-bas, ils l'appelaient le swiss-chicken¹³⁰. Donc l'image du Suisse maintenant, elle a changé et elle est encore en train de changer. [...] Mais y'a six-sept ans en arrière, elle était franchement pas positive. Maintenant, y'a des gars qui s'imposent là-bas [...] ce qui permet à tous les entraîneurs, recruteurs en Amérique du Nord et partout dans le monde de montrer une image positive du hockey suisse. » (Fabian Guignard)

Dans le cas de Patrick Fischer¹³¹, entraîneur de l'équipe nationale suisse, ex-joueur professionnel et ex-international, la mauvaise image des suisses en LNH au début des

¹²⁵ Nino Niederreiter est parti dès 2009 en Amérique du Nord pour rejoindre la WHL et évolue en LNH dès la saison 2010. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=17679>, consulté le 28 avril 2016.

¹²⁶ Il est question ici d'Adam Hasani, interrogé dans le cadre de ce mémoire, parti dans les ligues juniors nord-américaines (OHL) en 2006.

¹²⁷ Lucas Sbisà est parti en WHL en 2007 et évolue en LNH dès la saison 2008-2009. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=13946>, consulté le 28 avril 2016.

¹²⁸ Philippe Bozon est un ancien hockeyeur professionnel français actuellement entraîneur. Il est le premier hockeyeur tricolore à évoluer en LNH lors de la saison 1991-1992 et passe par la suite une bonne partie de sa carrière professionnelle en Suisse. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=27199>, consulté le 28 avril 2016.

¹²⁹ Michel Riesen, déjà cité précédemment, est un des premiers joueurs suisses à être parti en Amérique du Nord en 1998.

¹³⁰ Raillerie issue du terme « poule mouillée » pour parler du peu d'engagement physique que Michel Riesen et les Suisses en général mettaient dans leur jeu lorsqu'ils arrivaient en Amérique du Nord à la fin des années 1990.

¹³¹ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=10227>, consulté le 25 mai 2016.

années 2000 agit comme une motivation supplémentaire lorsqu'il décide de tenter sa chance dans cette ligue, en 2006, à Phoenix :

« C'était il y a dix ans, Mark Streit, Martin Gerber, David Aebischer avaient déjà joué en NHL, mais aucun attaquant. Notre réputation n'était pas élogieuse. Nous n'étions pas assez forts surtout au niveau du caractère. Cela m'a d'autant plus motivé. Je voulais vraiment démontrer que j'étais capable de réussir. Et finalement, ça a été un succès de pouvoir m'imposer dans l'équipe. Je crois que ça a été une surprise pour de nombreux Suisses. Depuis, plusieurs joueurs ont suivis. » (Patrick Fischer, in BERSET, ROTH, LORENZI, 2016)

Dès lors, avec l'arrivée progressive de joueurs helvètes dans le nord de l'Amérique, l'image du sportif suisse change et la réussite de certains offre de nouvelles perspectives à ceux qui auraient hésité auparavant. Si pour Adam Hasani le manque de repères précédent son départ ne l'a pas freiné, *« y'en avait pas beaucoup qu'étaient allés avant moi donc on sait pas trop à quoi s'attendre »*, pour Marco Pedretti, le fait de partir seul dans un championnat où peu de ses pairs sont allés est souligné lorsqu'il décide de rester en Suisse : *« moi, à mon époque, des 1991 y'en a pas beaucoup qui sont partis. Y'a Niederreiter qu'est parti, mais c'était un 1992 je crois. Des de mon année j'crois que y'en a pas qui sont partis »*. Les départs de plus en plus nombreux, l'atteinte de la LNH pour certains et l'évolution de l'image du hockey suisse à l'étranger sont autant de facteurs donnant une confiance nouvelle aux athlètes helvètes. Les pionniers, en jouant le rôle d'éclaireurs, spécialement en Amérique du Nord, ont permis d'améliorer l'image du hockey helvétique dans le monde hockeyistique entier et ainsi d'amener une confiance nécessaire pour la mobilité des suivants. Cela est parfaitement résumé par Makai Holdener :

« Y'en a deux-trois qui sont partis, qui ont fait les expériences, et ça a montré aux gens qu'en fait, tu peux intégrer ces ligues. J'pense aussi qu'on avait peur parce qu'on se disait qu'on était pas assez bon parce que la Suisse est pas considérée aussi forte que le Canada [...]. J'pense qu'on avait peur de se lancer dans ces choses parce qu'on savait pas vraiment à quoi s'attendre. Et après, qu'il y en ait eu quelques-uns qui l'aient fait, j'pense que ça a ouvert et que ça a donné un peu de confiance aux gens qui se sont dit, "écoute, on est assez bon, on est capable de partir et de s'imposer dans des ligues comme ça". » (Makai Holdener)

Ce double bénéfique acquis grâce aux premiers hockeyeurs suisses à être partis, l'évolution de l'image du hockey helvétique et la confiance transmise aux successeurs, permet maintenant de voir émerger une mobilité athlétique suisse vers l'étranger à caractère auto-entretenu ou cumulatif (PIGUET, DE COULON, 2010 : 7). De plus, même si ce résultat entre fortement en résonance avec le concept de *bridgehead* (MEYER, 2001) qui est relié à l'axe suivant et fait référence à la théorie des réseaux, il offre une confiance aux athlètes helvètes pouvant directement être mise en lien avec leurs prises de décisions quant à leurs mobilités sportives.

IV. 2. 3. 2. L'accès à l'information

L'autre point influent dans cette analyse entourant la théorie de l'information incomplète concerne les nouveaux moyens de communication accessibles actuellement et leur lien avec la mobilité des hockeyeurs suisses. En effet, selon Piguët et De Coulon, *« l'immobilité s'expliquerait partiellement par le coût de l'information lorsque le migrant potentiel n'y a pas*

un accès aisé » (2010 : 7). L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, avec en tête internet, ainsi que la multiplicité de supports sur lesquelles l'information transite en direct, permettent aux Helvètes de s'informer, de regarder et d'échanger directement avec les championnats étrangers. Pour Gaëtan Voisard, cette aisance à voir et à entendre ce qu'il se passe ailleurs facilite les départs et motive les athlètes à partir :

« C'est clair qu'au jour d'aujourd'hui, les moyens de communication, internet et tout le suivi de la NHL pour les joueurs, ça leur donne quand même énormément d'informations. En plus, partir à l'étranger au jour d'aujourd'hui, c'est quand même beaucoup plus facile qu'avant parce que c'est vrai que les moyens de communication à disposition facilitent la tâche de tout le monde. » (Gaëtan Voisard)

Ce facteur facilitant (WONG, TRUMPER, 2002) et cette connaissance aujourd'hui disponible, mais autrefois seulement imaginée ou méconnue sont racontés par Fabian Guignard à travers une anecdote datant du début de sa carrière professionnelle, au début des années 1990 :

« J'me souviens d'Arno Del Curto¹³², quand il nous avait demandé, avant le Championnat du monde, par quelle équipe [de LNH] on aimerait être recruté, moi j'avais dit les Kings de Los Angeles¹³³ parce que j'aimais bien leur équipement, mais j'en avais franchement aucune idée tandis que maintenant les gars connaissent la plupart des joueurs, y ont connaissance de ça, chose qui n'était pas le cas avant. » (Fabian Guignard)

Cette connaissance d'autres championnats, et notamment de la LNH, permet aux athlètes de s'appuyer sur des informations pour relativiser certaines de leurs craintes face au départ. Autre type de communication rendue possible par l'avènement d'internet, celle pratiquée par les clubs étrangers, notamment nord-américains, à l'intention des pratiquants et des fans étrangers. Cette facette est soulignée par Fabian Guignard également : *« La NHL et les Nord-Américains en général sont très bons dans la communication, j pense qu'y vendent aussi très bien leur produit »*. Cela rejoint le point de vue de Terret pour qui *« le sport s'est imposé depuis les années 1970 comme un remarquable exemple de mondialisation »* (2010 : 87). De plus, les contacts simplifiés et fréquents que permettent les nouveaux modes de communication entre personnes facilitent l'éloignement qui peut être ressenti suite à une mobilité athlétique. Même si ce pan de la communication n'entre pas directement dans le questionnement et les hypothèses de ce chapitre, cette facette liée aux nouvelles technologies est souvent relevée par les personnes interrogées. Ainsi, tous présentent la téléphonie mobile, la vidéoconférence ou l'échange de messages journaliers par courriels ou *short message service* (SMS) comme un facteur facilitant le départ. Dave Sutter souligne un emploi des réseaux sociaux comme moyen de rester en contact avec ses proches durant ces deux années aux États-Unis alors que Gaëtan Voisard explique le rapport à son travail et à ses athlètes grâce à ces nouvelles technologies : *« moi je le vois dans mon travail aussi avec*

¹³² Arno Del Curto est un entraîneur suisse, ancien coach de l'équipe nationale des moins de vingt ans, à la tête du HC Davos depuis la saison 1996-1997. <http://www.eliteprospects.com/staff.php?staff=36>, consulté le 28 avril 2016.

¹³³ Los Angeles Kings est une des trente franchises de la LNH.

*FaceTime*¹³⁴... je communique avec mes joueurs nord-américains de la même manière que quand je communique avec mes joueurs en Suisse » (Gaëtan Voisard).

Cet effacement relatif de l'espace, tant au niveau relationnel qu'informatif, fait directement écho au raccourcissement de l'espace-temps (GALLIGO, VAN DEN BERG, 1998 : 1) et rend la mobilité athlétique plus facile et moins aventureuse, qu'elle ne l'était avant l'apparition d'internet pour les sportifs helvétiques. De plus, les relations maintenues par-delà les frontières et permis par les avancées technologiques rejoignent le concept de transnationalisme avancé par Wong et Trumper (2002 : 169-170). C'est donc principalement à travers une pondération des craintes face à un départ que ce résultat est lié aux prises de décisions des hockeyeurs suisses.

IV. 2. 4. AUTRES PISTES D'ANALYSES

Au-delà des théories liées directement aux hypothèses, l'analyse des entretiens permet de faire certains parallèles avec d'autres postulats développés dans la problématique, mais laissés de côté jusqu'ici. Les compétences pouvant être acquises grâce à un séjour à l'étranger ou permettant ce séjour sont régulièrement abordées par les personnes interviewées. Ces habilités, extérieures à la pratique du hockey sur glace, peuvent être mises en relation avec le capital humain (PIGUET, 2013) et les *soft skills* (FORNO, 2007 ; BRANDENBURG, 2014). En effet, la première théorie est construite autour de compétences personnelles, expériences et savoirs qui « permettent à l'individu d'acquérir un certain revenu par son travail » (PIGUET, DE COULON, 2010 : 6). La seconde concerne davantage les aptitudes interactionnelles et l'intelligence émotionnelle (FORNO, 2007 : 126) pouvant être développées à travers un départ vers l'étranger. Comprise comme une composante du capital humain, l'acquisition d'une langue est un des exemples très souvent cité par les athlètes qui influence directement le choix d'un départ : « honnêtement, je parlais pas bien l'anglais quand je suis parti et maintenant je le sais vraiment bien » (Damien Riat). Autre ensemble d'aptitudes développées par une expérience à l'étranger, la faculté d'adaptation, la prise de maturité, la débrouillardise, la détermination ou la confiance en soi se classe plutôt dans la catégorie des *soft skills*. Faisant écho à la définition de Forno (2007) et Brandenburg (2014), ces compétences personnelles et interpersonnelles sont soulignées par un certain nombre d'athlètes ayant connu la mobilité sportive dans leur carrière. Makai Holdener explique cette adaptabilité acquise à travers ses diverses expériences de mobilité : « j pense que j'ai appris à justement m'intégrer dans les nouvelles équipes, les nouveaux endroits où j'étais, donc j pense que si maintenant j pars ou je change de club, j'aurai un petit peu plus de facilité à m'intégrer ».

Pour Dave Sutter, qui rejoint Makai Holdener dans ses propos, le fait de quitter sa famille jeune et de transiter dans différents endroits grâce au hockey lui a permis d'acquérir plus rapidement une expérience, tant hockeyistique qu'humaine, lui servant directement aujourd'hui dans sa vie d'homme :

« Maintenant, j'ai pas mal bougé entre les États-Unis, La Chaux-de-Fonds, Martigny, etc. et je pense que j'ai pris de l'expérience... enfin de l'expérience un peu plus rapidement j'dirais. Le fait de partir aux États-Unis tout seul... c'était une expérience de vie et j'ai pris de la maturité. Depuis quatorze ans,

¹³⁴ FaceTime est une application de visioconférence.

je suis plus avec mes parents donc j'apprends un peu à me débrouiller. C'est surtout ça le gros point fort qui m'a aidé en fait. » (Dave Sutter)

Ces apprentissages et aptitudes générés grâce à la mobilité athlétique s'insèrent dans la définition des sportifs nomades qu'expose Maguire dans sa catégorisation des athlètes en mouvement (2010a) et font également écho à l'une des sept attentes pertinentes développées par De Jong et Fawcette (1981), mais non retenue dans la première hypothèse de cet axe, à savoir l'autonomie. Ils peuvent aussi être mis en lien direct avec la définition des *soft skills* proposées par Forno (2007) qui stipule que ces derniers aident l'acteur « à s'intégrer efficacement et à s'épanouir au sein d'une équipe et dans ses relations avec l'extérieur » (2007 : 124). D'un autre côté, le capital humain général, propre aux joueurs helvétiques, semble être apprécié et considéré par les clubs étrangers désireux de s'attacher les services d'Helvètes. En tant qu'agent de joueurs, Gaëtan Voisard remarque ces compétences extérieures au hockey sur glace, également importantes pour les dirigeants d'équipes évoluant dans des championnats étrangers :

« Les joueurs suisses ont quand même une bonne éducation, un bon niveau sur le plan social, ce qui fait que les clubs, en principe, les clubs autant nord-américains que suédois apprécient pas mal d'avoir des joueurs suisses dans leurs équipes. » (Gaëtan Voisard)

Le capital humain propre au joueur avant son départ a également une influence sur la propension à migrer (PIGUET, DE COULON, 2010). Makai Holdener, qui a passablement voyagé avec sa famille durant son enfance et qui pratique déjà l'anglais avant son expérience canadienne, souligne une certaine aisance au moment de quitter son pays d'origine :

« J'avais déjà appris l'anglais et puis dans notre famille, on a toujours beaucoup voyagé. J pense que ça facilite la tâche parce que j'aime et j'ai l'habitude de voyager, [...] donc quand je bouge, j'ai l'impression d'être dans mon domaine, j'suis confortable, j'sais ce que je dois faire donc ça facilite un peu la tâche. » (Makai Holdener)

À l'inverse, Auguste Imposé expose ses craintes quand à la langue du pays d'accueil au moment d'évoquer un éventuel départ : « déjà, j'espère que je serai dans une ville francophone parce que je parle pas très bien l'anglais ». Les composantes du capital humain peuvent donc être vues comme facteur *push* tout comme facteur *pull* (LEE, 1966), puisqu'elles peuvent également retenir ou en tous cas faire douter un athlète au moment de prendre une décision quant à son avenir sportif.

IV. 2. 5. CONCLUSION CONCERNANT L'AXE DEUX

Dans un premier temps, l'hypothèse numéro un concernant la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967) permet de mettre en avant trois facteurs encourageant les sportifs suisses à entamer une mobilité athlétique. Le statut est différencié de trois façons : premièrement, un niveau hockeyistique reconnu est nécessaire pour l'obtention d'une place dans une équipe étrangère. Un athlète ne séduisant pas les dirigeants d'une des équipes d'un championnat étranger de par sa qualité de hockeyeur ne peut aspirer à une place dans celles-ci. Deuxièmement, la position de hockeyeur professionnel à laquelle aspire la majorité des jeunes hockeyeurs de haut niveau peut être assouvie en s'expatriant dans les ligues

juniors nord-américaines. Troisièmement, une migration momentanée permet également à ces jeunes de revenir en Suisse avec un statut différent de celui qu'ils acquièrent en se formant dans les ligues helvétiques uniquement. La stimulation atteinte grâce à la mobilité est la deuxième attente empruntée à De Jong et Fawcett (1981) qui est régulièrement énoncée par les athlètes helvètes pour expliquer leurs mobilités. La recherche de performance que poursuivent les hockeyeurs explique aussi bien des mobilités au sein du championnat suisse que des mobilités vers l'étranger. La concurrence développée dans des ligues étrangères ainsi que le lien souvent fait entre un départ et le rêve que constitue l'obtention d'une place en LNH sont les deux autres stimulants cités pour expliquer un départ vers l'étranger. Cette recherche du meilleur niveau possible pour pratiquer le hockey sur glace peut concerner aussi bien les jeunes athlètes que les moins jeunes. Dernière attente présentée dans la première hypothèse, la richesse n'est pas vue par la plupart des interviewés comme une motivation directement liée à la mobilité. Au contraire, les hauts salaires pouvant être atteints dans le championnat suisse sont vus comme un facteur retenant la mobilité helvétique vers l'étranger. Cependant, l'attente économique peut dépendre de l'étape à laquelle se trouve le sportif dans sa carrière, ce paramètre n'entrant pas forcément en compte au début de la trajectoire du sportif. Ce dernier résultat peut donc directement être mis en lien avec la théorie du cycle de vie (LESLIE, RICHARDSON, 1961 ; ROSSI, 1955, in PIGUET, DE COULON, 2010) qui soutient la seconde hypothèse analysée résumée ci-dessous.

Cette seconde hypothèse permet de faire ressortir différentes observations. Les résultats démontrent trois principaux types d'étapes pouvant intervenir dans la trajectoire d'un athlète et ainsi influencer une éventuelle mobilité de sa part. Premièrement, les options offertes par les ligues étrangères, notamment juniors nord-américaines et suédoises, permettent parfois de combler un vide dans la formation proposée par le hockey sur glace suisse. Il n'est pas rare qu'un jeune hockeyeur se situe, durant une ou deux saisons, à l'intersection de deux niveaux et qu'aucun degré intermédiaire ne lui permette de continuer sa progression en Suisse. La lacune pouvant exister entre le niveau junior-élite et la ligue nationale en Suisse est fréquemment avancée pour expliquer les départs des jeunes sportifs vers l'étranger. Deuxièmement, la formation post-obligatoire, qu'elle soit de type professionnel avec en ligne de mire l'obtention d'un CFC, ou estudiantine au sein d'une école du secondaire II¹³⁵, est régulièrement citée comme problématique pour un jeune sportif d'élite suisse. Le concept de sport-étude étant développé de façon aléatoire en Suisse, des solutions peuvent être trouvées à l'étranger pour les athlètes désirant continuer leurs études. Le sport-étude peut alors être vu comme un facteur *push* (LEE, 1966). À l'inverse, certains athlètes décident de privilégier leur formation en Suisse à la suite de l'école obligatoire, notamment au sein d'une filière professionnelle, et déclinent alors la possibilité d'un départ vers une ligue étrangère. Cette période charnière chez le jeune adulte, où formation sportive et professionnelle se mêlent, peut donc engendrer deux types de situations. D'un côté certains partent pour trouver ailleurs ce que la Suisse ne peut pas leur offrir alors que d'autres restent, mettant l'accent sur l'obtention d'un premier diplôme dans leur pays. La troisième et dernière étape concernant la théorie du cycle de vie pouvant influencer les choix de carrière d'un athlète traite de la situation sportive ou familiale du hockeyeur au moment où se présente l'opportunité d'un départ. Il apparaît, dans les entretiens, qu'une éventuelle mobilité est analysée, au moment où celle-ci se présente, à la lumière des paramètres sportifs et/ou

¹³⁵ Le secondaire II regroupe les formations estudiantines pouvant être suivies à la suite de l'école obligatoire en Suisse.

familiaux de chacun. Une situation chaotique au sein d'un club helvétique tout comme une situation familiale sans contraintes scolaires et/ou professionnelles (pour l'athlète ou sa famille) peut encourager une mobilité athlétique vers l'étranger. Cette position rejoint le point de vue de plusieurs auteurs (DE JONG, GARDNER, 1981 ; DE JONG *et al.*, 1985 ; HARBINSON, 1981) cités par Piguët dans son explication du postulat du cycle de vie (PIGUET, DE COULON, 2010).

La dernière partie analytique directement en lien avec une hypothèse concerne le rôle de l'information, central dans l'approche des motivations encourageant les athlètes suisses à partir vers des championnats étrangers. L'impact des pionniers helvétiques en Amérique du Nord notamment, mais également en Suède quelques années plus tard, permet de rendre attentives les ligues étrangères au hockey sur glace helvétique, mais également de restreindre les craintes et d'insuffler une confiance aux Suisses susceptibles d'adhérer à la mobilité hockeyistique. Cette confiance peut être mise en lien avec le concept de *bridgehead* développé par Meyer (2001). Il semble que l'effet boule de neige visible dès les années 2000 permette aujourd'hui à la mobilité suisse de se nourrir et de grandir grâce aux premières expériences, ratées¹³⁶ ou réussies, des éclaireurs helvétiques. Même si De Jong et Fawcett (1981) soulignent que « *l'accès à l'information, la possibilité de l'utiliser et la manière de l'interpréter varient au sein des populations* » (in PIGUET, DE COULON, 2010 : 7), il apparaît que celle-ci est devenue un moyen de savoir, de se rendre compte des réalités existantes ailleurs et de rester en contact avec des proches. Ces interactions entre différentes parties de la planète font directement écho à la définition de la mondialisation posée par Augustin (201 : 356). Les sportifs et acteurs du monde hockeyistique helvétiques l'utilisent donc de manière à optimiser leurs mobilités et leur permettent de faire baisser les éventuelles craintes face à leurs prises de décision. Ces nouvelles technologies sont donc plutôt facilitantes et encourageantes pour la population suisse dans le cadre de cette recherche. Cela peut directement être mis en lien avec l'étude des travailleurs hautement qualifiés qui bénéficient également d'une facilitation dans leur mobilité (WONG, TRUMPER, 2002), à l'inverse d'autres populations, sportives ou non, pour qui la mobilité rencontre certains obstacles. Ce résultat met également en lumière une certaine facilité à l'émigration pour les ressortissants sportifs helvètes, notamment en Europe où les accords bilatéraux¹³⁷ permettent l'exercice d'une activité professionnelle dans des pays tiers.

Comme déjà expliquée dans la seconde partie de ce travail, chaque mobilité est le fruit d'une pluralité de facteurs (PIGUET, 2013 ; MASSEY *et al.*, 1993) propres à la personne migrante, mais également en relation avec le contexte entourant la mobilité athlétique. En plus des théories développées à travers les trois hypothèses de ce second axe, le capital humain et les *soft skills* influencent directement la prise de décision, les motivations et les attentes des hockeyeurs suisses. Même s'il n'est pas possible de développer chaque lien pouvant être fait entre les données et les postulats avancés dans la problématique et que tel n'est pas le but de ce travail, les deux théories citées ici semblent avoir un impact dans la propension à

¹³⁶ Sur les premiers hockeyeurs suisses à être partis vers l'Amérique du Nord, peu ont réussi à réellement s'imposer sur un laps de temps de plusieurs saisons à l'instar de Pauli Jaks (deux saisons), Reto Von Arx (2), Michel Riesen (3), Julien Vauclair (3) ou encore Goran Bezina (3). Surtout, aucun d'entre eux n'a réellement réussi à s'établir en LNH au cours de leurs expériences en Amérique du Nord. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=9047>, <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=10822>, <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=9664>, <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12688>, <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12299>, consulté le 18 mai 2016.

¹³⁷ <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/vivre-etranger/emigrer/travailler-etranger/mobilite-europe.html>, consulté le 4 juin 2016.

migrer. Les compétences retenues au sein de ces deux concepts peuvent autant faciliter la mobilité grâce à des aptitudes préexistantes possédées par l'athlète que l'encourager via des habilités et des savoir-faire désirant être acquis par le hockeyeur suisse via la mobilité sportive.

IV. 3. MOYENS ET ACTEURS MOBILISES

Ce dernier axe d'analyse concerne la construction des mobilités athlétiques internationales des hockeyeurs professionnels et de haut niveau helvétiques. Il doit permettre de mettre en lumière les intermédiaires (KEA – CDES – EOSE, 2009 ; METROZ, in ROBADIN, 2012 ; ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a ; PIGUET, 2013) entourant et permettant les départs vers l'étranger ainsi que les moyens et stratégies (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 ; KAUFMANN, WIDMER, 2005) développés autour de ces mobilités hockeyistique. L'analyse est structurée autour des trois hypothèses construites dans la problématique et est complétée par une autre piste de recherche remarquée lors du codage.

IV. 3. 1. LE ROLE DES AGENTS SPORTIFS

Comme exposé dans la problématique, l'agent sportif peut parfois jouer un rôle prépondérant dans la trajectoire que peut prendre une carrière sportive (METROZ, in ROBADIN, 2012). Sur les neuf athlètes ou ex-athlètes interrogés dans le cadre de cette recherche, huit sont ou ont été affiliés par le passé à un agent sportif et un seul gère sa carrière à l'aide de conseillers, amis de la famille, mais qui ne sont pas des professionnels dans le conseil sportif. La présence d'intermédiaires professionnels aux côtés des sportifs de haut niveau est donc actuellement très marquée. Dès lors, il est intéressant d'analyser l'impact et le rôle que peuvent jouer ces acteurs formels dans l'actuelle mobilité athlétique des hockeyeurs suisses. Fabian Guignard, qui débute sa carrière professionnelle au début des années 1990, est un des premiers « clients » de Gérald Métroz, lui-même pionnier dans le domaine du conseil sportif en Suisse. Même si durant toute sa carrière de hockeyeur professionnel il ne signe jamais de contrat officiel le liant à son intermédiaire, « *ça a toujours été basé sur la confiance* », Fabian Guignard a été suivi et conseillé par un agent, dès l'âge de quinze ans, dans ses négociations de contrats. Pour Marco Pedretti, le hockey sur glace professionnel actuel nécessite la présence d'un conseiller à ses côtés, même si certains aspects des négociations restent flous :

« C'est le monde des agents, mais t'es obligé d'en avoir un. [...] J pense que y'a pas mal de choses qu'on sait pas qui se passent derrière nous, tu sais jamais franchement. Y ont tellement de joueurs pis y ont de l'influence. »
(Marco Pedretti).

Malgré « l'obligation » relative que souligne Marco Pedretti, ce dernier se questionne sur le rôle ainsi que sur le revenu qui est alloué à l'agent en fonction du contrat du joueur. Il s'explique là-dessus : « *c'est par rapport à ton salaire fixe. Mais normalement, c'est le club qui paie cette part tu vois. Ça se voit pas sur ton salaire. Ca se voit pas sur ton salaire, mais tu l'aurais peut-être si... après ça dépend des agents, y'en a qui ont 4%, 6%, 5...* ». Entre les deux générations d'athlètes que représentent Marco Pedretti (né en 1991) et Fabian Guignard (1976), on note une évolution du statut de l'intermédiaire qui fait directement référence à la professionnalisation du métier que souligne Gérald Métroz (ROBADIN, 2012) et qui suit celle du monde sportif en général (NICOLAS, 2015 ; ATTALI, SAINT-MARTIN, 2010). Frédéric Holdener, agent de son fils Makai, de Damien Riat ainsi que de quatre autres jeunes hockeyeurs définit son métier ainsi :

« J'aurais que le métier d'agent est uniquement intéressant par le fait que nous influençons énormément le développement de ces jeunes. [...] Le but d'un agent c'est effectivement d'exploiter au maximum la plateforme de son athlète. [...] Mon plus gros rôle, [...] c'est vraiment de m'occuper de la formation [...], c'est le développement. Parler avec les clubs, regarder quelles sont les meilleures options. [...] C'est moi qui fais toutes les introductions et toutes les négociations. » (Frédéric Holdener)

Un pan plus social, de soutien, est également proposé comme service aux athlètes, notamment aux jeunes, par la plupart des agents. Frédéric Holdener nous expose un exemple de ce type de service en prenant le cas d'un de ses jeunes hockeyeurs : « on l'a extrêmement aidé justement pour qu'il réussisse à passer sa maturité, chose qui n'a pas été toute simple. On s'est même occupé de lui mettre en place un tuteur [...]. Moi, mon rôle là a été beaucoup plus social qu'agent ». Cette facette du métier d'intermédiaire fait directement référence aux services variés proposés par Gérald Métroz¹³⁸, mais également à certains besoins liés au hockey sur glace professionnel actuel que peuvent avoir les jeunes athlètes et leurs familles (METROZ, in ROBADIN, 2012). Un lien peut être fait également avec la difficulté à coordonner sport de haut niveau et études comme vu dans l'axe deux. La structure sociale élargie dont parle Piguet dans la théorie des réseaux (2013) peut donc être mise en place par les agents qui agissent alors comme « fournisseurs d'aides et d'appui » (PIGUET, 2013 : 150). L'objectif principal du métier présenté par les deux agents interrogés dans le cadre de ce mémoire et rejoignant les propos de Gérald Métroz consiste à contribuer « à la réussite professionnelle, sociale et humaine »¹³⁹ des athlètes. Toutefois, malgré ce côté social que souligne Frédéric Holdener dans son entretien, le métier d'agent réside principalement en la mise en relations de parties. Cette facette principale du travail de l'agent sportif fait directement écho à la définition exposée dans la problématique (KEA – CDES – EOSE, 2009 : 2). D'après les cinq mécanismes dressés par Haug (2008) dans la théorie des réseaux pouvant influencer la décision de migrer, trois ont été retenus ici pour analyser les récits et être mis en lien avec l'agent sportif pour tenter de mieux comprendre son implication dans la mobilité des hockeyeurs helvétiques.

IV. 3. 1. 1. Informer l'athlète

L'information (HAUG, 2008) est le premier facteur exposé ici et mis en lien avec le rôle que peut jouer l'agent dans la mobilité hockeyistique helvétique. En effet, l'objectif premier de l'intermédiaire semble être celui d'informer son athlète sur les options qui s'offrent à lui ou d'en rechercher le cas échéant. C'est notamment ce que fait l'agent d'Adam Hasani au moment de l'entretien alors que celui-ci se trouve en litige avec son club : « c'est mon agent qui regarde un peu pour essayer de trouver une solution ». C'est également via leurs agents que les hockeyeurs suisses prennent connaissance de l'intérêt des clubs envers eux comme l'explique Marco Pedretti : « moi voilà, y'a des équipes qui sont venues, enfin mon agent m'a dit "il y a telles équipes qui sont intéressées, faudrait que t'aïlles les rencontrer, les entraîneurs, etc.", et là j'ai vu deux équipes ». L'information passe donc presque exclusivement par l'intermédiaire officiel du joueur que ce soit dans un sens (club-joueur) ou dans l'autre (joueur-club), comme le souligne Makai Holdener : « c'est lui [son agent] qui s'occupe de ça, moi j'parle pas directement avec les clubs ». L'agent donne également des conseils quant à la prise de décision de l'athlète face à l'intérêt affiché par certaines

¹³⁸ <http://www.thirdeyeservices.ch/nos-services/>, consulté le 4 mai 2016.

¹³⁹ <http://www.thirdeyeservices.ch/nos-services/>, consulté le 4 mai 2016.

équipes : « on a décidé avec mon agent qu'on attendait un peu et qu'on regardait comment ça allait se passer » (Marco Pedretti). Si l'agent n'est que conseiller alors que c'est le sportif qui prend ses décisions au moment importun, son rôle informatif semble être central. Gaëtan Voisard explique cette facette du métier : « [...] l'agent en lui-même, il a un job plutôt d'informations. [...] C'est plutôt d'être informatif et surtout de mettre des joueurs en valeur et de donner les informations nécessaires ».

Ces informations détenues par l'agent sportif et pouvant être bénéfiques à l'évolution de la carrière du hockeyeur sont, actuellement, de plus en plus importantes et nombreuses. Le statut de l'agence pour laquelle travaille l'intermédiaire peut lui permettre de tisser des relations lui permettant ensuite d'amasser plus ou moins de données, tant sur les joueurs que sur l'intérêt des clubs. La licence délivrée par la NHLPA¹⁴⁰ est mise en avant comme un outil majeur dans l'entreprise de Gérald Métroz où officie Gaëtan Voisard :

« Déjà pour commencer, moi j'ai ma licence NHLPA, ça veut dire que j'ai le droit de négocier avec n'importe quelle équipe en NHL pour des joueurs, n'importe quel joueur, [...] donc c'est clair que nous, on a beaucoup de contacts avec des équipes nord-américaines. [...] On travaille avec un agent nord-américain donc on est trois dans la même organisation à avoir la licence nord-américaine qui nous donne beaucoup d'informations et beaucoup de poids. » (Gaëtan Voisard)

Les réseaux que peuvent entretenir certaines agences entre elles ou avec d'autres ligues sont donc un plus dans le rôle informatif que peuvent jouer les agents sportifs, notamment lorsqu'il est question de mobilité internationale. Cet extrait démontre également la mondialisation en vigueur dans le monde sportif actuellement (AUGUSTIN, 2011) qui permet des échanges entre diverses entités du hockey mondial. L'expérience de l'intermédiaire lui sert également de base pour informer de potentiels futurs migrants : « [...] en ayant eu la chance de vivre avec Damien et Makai [l'expérience de la mobilité internationale], j'ai une claire information à donner à un futur potentiel qui veut partir à l'étranger » (Frédéric Holdener). Ce premier facteur renvoie à la théorie des réseaux et notamment à la source d'information (PIGUET, 2013 : 150) que les liens entre entités du hockey mondial, notamment via les agents, peuvent engendrer auprès des joueurs. Ces informations peuvent générer de potentielles mobilités.

IV. 3. 1. 2. Faciliter le départ du hockeyeur helvétique

Deuxième facteur développé par Haug (2008) au sein de la théorie des réseaux, la facilitation fait suite à l'information dans le rôle tenu par l'agent. Cette aide permet au joueur de s'appuyer sur son intermédiaire dans différentes situations. Comme expliqué précédemment, les informations entre le hockeyeur et les clubs passent, la plupart du temps, par le conseiller du sportif. Les négociations, les discussions ainsi que les différents paramètres administratifs des contrats sont également discutés via l'agent comme l'explique Marco Pedretti dans le cas de son engagement au HC Ambri-Piotta¹⁴¹ : « moi j'avais encore rien discuté avec eux. J'ai signé sans discuter avec l'entraîneur. C'était tout par mon agent. Ça s'est fait comme ça ». Autre situation où les discussions entre clubs et joueur passent par l'intermédiaire de l'athlète, l'échange vécu par Adam Hasani en Amérique du Nord lors de sa

¹⁴⁰ Voir note de bas de page numéro 76.

¹⁴¹ Le HC Ambri-Piotta est un club de ligue nationale A. C'est au sein de cette équipe qu'est transféré Marco Pedretti depuis le HC Ajoie (LNB) en 2012.

saison au sein de la OHL. Celui-ci, mécontent de son temps de jeu au sein de l'équipe des London Knights, demande à son agent de faire le nécessaire afin d'être échangé à un autre club: « *ouais, j'ai demandé à être échangé. [...] C'est l'agent qui regarde et j'me suis fait échanger, j'sais pas contre quoi.* ». Là aussi, comme dans le cas des revenus salariaux des agents exposé auparavant par Marco Pedretti, si le joueur fait appelle à son conseiller pour que celui-ci lui facilite une situation compliquée, une partie des discussions et des décisions prises entre les clubs et les intermédiaires lui échappe.

Cette facilitation intervient de manière particulièrement marquée lors des situations où les hockeyeurs envisagent une mobilité internationale. En effet, nombre de personnes interrogées confient avoir eu recours à un agent au moment de quitter le championnat suisse. Même si, contrairement à ce que déclare Marco Pedretti précédemment, aucune obligation n'existe quant à la collaboration du joueur avec un conseiller, un départ vers l'étranger demande des ressources que souvent seul un professionnel en conseils sportifs peut offrir au hockeyeur. Ces ressources apparaissent alors nécessaires pour la majorité des hockeyeurs désirant quitter la Suisse. Dave Sutter expose sa situation au moment où les premiers contacts sont liés avec son futur club en Amérique du Nord :

« Je reçois un appel un jour d'un américain. [...] Et je commence à parler avec lui et il me dit "est-ce que t'as un agent qu'on puisse régler les choses, on est intéressé par toi pour que tu viennes jouer en WHL". Et heureusement, le jour avant, j'avais pris contact avec cet agent et on commençait à discuter. Donc je l'appelle et lui dis tout de suite "y'a quelqu'un qui vient de m'appeler pour aller jouer au Canada, y faut que tu règles ça avec lui, je te donne son numéro et tu règles ça avec lui". Et c'est parti de là que ça s'est fait. [...] J'me suis mis avec ces agents-là et j'suis parti. » (Dave Sutter)

C'est donc au moment de son expérience de mobilité internationale que Dave Sutter rencontre le besoin de collaborer avec un agent sportif professionnel lui permettant de gérer les contacts et discussions avec le club intéressé par ses services. Adam Hasani se retrouve dans la même situation et engage un conseiller au moment de son départ vers London, en Ontario. Comme le démontrent ces deux exemples, un départ vers l'étranger et notamment vers l'Amérique du Nord semble nécessiter la présence d'un intermédiaire à ses côtés. Ce constat est également souligné par Fabian Guignard depuis son statut d'ex-hockeyeur professionnel : « *c'est un monde aux États-Unis, avec tous ces agents, c'est très compliqué, c'est un monde que je ne maîtrise pas...* ». En plus d'être nécessaire dans la plupart des cas de mobilité internationale, l'agent facilite celle-ci en proposant et en organisant les transferts. C'est notamment Frédéric Holdener qui fait les démarches et met en place les départs de Damien Riat et Makai Holdener au Canada et, par la suite, en Suède.

L'agent, principalement à travers les discussions menées avec les clubs, l'organisation de la mobilité ainsi que la prise en charge de l'aspect administratif des contrats, permet au joueur de s'appuyer sur un intermédiaire faisant le lien avec son employeur ou futur employeur. Cette facette du métier de conseiller sportif rejoint le mécanisme de facilitation postulé dans la théorie des réseaux (HAUG, 2008).

IV. 3. 1. 3. Encourager le sportif vers sa mobilité

Dans un troisième temps, le rôle de l'agent sportif est envisagé par rapport au facteur d'encouragement (HAUG, 2008) à la mobilité que celui-ci peut générer chez l'athlète. En

effet, de par ses propositions, sa position ou encore son information, l'intermédiaire dégage, indirectement, des intentions vis-à-vis de son client. L'expérience du conseiller dans le monde du hockey sur glace lui permet également de donner un avis au sportif et donc d'encourager ou non une éventuelle mobilité chez celui-ci. Auguste Impose illustre cette influence lors de son premier mouvement athlétique en Suisse, lorsqu'il passe du HC La Chaux-de-Fonds au HC Genève Servette, à l'âge de quatorze ans :

« Mon conseiller m'a dit qu'en restant ici, c'est clair que je vais beaucoup jouer, mais que si j'veux progresser, si j'veux passer un step, faut que j'aille dans une meilleure équipe parce que j'veis jouer avec des joueurs plus forts et ce sera mieux. » (Auguste Impose)

Même si l'encouragement n'est jamais directement mentionné, l'avis et le point de vue de l'agent quant à la situation du hockeyeur restent donc un facteur influant directement sur la trajectoire d'une carrière sportive. Au moment de se décider à partir en Amérique du Nord, Auguste Impose s'appuie également sur l'avis de son entourage et notamment sur celui de ses intermédiaires :

« En fait cet été j'ai beaucoup parlé avec mes conseillers et puis Chris¹⁴² par rapport à la situation et on en a déduit que pour moi, le mieux serait de partir. [...] On a beaucoup parlé parce que j'ai regardé un peu en tout, le pour et le contre de la situation, et après, pour finir, on a dit que... enfin, j'ai dit que j'étais d'accord d'aller là-bas. » (Auguste Impose)

Même si Auguste Impose fini par souligner que son départ reste un choix personnel, on remarque bien, à travers cet extrait, l'influence et l'encouragement de son entourage et notamment le rôle de ses conseillers dans sa prise de décision. Cette influence est mise en lumière ici puisqu'il confie que son choix numéro un était de rester en Suisse : *moi j'aurais préféré [rester en Suisse], mais... ça se fera pas comme ça donc on verra...* ». Autre situation pouvant indirectement encourager l'athlète dans sa mobilité, l'information quant à la possibilité d'un départ donnée par l'intermédiaire qui peut jouer le rôle de stimulant pour l'athlète et ainsi l'inciter à partir : *« j'ai quelqu'un qui me conseille, j'ai un agent et y m'a proposé d'aller là-bas [au Canada] et on a regardé pour l'école aussi et c'était le meilleur plan pour moi d'aller là-bas [...] et j'ai dit "on y va, c'est parti" » (Damien Riat)*. Ce côté stimulant donné par l'agent peut être mis en lien avec l'attente pertinente de la stimulation proposée par De Jong et Fawcett (1981) et rejoint le résultat exposé dans l'axe deux concernant la prise de décision du hockeyeur. Même si les encouragements et l'influence de l'agent varient forcément en fonction de la personnalité de l'athlète, ceux-ci sont bien présents dans la prise de décision du hockeyeur et peuvent favoriser l'expérience à l'étranger ou au contraire la freiner. Gaëtan Voisard expose sa vision des choses quant à l'encouragement à la mobilité internationale des ses clients :

« C'est au cas par cas, [...] moi je m'occupe de Malgin et Siegenthaler¹⁴³ à Zurich. On a fait un choix, avec leurs familles et eux-mêmes, qui était plutôt basé sur le fait de rester sur l'organisation en Europe, pour continuer la

¹⁴² Chris McSorley, entraîneur du HC Genève Servette déjà cité auparavant, club où évolue Auguste Impose avant son départ.

¹⁴³ Denis Malgin et Jonas Siegenthaler sont deux hockeyeurs suisses nés en 1997 et retenus lors de la *draft* de la LNH 2015. Ce statut d'espoir dû à leur *draft* leur aurait permis d'aller évoluer en Amérique du Nord durant la saison 2015-2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=117376>, consulté le 4 mai 2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=105407>, consulté le 4 mai 2016.

progression parce qu'eux avaient la chance d'évoluer en ligue A. [...] Donc c'est très individuel, c'est très fixé sur le club dans lequel on joue, dans la ligue et sur l'objectif sportif évidemment. » (Gaëtan Voisard)

Selon la vision de Gaëtan Voisard, qui rejoint l'expérience exprimée par Auguste Impose, le facteur sportif reste primordial dans les propositions et les encouragements faits aux joueurs. Ainsi, on incitera peut-être davantage un joueur ne trouvant pas en Suisse le niveau qui lui correspond à se rendre mobile alors qu'on conseillera à un autre de continuer sa progression dans le championnat helvétique. Ce résultat peut être mis en lien avec la notion de statut (DE JONG, FAWCETT, 1981), présentée dans le second axe d'analyse de ce travail, qui postule qu'une position de « bon hockeyeur » en Suisse est nécessaire à la mobilité internationale. Dans le cas des deux athlètes dont parle Gaëtan Voisard ici, c'est ce statut d'espoir qui leur permet de faire des choix entre diverses possibilités, en Suisse et à l'étranger. L'encouragement à la mobilité athlétique par un intermédiaire peut donc dépendre du statut du hockeyeur et de la situation sportive dans laquelle se trouve l'athlète et peut être mis en lien avec la théorie du cycle de vie (PIGUET, 2013) développée auparavant. Ce facteur peut également rejoindre la notion d'objectif et des choix faits en fonction des attentes du hockeyeur face à celui-ci et fait écho à la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967).

IV. 3. 2. LES RELATIONS INFORMELLES

En plus des agents sportifs, directement liés aux athlètes par une relation d'ordre professionnelle, d'autres contacts, issus de relations informelles, peuvent bénéficier à la mobilité athlétique des hockeyeurs et l'influencer. Ces relations peuvent être de différentes natures et transiter à travers différentes personnes entourant l'athlète. Elliott et Maguire (2008a) estiment que certains concepts issus des travaux concernant les migrations des travailleurs hautement qualifiés peuvent être utilisés dans l'analyse du recrutement et des mobilités des sportifs : « *For both types of workers, recruitments do not always occur through more formal channels where agents or consultants are employed. Rather, they are facilitated by informal communicative channels maintained by networks of interdependent relationships* » (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 159). C'est notamment le cas du concept de *bridgehead* (MEYER, 2001) alors que celui de *friends-of-friends* (BALE, 1991) est développé dans le cadre des migrations sportives. Les deux sont utilisés ici pour mettre en évidence les réseaux informels pouvant intervenir dans le cas des mobilités internationales des hockeyeurs helvétiques.

IV. 3. 2. 1. Bridgehead

Comme exposé dans le contexte de ce travail et dans les résultats du premier axe, le phénomène de la mobilité hockeyistique internationale suisse étant encore jeune, le concept de *bridgehead* peut être mis en lien avec la typologie de Maguire cadrant les sportifs mobiles où apparaissent les pionniers (2010a). Ceux-ci, de par leurs expériences et les relations entretenues à l'étranger peuvent encourager, faciliter ou permettre le recrutement et l'installation d'autres athlètes dans un lieu d'accueil. C'est notamment par l'information (HAUG, 2008) que peuvent générer les pionniers auprès de leurs pairs qu'une éventuelle mobilité, en Suisse ou à l'étranger, peut alors être envisagée. C'est le cas pour Adam Hasani qui, lors de son départ vers les juniors-élites de Kloten, alors qu'il évolue encore à La Chaux-de-Fonds, s'informe sur le club via deux connaissances : « *y avait aussi Jacquemet et*



Gaillard¹⁴⁴ qui étaient partis avant, j'ai un peu discuté avec eux, y m'ont dit que c'était cool, vraiment, donc ça m'a donné envie ». Autre facette du *bridgehead*, la facilitation (HAUG, 2008) que peut offrir la présence de compatriotes dans le club recrutant un athlète. Cette facilitation est surtout importante dans la mobilité internationale, lorsque le hockeyeur doit faire face à un contexte nouveau. La relation entretenue entre Yannick Weber et Sven Baertschi¹⁴⁵ démontre parfaitement l'aide que peut apporter un pair expérimenté dans le recrutement et l'acclimatation du nouveau venu au sein d'un club :

« Sven a connu des moments difficiles à Calgary, venir ici était pour lui une bonne chose, mais être le nouveau dans un groupe n'est jamais facile. Il était encore jeune et découvrait une nouvelle ville. Il était important que je sois là pour lui, pour lui donner des conseils et faciliter son intégration. » (Yannick Weber, in ADLER, 2016 : 19)

Sven Baertschi abonde dans le même sens et souligne l'apport que peut avoir un compatriote lors du recrutement par une équipe étrangère :

« Avoir pu compter sur Yannick et Luca¹⁴⁶ dès le premier jour m'a tellement aidé, notamment en me permettant de me concentrer sur le hockey. J'ai eu la chance qu'ils soient là. Et puis avoir des compatriotes avec soi au quotidien pendant la saison, c'est génial. » (Sven Baertschi, in ADLER, 2016 : 19)

D'un autre côté, l'information passée par des pairs peut également être restrictive dans certains cas et limiter les athlètes dans leur recrutement et leurs possibilités de mobilité. Cette limitation, exprimée par Makai Holdener à travers l'exemple de la KHL, est soulignée par Elliott et Maguire (2008b) dans le concept de *bridgehead* et par Faist (1997, in PIGUET, 2013 : 150) dans la théorie des réseaux :

« Moi j'ai parlé avec des gars qui y ont joué [en KHL]. On a des joueurs qu'y ont été joué là-bas dans l'équipe et y me disent que quand y sont en Suisse, y se disent ", mais la Suisse comparée à la Russie, ça change". Y sont bien mieux en Suisse même si y gagnent pas le même montant qu'y gagnaient en KHL, mais y sont quand même vraiment bien ici. » (Makai Holdener)

Cet extrait, en plus de soutenir l'importance du concept de *bridgehead* dans les mobilités athlétiques suisses, démontre l'importance relative accordée au salaire et confirme donc le résultat précédemment énoncé concernant l'attente de la richesse dans la prise de décision des hockeyeurs (DE JONG, FAWCETT, 1981). Il illustre également cette méfiance déjà exprimée précédemment par rapport au championnat de la KHL et le peu d'attrance que celui-ci génère chez les athlètes suisses. Même s'il est difficile de mettre en rapport, dans les données récoltées ici, l'impact direct que peuvent avoir les expériences des pionniers ou des hockeyeurs ayant déjà été mobiles avec le recrutement direct des athlètes suisses par les clubs, l'influence positive ou négative que les pairs ont entre eux grâce aux informations

¹⁴⁴ Arnaud Jacquemet et Jérémy Gaillard sont deux hockeyeurs professionnels suisses de la même génération qu'Adam Hasani. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=11679>, consulté le 6 mai 2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=22935>, consulté le 6 mai 2016.

¹⁴⁵ Yannick Weber et Sven Baertschi sont deux Helvètes jouant en LNH et évoluant dans le même club des Canucks de Vancouver durant la saison 2015-2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=10615>, consulté le 6 mai 2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=33591>, consulté le 6 mai 2016.

¹⁴⁶ Luca Sbisà, défenseur suisse, évolue également dans la franchise de LNH de Vancouver durant la saison 2015-2016. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=13946>, consulté le 6 mai 2016.

qu'ils se donnent peut engendrer une certaine facilitation, un encouragement ou une restriction à la mobilité (HAUG, 2008). Cette facette du concept fait donc directement écho au résultat du second axe de ce travail concernant la confiance apportée aux athlètes suisses par des précurseurs face à une éventuelle mobilité internationale. Adam Hasani souligne tout de même le lien entre le concept de Meyer (2001) et le recrutement des clubs canadiens : « *aussi les équipes canadiennes si y prennent des Suisses qui sont bons, du coup y vont être plus intéressés d'en prendre d'autres j'imagine...* ». Le concept de *bridgehead* influence donc, sur certains points, les hockeyeurs helvétiques et, dans une moindre mesure, les clubs étrangers, au même titre que ce que peuvent le faire les agents. Un lien entre relation formelle (via le conseiller sportif) et informelle (via les pairs) peut donc être fait ici, englobé par la théorie des réseaux (HAUG, 2008). L'information permise par le concept rejoint le point de vue de Massey *et al.* pour qui « *every new migrant reduces the costs of subsequent migration for a set of friends and relatives, and some of these people are thereby induced to migrate [...]* » (1993 : 449).

IV. 3. 2. 2. *Friends-of-friends*

Le second concept mis en lien dans ce mémoire avec l'impact des relations informelles sur les mobilités athlétiques des hockeyeurs suisses est issu des travaux de Bale (1991) concernant les mobilités athlétiques. La notion de *friends-of-friends* postule que « *athletic recruitments could be facilitated using networks comprised of two groups either through coaching colleagues, or through current or former players* » (BALE, 1991, in ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 160). C'est donc les relations informelles structurantes qui sont analysées ici dans le cadre des mobilités des hockeyeurs suisses. Ces contacts entre entraîneurs, coachs, formateurs ou dirigeants de clubs influencent et permettent les mobilités des hockeyeurs au sein même du championnat suisse. C'est notamment des relations et échanges informels qui ont amené Adam Hasani, Dave Sutter et Michaël Loichat à vivre leurs premières mobilités athlétiques en changeant de club en Suisse et ce alors qu'aucun d'entre eux n'est lié à un agent à l'époque. Ce dernier évoque la façon dont s'est fait ce premier départ vers Zoug alors qu'il évolue encore à La Chaux-de-Fonds :

« *C'est le père de Jonathan¹⁴⁷, ancien hockeyeur, il était plus président à Chaux-de-Fonds quand il est venu vers moi et c'est vrai que j'ai toujours eu une bonne relation avec lui. Et il est venu vers moi et y m'a dit "ouais faut pas que tu restes à Chaux-de-Fonds". C'est grâce à lui que j'suis parti à Zoug parce que mon père, mes parents, y sont pas très hockey [...] y savent pas ce monde de hockey comment ça se passait, y savaient pas si je devais partir... [...] Alors lui avait un bon contact avec l'entraîneur de Zoug et il lui a parlé et on a joué contre Zoug, j'pense deux semaines après, en juniors, et c'est là que l'entraîneur de Zoug a dit "j'peux faire quelque chose avec lui".* »
(Michaël Loichat)

C'est également via un de ses entraîneurs en juniors, alors qu'il joue pour le HC Ajoie, que Marco Pedretti se voit proposer un départ vers une ligue junior canadienne : « *mon entraîneur de junior, c'était un Canadien [...]. Et lui connaissait des gens là-bas, et il aimait bien comme je jouais et il avait eu des contacts avec une équipe là-bas* ». Il est intéressant de noter ici que, si à ce moment-là Marco Pedretti est déjà conseiller par un agent, ce

¹⁴⁷ Pseudonyme pour parler d'un ex-coéquipier de Michaël Loichat alors qu'il évolue en juniors-élites à La Chaux-de-Fonds. Le père de celui-ci, ancien hockeyeur et ex-président du club, lui sert d'intermédiaire informel à ce moment-là.

contact avec l'étranger via son entraîneur se fait en contournant celui-ci : « *c'était aussi au début que j'étais avec mon agent, mais c'était pas passé par lui du tout* ». Même si Marco Pedretti refuse alors de partir au Canada, ce premier contact avec un club étranger se fait à travers une communication informelle au sens où l'entend Bale (1991).

Si, comme analysé précédemment, le recrutement de Dave Sutter par son club de Seattle en WHL est finalisé à l'aide de l'agent qu'il engage à ce moment-là, c'est via différents contacts informels que la mise en place de son transfert se fait. C'est d'abord un coéquipier, alors qu'il joue en juniors-élites au HC Genève Servette, qui lui parle de l'intérêt d'un club de la LHJMQ au Québec : « *d'un coup, je reçois un message, par l'intermédiaire d'un joueur de la première, qui me dit "ouais y'a un gars de la ligue junior majeure qui m'a demandé, tu dois le contacter", et y me donne sa carte et y me dit "appelle-le"* ». C'est finalement en WHL que Dave Sutter s'engage quelques jours plus tard. Une fois à Seattle, il découvre que l'entraîneur du club joue un rôle majeur dans son recrutement :

« L'entraîneur m'a dit quand j'suis arrivé là-bas qu'il m'avait vu aux championnats du monde U18¹⁴⁸ en fait. Parce qu'on avait joué contre le Canada et c'était lui l'entraîneur et y m'avait dit "ouais j'avais été très surpris, j'avais aimé ta façon de jouer et justement, je t'ai regardé plusieurs fois et on t'a retenu". » (Dave Sutter)

C'est donc par l'intermédiaire d'un entraîneur canadien que Dave Sutter est recruté en WHL. C'est également par ce genre de relation que Makai Holdener et Damien Riat se rendent au Canada, au sein d'un collège sportif, sur conseils d'un entraîneur rencontré en amont :

« On avait des contacts, quand j'ai voyagé au Canada, quand j'étais plus petit. Et y nous avait parlé de cette école, [...] lui après justement, il entraînait à cette école. Et y nous disait que c'était un super programme. Y'a pleins de joueurs de NHL qui sont passés par ce programme. Donc nous on est un peu parti en sachant que de toute façon c'était une bonne école et que le championnat était bon. » (Makai Holdener)

Les relations informelles structurantes que peut avoir un hockeyeur avec ses entraîneurs, coachs ou dirigeants, influencent et construisent sa trajectoire sportive, notamment en lui offrant de nouvelles options et en organisant directement, avec l'aide d'un agent ou non, son recrutement par le club intéressé. Ces informations passant de collègues à collègues entrent directement dans le concept de *friends-of-friends* développé par Bale (1991) dans l'étude des migrations des sportifs en facilitant certains recrutements (BALE, 1991 : 106). Le cas de Frédéric Holdener, novice dans son rôle d'agent de joueurs, exprime à merveille le lien qui peut être fait entre le concept analysé ici et la relation formelle qui le lie aux athlètes dont il s'occupe. En effet, pour organiser la mobilité de ses joueurs et tisser des liens avec le monde du hockey sur glace qui lui est au départ méconnu, celui-ci doit entreprendre des démarches, notamment via des contacts informels :

« Au début, c'est clair que moi je connais pas tous les marchés et tous les clubs [...]. Gentiment, j'ai pris mon téléphone et j'ai pris contact avec des clubs, j'ai fait des rencontres, mes jeunes nous ont amenés dans des tournois internationaux, [...] j'ai rencontré d'autres agents, j'ai rencontré

¹⁴⁸ Le « U » signifie *under the age of* dans les catégories internationales juniors. C'est donc lors du Championnat du monde des moins de 18 ans que Dave Sutter est repéré.

d'autres directeurs sportifs et voilà. Vous liez des liens et après vous essayez. » (Frédéric Holdener)

Ce croisement entre le rôle formel de l'agent et les relations informelles que celui-ci tisse au fur et à mesure de son expérience démontre l'équivalence que ces deux types de réseaux peuvent avoir, en termes d'influence, sur la carrière des athlètes.

IV. 3. 3. LA MOTILITE

Dernier concept lié directement à une hypothèse dans cette analyse, la motilité fait référence non pas au déplacement, mais à la potentialité de la mobilité (KAUFMANN, JELEMIN, 2004 ; KAUFMANN, WIDMER, 2005) pour expliquer la construction des mouvements athlétiques des hockeyeurs suisses. Cette potentialité semble centrale dans la carrière des hockeyeurs helvétiques. Pour certains, elle est déjà bien présente au sein du championnat suisse, « *y'avait dix clubs à l'époque et j'avais neuf possibilités sur les dix clubs, donc j'avais le choix d'aller où je voulais* » (Fabian Guignard), mais émane également de l'étranger depuis quelque temps, « *j'pense, en tout, j'avais cinq-six équipes, cinq universités et une en juniors majeurs* » (Adam Hasani). Diverses options sont offertes aux athlètes et elles influent directement sur la construction de leur mobilité hockeyistique, en Suisse ou à l'étranger. Ces offres et possibilités dont bénéficient les hockeyeurs font directement référence à la définition de la motilité, notamment au « *champ du possible* » qu'évoquent Kaufmann et Widmer dans celle-ci (2005 : 200). La motilité, composée de trois principaux facteurs, permet de souligner les différents aspects que joue la potentialité dans les mouvements des hockeyeurs suisses.

Premièrement, l'accessibilité (KAUFMANN, JELEMIN, 2004), ou la possibilité d'avoir accès à une offre, n'est pas toujours évidente dans le hockey sur glace professionnelle. Marco Pedretti exprime cela alors que, durant l'été 2015, il se retrouve sans club de ligue nationale A, avant d'être finalement pris à l'essai à Genève Servette :

« Avant que j'parte en vacances, au mois de mai, j'pensais que j'allais signer à Kloten, [...] j'ai vu l'entraîneur, [...] y m'a parlé, y m'a dit "on te veut". [...] Et j'suis revenu une semaine après et c'était déjà plus la même chose. [...] Cet été j'suis à Genève parce que Genève m'a proposé ça, si Berne m'avait proposé ça, j'serais à Berne, si Davos m'avait proposé ça, j'serais à Davos... y'avait pas trop à regarder, quand t'as pas trop le choix. » (Marco Pedretti)

Même si les athlètes possèdent régulièrement diverses options dans la trajectoire de leur carrière, il arrive parfois que le choix concernant celles-ci ne leur appartienne pas : « *des fois j'voulais rester, j'ai dû partir, et des fois j'voulais partir et j'ai dû rester...* » (Michaël Loichat). Au moment de son échange, lors de sa saison en Amérique du Nord, Adam Hasani n'est pas maître de son destin non plus :

« Y'avait une équipe qui me voulait, c'était Guelph¹⁴⁹, vraiment pas loin, mais eux [les dirigeants de son équipe d'alors, London] ont pas voulu que j'aille là-bas parce qu'ils allaient sûrement jouer l'un contre l'autre en playoffs. [...] Donc y m'ont échangé à Erié, et c'était pas évident » (Adam Hasani)

¹⁴⁹ Guelph Storm est un club d'OHL. <http://www.eliteprospects.com/team.php?team=552>, consulté le 21 mai 2016.

Ces extraits concernant Adam Hasani, Michaël Loichat et Marco Pedretti peuvent être mis en lien avec la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967) où Haug (2008) estime que les migrants ne sont pas toujours libres dans leurs choix puisque des facteurs structureaux interviennent dans leurs prises de décisions (PIGUET, 2013 : 149). De plus, la notion de conflit exposée par Haug (2008) comme un mécanisme pouvant engendrer la mobilité se retrouve également dans certains entretiens, notamment avec Adam Hasani (lors de sa saison en Amérique du Nord, mais également en Suisse). Celle-ci se situe alors entre le club et l'athlète et peut déboucher sur une mobilité parfois non désirée.

L'autre aspect faisant directement écho à l'accessibilité dont parlent Kaufmann et Jemelin (2004) et qui peut également être mis en lien avec la théorie de l'information incomplète (PIGUET, 2013) concerne l'accès à l'information dont les hockeyeurs disposent pour évaluer les différentes options qui s'offrent à eux. Michaël Loichat, qui n'est lui jamais parti, évoque cette méconnaissance des possibilités qu'il aurait pu envisager il y a quelques saisons : « *en tous cas nous, quand on avait 17-18 ans, on nous a jamais parlé de partir* ». Makai Holdener abonde dans ce sens également en exposant le regard que le hockey suisse avait dans un passé récent sur le reste du paysage hockeyistique mondial : « *j'pense qu'au début, dans ces années, on connaissait pas nécessairement toutes les lagues, toutes les opportunités que y'avaient, on était très focusé sur ce qu'il y avait ici* ».

Le second composant de la motilité est le facteur relatif aux compétences nécessaires pour bénéficier d'une offre (KAUFMANN, JEMELIN, 2004). Cette facette est moins mise en évidence dans les entretiens puisque souvent, les sportifs expriment les options concrètes qui leur sont proposées et qui correspondent donc à leurs compétences. Cependant, Auguste Impose expose sa situation au moment de partir pour le Québec et fait référence aux futures alternatives possibles dont il dispose en les mettant en lien avec ses compétences :

« *D'abord, je vais partir une année, et la deuxième, elle est en option, ça dépend de comment ça se sera passé là-bas, si j'ai bien joué. Et à Genève, l'année prochaine, y veulent me donner un rôle en ligue A, donc... ça dépend, ça dépend... J'vais d'abord faire une année et après on verra.* »
(Auguste Impose)

Son avenir dépend donc des progrès réalisés lors de sa saison en Amérique du Nord. C'est ceux-ci, et donc ses compétences dans son sport, qui conditionnent la suite de sa trajectoire hockeyistique. Makai Holdener exprime le même sentiment en parlant de son futur, et notamment d'une éventuelle nouvelle mobilité, intimement liée à son niveau de hockey : « *après si tout se passe vraiment bien et que tout d'un coup j'ai des opportunités qui se présentent en Amérique du Nord, moi je serais prêt à partir* ».

Le troisième et dernier composant de la motilité correspond à l'appropriation qui exprime l'évaluation de l'offre par le hockeyeur en fonction de ses projets (KAUFMANN, JEMELIN, 2004). Ce pan du concept de motilité renvoie à la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967) et est souligné par Frédéric Holdener : « *ouais, on a diverses options offertes à ces jeunes de telle manière de les emmener dans une aventure numéro un et de les emmener dans des structures qui vont leur permettre d'obtenir leur but* ». Alors que son club, Rapperswil, est relégué en ligue nationale B lors de la saison 2014-2015, Marco Pedretti évalue les options qui lui sont offertes, en Suisse et à l'étranger, tout en restant focalisé sur la ligue nationale A helvétique :

« J'ai pas fermé la porte à Rapperswil, mais j'ai dit que mon objectif était d'aller en ligue A. [...] Il [son agent] a proposé la Suède [...], mais après c'est pas allé plus loin parce qu'il y a eu les contacts avec Genève et ma priorité c'était quand même de rester ici, en Suisse. » (Marco Pedretti)

Disposant d'un champ du possible (KAUFMANN, WIDMER, 2005), l'athlète fait ses choix en fonction des objectifs et des attentes qu'il a posés face à sa carrière hockeyistique et les éventuels mouvements qui peuvent la jaloner. Makai Holdener illustre très bien cela au moment où il décide, en compagnie de Damien Riat, de partir évoluer en ligue junior suédoise plutôt que dans un des trois championnats de la LCH :

« On aurait pu [aller évoluer dans une des ligues de la LCH]. [...] Moi j'ai dit que j'avais pas parce que justement, au début, j'avais aller à l'université. Et si je joue dans la ligue junior majeure, je peux plus aller à l'université parce qu'en fait, c'est considéré un peu comme une ligue professionnelle¹⁵⁰. Donc c'est un peu pour ça qu'on est pas allé dans cette ligue. C'est pour garder cette ouverture pour l'université. Et donc c'est pour ça qu'on est parti en Suède. » (Makai Holdener)

Une fois sa saison suédoise terminée, Makai Holdener se retrouve avec des offres émanant d'universités américaines, mais également de clubs professionnels suisses de ligue nationale A tout en ayant encore la possibilité de faire une seconde année en Suède. C'est finalement le statut de professionnel que lui offre le EHC Bienne en LNA qui pèse le plus lourd dans sa décision malgré trois options dans trois championnats différents. Il s'explique :

« J'savais que y'avait des options un petit peu pour l'université, et après, quand j'étais en Suède, j'savais que ça avait commencé à parler professionnel [en Suisse] [...]. J'avais des offres des deux côtés et on a dû réfléchir, avec ma famille, qu'est-ce qui allait être le mieux pour moi et qu'est-ce qui étaient mes intérêts. [...] J'étais assez intéressé de potentiellement faire une deuxième année en Suède [...]. Mais après, quand Bienne a proposé un contrat professionnel... » (Makai Holdener)

Cet extrait, en plus de démontrer un vaste champ du possible (KAUFMANN, WIDMER, 2005) dans le cas de Makai Holdener, fait écho à la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967) et notamment au statut comme attente pertinente (DE JONG, FAWCETT, 1981). C'est en effet la possibilité d'évoluer en tant que professionnel qui influence directement le choix de Makai Holdener d'opter pour un retour en Suisse : *« quand t'as notre âge, quand tu parles de professionnel, ça donne tout de suite très très envie, c'est très excitant ».*

Dans son appréciation générale, le concept de motilité analysé dans un cadre sportif permet également de porter un regard a posteriori sur certains choix effectués face aux différentes possibilités rencontrées durant une carrière. Michaël Loichat revient sur les options qu'il a eues auparavant et les met en lien avec son parcours jusqu'ici :

« Là, je suis où j'ai envie d'être, donc c'est que par où j'suis passé, j'avais à passer par là. Après, est-ce que si j'étais parti avant, est-ce que si j'avais pas choisi Viège, est-ce que si j'avais choisi un autre club de ligue B, si j'étais

¹⁵⁰ Après avoir évolué dans un niveau considéré comme professionnel, un jeune hockeyeur n'est pas autorisé à jouer dans les championnats universitaires étasuniens comme la NCAA.

resté à La Chaux-de-Fonds, est-ce que je serais où je suis maintenant ? »
(Michaël Loichat)

Cet extrait de l'entretien illustre l'utilisation de la motilité comme moyen d'atteindre ses buts. Le lien avec le postulat de Fishbein (1967) est une nouvelle fois fait ici puisque les choix de mobilité faits par Michaël Loichat lui ont permis d'atteindre le but qu'il s'était fixé, à savoir la ligue nationale A helvétique. Il semble évident que dans le cas des sportifs, la motilité soit un facteur central dans la construction de la carrière et dans la mobilité engendrée par les choix faits durant celle-ci. Même si, à certains moments de leurs parcours, quelques-uns des hockeyeurs interrogés se retrouvent face à un manque d'offres (Adam Hasani, Marco Pedretti), il faut souligner que celui-ci est dû à l'objectif entretenu par les sportifs eux-mêmes. Dans les deux cas distingués ici, l'un et l'autre avaient pour objectif d'évoluer en LNA. C'est donc en restreignant à cette catégorie de jeu les possibilités dont ils bénéficient qu'ils diminuent également leur champ du possible (KAUFMANN, WIDMER, 2005). Ce concept de motilité est, dans son utilisation par les acteurs, fortement lié aux objectifs des athlètes et donc à la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967).

IV. 3. 4. AUTRES PISTES D'ANALYSE

Autre piste d'analyse apparaissant lors de l'étude des entretiens quant aux moyens et acteurs mobilisés par les hockeyeurs suisses pour influencer et construire leurs mobilités athlétiques, le rôle des *scouts* est discuté ici. Ceux-ci, entre acteurs formels (ils travaillent directement pour les clubs ou les agences de conseils sportifs) et informels (leurs renseignements et informations ne passent pas forcément par les joueurs qui ne sont pas toujours conscients d'être observés et analysés) ont un rôle ambigu pouvant être mis en lien avec la théorie des réseaux et notamment le mécanisme de l'information (HAUG, 2008). En effet, les dépisteurs permettent aux équipes d'obtenir des données sur chaque joueur de haut niveau, notamment à travers leurs observations lors de rencontres internationales :

« Tous les joueurs sont suivis dans tous les grands tournois internationaux [...], les U18, aux tournois des U20, U16, U17, chaque équipe envoie des scouts donc dans chaque tournoi, les joueurs, à partir des U16, sont connus, sont suivis. Donc évidemment qu'on arrive plus maintenant par hasard sur des joueurs suisses. Les joueurs suisses sont répertoriés dans les organisations comme les autres nationalités. » (Gaëtan Voisard)

Cette réalité, exprimée ici par l'agent Gaëtan Voisard, démontre bien le rôle prépondérant qu'a l'information dans le hockey sur glace actuel. Dès lors, les qualités et lacunes de chaque joueur évoluant ou ayant évolué à haut niveau peuvent transiter directement entre les acteurs hockeyistiques mondiaux. Cet accès à l'information influence les potentielles mobilités des hockeyeurs suisses : *« ça veut dire que les scouts nord-américains, les GM, savent exactement les qualités, les défauts de chaque joueur qui pourrait devenir des candidats ou pour la LCH, ou pour la LNH »* (Gaëtan Voisard). Si les informations issues de ces dépistages restent, la plupart du temps, orientées vers l'Amérique du Nord et la LNH, le regard des *scouts* est recherché par les joueurs, notamment par les jeunes. Si le fait d'évoluer dans les équipes nationales juniors permet une visibilité certaine, pratiquer son sport durant une saison complète au sein d'une ligue où les dépisteurs sont très présents ajoute aux chances d'être remarqué. Adam Hasani évoque son expérience lors des rencontres internationales juniors auxquelles il a participé par le passé: *« toute façon, quand*

t'es U16, U17, U18, y'en a tout le temps des scouts. Y viennent te regarder ». Les ligues de la LCH sont également un bon moyen de se faire voir tout comme les ligues juniors suédoises : « *bon c'est très suivi par les scouts de NHL, y'a beaucoup beaucoup de gens comme ça qui viennent regarder les matchs* [au niveau junior suédois]. » (Makai Holdener).

Les dépisteurs peuvent donc influencer ou encourager la mobilité athlétique des athlètes suisses de deux manières. Premièrement, il peuvent la permettre en informant des clubs, suisses ou étrangers, de la valeur d'un hockeyeur et en amenant les équipes à s'intéresser aux sportifs suisses. L'intérêt généré peut alors déboucher sur une mobilité sportive. Deuxièmement, la présence plus marquée des *scouts* dans certains championnats, notamment au niveau junior (en Amérique du Nord et en Suède principalement), encourage les athlètes désirant être repérés à s'orienter vers ces ligues et donc à se rendre mobile. Dans les deux cas, c'est le mécanisme d'information (HAUG, 2008) qui entre en jeu ici, d'abord dans l'optique du recrutement qui est analysé dans cet axe, mais aussi dans la prise de décision analysée dans le chapitre précédent.

IV. 3. 5. CONCLUSION CONCERNANT L'AXE TROIS

Il est indéniable que le hockey professionnel actuel donne aux agents sportifs un rôle majeur dans le monde hockeyistique (ROBADIN, 2012). Même s'il est difficile de faire des généralités, puisque chaque joueur, chaque agent et chaque relation entretenue entre eux est unique, l'apport et influences des intermédiaires professionnels sur la trajectoire globale des sportifs ressortent des récits analysés. Les trois mécanismes développés par Haug (2008) dans la théorie des réseaux et retenus ici pour expliquer le rôle d'intermédiaire de l'agent sportif dans les mobilités internationales helvétiques sont soulignés par les récits analysés. Pour les athlètes, l'agent apparaît comme une ressource qu'ils utilisent selon leurs besoins (information, facilitation, encouragement) (HAUG, 2008), leurs objectifs (FISHBEIN, 1967) ou les étapes de leur carrière (PIGUET, 2013).

L'autre ressource pouvant également être mise en lien avec certains facteurs soulignés par Haug (2008) concerne le concept de *bridgehead* (MEYER, 2001). Celui-ci touche directement à l'information, à la facilitation et à l'encouragement influençant les acteurs helvétiques dans leurs mobilités hockeyistiques mondiales. Dès lors, le rôle des hockeyeurs ayant déjà migré ou, dans certains cas, des pionniers (MAGUIRE, 2010a) peut être déterminant. Comme déjà soulignée au sein de l'analyse, cette notion se rapproche grandement des résultats ressortant du rôle de l'information analysée dans le second axe de ce travail. Il apparaît que le concept de *bridgehead* revêt une importance particulière dans la prise de décision des athlètes suisses quant à leurs mouvements plutôt que dans la construction de ceux-ci et dans leurs recrutements par des clubs étrangers. Le second concept retenu pour cette analyse semble plus essentiel puisqu'il fait directement écho aux mécanismes de recrutement dont parlent Elliott et Maguire (2008a). La notion de *friends-of-friends* apparaît comme centrale dans les données récoltées ici puisqu'elle intervient tant dans la mobilité athlétique centrée sur le championnat suisse que sur la mobilité hockeyistique internationale des sportifs helvétiques. Dès lors, ce résultat peut être mis en lien avec le postulat de départ de la recherche d'Elliott et Maguire qui expose que « *recruitment need not always be mediated by a formal third party. In this respect, recruitment specialists, be they agents or consultants, are not always involved in the securing of employment opportunities for migrant worker* » (2008a : 161). Les pairs, entraîneur et autres personnes liées au monde du hockey sur glace peuvent donc également assumer le rôle d'intermédiaire, faire circuler des

informations entre potentiels employés et employeurs à travers un réseau qui leur est propre (ELLIOTT, MAGUIRE, 2008a : 161).

Dernier concept présenté dans le cadre de cette synthèse, la motilité joue un rôle central dans la construction des mobilités athlétiques des hockeys suisses. L'analyse des récits à l'aide des trois composantes façonnant la motilité permet de faire des liens avec d'autres théories développées jusqu'ici. L'accessibilité (KAUFMANN, JEMELIN, 2004) est par exemple dépendante du facteur temps puisque certaines options ne sont pas constamment disponibles et évoluent au gré de la carrière d'un athlète. Ce résultat rejoint le postulat développé dans le cycle de vie (PIGUET, 2013). L'information dont disposent les sportifs fait écho à l'information incomplète (PIGUET, 2013) et entre également dans cette première composante de la motilité qu'est l'accessibilité. Si les facteurs relatifs aux compétences (KAUFMANN, JEMELIN, 2004) semblent moins importants dans le cadre de cette recherche, la troisième composante, l'appropriation (KAUFMANN et JELEMIN, 2004), est déterminante dans la construction des mobilités athlétiques suisses. Celle-ci, en résonance avec la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967), permet à la motilité d'être vue comme une ressource-clé (KAUFMANN, WIDMER, 2005) et une forme de capital (KAUFMANN, JEMELIN, 2004). En effet, comme l'illustre bien le cas de Makai Holdener, l'appropriation des options qui s'offrent aux athlètes leur permet par la suite de construire leurs carrières et de choisir leurs mouvements en fonction des objectifs pouvant être atteints à un endroit plutôt qu'à un autre. L'ouverture qu'offre dorénavant la mobilité internationale nourrit la potentialité et est de plus en plus utilisée par les hockeys helvétiques.

Derrière ces trois angles d'analyse, une dernière piste émerge de l'étude des entretiens et concerne le rôle difficilement définissable dans les concepts développés ici que peuvent endosser les *scouts*. Ceux-ci, entre acteurs formels et informels, semblent avoir un rôle central dans l'information (HAUG, 2008) transitant entre clubs et agents. Externes aux joueurs, ils entrent cependant dans le réseau élargi de ceux-ci et influencent la motilité en l'élargissant ou, au contraire, en la restreignant. Ils peuvent également motiver et encourager (HAUG, 2008) la mobilité en agissant comme aimants auprès de certains joueurs désireux de s'orienter vers des ligues où leur présence est marquée. Tout en ayant un statut flou dans l'entourage de l'athlète, les recruteurs induisent des mécanismes directement issus de la théorie des réseaux (HAUG, 2008).

IV. 4. SYNTHÈSE ET REPONSES AUX QUESTIONS

Dans cette dernière partie du chapitre analytique, l'objectif est de répondre aux sous-questions des différents axes en confrontant les résultats obtenus aux hypothèses. Il s'agit de vérifier ou de réfuter les postulats de départ et de mettre en lumière les résultats principaux. En revanche, les nouvelles pistes de recherches sont exposées dans la conclusion qui suit cette partie.

IV. 4. 1. PROPENSION A LA MOBILITE ET DESTINATIONS

Le premier axe de recherche vise à mettre en exergue l'évolution des mobilités hockeyistiques internationales des hockeyeurs helvètes ainsi que leurs principales destinations. Le résultat principal apparaissant à la lumière des différents calculs et graphiques issus de la base de données démontre **une augmentation significative et marquée des mobilités internationales pour les hockeyeurs professionnels et de haut niveau suisse**. Sur les vingt-et-une saisons retenues dans le cadre de ce travail, ce premier résultat est principalement visible depuis le début des années 2000. Avant cela, aucune tendance soutenue ne se dégage et la présence suisse à l'étranger est plutôt rare alors que, dès le début du siècle, et ce pour quasiment toutes les analyses statistiques effectuées ici, chaque courbe ou colonne de graphique suit une trajectoire montante. Il est toutefois à noter que, malgré une évolution positive, les chiffres restent relativement bas puisqu'un maximum de 5% de hockeyeurs helvétiques professionnels et de haut niveau évolue à l'étranger durant la période analysée ici. Cependant, l'hypothèse posée dans la problématique est confirmée puisque bien que les résultats chiffrés restent peu élevés, ceux-ci illustrent bien une augmentation des départs des athlètes professionnels et de haut niveau suisses vers les championnats étrangers.

Le second résultat concerne les destinations les plus visitées par les hockeyeurs suisses dans le cadre de leur trajectoire athlétique internationale. Même si l'analyse permet de dégager certaines tendances précises concernant les ligues et pays fréquemment parcourus par les athlètes helvètes, **c'est l'Amérique du Nord qui, d'un point de vue global, polarise la majorité des sportifs suisses évoluant à l'étranger**. La présence de la LNH sur ce continent favorise la venue des hockeyeurs étrangers dès les années 1980-1990 (KUZMIN, MOTSKIN, GALLINGER, 2016) et attire donc également les Suisses par la suite. L'attrait qu'exerce cette ligue sur les hockeyeurs en général (GENEST, 1994), et donc aussi sur les athlètes helvétiques, encourage ceux-ci à se rapprocher de ce championnat en s'expatriant vers les différentes ligues que compte l'Amérique du Nord. Ce résultat est également largement étayé par l'analyse des entretiens. Si l'on se penche maintenant sur des ligues en particulier, il apparaît que, outre la LNH, les trois principales ligues juniors nord-américaines soient des destinations de choix. En Europe, c'est la Suède, au niveau junior et professionnel, et l'Italie, avec la Serie A, qui attirent le plus les athlètes suisses. En ne se basant que sur la dichotomie continentale et sans faire de différenciation entre professionnels et juniors, les données recueillies pour l'analyse de ce premier axe vérifie la seconde hypothèse voyant l'Amérique du Nord comme principale terre d'accueil des hockeyeurs suisses.

IV. 4. 2. MOTIVATIONS ET ATTENTES

La seconde partie de l'analyse s'intéresse aux motivations et attentes que peuvent avoir les athlètes helvètes face à la mobilité internationale. Trois hypothèses sont avancées dans la problématique pour tenter de répondre à la question concernant cet axe. Les premiers résultats principaux confirment essentiellement deux des trois facteurs retenus comme attentes pertinentes (DE JONG, FAWCETT, 1981) dans la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967). Ainsi, **le statut et la stimulation apparaissent comme deux expectatives fondamentales dans la décision de poursuivre sa carrière sportive à l'étranger**. Même si la richesse ne peut pas être totalement écartée, celle-ci, dans le cadre des entretiens réalisés ici, n'apparaît pas clairement comme une attente ou motivation dominante au moment de la prise de décision. Elle émerge au contraire comme un facteur pouvant retenir l'athlète en Suisse puisque le championnat national jouit d'une économie forte permettant la distribution de salaires importants en comparaison avec les autres ligues mondiales (à l'exception de la LNH et de la KHL). En revanche, l'autonomie (DE JONG, FAWCETT, 1981), qui n'a pas été retenue comme une attente pouvant être importante au sein de la sous-question présentée ici, peut être liée au bénéfice recherché et retiré lors d'un séjour dans un championnat étranger. Les résultats apparaissant ici permettent donc de confirmer partiellement la première hypothèse tout en l'étoffant. La mobilité athlétique peut être une stratégie mise en place pour atteindre certains objectifs (FISHBEIN, 1967).

Autres constats tirés de l'analyse, le rôle crucial de la période dans laquelle se trouve l'athlète qui fait directement écho à la théorie du cycle de vie (LESLIE, RICHARDSON, 1961 ; ROSSI, 1955, in PIGUET, DE COULON, 2010). Suivant les besoins que peut ressentir un sportif à un moment de sa carrière, la mobilité peut devenir pour lui une réponse capable de combler ces derniers. **La formation hockeyistique, la formation professionnelle ou scolaire ainsi que la situation sportive et/ou familiale du hockeyeur peuvent influencer sa décision de partir évoluer à l'étranger à un moment de sa carrière**. Pouvant agir comme facteur *push* le besoin d'évoluer à un certain niveau, de se former ou de répondre à la situation sportive et/ou personnelle du moment peut également retenir un athlète dans son pays et donc devenir un facteur *pull* (LEE, 1961). La thèse du cycle de vie permet donc de mettre en lumière trois facteurs – sportif, professionnel, familial – influençant la prise de décision d'un hockeyeur. Cette théorie peut donc apparaître comme une explication aux motivations des départs helvétiques vers l'étranger et permet la confirmation de la seconde hypothèse de cet axe.

Finalement, le rôle de l'information analysée pour cette partie permet de dégager différents résultats. Premièrement, le rôle des pionniers (MAGUIRE, 2010a) suisses partis évoluer à l'étranger durant la fin des années 1990 et le début des années 2000 apparaît comme une composante déterminante de l'actuelle mobilité helvétique. En effet, tous les entretiens soulignent l'apport de ces premières expériences dans la reconnaissance du hockey sur glace suisse à l'étranger, mais également la confiance que celles-ci ont insufflé aux mobilités suivantes. Deuxièmement, l'accès à l'information permet maintenant aux hockeyeurs suisses de se renseigner, de regarder, de connaître et de rester en contact. Cet accès influence directement le « frein à la distance » (PIGUET, DE COULON, 2010) et le degré d'incertitude (ALLEN, EATON, 2005, in PIGUET, DE COULON, 2010) auxquels ont dû faire face les sportifs helvètes par le passé. **Ces flux d'information entre pairs, les facilités de contacts grâce aux nouvelles technologies et le rôle d'éclaireurs tenu par certains ont permis un raccourcissement de l'espace-temps et l'insufflation d'une confiance**

nouvelle aux athlètes suisses les encourageant à se rendre mobiles et à faire diminuer l'influence de l'information incomplète. L'analyse des entretiens réalisée ici nous permet donc de confirmer la dernière hypothèse de cet axe et de rebondir sur les propos de Michel Riesen, l'un des principaux pionniers en Amérique du Nord, qui souligne justement ces deux facteurs – incertitude parce que personne n'était parti avant lui et difficulté d'information parce qu'internet n'en était qu'à ses balbutiements – et les inconnues qui en découlent au moment de son départ, en 1998 (KLEISL, 2015b). Une nuance doit cependant être apportée à ce résultat puisque l'information, spécialement concernant la KHL, peut également retenir de potentiels migrants.

IV. 4. 3. MOYENS ET ACTEURS MOBILISES

Dernière partie de ce chapitre analytique, les moyens et acteurs mobilisés par les hockeyeurs helvétiques dans le cadre de leurs mouvements athlétiques engendrent trois résultats principaux, davantage orientés vers les acteurs plutôt que vers les moyens. Premièrement, il ne fait aucun doute que le hockey sur glace actuel offre une place centrale aux agents sportifs qui voient leur implication être prépondérante dans la carrière des athlètes qu'ils conseillent (ROBADIN, 2012). Leur rôle premier reste celui de faire passer l'information (HAUG, 2008) entre les clubs et les joueurs. Avec l'apparition du professionnalisme (NICOLAS, 2015 ; ATTALI, SAINT-MARTIN, 2010), c'est également une aide administrative et situationnelle qu'ils apportent aux athlètes dans le but de faciliter (HAUG, 2008) les transactions, les transferts et les discussions qui ont lieu entre les équipes et les hockeyeurs. La notion d'encouragement, notamment la favorisation de la mobilité, est plus difficile à distinguer dans les données puisque chaque athlète est conseillé en fonction de sa situation et de ses besoins. **L'analyse de l'influence des agents sportifs sur la mobilité des hockeyeurs suisses permet donc de mettre en avant un rôle central d'informateur, d'aide et, dans une moindre mesure, de catalyseur à la mobilité.** C'est donc principalement à travers les mécanismes de l'information et de la facilitation (HAUG, 2008) que les conseillers sportifs influencent la mobilité athlétique helvétique. De plus, certains autres services apportés, notamment de nature sociale, peuvent être soulignés dans les entretiens, même s'ils n'influencent pas directement les mouvements des athlètes. L'analyse faite ici permet donc de répondre en grande partie à l'hypothèse de départ tout en allégeant le rôle du mécanisme de l'encouragement et en ajoutant une facette sociale à l'agent sportif. Il est à noter encore que les deux autres facteurs non retenus ici, l'affinité et le conflit, mais exposés par Haug (2008) dans la théorie des réseaux, n'apparaissent pas directement dans le rôle tenu par l'intermédiaire professionnel dans les mobilités helvétiques.

Autres acteurs pouvant influencer la mobilité hockeyistique suisse et mis en avant dans la seconde hypothèse de cet axe, les personnes apparaissant dans des chaînes de relations informelles semblent tenir, à différents niveaux, un rôle dans les choix et possibilités retenus par les hockeyeurs helvétiques. Premièrement, c'est le concept de *bridgehead* (MEYER, 2001) qui permet de porter un premier regard sur l'influence des pionniers (MAGUIRE, 2010a) et des expériences réalisées auparavant par des pairs quant à la mobilité actuelle des hockeyeurs suisses. Au même titre que l'analyse de l'information incomplète (PIGUET, 2013) réalisée précédemment, **les sportifs suisses ayant connu la mobilité peuvent influencer les mouvements d'autres athlètes, notamment en permettant le flux d'informations (HAUG, 2008). Il est cependant difficile d'y voir ici une influence déterminante quant à leurs recrutements par les clubs étrangers comme le**

postule le concept de *bridgehead*. Plus central dans l'analyse des données récoltées dans le cadre de cette recherche, le concept de *friends-of-friends* (BALE, 1991) permet de dégager une influence significative sur les mobilités athlétiques des hockeyeurs suisses. En effet, **les relations informelles tissées entre entraîneurs, coachs, directeurs sportifs ou pairs permettent aux athlètes de se voir offrir des possibilités de mobilité à l'étranger, principalement via les informations (HAUG, 2008) qui transitent à travers ce genre de réseau informel.** L'hypothèse construite pour cette sous-question peut donc être partiellement confirmée, essentiellement autour du concept de *friends-of-friends* développé par Bale (1991) dans ses recherches concernant la mobilité athlétique.

Pour terminer, la motilité (KAUFMANN, JEMELIN, 2004 ; KAUFMANN, WIDMER, 2005), vue comme un moyen d'influencer, dans le contexte actuel, la mobilité des hockeyeurs suisses dans la dernière hypothèse de cet axe trois, permet de dégager différents résultats autour de ses trois composantes. Ce concept apparaît comme central dans le hockey sur glace professionnel contemporain, que ce soit au sein même du championnat suisse ou dans les mouvements vers l'étranger. En effet, la motilité est utilisée comme une ressource (KAUFMANN, WIDMER, 2005) par les athlètes qui disposent pratiquement toujours de plusieurs options pour donner une suite à leur carrière sportive. Sur les trois composantes que comprend le concept de mobilité potentielle, il apparaît que **l'appropriation du champ du possible par les hockeyeurs helvètes et les choix pour lesquels ils optent en fonction de leurs objectifs soient un facteur déterminant dans leurs mouvements athlétiques.** Dès lors, la motilité, couplée à la théorie des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967), peut être vue comme un moyen, une ressource-clé (KAUFMANN, WIDMER ; 2005) utilisée par les athlètes suisses pour construire leur mobilité nationale, mais également internationale.

Cinquième Partie

CONCLUSION

V. CONCLUSION

Ce travail s'inscrit dans la volonté de quantifier et de comprendre le phénomène de mobilité athlétique des hockeyeurs professionnels et juniors-élites helvétiques. En s'intéressant à ce sujet bien particulier dans l'étude des migrations, l'intérêt de cette recherche est de poser un premier regard sur une mobilité spécifique dans le champ encore peu étudié des migrations sportives.

Pour cela, une importante revue historique de l'objet principal de ce mémoire a été entreprise, tant dans sa généralité que dans le cas particulier helvétique. Les repères historiques et la vulgarisation du sujet ont permis d'appréhender le hockey sur glace comme objet central de recherche dans ce travail. Cette mise en contexte, allant des origines hétérogènes du hockey à sa pratique contemporaine, a permis de faire un premier lien entre le concept de mobilité et le cas helvétique, en relevant les premiers mouvements des hockeyeurs en Suisse. Cette approche chronologique nous a ensuite menés à expliciter la situation hockeyistique helvétique actuelle en démontrant la place de ce sport dans le pays, tant au niveau de sa popularité, de son nombre de pratiquants, de son économie que de sa place sur l'échiquier international. Un panorama général du paysage mondial a ensuite été fait autour des principaux championnats, avec une attention particulière portée à la LNH. Pour terminer la partie introductive, un historique de la mobilité des hockeyeurs helvétiques a été dressé pour soutenir l'intérêt de cette recherche et mettre en avant la jeunesse du phénomène analysé dans ce mémoire.

Le cadre théorique a ensuite permis de faire un état des lieux de la recherche en migration athlétique en mettant en lumière les principales théories et concepts émergents des écrits existants. Les quelques études centrées sur l'objet de ce travail ont permis de faire ressortir les similitudes possibles entre ce mémoire et les principaux textes voisins de celui-ci. Par la suite, une explication a été donnée quant aux décisions prises dans ce mémoire, avec notamment le choix du concept de mobilité comme fil rouge plutôt que celui de migration. Le contexte actuel lié à la mondialisation a également été défini dans cette partie et mis en lien avec la mobilité et le hockey sur glace. Enfin, la présentation de la problématique a mis en lumière les trois principaux axes de recherches visés par cette recherche. Le premier, de nature quantitative, a permis de mesurer le phénomène des mobilités hockeyistiques helvétiques et de souligner ses débuts. Il a également apporté des réponses quant aux choix des destinations privilégiées par les athlètes. Les axes deux et trois, basés sur l'analyse qualitative des entretiens effectués dans le cadre de cette recherche, ont mis en lumière les attentes et motivations à se rendre mobiles pour les acteurs, mais également les moyens et les personnes utilisés comme ressources pour la mise en place d'un départ vers l'étranger.

Pour apporter des résultats à ces différents angles d'analyse, une méthodologie a été mise en place. Dans un premier temps, c'est la construction de la base de données qui a été explicitée autant que les méthodes quantitatives utilisées pour permettre la mise en évidence des constats répondant aux deux premières sous-questions. Les championnats professionnels et de haut niveau retenus pour l'analyse ainsi que les conditions nécessaires à un joueur pour figurer dans les tableaux de données ont été présentés dans cette partie. Ensuite, des explications quant aux choix effectués dans la recherche de terrain, notamment concernant le type d'entretiens, l'échantillonnage et la prise de contact, ont été avancées. Les acteurs ayant participé aux interviews ont été présentés et ont précédé la partie finale

de ce chapitre méthodologique où étaient exprimés les doutes, les satisfactions et les biais éventuels.

La partie analytique s'est articulée autour de nombreuses théories. Les résultats obtenus présentent « *évidemment moins de cohérence d'ensemble qu'une approche se référant strictement à un courant spécifique, mais [l'option du pluralisme théorique] s'avère plus souple pour rendre compte de la complexité et de la diversité des migrations contemporaines* » (PIGUET, 2013 : 154) dont font partie les mobilités hockeyistiques internationales helvétiques. Cela a permis également de multiplier les liens entre les différents constats présentés dans ce travail.

Les résultats émanant du premier axe d'analyse ont permis de mettre à jour les réalités des mouvements sportifs des athlètes helvétiques en exposant des chiffres et des tendances bien réels sur la durée des vingt-et-une saisons retenues dans ce mémoire. Si les mobilités à l'intérieur même du championnat suisse n'ont pas été traitées dans l'analyse de la base de données, celle-ci a permis de présenter des résultats s'étalant sur deux différents types d'échelles : intracontinentale et intercontinentale. Ainsi, dans les deux cas de figure, une augmentation, faible par rapport au bassin total de hockeyeurs professionnels et de haut niveau helvétique, mais significative, a pu être notée. Cet accroissement par paliers a permis également d'avancer un certain effet cumulatif (MASSEY *et al.*, 1993) de la mobilité hockeyistique internationale suisse.

Ensuite, il faut retenir que les principales destinations visitées par les Suisses se trouvent, en grande majorité, du côté de l'Amérique du Nord. La LNH étant l'objectif principal du hockeyeur helvète, celui-ci tente de s'en approcher en choisissant des championnats lui permettant la transition entre la LNA et la principale ligue nord-américaine. Pour ce faire l'Europe, et particulièrement la Suède, apparaît également de plus en plus comme une voie possible pour atteindre cet objectif : « *Dean Kukan¹⁵¹, maintenant il a signé à Columbus [en LNH]. Il est allé en Suède au lieu de faire le parcours que j'ai fait [en passant par une ligue junior nord-américaine]. C'est aussi une superbe école pour apprendre* » (Dave Sutter). La véritable surprise de cette partie concerne le championnat de Serie A italien. Celui-ci, bien qu'attirant moins de Suisses que les principales ligues juniors et professionnelles canadiennes et étasuniennes, se hisse au niveau de la SHL suédoise sur le continent européen alors que son calibre de jeu est réputé moindre par rapport au championnat helvétique et que son économie ne permet pas la conclusion de contrats intéressants financièrement. Ces résultats, même s'ils démontrent une augmentation des mouvements athlétiques suisses, permettent de mettre en lien la faible mobilité helvétique vers l'étranger (maximum 5% du bassin total) avec les premières « lois » exposées par Ravenstein concernant l'étude des migrations. En effet, selon lui, la première cause de la mobilité découle d'une insatisfaction dans l'environnement de départ (1882, in PIGUET, 2013). Le championnat suisse disposant d'un niveau de jeu reconnu et d'une économie forte, il apparaît dans les entretiens que l'athlète helvète ne voit pas toujours l'utilité à se rendre mobile. Ce constat rejoint l'approche néoclassique qui voit la migration comme une action rationnelle qui amène justement à maximiser l'utilité d'un départ (PIGUET, 2013).

Le lien fait ici entre les résultats de l'axe un et les entretiens réalisés dans le cadre des deux axes suivants a mis en avant le caractère souvent rationnel des mobilités hockeyistiques

¹⁵¹ Dean Kukan est un hockeyeur professionnel helvétique. Passé par la Suède, il évolue maintenant en Amérique du Nord. <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=66177>, consulté le 7 juin 2016.

suisses. Si celles-ci ne peuvent se résumer uniquement à ce postulat, l'utilisation dans ce travail de plusieurs théories néoclassiques (cycle de vie, capital humain, information incomplète) engendrant des résultats significatifs ne peut cependant pas être éclipsée. Ainsi, les résultats découlant de la première sous-question de l'axe deux, analysée sous la loupe de la thèse des attentes et des valeurs (FISHBEIN, 1967), qui ne fait pas partie de l'approche néoclassique, démontrent peu de similitudes avec la rationalité d'un départ vers l'étranger. Le statut et la stimulation, avancés par beaucoup comme catalyseur au départ, ne peuvent clairement être identifiés comme rationnels. L'analyse de l'attente de la richesse, plutôt vu comme un facteur *pull* dans cette recherche, rejoint par contre ce postulat. C'est également le cas pour les résultats liés aux sous-questions deux et trois du second axe. Le fait de rejoindre un championnat étranger permettant de progresser dans son sport, de suivre une formation post-obligatoire, ou de répondre à la situation personnelle du moment d'un athlète, démontre une certaine rationalité. Comme ces résultats, liés à la théorie du cycle de vie faisant partie de l'approche néoclassique, les informations disponibles aujourd'hui à travers les expériences de pionniers ou les nouvelles technologies de l'information et de la communication démontrent également des prises de décisions cartésiennes envers la mobilité internationale, prenant le contre-pied de la théorie de l'information incomplète. Le dernier axe d'analyse permet lui aussi la mise en lien de ses principaux résultats avec ce constat de rationalité. Les mécanismes développés par Haug (2008) dans la théorie des réseaux mis en lien ici tant avec les agents sportifs qu'avec les chaînes de relations informelles pouvant influencer la construction des mobilités sportives le démontrent bien. L'athlète qui s'entoure d'un conseiller sportif au moment de quitter la Suisse prend cette décision de manière à obtenir une facilitation dans les démarches administratives, une information sur son futur direct et une aide nécessaire à un départ. L'utilisation de la motilité comme ressource par les hockeyeurs suisses démontre une facette rationnelle très nette également. Ceux-ci choisissent l'option leur permettant d'atteindre ou de se rapprocher de l'objectif qui est le leur.

Même si toutes les motivations à se rendre mobile et tous les moyens mis en œuvre pour un départ ne doivent pas se résumer à la rationalité des migrations au sens où l'entend l'approche néoclassique, ce côté cartésien peut être mis en avant dans cette recherche. La Suisse disposant d'un championnat de hockey sur glace relevé et économiquement bien doté, seuls quelques facteurs extérieurs à ces deux composants, tel que peut l'être la formation, semblent susceptibles de motiver la mobilité hockeyistique internationale helvétique. La stimulation, en lien avec un niveau de hockey supérieur pouvant être atteint ailleurs que dans le pays, et le rêve que constitue la LNH apparaissent également comme des facteurs *push* extérieurs à la notion de rationalité. Ce résultat entre donc fortement en résonance avec la théorie du choix rationnel, ignorée jusqu'ici. Celle-ci postule que « *les individus sont vus comme des acteurs qui choisissent au mieux de leurs intérêts entre des alternatives, même si des contraintes et des structures restreignent les choix possibles* » (HAUG, 2008, in PIGUET, 2013 : 143). Le hockeyeur helvétique chercherait donc plutôt à « satisfaire » un besoin et non pas à le « maximiser » (WOLPERT, 1965, in PIGUET, 2013). Cette rationalité limitée (SIMON, 1955, in PIGUET, 2013) ouvre « *la voie à la prise en compte de nombreux facteurs non directement liés au salaire dans la théorie des migrations et à l'idée d'un processus de prise de décision qui s'étale sur une certaine durée et implique un certain nombre d'étapes* » (PIGUET, 2013 : 143).

L'autre facette centrale de ce mémoire réside en l'importance de l'information. Celle-ci apparaît en effet dans les deux axes qualitatifs analysés ici, tant dans les motivations

encourageant un départ que dans l'apport des personnes et des moyens entourant l'athlète au moment de celui-ci. Le contexte contemporain qu'englobe la mondialisation a permis, depuis le début du présent siècle, des avancées technologiques permettant de relier le monde en général et donc le hockey international également. Ces liens transnationaux, qu'ils soient digitaux, avec notamment la naissance d'internet, techniques ou sociaux, permettent donc une mondialisation du hockey sur glace débouchant sur des échanges et des mobilités plus répandus qu'avant le début des années 2000. Ce résultat est notamment confirmé par l'analyse quantitative faite dans l'axe un qui démontre bien la jeunesse du phénomène étudié ici.

V. 5 PISTES D'APPROFONDISSEMENT

Différentes pistes d'approfondissement apparaissent au terme de ce travail. La jeunesse du phénomène helvétique permet de s'interroger sur le futur de la mobilité hockeyistique suisse vers l'étranger. En démontrant ici une augmentation de celle-ci et un certain effet cumulatif, il est pertinent de se demander si une culture de la migration athlétique émerge actuellement en Suisse ou pourrait émerger dans un futur proche. En effet, « *as migration grows in prevalence within a community, it changes values and cultural perceptions in ways that increase the probability of future migration* » (MASSEY *et al.*, 1993 : 425). La Suisse, par rapport à d'autres pays européens, ne voit ses joueurs s'exporter que récemment. Des pays comme la République tchèque, la Slovaquie, la Russie, la Finlande ou la Suède connaissent ce phénomène dès le début des années 1990. Maxim Lapierre, qui a évolué tant en Suède qu'en Suisse durant la saison 2015-2016, exprime la dichotomie existant actuellement entre la volonté à se rendre mobile chez les athlètes suisses et suédois : « *en Suède, j'ai trouvé que les gars étaient prêts à faire n'importe quoi pour aller en Ligue Nationale [la LNH]* » (in LANGDEAU, 2016). Les résultats présentés dans cette recherche ne permettent pas de classer le sportif helvétique selon les termes utilisés par Maxim Lapierre pour qualifier son homologue scandinave. Cependant, les constats chiffrés du premier axe d'analyse, qui vont dans le sens d'une augmentation de la mobilité internationale des hockeyeurs suisses, permettent d'émettre l'hypothèse que les départs de plus en plus fréquents des athlètes helvètes tendent à mettre en place une certaine culture de la migration dans le paysage hockeyistique suisse : « *at the community level, migration becomes deeply ingrained into the repertoire of people's behaviors, and values associated with migration become part of the community's values* » (MASSEY *et al.*, 1993 : 425-426).

L'augmentation générale du niveau du hockey sur glace helvétique est une autre piste d'approfondissement laissée de côté dans ce mémoire parce que difficilement quantifiable, mais finalement en lien avec les résultats énoncés précédemment. Il apparaît, dans les entretiens, que l'évolution du hockey suisse bénéficie directement à la mobilité de ses acteurs. Tant Frédéric Holdener que Gaëtan Voisard s'accordent pour dire que « *le hockey suisse s'est énormément développé* » (Frédéric Holdener) ces dernières saisons. Cette évolution permet alors aux ligues étrangères et aux recruteurs de s'intéresser davantage aux athlètes helvètes. Le travail effectué dans le pays au niveau de la formation et de la professionnalisation des principales ligues élites va dans le sens d'une augmentation du calibre général du hockey suisse. Les lacunes actuelles exprimées dans l'analyse quant aux différents vides existants entre le niveau junior et professionnel dans le pays tendent à être comblées avec la mise en place dans un futur proche d'une hiérarchie moins hétérogène et plus compacte au sein des différentes ligues en Suisse. Ainsi, l'arrivée en LNB dès la saison

2016-2017 de deux nouvelles équipes (le HCB Ticino Rockets¹⁵² et le EVZ Academy¹⁵³) directement liées à des organisations de LNA et faisant office de clubs-écoles principalement destinés aux jeunes joueurs va dans ce sens tout comme la création d'une troisième division semi-professionnelle¹⁵⁴ dès la saison 2017-2018. Ce réagencement prochain du hockey sur glace suisse pourrait donc modifier certains aspects et constats traités dans ce travail.

Comme déjà énoncée dans le chapitre méthodologique concernant le choix de l'échantillonnage, une analyse similaire orientée vers les hockeuses helvétiques pourrait étoffer les résultats engendrés par ce travail. L'étude des athlètes féminines, encore amateurs en Suisse, permettraient de voir émerger d'autres pistes de recherche liées à leurs motivations. L'analyse de la population des hockeuses helvètes, moins nombreuses, mais mieux classées que les hommes au niveau international, semble pouvoir compléter les constats décrits dans ce mémoire.

Finalement, un prolongement de ce travail pourrait être de s'intéresser plus en détail à l'influence que les différents rôles qu'offre la pratique du hockey (gardien, défenseur, attaquant) à ces adhérents génèrent sur les mobilités internationales de ceux-ci. En se plongeant dans l'historique et la genèse des mobilités des hockeys suisses vers l'étranger, il est apparu que les joueurs ayant réussi à s'imposer durablement en LNH ait d'abord été des gardiens (Pauli Jaks, David Aebischer, Martin Gerber, Jonas Hiller¹⁵⁵), suivis ensuite principalement par des défenseurs (Mark Streit, Roman Josi¹⁵⁶, Yannick Weber, Luca Sbisa). Ce n'est qu'actuellement qu'une jeune génération d'attaquants commence à s'établir dans cette ligue, à l'instar de Nino Niederreiter, Sven Baertschi, Sven Andrighetto¹⁵⁷ ou encore Kevin Fiala¹⁵⁸. Cette différenciation ne semblait pas pertinente dans cette première recherche, mais elle apparaît maintenant comme offrant un nouvel angle d'analyse pour d'éventuelles futures recherches sur le sujet qui nous a intéressé dans ce mémoire.

¹⁵² <http://www.planetehockey.com/news-hcb-ticino-rockets-l-equipe-prend-forme,58281.html>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵³ <http://www.planetehockey.com/news-evz-academy-18-joueurs-dans-l-effectif,58470.html>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵⁴ <http://www.planetehockey.com/news-feu-vert-pour-la-swiss-regio-league,56197.html>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵⁵ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=10454>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵⁶ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=12668>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵⁷ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=70426>, consulté le 7 juin 2016.

¹⁵⁸ <http://www.eliteprospects.com/player.php?player=87971>, consulté le 7 juin 2016.

Sixième Partie

BIBLIOGRAPHIE

VI. BIBLIOGRAPHIE

VI. 1. OUVRAGES

Adda, J. 2006 : *La mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*. La Découverte.

Aebischer, D., Thévoz, A. 2001 : *David Aebischer, le récit d'une conquête*. Turin.

Attali, M., Saint-Martin, J. 2010 : *Dictionnaire culturel du sport*. Armand Colin.

Bale, J. 1991 : *The brawn drain : Foreign student-athletes in American universities*. Urbana : University of Illinois Press.

Dépellteau, F. 2000 : *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck Supérieur : Bruxelles.

Eggenberger, H., Benoit, P. 1994 : *Fascination hockey sur glace*. Ligue suisse de hockey sur glace, Zurich.

Gellner, E. 1983 : *Nations and Nationalism*. Oxford : Blackwell.

Gumuchian, H., Marois, C., Fèvre, V. 2000 : *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Anthropos : Paris.

Held, D., McGrew, A., Perraton, J. 1999 : *Global Transformations: Politics, Economics and Culture*, Stanford University Press.

Jaccoud, C., Tissot L., Pedrazzini, Y. 2000 : *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*. Editions Antipodes. Lausanne.

Kaufmann, V. 2002 : *Re-thinking mobility*. Burlington : Ashgate.

Lévy, J., Lussault, M. 2003 : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Editions Belin.

Poli, R. 2004 : *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*. Neuchâtel: Centre International d'Étude du Sport.

Terret, T. 2010 : *Histoire du sport*, Presses Universitaires de France, Paris.

VI. 2. ARTICLES SCIENTIFIQUES

Augustin, J.-P. 2011 : Introduction : le sport attracteur d'organisation sociale et intermédiaire de la mondialisation. *Annales de géographie* 680, 353-360.

Ayoub, A. 1998 : La libéralisation des marchés de l'énergie : utopie, théories et pragmatisme. *Revue de l'énergie* 499, 477- 483.

Belot, F. 2007 : Les joueurs : les effets de la professionnalisation. *Pouvoirs* 2(121). 51-62.

Busset, T. 2000 : « ... quelques joies au milieu de la nature maussade de l'hiver » : les relations ville-montagne vues à travers l'essor du hockey sur glace en Suisse. *Histoire des*

Alpes, 241-250.

Castles, S. 2002 : Migration and Community Formation under Conditions of Globalization. *International Migration Review* 36(4), 1143-1168.

De Jong, G. F., Fawcett J. T. 1981 : Motivations for migration : An assessment and a value-expectancy research model. In Gordon F. De Jong and Robert W. Gardner Eds. *Migration decision making : Multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New-York, Pergamon Press, 13-58.

Drouin, F. 1987 : Vers la ligue nationale de hockey. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 7-10.

Elliott, R. Maguire, J. 2008a : « Getting Caught in the Net » : Examining the Recruitment of Canadian Players in British Professional Ice Hockey. *Journal of Sport and Social Issues* 32/2, 158-176.

Elliott, R., Maguire, J. 2008b : Thinking Outside of the Box : Exploring a Conceptual Synthesis for Research in the Area of Athletic Labor Migration. *Sociology of Sport Journal* 25, 482-497.

Fishbein, M. 1967 : Attitude and the prediction of behavior. In Martin Fishbein Ed., *Readings in attitude theory and measurement*, New-York, Wiley, 477-492.

Forno, M. 2007 : Les « soft skills », comment identifier et mettre en avant vos soft skills ? *Success & Career* 11, 124-132.

Froidure, C., Ravenel, L. 2010 : Les migrations des basketteurs professionnels en Europe, *M@ppemonde* 98.

Galligo, D., Van den Berg, F. 1998 : Espace - monde et temps mondial : évolution de la représentation et des pratiques de l'espace et du temps. *Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine* 53, 1-21.

Genest, S. 1994 : Skating on Thin Ice ? The International Migration of Canadian Ice Hockey Players. In Bale, J., Maguire, J., editors, *The Global sports arena : athletic talent migration in an interdependent world*. London : Portland, 112-125.

Haug, S. 2008 : Migration Networks and Migration Decision-Making. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34/4, 585-605.

Kaufmann, V., Jemelin, C. 2004 : La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ? Communication au colloque "*Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences et dans l'action*", Rennes, 21-22 octobre 2004, 10 p.

Kaufmann, V., Widmer, E. 2005 : L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche. *Espaces et sociétés* (2) 120-121, 199-217.

Lee, E. S. 1966 : A theory of migration. *Demography* 3(1), 47-57.

Lévy, J. 2004 : Essences du mouvement. In Allemand, S., Ascher, F. et Lévy, J. (dir.), *Les sens du mouvement*. Editions Belin, 298-307.

- Maguire, J.** 2010a : Blade runners : Canadians migrants and European ice hockey. In Maguire, J., Falcous, M. editors, *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*. London : Routledge, 141-156.
- Maguire, J.** 2010b : Preliminary observations on globalisation and the migration of sport labour. In Maguire, J., Falcous, M. editors, *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*. London : Routledge, 73- 87.
- Maguire, J.** 2011 : Globalization, sport and national identities. *Sport in Society* 14 :7-8, 978-993.
- Maguire, J., Bale, J.** 1994 : Introduction : Sports Labour Migration in the Global Arena. In Bale, J. and Maguire, J. editors, *The Global Sports Arena : Athletic Talent Migration in an Interdependent World*. London and Portland : OR, 1-21.
- Maguire, J., Falcous, M.** 2010 : Introduction : borders, boundaries and crossings – sport, migration and identities. In Maguire, J., Falcous, M. editors, *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*. London : Routledge, 1-12.
- Massey, D., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., Taylor, J. E.** 1993 : Theories of International Migration : A Review and Appraisal. *Population and Development Review* 19 (3), 431-466.
- Mayer, N.** 1995 : L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde. *Revue française de sociologie* 36 (2), 355-370.
- Meyer, J.-B.** 2001 : Network Approach versus Brain Drain : Lessons from the Diaspora. *International Migration* 39 (5), 91-110.
- Piguet, E.** 2013 : Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 29 (3). 141-161.
- Piguet, E., de Coulon, G.** 2010 : *La volonté de migrer, État des lieux théorique*. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux. 4-17.
- Poli, R.** 2007a : Le transfert de footballeurs. Une dérive de la marchandisation d'êtres humains. *Finance et bien commun* 26, 40-47.
- Poli, R.** 2007b : Migrations de footballeurs et mondialisation : du système-monde aux réseaux sociaux. *M@ppemonde* 88 (4). 1-12.
- Poli, R., Ravenel, L.** 2005 : Les frontières de la « libre » circulation dans le football européen : vers une mondialisation des flux de joueurs ?, *Espace populations sociétés* 2, 293-303.
- Poli, R., Ravenel, L., Besson, R.** 2010 : Les trajectoires des footballeurs africains à la lumière de la mondialisation. *Les Cahiers d'Outre-Mer* 250, 235-252.
- Praicheux, J.** 1998 : Mobilités sportives. Dans Knafou, R. éditeur, *La planète « nomade »*. *Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Paris : Belin, 105-111.
- Queval, I.** 2004 : Axes de réflexion pour une lecture philosophique du dépassement de soi dans le sport de haut niveau. *Movement & Sport Sciences* 2004/2(52), 45-82.

Simmons, A. B. 2002 : Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie* 31 (1), 7-33.

Takahashi, Y., Horne, J. 2010 : Moving with the bat and the ball : The migration of Japanese baseball labour, 1912-2009. In Maguire, J., Falcois, M. editors, *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*. London : Routledge, 46-55.

Tessier, Y. 1997 : Genèse de notre sport national. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 3-6.

Thorpe, H. 2010 : « Have board, will travel » : global physical youth cultures and trans-national mobility. In Maguire, J., Falcois, M. editors, *Sport and Migration : Borders, Boundaries and Crossings*. London : Routledge, 112-126.

Tosun, S., Kamara, M. 2008 : L'activité d'agent sportif et le recrutement des footballeurs étrangers à l'aune de l'action de l'association culture foot solidaire. *Journal du droit des jeunes* 9(279), 25-35.

Vigneault, M. 2009 : Les glorieux ont 100 ans. *L'État du Québec 2009*, 482-486.

Wong, L., Trumper, R. 2002 : Global celebrity athletes and nationalism : Futbol, Hockey, and the Representation of Nation. *Journal of Sport and Social Issues* 26/2, 168-194.

VI. 3. ARTICLES DE PRESSE

Adler, B. 2016 : Vancouver, symbole de la suissitude de la NHL, *Le Temps*, jeudi 7 avril, 19.

Aeschlimann, M. 2016 : Intraitable, insaisissable, *Le Matin Dimanche*, 31 janvier, 42.

Kleisl, L. 2015a : L'art fragile du développement, *Le Journal du Jura*, 2 octobre, 15.

Kleisl, L. 2015b : « Je peux être fier de l'avoir fait », *Le Journal du Jura*, 6 octobre, 13.

Kleisl, L. 2016 : « Je suis le premier fan du HC Bienne », *Le Journal du Jura*, 16 mars, 18.

Pasche, C. 2015 : De la star au smicard, *Le Matin Dimanche*, 11 octobre, 50-51.

VI. 4. ARTICLES EN LIGNE

Aeschlimann, J.-C. 2014 : Le hockey sur glace, ce miroir à facettes de la Suisse une et multiple. Interview de Klaus Zaugg par Jean-Christophe Aeschlimann, *lacite.website* [En ligne], daté du 4 avril. <http://lacite.website/2014/04/01/le-hockey-sur-glace-ce-miroir-a-facettes-de-la-suisse-une-et-multiple/>. (Consulté le 7 novembre 2015).

Badenhausen, K. 2015 : The NHL's Highest-Paid Players 2015-16. *www.forbes.com* [En ligne], daté du 24 novembre, <http://www.forbes.com/sites/kurtbadenhausen/2015/11/24/the-nhls-highest-paid-players-2015-16/#21d3b57e1723>. (Consulté le 16 février 2016).

Baronnet, A. 2012 : Les équipes nationales de hockey sur glace – Une étude géographique. *www.passionhockey.com* [En ligne], daté du 15 octobre,

<http://www.passionhockey.com/201210154279/Equipes-Nationales/les-equipes-nationales-de-hockey-sur-glace-une-etude-geographique.html>. (Consulté le 25 janvier 2016).

Brousseau-Pouliot, V. 2012 : Cinq vérités financières sur la LNH. *www.lapresse.ca* [En ligne], daté du 15 septembre, <http://www.lapresse.ca/sports/hockey/201209/14/01-4574334-cinq-verites-financieres-sur-la-lnh.php>. (Consulté le 16 février 2016).

Brousseau-Pouliot, V. 2014 : Cinq vérités financières sur la LNH. *affaires.lapresse.ca* [En ligne], daté du 26 novembre, <http://affaires.lapresse.ca/economie/201411/26/01-4822546-cinq-verites-financieres-sur-la-lnh.php>. (Consulté le 16 février 2016).

Brunel, S. 2007 : Qu'est-ce que la mondialisation ? *www.scienceshumaines.com* [En ligne], daté du 14 février, http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html. (Consulté le 17 mars 2016).

Carrel, R. 2013 : Vingt-cinq suisses à la conquête de l'Ouest. *www.20min.ch* [En ligne], daté du 28 octobre, <http://www.20min.ch/ro/sports/hockey/story/20138503>. (Consulté le 7 novembre 2015).

Cochennec, Y. 2014 : Le hockey, la mondialisation heureuse. *www.slate.fr* [En ligne], daté du 23 février, <http://www.slate.fr/sports/83799/hockey-pays-uniformite>. (Consulté le 18 mars 2016).

Favre, L. 2015 : La draft NBA ou quand l'Amérique combat les inégalités. *www.letemps.ch* [En ligne], daté du 25 juin, <http://www.letemps.ch/sport/2015/06/25/draft-nba-amerique-combat-inegalites>. (Consulté le 7 novembre 2015).

Germann, D. 2015 : Eishockeyklubs planen Revolution. Aufstand gegen die Spieler. *www.nzz.ch* [En ligne], daté du 15 décembre, <http://www.nzz.ch/sport/eishockey/aufstand-gegen-die-spieler-1.18663736>. (Consulté le 16 décembre 2015).

Kuzmin, M., Motskin, A., Gallinger, Z. 2016 : Crowning the World's Undisputed Hockey Hotbed. *www.the10and3.com* [En ligne], daté du 26 avril, <http://www.the10and3.com/crowning-the-worlds-undisputed-hockey-hotbed/>. (Consulté le 1^{er} mai 2016).

Lavoie, K. 2015 : Auguste Impose excité de se joindre aux Remparts. *www.lapresse.ca* [En ligne], daté du 30 juin, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/sports/remparts/201506/30/01-4882157-auguste-impose-excite-de-se-joindre-aux-remparts.php>. (Consulté le 7 novembre 2015).

Maltese, L. 2015 : La reprise de la saison 2015-2016 de la NHL : des chiffres et des défis ! *blog.lefigaro.fr* [En ligne], daté du 7 octobre, <http://blog.lefigaro.fr/sport-business/2015/10/la-reprise-de-la-saison-2015-2016-de-la-nhl-des-chiffres-et-des-defis.html>. (Consulté le 16 février 2016).

Martinez, N. 2010 : Enquête sur les Classements NHL. *www.hockeyhebdo.com* [En ligne], daté du 20 février, <http://www.hockeyhebdo.com/article-enquete-sur-les-classements-nhl,1749.html>. (Consulté le 6 février 2016).

Merk, M. 2015 : Swiss stay top. SC Bern number one un european attendance ranking. *www.iihf.com* [En ligne], daté du 12 mars, <http://www.iihf.com/home-of-hockey/news/attendance-2014-2015/>. (Consulté le 14 janvier 2016).

Metter, A. 2012 : Top 10 Best Ice Hockey Leagues. <http://thehockeywriters.com> [En ligne], daté du 13 février. <http://thehockeywriters.com/top-10-best-ice-hockey-leagues/>. (Consulté le 13 janvier 2016).

Nicolas, P. 2015 : Enjeux et limites de la professionnalisation sportive. <http://beinsports.fr> [En ligne], daté du 20 août. <http://yourzone.beinsports.fr/enjeux-et-limites-de-la-professionnalisation-sportive-95651/>. (Consulté le 28 mars 2016).

Ozanian, M. 2015 : The NHL's Most Valuable Teams. www.forbes.com [En ligne], daté du 24 novembre. <http://www.forbes.com/sites/mikeozanian/2015/11/24/the-nhls-most-valuable-teams-2/#654b36543920>. (Consulté le 16 février 2016).

Podnieks, A. 2015 : Euros in NHL up slightly. www.iihf.com [En ligne], daté du 23 juin. [http://www.iihf.com/home-of-hockey/news/news-singleview/?tx_ttnews\[tt_news\]=9891&cHash=f5b69e1ac688b7fbc4d7b5691c4645e5](http://www.iihf.com/home-of-hockey/news/news-singleview/?tx_ttnews[tt_news]=9891&cHash=f5b69e1ac688b7fbc4d7b5691c4645e5). (Consulté le 7 novembre 2015).

Savage, B. 2015 : Goalie Joren Van Pottelberghe, a Red Wings prospect, thinks North American game suits him. [Mlive.com](http://www.mlive.com) [En ligne], daté du 7 septembre. http://www.mlive.com/redwings/index.ssf/2015/09/goaltender_joren_van_pottelber.html. (Consulté le 7 novembre 2015).

Zufferey, D. 2015 : le FC Bâle, un succès Swiss made. www.sept.info [En ligne], daté du 17 mai. <http://www.sept.info/football-bale-champion-swiss-made/>. (Consulté le 17 février 2016).

VI. 5. WEBOGRAPHIE

www.eliteprospects.com
www.nhl.com
www.iihf.com
www.swiss-icehockey.ch
www.planetehockey.com
www.swisshabs.ch
www.thirdeyeservices.ch

VI. 6. ETUDES/ORGANISATIONS

Besson, R. 2004 : Performances sportives, hiérarchies territoriales. Une géographie du sport d'élite en Suisse (1991-2000). Neuchâtel : Cahiers de l'Institut de Géographie.

Brandenburg, U. 2014 : The Erasmus Impact Study, Effects of mobility on the skills and employability of students and the internationalisation of higher education institutions. Luxembourg : Publications Office of the European Union : Commission Européenne.

KEA – CDES – EOSE. 2009 : Étude sur les agents sportifs dans l'Union européenne. Étude réalisée pour la Commission européenne.

Kempf, H., Weber, A., Renaud, A., Stopper, M. 2014 : Le sport d'élite en Suisse. État des lieux SPLISS-CH 2011. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.

Kick, J. 2015 : Rapport de gestion saison 2014/15. Swiss Ice Hockey Federation.

Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, P. 2011 : Clubs sportifs en Suisse. Étude sur le sport organisé. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.

Lamprecht, M., Fischer, A., Stamm, P. 2015 : Sport Suisse 2014. Les sports en chiffres. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.

OIM Organisation Internationale pour les Migrations. 2007 : Glossaire de la migration. Rédigé par Richard Perruchoud, Genève.

VI. 7. CONFERENCES/COURS/DOCUMENTAIRES

Berset, M.-A., Roth, S., Lorenzi, M. 2016 : *Entretien avec Patrick Fischer, sélectionneur équipe de Suisse de hockey sur glace*, Au cœur du sport, RTS, Magazine de reportage, 26 min.

Dahinden, J., Neubauer, A. 2012/2013 : Notes prises lors du cours annuel de « Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », automne 2012/printemps 2013. Université de Neuchâtel.

Fust, J. 2015 : *Winning is a choice. Conférence entendue dans le cadre d'un cours organisé par Jeunesse et Sport.* 21 septembre.

Langdeau, S., 2016 : *Maxim Lapierre dans l'Antichambre*, Extrait de l'émission l'Antichambre, RDS.ca, 10 min.

Piguet, E. 2012 : Notes prises lors du cours semestriel de « Géographie des migrations », automne 2012. Université de Neuchâtel.

Robadin, M. 2012 : *Génération champions*, Léman Bleu, 54 min.

Rapport-Gratuit.com

Septième Partie

ANNEXES

VII. ANNEXES

Figure 2 : Carte géographique des équipes actuelles de la LNH



Source des données : <http://www.habsolumentfan.com/ailleurs-dans-la-lnh/image-une-carte-interactive-des-distances-que-parcourront-les-clubs-de-la-lnh-en-2014-2015/>, consulté le 8 avril 2016.

Figure 3 : Nombre de joueurs en NHL par nationalité durant la saison 2014-2015

Nations	Nombre de joueurs
Canada	495
USA	237
Suède	77
Tchéquie	39
Finlande, Russie	35
Slovaquie, Suisse	13
Allemagne	10
Danemark	8
Autriche	3
Biélorussie, France, Lettonie	2
Croatie, Lituanie, Norvège, Slovénie	1

Source des données : Podnieks, A. 2015 : Euros in NHL up slightly. www.iihf.com [En ligne], daté du 23 juin. [http://www.iihf.com/home-of-hockey/news/news-singleview/?tx_ttnews\[tt_news\]=9891&cHash=f5b69e1ac688b7fbc4d7b5691c4645e5](http://www.iihf.com/home-of-hockey/news/news-singleview/?tx_ttnews[tt_news]=9891&cHash=f5b69e1ac688b7fbc4d7b5691c4645e5), consulté le 7 novembre 2015.

Figure 5 : Liste des membres de l'IIHF

Most national associations are full members. (53)

*1 = national associations that are associate members. (19)

*2 = national associations that are affiliate members. (2)

Andorra *1	Great Britain	Namibia *2
Argentina *1	Greece *1	Netherlands
Armenia *1	Hong Kong	New Zealand
Australia	Hungary	Norway
Austria	Iceland	Oman *1
Azerbaijan	India	Poland
Belarus	Ireland	Portugal *1
Belgium	Israel	Qatar *1
Bosnia & Herzegovina	Italy	Romania
Brazil *1	Jamaica *1	Russia
Bulgaria	Japan	Serbia
Canada	Kazakhstan	Singapore *1
Chile *2	Korea	Slovakia
China	Kuwait *1	Slovenia
Chinese Taipei	Kyrgyzstan *1	South Africa
Croatia	Latvia	Spain
Czech Republic	Liechtenstein *1	Sweden
Denmark	Lithuania	Switzerland
DPR Korea	Luxembourg	Thailand
Estonia	Macau *1	Turkey
Finland	Malaysia *1	Turkmenistan *1
France	Mexico	Ukraine
FYR Macedonia *1	Moldova *1	United Arab Emirates
Georgia	Mongolia	United States
Germany	Morocco *1	

Source des données : www.iihf.com, consulté le 8 décembre 2015.

Figure 6 : Répartition des fédérations nationales de hockey sur glace dans les divisions IIHF pour les championnats du monde 2016**Teams groupe mondial**

 Canada	 Switzerland	 Germany
 Russia	 Slovakia	 Denmark
 Sweden	 Belarus	 Kazakhstan
 Finland	 Latvia	 Hungary
 USA	 Norway	
 Czech Republic	 France	

Teams division I, groupe A

 Austria	 Poland	 Italy
 Slovenia	 Japan	 Korea

Teams division I, groupe B

 Ukraine	 Lithuania	 Estonia
 Great Britain	 Croatia	 Romania

Teams division II, groupe A

Belgium, China, Spain, Iceland, Netherlands, Serbia

Teams division II, groupe B

Australia, Bulgaria, Israel, Mexico, New Zealand, DPR Korea

Teams division III

Bosnia and Herzegovina, Georgia, Hong Kong, Luxembourg, South Africa, Turkey, UA Emirates

Source des données : www.iihf.com, consulté le 7 novembre 2015.

Figure 7 : Survey of Players (2015)

COUNTRY	REGISTRED PLAYERS				REFEREES		RINKS		PARTICIPATION (2015)	POPULATION
	Total	Senior	U20	Female	Male	Female	In-door	Out-door		
Andorra	52	17	24	11	0	0	1	0		85,580
Argentina	1,010	670	180	160	25	5	0	1		43,431,886
Armenia	294	67	227	0	18	0	3	4		3,056,382
Australia	4,264	2,743	1,132	389	251	27	10	0	WM II, WM20 II, WM18 II, WW II	22,751,014
Austria	11,754	6,069	5,009	676	254	11	47	72	WM, WM20 I, WM18 I, WW I, WW18 I	8,665,550
Belarus	4,851	1,569	3,277	5	118	0	31	3	WM, WM20 I, WM18 I	9,589,689
Belgium	2,571	1,216	1,103	252	34	4	16	0	WM II, WM20 II, WM18 II, WW II	11,323,973
Bosnia & Herzegovina	197	44	123	30	6	0	1	0	WM III	3,867,055
Brazil	542	318	172	52	25	0	4	0		204,259,812
Bulgaria	565	95	405	65	33	2	5	4	WM II, WM18 III, WW IIQ	7,186,893
Canada	721,504	116,884	518,008	86,612	30,444	2,266	2,631	5,000	WM, WM20, WM18, WW, WW18	35,099,836
Chile	18	9	5	4	0	0	1	0		17,508,260
China	1,225	200	708	317	65	33	48	64	WM II, WM20 III, WM18 II, WW I, WW18 IQ	1,367,485,388
Chinese Taipei	890	85	658	147	60	14	4	0	WM18 III	23,415,126
Croatia	616	125	433	58	15	1	2	4	WM I, WM20 II, WM18 II, WW II	4,464,844
Czech Republic	109,103	79,838	26,551	2,714	4,463	264	21	148	WM, WM20, WM18, WW I, WW18	10,644,842
Denmark	4,295	1,680	2,198	417	114	5	26	0	WM, WM20, WM18 I, WW I, WW18 IQ	5,581,503
DPR Korea	1,575	640	420	515	20	0	3	12	WM III, WW I	24,983,205
Estonia	843	194	619	30	60	8	6	4	WM I, WM20 II, WM18 II	1,265,420
Finland	75,871	29,683	39,731	6,457	1,814	62	260	24	WM, WM20, WM18, WW, WW18	5,476,922
France	20,656	8,324	10,217	2,115	102	7	135	9	WM, WM20 I, WM18 I, WW I, WW18 I	66,553,766
FYR Macedonia	137	86	51	0	3	0	1	3		2,096,015
Georgia	492	64	386	42	4	0	4	1	WM III	4,931,226
Germany	25,201	7,196	15,646	2,359	1,052	50	202	45	WM, WM20, WM18, WW, WW18 I	80,854,408
Great Britain	10,896	5,625	4,170	1,101	282	19	63	0	WM I, WM20 II, WM18 II, WW II, WW18 IQ	64,088,222
Greece	713	463	153	97	4	2	0	0		10,775,643
Hong Kong	1,631	514	903	214	18	0	4	0	WM III, WM18 III, WW IIQ	7,141,106
Hungary	4,622	636	3,509	477	114	4	24	13	WM I, WM20 I, WM18 I, WW I, WW18 I	9,897,541
Iceland	511	62	357	92	15	2	3	0	WM II, WM20 II, WM18 III, WW II	331,918
India	1,104	315	541	248	10	2	10	4		1,251,695,584
Ireland	232	72	120	40	2	2	0	5		4,892,305
Israel	849	326	488	35	22	0	3	0	WM II, WM18 III	8,049,314
Italy	5,851	1,362	4,149	340	158	6	45	24	WM I, WM20 I, WM18 I, WW I, WW18 IQ	61,855,120
Japan	19,287	9,965	7,103	2,219	825	60	34	123	WM I, WM20 I, WM18 I, WW, WW18	126,919,659
Kazakhstan	4,892	438	4,279	175	49	8	19	128	WM I, WM20 I, WM18 I, WW II, WW18 IQ	18,157,122
Korea	2,207	133	1,880	194	55	8	38	4	WM I, WM20 II, WM18 II, WW II	49,115,196
Kuwait	440	97	242	101	1	1	2	0		2,788,534
Kyrgyzstan	501	247	254	0	11	0	3	2		5,664,939

Latvia	5,841	4,017	1,722	102	139	26	19	0	WM, WM20 I, WM18, WW I	1,986,705
Liechtenstein	86	65	21	0	0	0	0	0		37,624
Lithuania	1,403	484	883	36	33	1	8	4	WM I, WM20 II, WM18 I	2,884,433
Luxembourg	392	130	235	27	26	8	3	1	WM III	570,252
Macau	144	48	71	25	7	1	1	0		592,731
Malaysia	295	119	137	39	15	2	1	0		30,513,848
Mexico	2,020	243	1,427	350	14	0	23	0	WM II, WM20 III, WM18 III, WW II	121,736,809
Mongolia	653	275	374	4	8	0	0	13		2,992,908
Morocco	151	110	27	14	2	0	2	0		33,322,699
Netherlands	2,888	1,465	1,194	229	50	7	26	2	WM I, WM20 II, WM18 II	16,947,904
New Zealand	1,277	665	428	184	50	10	6	3	WM II, WM20 III, WM18 III, WW II	4,438,393
Norway	6,629	1,818	4,179	632	255	15	45	1	WM, WM20 I, WM18 I, WW I, WW18 I	5,207,689
Oman	60	36	24	0	0	0	1	0		3,286,936
Poland	2,575	713	1,494	368	76	3	35	6	WM I, WM20 I, WM18 II, WW II, WW18 IQ	38,562,189
Qatar	114	11	99	4	5	0	3	0		2,194,817
Romania	1,075	168	839	68	40	4	6	15	WM II, WM20 II, WM18 II	21,666,350
Russia	99,172	11,320	86,100	1,752	1,120	26	450	2,553	WM, WM20, WM18, WW, WW18	142,423,773
Serbia	849	224	590	35	24	2	3	1	WM II, WM20 II, WM18 II	7,176,794
Singapore	461	278	149	34	21	2	2	0		5,674,472
Slovakia	11,518	3,285	7,542	691	319	12	64	17	WM, WM20, WM18, WW I, WW18 I	5,445,027
Slovenia	988	117	807	64	37	1	7	0	WM, WM20 I, WM18 I, WW II	1,983,412
South Africa	682	187	356	139	8	2	5	1	WM II, WM20 III, WM18 III, WW IIQ	53,675,563
Spain	923	197	521	205	30	1	16	0	WM II, WM20 II, WM18 II, WW II	48,146,134
Sweden	60,089	13,060	43,311	3,718	4,628	104	358	136	WM, WM20, WM18, WW, WW18	9,801,616
Switzerland	23,296	6,639	15,530	1,127	1,209	53	159	30	WM, WM20, WM18, WW, WW18	8,121,830
Thailand	359	116	207	36	5	0	13	0		67,976,405
Turkey	1,300	226	727	347	125	62	8	20	WM III, WM20 III, WM18 III, WW IIQ	79,414,269
Turkmenistan	182	62	120	0	0	0	4	0		5,231,422
Ukraine	6,181	2,425	3,724	32	53	0	26	7	WM I, WM20 I, WM18 I	44,429,471
United Arab Emirates	900	342	443	115	19	2	9	0	WM III	5,779,760
United States	533,172	156,357	307,071	69,744	21,872	1,319	1,900	500	WM, WM20, WM18, WW, WW18	321,368,864

Source des données : <http://www.iihf.com/iihf-home/the-iihf/survey-of-players/>, consulté le 12 novembre 2015.

Figure 8 : World Ranking IIHF 2015 (men and women)

2015 Men's World Ranking

		Points	Movement
1	Canada	3690	+3
2	Russia	3675	+1
3	Sweden	3630	-2
4	Finland	3575	-2
5	USA	3540	+1
6	Czech Republic	3495	-1
7	Switzerland	3235	0
8	Slovakia	3160	0
9	Belarus	3075	+2
10	Latvia	3015	-1
11	Norway	2990	-1
12	France	2930	0
13	Germany	2920	0
14	Slovenia	2795	0
15	Denmark	2775	0
16	Austria	2745	0
17	Kazakhstan	2680	0
18	Italy	2565	0
19	Hungary	2415	0
20	Japan	2345	+1
21	Ukraine	2310	-1
22	Poland	2275	+2

23	Korea	2230	0
24	Great Britain	2225	-2
25	Netherlands	2065	0
26	Lithuania	2035	0
27	Croatia	1930	+1
28	Romania	1895	-1
29	Estonia	1870	0
30	Serbia	1645	+1
31	Spain	1645	-1
32	Mexico	1400	+1
33	Israel	1375	-1
34	Belgium	1280	+2
35	Iceland	1270	0
36	Australia	1230	-2
37	New Zealand	1045	0
38	China	1020	0
39	Bulgaria	890	0
40	South Africa	855	0
41	Turkey	815	0
42	DPR Korea	770	+1
43	Luxembourg	700	-1
44	United Arab Emirates	510	+1
45	Georgia	495	+2
46	Hong Kong	455	+2
47	Bosnia and Herzegovina	200	new
48	Ireland	195	-4
49	Greece	180	-3
50	Mongolia	155	-2

IIHF Men's World Ranking as of 17 May 2015.

2015 Women's World Ranking

		Points	Movement
1	Canada	3840	0
2	USA	3830	0
3	Finland	3535	+1
4	Switzerland	3520	-1
5	Sweden	3485	0
6	Russia	3480	0
7	Germany	3315	0
8	Japan	3230	0
9	Czech Republic	3140	0
10	Denmark	2975	+1
11	Norway	2950	-1
12	Austria	2905	+1
13	Slovakia	2855	-1
14	France	2830	0
15	Latvia	2695	+1
16	China	2685	-1
17	Netherlands	2575	+1
18	Kazakhstan	2515	-1
19	Hungary	2455	+2
20	Italy	2435	0
21	Great Britain	2375	-2
22	Poland	2150	0
23	Korea	2110	+1
24	Slovenia	2015	-1
25	Croatia	1990	0
26	Spain	1910	0
27	DPR Korea	1890	0
28	New Zealand	1595	+1
29	Australia	1495	-1
30	Iceland	1350	0
31	Belgium	1280	0
32	South Africa	1160	0
33	Turkey	1095	0
34	Bulgaria	980	0
35	Mexico	940	0
36	Hong Kong	775	+1
37	Ireland	220	-1

IIHF Women's World Ranking as of 18 April 2015.

Source des données : <http://www.iihf.com/home-of-hockey/championships/world-ranking/>, consulté le 20 novembre 2015.

Figure 10 : Joueurs suisses professionnels et de haut niveau en Suisse et à l'étranger par saison

22 joueurs par équipes

	saisons	clubs en LNA	clubs en LNB	clubs en élites A	total clubs	joueurs pros en CH	joueurs pros CH à l'étranger	total joueurs pro CH	% de joueurs pro CH à l'étranger
1	1994-1995	10	10	10	30	660	5	665	0.75%
2	1995-1996	10	10	10	30	660	2	662	0.30%
3	1996-1997	10	12	10	32	704	2	706	0.28%
4	1997-1998	11	11	10	32	704	10	714	1.40%
5	1998-1999	10	11	10	31	682	2	684	0.29%
6	1999-2000	10	10	10	30	660	6	666	0.90%
7	2000-2001	12	11	10	33	726	11	737	1.49%
8	2001-2002	12	10	10	32	704	13	717	1.81%
9	2002-2003	12	10	10	32	704	14	718	1.95%
10	2003-2004	13	12	12	37	814	13	827	1.57%
11	2004-2005	12	12	12	36	792	8	800	1.00%
12	2005-2006	12	12	12	36	792	12	804	1.49%
13	2006-2007	12	12	12	36	792	18	810	2.22%
14	2007-2008	12	13	14	39	858	19	877	2.17%
15	2008-2009	12	11	14	37	814	18	832	2.16%
16	2009-2010	12	11	14	37	814	19	833	2.28%
17	2010-2011	12	10	14	36	792	23	815	2.82%
18	2011-2012	12	10	14	36	792	32	824	3.88%
19	2012-2013	12	11	14	37	814	31	845	3.67%
20	2013-2014	12	10	14	36	792	43	835	5.15%
21	2014-2015	12	9	14	35	770	38	808	4.70%

Source des données : <http://www.eliteprospects.com/>**Figure 11 : Extraits de la base de données concernant les joueurs suisses évoluant à l'étranger**

Ligues en Amérique du Nord

saisons	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Ligues													
LNH	2	4	Lock Out	4	5	6	6	4	6	8	8	11	13
AHL	4	2	1		2	3	4	4	5	3	4	3	1
ECHL										1			
CHL													
IHL (UHL)	1												
WHL			1	2	2	2		1	2	4	2	3	2
OHL		1		1	3	2	1	1	4	3		4	3
LHJMQ	2	3					3	1	1	1	3	4	3
MetJHL						1			1				
NAHL						1		1	1	1		2	
CIHL													1
CJHL		1					1						
Midget AAA						2							
Midget								1	3	2	1	1	1
USHL						3			1				
USHS							1			1	1		
EJHL		1	1								2		
GMHL					3	1		3	8	5	5	5	2
MPHL							1						1
RAMHL						6	8	9					
SMHL					2		1	2		2	4	2	2
Bantam								1		1			
CSSVHL								6	6	3	2	1	
CSSHHL								1				1	3
PIJHL								1					
AtJHL								1	2				

Ligues « reste du monde »

saisons	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
France					1	1					1		1
France 2													
France 3							1						
France U18											1	1	
Austria										1	1		
Austria 2	2					1	1	2				1	1
Austria Juniors									1	6	6	7	
Russia			1	1		1	1	1				1	1
SHL (Elitserien)		1	3	1	1	1	1	2		3	2	2	2
Suède 2								2				2	
Suède 3						1	1					1	1
Suède 4													1
Super Elit U20							1	2	1	3	4	3	3
Suède U20											2	3	3
Suède U18					2	2	1	1		1			
Suède U16											1		
Slovenia U20										1			
EPIHL (UK)													
ENL (UK)								1					
ENL 2 (UK)									1	1	1		
MHL (Czech)													1
Czech 2						1							
Czech U18													
Czech U20													
Italy	3	1	2	1	1	1		2	2	2	2	3	1
Italy 2								2	1	1	2		1
Italy 3												2	1
Italy Juniors													1
Norway													
BIHL (Chine)									1	1	1		
CIHL (HK)											1	2	1
DEL					1	1		1					
DEL 2									1	1	1	1	1

Ces extraits comme le nom l'indique ne présentent qu'une partie des tableaux. En bleu, les ligues répertoriées comme professionnelles ou de haut niveau.

Source des données : <http://www.eliteprospects.com/>

Figure 12 : Extrait de la base de données concernant les drafts

Saisons	NHL Draft	CHL Import Draft	KHL Draft	Total AN	Total
1994	1	0		1	1
1995	0	0		0	0
1996	1	0		1	1
1997	3	1		4	4
1998	2	1		3	3
1999	4	0		4	4
2000	6	2		8	8
2001	4	1		5	5
2002	5	1		6	6
2003	6	2		8	8
2004	4	1		5	5
2005	0	2		2	2
2006	3	5		8	8
2007	2	4		6	6
2008	2	2		4	4
2009	0	2	1	2	3
2010	2	5	3	7	10
2011	2	4	1	6	7
2012	2	3	2	5	7
2013	4	10	0	14	14
2014	2	4	2	6	8
2015	4	5	0	9	9

Le premier total ne concerne que l'Amérique du Nord (AN) et recense donc la *draft* NHL et LCH.

Source des données : <http://www.eliteprospects.com/>

Figure 13 : Grille d'entretien pour l'interview de Dave Sutter

Grille d'entretien, Dave Sutter

Biographie, faits importants :

21 février 1992, suisse.

Passé par le HC Monthey (juniors, 1ère ligue), Genève Servette (juniors, LNA), Seattle Thunderbirds (WHL), Red Ice Martigny (LNB), La Chaux-de-Fonds (LNB) et maintenant Bienne (LNA).

Thème abordé : motivations à migrer, craintes et satisfactions, attentes et peurs face à un départ, où migrer et pourquoi, prise de décision, influences, premières expériences (départ en Suisse, en camp d'entraînement).

Partie 1 : parcours jusqu'ici.

- Parcours jusqu'à aujourd'hui : Monthey, Genève, Seattle, Bienne.
- Sélections juniors ? Cantonales ? Pee-wee ? Nationales ?
- Points forts de ce parcours ?
- Des regrets ou des moments plus difficiles ?
- Quelque chose à ajouter sur cette partie ?

Partie 2 : migration en Suisse.

- Premier départ loin de la maison familiale en Suisse ?
- Comment cela se met en place ? Agent, clubs, parents, entraîneurs ?
- Discussions entre les différents acteurs ?
- Motivations à partir à cet âge-là ?
- Craintes au moment de partir ? Attentes ?
- Points positifs et satisfactions (hockey et humain, social) ?
- Difficultés rencontrées, regrets ?
- Expérience à raconter ?
- Fin de l'école obligatoire, formation ? Sport-étude ?
- Quelque chose à ajouter sur cette partie ?

Partie 3 : migration internationale.

- 2010, départ pour Seattle, histoire, expériences...
- Pourquoi ce départ ?
- Mise en place de ce départ ?
- Intervenants, discussion ?
- Pourquoi là et pas ailleurs ?
- Motivations à se lancer ? Hockey (NHL), social, langue, expérience humaine ?
- Pourquoi pas plus longtemps ?
- Points positifs ?
- Points négatifs (langue, niveau, éloignement) ?
- Expérience vs attentes au départ ?
- Intégration là-bas ? Quotidien ?
- La place du hockey à Seattle, la vie dans cette ville, famille d'accueil, école teammates, etc. ?
- Différences culturelles (hockey ou non) ?
- Apport d'une saison à l'étranger pour la suite d'une carrière (CV, contrats facilités) ? Niveau humain ?
- À conseiller aux jeunes ?
- Quelque chose à ajouter sur cette partie ?

Partie 4 : prise de décision, influence, suite.

- Explications quant au nombre de jeunes toujours plus grands qui partent maintenant (dont tu fais partie) ? (internet, les Suisses en NHL, mondialisation du sport)
- Vivre la migration dans le sport ?
- La suite pour toi ? Objectif futur, future migration, envie d'autres ligues en Europe en Amérique du Nord ? La KHL ?

- Sans hockey, migration ?
- Ajouts concernant ce questionnaire ?